BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 15 du 14 février 2020

TEXTE RÉGLEMENTAIRE TEMPORAIRE

Texte 15

CIRCULAIRE N° 504372/ARM/RH-AT/EP/PRH/LEG

relative aux circuits de notation et de fusionnement du personnel militaire d'active et de réserve de l'armée de terre pour le cycle « 2019 - 2020 ».

Du 20 décembre 2019

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE :

bureau politique des ressources humaines.

CIRCULAIRE N° 504372/ARM/RH-AT/EP/PRH/LEG relative aux circuits de notation et de fusionnement du personnel militaire d'active et de réserve de l'armée de terre pour le cycle « 2019 - 2020 ».

Du 20 décembre 2019

NOR A R M T 2 0 5 3 0 1 5 C

Référence(s):

- ² Arrêté du 29 août 2005 relatif à la notation des militaires en cas de détachement ou de mutation.
- 2 Instruction N° 11004/DEF/RH-AT/EP/PRH/LEG du 21 juillet 2016 relative aux principes d'organisation des circuits de notation et de fusionnement du personnel militaire de l'armée de terre.
- 2 Instruction N° 9413/ARM/RH-AT/PRH/LEG du 07 juillet 2017 relative aux travaux de mise à jour des circuits de notation et de fusionnement du personnel militaire de l'armée de terre.

Pièce(s) jointe(s) :

Trois annexes.

Texte(s) abrogé(s):

- 2 Circulaire Nº 160004/DEF/PMAT/EG/S/OFF du 14 février 2006 relative aux conditions particulières de candidature à une attribution du brevet supérieur de technicien de l'armée de terre en 2009.
- <u>Circulaire Nº 504372/ARM/RH-AT/EP/PRH/LEG du 11 mars 2019 relative aux circuits de notation et de fusionnement du personnel militaire d'active et de réserve de l'armée de terre pour le cycle « 2018 2019 ».</u>

Référence de publication : BOC n°15 du 14/2/2020

SOMMAIRE

Préambule

- 1. LES NIVEAUX HIÉRARCHIQUES
 - 1.1. Niveau initial.
 - 1.2. Niveau hiérarchique intermédiaire.
 - 1.3. Niveau hiérarchique final.
- 2. NOTATION.
- 3. PRÉ-FUSIONNEMENT ET FUSIONNEMENT.
 - 3.1. Niveau de pré-fusionnement.
 - 3.2. Niveau de fusionnement.
- 4. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.
 - 4.1. Cas des officiers en temps de commandement d'officier supérieur.
 - 4.2. Légion étrangère.
 - 4.3. Sous-officiers du domaine de spécialité « santé ».
 - 4.4. Militaires appartenant au corps des chefs de musique et au corps des sous-chefs de musique.
 - 4.5. Commissaires des armées, personnel terre du service d'infrastructure de la défense et du service des essences des armées.
 - 4.6. Membres permanents du conseil supérieur de la fonction militaire.
 - 4.7. Présidents de catégorie « militaire du rang ».
 - 4.8. Réservistes.
- 5. PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES TÊTES DE CHAÎNE.
 - 5.1. Circuits dans les chaînes interarmées.
 - 5.2. Circuits dans les chaînes armée de terre.
 - 5.3. Codes et niveaux d'accréditation.
- 6. TEXTE ABROGÉ.
- 7. PUBLICATION.

Annexe I. TABLEAUX RELATIFS AUX CIRCUITS.

Annexe II. TABLEAUX RELATIFS AUX CODES ET NIVEAUX D'ACCRÉDITATION.

Annexe III. GLOSSAIRE.

Préambule

La présente circulaire a pour objet de déterminer les conditions de mise en œuvre des circuits de notation et de fusionnement du personnel militaire d'active et de réserve de l'armée de terre. Dans un souci de compréhension, la dénomination chef de corps (CDC) apparaît dans la circulaire. Elle correspond en droit au terme de commandant de la formation administrative.

La notation et le fusionnement des différentes catégories de militaires s'effectuent, sauf exceptions prévues par la présente circulaire, conformément aux dispositions de <u>l'instruction n° 11004/DEF/RH-AT/EP/PRH/LEG du 21 juillet 2016</u> relative aux principes d'organisation des circuits de notation et de fusionnement du personnel militaire de l'armée de terre.

1. LES NIVEAUX HIÉRARCHIQUES.

1.1. Niveau initial.

Ce niveau est généralement détenu par le commandant de la formation administrative (chef de corps ou autorité de niveau équivalent).

1.2. Niveau hiérarchique intermédiaire.

Ce niveau est dévolu à l'autorité de proximité immédiatement supérieure dont dépend le niveau initial. Il prend le titre d'autorité immédiatement supérieure (AIS).

1.3. Niveau hiérarchique final.

Dans les chaînes interarmées, ce niveau est attribué à la tête de chaîne fonctionnelle (TDC). Il s'agit des titulaires de grands commandements, directeurs fonctionnels, autorités des organismes de l'administration centrale. Le cas échéant, la direction de ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT) peut décider, de répartir certaines des attributions normalement dévolues à la TDC au sein de la chaîne fonctionnelle. La TDC est alors dénommée tête de chaîne n° 1 [TDC 1, et tout ou partie des AlS qui lui sont subordonnées, alors dénommées tête de chaîne n° 2 (TDC 2)].

Dans les chaînes armée de terre, ce niveau est attribué à une tête de chaîne (TDC) ou à une tête de chaîne-commandement (TDC-commandement), correspondant respectivement aux grands subordonnés du chef d'état-major de l'armée de terre (CEMAT) et aux commandements de niveau divisionnaire.

2. NOTATION.

La notation de l'ensemble des militaires de l'armée de terre s'effectue à deux niveaux. Dans ce cadre, un officier est généralement noté :

- en premier ressort par l'autorité accréditée par la présente circulaire ;
- en second ressort par l'autorité immédiatement supérieure à l'autorité notant en premier ressort.

Les officiers effectuant un temps de commandement, un temps de responsabilité ou accrédités en qualité de premier notateur des officiers font l'objet de circuits spécifiques et sont en règle générale notés :

- dans les chaînes interarmées, en premier ressort par l'AIS dont ils relèvent et en second ressort par leur tête de chaîne fonctionnelle ;
- dans les chaînes armée de terre, en premier ressort par l'AlS dont ils relèvent et en second ressort par leur TDC-commandement.

L'application de ces règles peut faire l'objet de dérogations après accord de la DRHAT.

Un officier subalterne ne peut pas être accrédité comme premier notateur des officiers. Le cas échéant, ces attributions sont intégralement transférées à l'AIS.

3. PRÉ-FUSIONNEMENT ET FUSIONNEMENT.

Le pré-fusionnement consiste à attribuer, par grade, les mentions de proposition pour les travaux d'avancement.

Le fusionnement consiste à attribuer, à l'intérieur de chaque corps statutaire, par grade (et par créneau pour le corps des officiers des armes), les mentions de propositions définitives pour les travaux d'avancement. L'autorité qui intervient en dernier ressort pour une catégorie de grade prend le titre de fusionneur.

3.1. Niveau de pré-fusionnement.

Dans les chaînes interarmées :

- le chef de corps ou l'autorité de niveau équivalent prend le titre de pré-fusionneur pour les officiers du grade de sous-lieutenant à commandant ;
- au niveau hiérarchique intermédiaire, l'AIS est pré-fusionneur des colonels. Les AIS qui n'exercent pas d'attributions de fusionnement pour les lieutenants-colonels, prennent le titre de pré-fusionneur pour cette catégorie de personnel.

Dans les chaînes armée de terre :

- 🗕 le chef de corps ou l'autorité de niveau équivalent prend le titre de pré-fusionneur pour les officiers du grade de sous-lieutenant à capitaine ;
- l'AIS prend le titre de pré-fusionneur pour les officiers du grade de commandant et de lieutenant-colonel;
- la TDC-commandement prend le titre de pré-fusionneur des colonels et des officiers effectuant un temps de commandement ou de responsabilité.

3.2. Niveau de fusionnement.

Pour les sous-officiers, à l'échelon de l'AIS.

Dans les chaînes interarmées :

- pour les sous-lieutenants, lieutenants, capitaines et commandants, à l'échelon de l'AIS ;
- pour les lieutenants-colonels et colonels, à l'échelon de la TDC.

Les attributions normalement dévolues à la TDC (dénommé alors TDC1) peuvent être partiellement attribuées à une AIS qui lui est subordonnée (TDC 2), le niveau de fusionnement des lieutenants-colonels se situe alors à l'échelon de la TDC 2.

Les officiers supérieurs effectuant un temps de commandement, un temps de responsabilité ou accrédités en qualité de premier notateur des officiers sont toujours fusionnés par leur TDC.

Dans les chaînes armée de terre :

- pour les sous-lieutenants, lieutenants et capitaines, à l'échelon de l'AIS;
- pour les commandants et les lieutenants-colonels, à l'échelon de la TDC commandement ;
- pour les colonels et les officiers effectuant un temps de commandement ou de responsabilité, à l'échelon de la TDC.

4. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.

Lorsque la situation d'un militaire au regard de sa notation ou de son fusionnement n'est pas déterminée par la présente circulaire, une demande devra être adressée à la direction des ressources humaines de l'armée de terre afin de déterminer sa chaîne de notation et de fusionnement.

4.1. Cas des officiers en temps de commandement d'officier supérieur.

Les officiers effectuant un TCOS ne sont pas premiers notateurs des officiers et ne font pas l'objet de dispositions particulières en matière de notation et de fusionnement. Ils peuvent toutefois être autorisés par la présente circulaire à rédiger un feuillet de notation intermédiaire.

4.2. Légion étrangère.

Le commandement de la légion étrangère effectue le fusionnement de l'ensemble des travaux d'avancement concernant tous les officiers et sous-officiers servant à titre étranger. Il agit en tant que dernier notateur des officiers servant à titre étranger quelle que soit leur formation d'appartenance.

4.3. Sous-officiers du domaine de spécialité « santé ».

Les sous-officiers de l'armée de terre relevant du domaine de spécialité « santé » sont notés au sein de leur organisme de rattachement et fusionnés par le directeur central adjoint du service de santé des armées.

4.4. Militaires appartenant au corps des chefs de musique et au corps des sous-chefs de musique.

Ces militaires font l'objet d'un circuit spécifique décrit par le chef d'état-major des armées (note n° D-11-010158/DEF/EMA/RH/1 du 29 décembre 2011 (1) relative au circuit de notation d'avancement des musiciens servant au sein des formations musicales).

4.5. Commissaires des armées, personnel terre du service d'infrastructure de la défense et du service des essences des armées.

Les circuits de notation et de fusionnement des commissaires des armées ne sont pas décrits par la présente circulaire mais font l'objet de dispositions spécifiques du service du commissariat des armées. Le personnel terre affecté au sein de la chaîne SID est fusionné par le SGA. Les circuits de notation et fusionnement des IMID sont décrits par la DCSID. Le personnel terre affecté au sein de la chaîne SEA est fusionné par l'EMAT-MGAT. Les circuits de notation et fusionnement du personnel SEA sont décrits par la DCSEA.

4.6. Membres permanents du conseil supérieur de la fonction militaire.

 $Le \ circuit \ de \ notation \ et \ de \ fusionnement \ s'appliquant \ aux \ membres \ permanents \ du \ conseil \ supérieur \ de \ la \ fonction \ militaire \ évolue \ ainsi \ :$

Le secrétaire général du CSFM (conformément à l'article R4135-3 du <u>code de la défense</u>) constitue le premier degré de notation pour toutes les catégories de personnel et l'échelon de pré-fusionnement des officiers et des sous-officiers. Le général DRHAT constitue le second degré de notation pour toutes les catégories de personnel et l'échelon de fusionnement des officiers et des sous-officiers.

4.7. Présidents de catégorie « militaire du rang ».

Les présidents de catégorie « militaire du rang » non membres du CSFM seront notés à compter du cycle 2019-2020 selon les circuits définis pour les sous-officiers. En effet, afin de répondre à un souhait tant du commandement que des intéressés d'une prise en compte optimale des compétences de ce personnel, ils seront notés (sauf dérogation expresse du DRHAT) au premier degré par leur commandant d'unité ou équivalent et au second degré par le commandant de leur formation administrative ou équivalent. Les circuits d'avancement demeurent inchangés.

4.8. Réservistes.

Les militaires réservistes sont notés par un notateur unique à savoir le N1 à compter du cycle 2019-2020.

Conformément à l'article R4135-5 du code de la défense, « le réserviste opérationnel est obligatoirement noté dès lors qu'il a accompli quarante jours de présence effective durant la période de notation précédente. Par dérogation au caractère annuel de la notation, cette période peut s'étendre sur plusieurs années. Le réserviste est alors noté au titre de l'année au cours de laquelle il a atteint quarante jours d'activité depuis sa notation précédente. L'intéressé peut être noté avant l'accomplissement de quarante jours de présence effective lorsque l'autorité militaire dispose d'éléments d'appréciation suffisants. »

L'armée de terre fixe, par souci d'équité, à 20 jours le seuil de déclenchement de la notation obligatoire.

Notation intermédiaire

Pour tout réserviste, un FNIO est établi pour toute activité atteignant 5 jours. Le FNIO est communiqué au noté par son auteur, dans les mêmes conditions que le bulletin de notation. Si la durée de l'activité précitée est inférieure à 5 jours, le NU peut demander à l'autorité d'emploi des éléments d'appréciation sur cette activité. Ces éléments seront portés à la connaissance du réserviste dans le cadre de l'établissement de sa notation obligatoire.

5. PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES TÊTES DE CHAÎNE.

Chaque tête de chaîne fait l'objet d'une présentation identique articulée autour de trois parties :

- la première partie décrit les circuits de notation et de fusionnement ;
- la deuxième identifie les autorités accréditées :

5.1. Circuits dans les chaînes interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI ⁽¹⁾ .	N1 ⁽²⁾ .	N2 ⁽³⁾ .	P-FUS ⁽⁴⁾ .	FUS ⁽⁵⁾ .
TC/TR/PN ⁽⁶⁾ .	/	AIS ⁽⁷⁾ .	TDC ⁽⁸⁾ .	AIS.	TDC.
Cas particulier ⁽⁹⁾ .		1	1	1	1
COL ⁽¹⁰⁾ .		TC ou PN ⁽¹²⁾ .	AIS.	AIS.	TDC.
LCL (11).				AIS ou TC ou PN.	TDC ou AIS TDC2 ⁽¹³⁾ .
SLT/LTN/CNE/CDT ⁽¹⁴⁾ .				TC ou PN.	AIS.
S-OFF ⁽¹⁵⁾ .		CDS ou équivalent ⁽¹⁶⁾ .	TC ou PN.		

⁽¹⁾ Notateur i	intermédiaire.
---------------------------	----------------

⁽¹¹⁾ Lieutenant-colonel.

 $^{(12)}$ Officier en temps de commandement ou officier désigné comme premier notateur.

 $^{(13)}$ Autorité immédiatement supérieure accréditée tête de chaîne numéro 2.

 $^{(14)}\,\mbox{Sous-lieutenant/lieutenant/capitaine/commandant.}$

⁽¹⁵⁾ Sous-officier.

 $^{(16)}$ Chef de section ou autorité de niveau équivalent.

5.2. Circuits dans les chaînes armée de terre.

⁽²⁾ Notateur au premier degré.

⁽³⁾ Notateur au second degré.

⁽⁴⁾ Pré-fusionneur.

⁽⁵⁾ Fusionneur.

 $^{^{(6)}\,}Officier\,effectuant\,un\,temps\,de\,commandement/officier\,effectuant\,un\,temps\,de\,responsabilit\'e/officier\,premier\,notateur\,des\,officiers.$

⁽⁷⁾ Autorité immédiatement supérieure.

⁽⁸⁾ Tête de chaîne fonctionnelle.

⁽⁹⁾ Permet d'identifier les officiers et sous-officiers dont le circuit est spécifique au sein d'une formation. Il s'agit généralement de l'environnement proche des commandeurs ou de militaires dont l'emploi conduit à l'établissement d'une notation intermédiaire.

⁽¹⁰⁾ Colonel.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.		
	NI ⁽¹⁾ .	N1 ⁽²⁾ .	N2 ⁽³⁾ .	P-FUS ⁽⁴⁾ .	FUS ⁽⁵⁾ .	
COL/TC/TR/PN ⁽⁶⁾ .	/	AIS ⁽⁷⁾ .	TDC-commandement ⁽⁸⁾ .	TDC -commandement.	TDC ⁽⁹⁾ .	
Cas particulier.		1	/	1	1	
CDT/LCL (10).		TC ou PN ⁽¹²⁾ .	AIS.	AIS.	TDC -commandement.	
SLT/LTN/CNE (11).				TC ou PN.	AlS.	
S-OFF ⁽¹³⁾ .		CDS ou équivalent ⁽¹⁴⁾ .	TC ou PN.			
S-OFF ⁽¹³⁾ .		CDS ou équivalent ⁽¹⁴⁾ .	TC ou PN.			

443			
(1)	Notateur	intorm	ódiaira

5.3. Codes et niveaux d'accréditation.

AUTORITÉ LIBELLÉ COURT.	AUTORITÉ LIBELLÉ LONG.	ACCRÉDITATION.	CODE AUTORITÉ.
Abréviation retenue pour l'autorité concernée.	Dénomination officielle de l'autorité concernée.	Rang d'accréditation : TDC/TDC-commandement/AIS TDC 2/AIS ou NC 1 pour les notateurs d'officiers au premier degré.	Code attribué correspondant au rang d'accréditation.

⁽²⁾ Notateur au premier degré.

⁽³⁾ Notateur au second degré.

⁽⁴⁾ Pré-fusionneur.

⁽⁵⁾ Fusionneur.

 $^{{}^{(6)} \} Colonel/officier\ effectuant\ un\ temps\ de\ responsabilit\'e/officier\ premier\ notateur\ des\ officiers.$

⁽⁷⁾ Autorité immédiatement supérieure.

⁽⁸⁾ Tête de chaîne -commandement.

⁽⁹⁾ Tête de chaîne.

⁽¹⁰⁾ Commandant/lieutenant-colonel.

⁽¹¹⁾ Sous-lieutenant/lieutenant/capitaine.

⁽¹²⁾ Officier en temps de commandant ou officier désigné comme premier notateur.

⁽¹³⁾ Sous-officier.

⁽¹⁴⁾ Chef de section ou autorité de niveau équivalent.

Ce tableau permet d'identifier les notateurs et fusionneurs de chaque chaîne. Afin d'en faciliter la lecture, l'autorité accréditée en qualité de TDC est mentionnée en premier. Pour les chaînes armée de terre apparaissent ensuite les TDC-commandement. Puis, sous chaque AIS sont mentionnés tous les premiers notateurs qui lui sont subordonnés avec le code NC 1 correspondant.

Si une autorité est désignée de façon générique, cela n'a pas d'incidence sur la valeur de son accréditation (exemple : « chef de bureau ou équivalent »).

6. TEXTE ABROGÉ.

Sont abrogées la :

<u>CIRCULAIRE N° 160004/DEF/PMAT/EG/S/OFF</u> du 14 février 2006 relative aux conditions particulières de candidature à une attribution du brevet supérieur de technicien de l'armée de terre en 2009.

<u>CIRCULAIRE N° 504372/ARM/RH-AT/EP/PRH/LEG</u> du 11 mars 2019 relative aux circuits de notation et de fusionnement du personnel militaire d'active et de réserve de l'armée de terre pour le cycle « 2018 - 2019 ».

7. PUBLICATION.

Cette présente circulaire est publiée au Bulletin officiel des armées.

Pour la ministre des armées et par délégation :

Le général de corps d'armée, directeur des ressources humaines de l'armée de terre,

Frédéric HINGRAY.

Notes
(1) n.i. BO.

ANNEXES

ANNEXE I. TABLEAUX RELATIFS AUX CIRCUITS.

(Modifié par la circulaire n° 504373/ARM/RH-AT/EP/PRH/LEG du 4 mars 2020, publiée au BOC n° 50 du 3 juillet 2020)

- 1. CABINET DE LA MINISTRE DES ARMÉES.
- 1.1. Cabinet de la ministre des armées.
- 1.1.1. Cabinet militaire de la ministre des armées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATIO	N.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	CABMIN.	CABMIN TDC.	CABMIN.	CABMIN TDC.	
Cas particulier : chefs de cellules militaires.						
COL.			CABMIN AIS.			
LCL.						
Chancelier CABMIN.	SDC		CABMIN AIS.		CABMIN AIS.	
Aides de camp.	CC1					
SLT/LTN/CNE/CDT.						

1.1.1.1. Cellules militaires.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEN	IENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	CHEF DE CELLULE.	CABMIN AIS.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				CHEF DE CELLULE.	CABMIN AIS.

	S-OFF.		CHEF DE CELLULE.	ADJ terre.	ADJ terre.	
--	--------	--	------------------	------------	------------	--

1.1.2. Bureau réservé.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chef de bureau.	/	DIRCAB.	CABMIN TDC.	CABMIN.	CABMIN TDC.
COL.		CDB réservé.	CABMIN AIS.		
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.					CABMIN AIS.
S-OFF.			ADJ terre.	ADJ terre.	

1.1.3. Secrétaire d'État auprès de la ministre des armées.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL.	/	DIRCAB SEMARM.	CABMIN AIS.	CABMIN.	CABMIN TDC.	
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				DIRCAB SEMARM.	CABMIN AIS.	

1.1.4. Sous-direction des cabinets.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	

COL.	/	SDC.	CABMIN AIS.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				SDC.	CABMIN AIS.
S-OFF.		CDP/CDD/CDB.	SDC.		
S-OFF de la cellule protection du secret.	/	ADJ SDC.		SDC.	
S-OFF du service Informatique.	/	Chef du service informatique.			
S-OFF du service achats finances.	/	Chef SAF.			

^{1.2.} Organismes rattachés au cabinet de la ministre des armées.

1.2.1. État-major particulier du président de la République.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	CEMP PR NC1.	CEMP PR AIS.	CEMP PR AIS.	CABMIN TDC.
COL.					
LCL.		ADJ CEMP PR.			
SLT/LTN/CNE/CDT.				ADJ CEMP PR.	CEMP PR AIS.
S-OFF.			ADJ CEMP PR.		

1.2.2. Cabinet militaire du premier ministre.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	Chef CABPM.	Chef CABPM.	Chef CABPM.	CABMIN TDC.
COL.			Chef CABPM.		
LCL.		ADJ terre CABPM.			
SLT/LTN/CNE/CDT.				ADJ terre CABPM.	Chef CABPM.
S-OFF.			ADJ terre CABPM.		

1.2.3. Coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI. N1.		N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	Préfet CNRLT.	CABMIN TDC.	CABMIN.	CABMIN TDC.
COL.			CABMIN AIS.		
LCL.		Conseiller CNRLT.	Conseiller CNRLT.		
SLT/LTN/CNE/CDT.				Conseiller CNRLT.	CABMIN AIS.
S-OFF.		SGA CNRLT.			

$1.2.4.\ {\it Direction de la protection des installations, moyens et activit\'es de la d\'efense.}$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVAN	ICEMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DPID.	DPID.	CABMIN.	CABMIN TDC.

COL.	DPID.			
LCL.				
SLT/LTN/CNE/CDT.			DPID.	CABMIN AIS.
S-OFF.		DPID.		

1.2.5. Contrôle général des armées.

1.2.5.1. Groupe de contrôle du personnel, de la réglementation et du budget.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL.	/	PRB.	ADJ CGA.	CABMIN.	CABMIN TDC.	
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				CGA.	CABMIN AIS.	
S-OFF.						

1.2.5.2. Groupe de contrôle des forces, du soutien et des systèmes d'information.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATIO	DN.	AVAN	ICEMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	FSI.	ADJ CGA.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				CGA.	CABMIN AIS.
S-OFF.					

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVAN	ICEMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	IS PE.	ADJ CGA.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				CGA.	CABMIN AIS.
S-OFF.					

1.2.5.4. Pôle travail du groupe des inspections spécialisées.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL.	/	IS PT.	ADJ CGA.	CABMIN.	CABMIN TDC.	
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				CGA.	CABMIN AIS.	
S-OFF.						

1.2.5.5. Bureau des ressources humaines.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL.	/	CHEF BRH	ADJ CGA.	CABMIN.	CABMIN TDC.	
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				CGA.	CABMIN AIS.	

S-OFF.			

1.2.5.6. Adjoint au chef du contrôle général des armées.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCE	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	ADJ CGA.	CGA.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				CGA.	CABMIN AIS.
S-OFF.					

1.2.5.7. Mission ministérielle d'audit interne.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	MMAI.	CGA.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				CGA.	CABMIN AIS.
S-OFF.					

1.2.6. Inspection des armements nucléaires.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVAN	NCEMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	/ CEM/IAN. IAN.		CABMIN.	CABMIN TDC.

LCL.			
SLT/LTN/CNE/CDT.		IAN.	CABMIN AIS.
S-OFF.			

1.2.7. Bureau des officiers généraux.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	BOG.	BOG.	CABMIN.	CABMIN TDC.
Officiers MIRVOG.		MIRVOG.			
COL.		BOG.			
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				BOG.	CABMIN AIS.
S-OFF.		CDS.			

1.2.8. Grande chancellerie de l'ordre de la Libération.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCE	MENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	SG CHANC OL.	SG CHANC OL.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				SG CHANC OL.	CABMIN AIS.
S-OFF.					

1.2.9. Grande chancellerie de la Légion d'honneur.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	CHANC LH.	CHANC LH.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				CHANC LH.	CABMIN AIS.
S-OFF.					

1.2.10. Cabinet du gouverneur des Invalides.

PERSONNEL NOTÉ.		notation.	AVANCE	MENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	GOUV INV.	GOUV INV.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.		CAB GOUV INV.		GOUV INV.	CABMIN AIS.
S-OFF.			CAB GOUV INV.	CAB GOUV INV.	

1.2.11. Bureau de défense - Nouvelle-Calédonie et Tahiti.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL.	/	BD MINOM.	BD MINOM.	CABMIN.	CABMIN TDC.	
LCL.						

SLT/LTN/CNE/CDT.			BD MINOM.	CABMIN AIS.
S-OFF.		BD MINOM.		

1.2.12. Terres australes et antarctiques françaises.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVA	NCEMENT.
	NI. N1. N2.			P-FUS.	FUS.
S-OFF.	/	TAAF.	TAAF.	TAAF.	CABMIN AIS.

$1.2.13. \ Direction générale \ du \ numérique \ et \ des \ systèmes \ d'information \ et \ de \ communication.$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANC	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DGNUM ADJ.	DGNUM ADJ.	CABMIN.	CABMIN TDC.
COL.		DGNUM ADJ.	DGNUM ADJ.		
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				DGNUM ADJ.	CABMIN AIS.

1.2.14. Secrétariat général du conseil supérieur de la fonction militaire.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL.	/	SG CSFM.	SG CSFM.	CABMIN.	CABMIN TDC.	
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				SG CSFM.	CABMIN AIS.	

1.2.15. Secrétariat général du conseil supérieur de la réserve militaire.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL.	/	SG CSRM.	SG CSRM.	CABMIN.	CABMIN TDC.	
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				SG CSRM.	CABMIN AIS.	
S-OFF.		CDB.	SG CSRM.			

1.2.16. Haut comité d'évaluation de la condition militaire.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL.	/	НСЕСМ.	НСЕСМ.	CABMIN.	CABMIN TDC.	
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				нсесм.	CABMIN AIS.	
S-OFF.			НСЕСМ.			

1.2.17. Commission des recours des militaires.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL.	/ CRM.		CRM.	CABMIN.	CABMIN TDC.	

LCL.				
SLT/LTN/CNE/CDT.			CRM.	CABMIN AIS.
S-OFF.	RAPPORT. GAL.	CRM.		

1.2.18. Secrétariat du cabinet de Monsieur Valéry Giscard d'Estaing.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	DIRCAB VGE.	DIRCAB VGE.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.		VGL.	VGL.		
SLT/LTN/CNE/CDT.				DIRCAB VGE.	CABMIN AIS.
S-OFF.				VGE.	

1.2.19. Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	CSFRS.	CSFRS.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				CSFRS.	CABMIN AIS.
S-OFF.			CSFRS.		

1.2.20. Direction générale des relations internationales et de la stratégie.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DIR DSPC-CDS SEAM-CDS SQR-CDS SPRI.	DGRIS.	DGRIS.	CABMIN TDC.
COL.		DIR DSPC-CDS SEAM-CDS SQR-CDS SPRI.	DGRIS.		
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT	г.			DIR DSPC-CDS SEAM-CDS SQR-CDS SPRI.	DGRIS.
S-OFF.		CHEF DE BUREAU DEPARTEMENT.	DIR DSPC-CDS SEAM-CDS SQR-CDS SPRI.		

1.2.20.1. Direction générale des relations internationales et de la stratégie - Attachés de défense.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DIR DSPC-CDS SEAM-CDS SQR-CDS SPRI.	DGRIS.	DGRIS.	CABMIN TDC.
COL.					
LCL.					

1.2.20.2. Direction générale des relations internationales et de la stratégie - poste permanent étranger.

PERSONNEL NOTÉ.		notation.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DIR DSPC-CDS SEAM-CDS SQR-CDS SPRI.	DGRIS.	DGRIS.	CABMIN TDC.
COL OE/OLIA.		DIR DSPC-CDS SEAM-CDS SQR-CDS SPRI.	DGRIS.		

COL.	AD.	DGRIS.		
LCL.				
SLT/LTN/CNE/CDT.			AD.	DGRIS.
S-OFF.		DIR DSPC-CDS SEAM-CDS SQR-CDS SPRI.	DIR DSPC-CDS SEAM-CDS SQR-CDS SPRI.	

1.2.20.3. Direction générale des relations internationales et de la stratégie - poste permanent étranger de l'Organisation des Nations Unies.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DIR DSPC-CDS SEAM-CDS SQR-CDS SPRI.	DGRIS.	DGRIS.	CABMIN TDC.
COL.		CHEF RMD ONU.	DGRIS.		
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				CHEF RMD ONU.	DGRIS.
S-OFF.		ADJOINT ONU.	CHEF RMD ONU.		

1.2.20.4. Direction générale des relations internationales et de la stratégie - poste permanent étranger de l'Union européenne.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DIR DSPC-CDS SEAM-CDS SQR-CDS SPRI.	DGRIS.	DGRIS.	CABMIN TDC.
COL.		CHEF REPDEF RMD UE.	DGRIS.		
LCL.					

SLT/LTN/CNE/CDT.			CHEF REPDEF RMD UE.	DGRIS.
S-OFF.	ADJOINT RMD UE.	CHEF RMD UE.		

1.2.20.5. Direction générale des relations internationales et de la stratégie - poste permanent étranger organisation du traité de l'Atlantique nord.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DIR DSPC-CDS SEAM-CDS SQR-CDS SPRI.	DGRIS.	DGRIS.	CABMIN TDC.
COL.		CHEF RMD OTAN.	DGRIS.		
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				CHEF RMD OTAN	DGRIS.
S-OFF.		ADJOINT CHEF RMD OTAN.	CHEF RMD OTAN		

1.2.20.6. Institut de recherche stratégique de l'école militaire.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	IRSEM.	DGRIS.	DGRIS.	CABMIN TDC.
COL.		IRSEM.	DGRIS.		
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				IRSEM.	DGRIS.
S-OFF.		CHEF DE BUREAU.	IRSEM.		

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	SGDSN ADJ.	SGDSN.	SGDSN ADJ.	CABMIN TDC.
Cas particulier : les conseillers et les sous- directeurs					
COL.		Chef SAG.	SGDSN ADJ.		
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				Chef SAG.	SGDSN ADJ.
S-OFF.		Directeur ou chef de service.	Chef SAG.		

1.2.21.1. Centre de transmissions gouvernemental.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	SGDSN ADJ.	SGDSN.	SGDSN ADJ.	CABMIN TDC.
COL.		CTG.	SGDSN ADJ.		
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				CTG.	SGDSN ADJ.
S-OFF.		Chef de division ou chef de bureau.	CTG.		

1.2.22. Inspection générale des armées - terre.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.	

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	IGAT NC1.	IGAT.	IGAT NC1.	CABMIN TDC.
Chef du pôle RH.		CEM IGAT.	IGAT.		
COL.					
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				CEM IGAT.	IGAT.
S-OFF.			CEM IGAT.		

1.2.22.1. Bureau enquêtes accidents défense - transport terrestre.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	IGAT NC1.	IGAT.	IGAT NC1.	CABMIN TDC.	
COL.		BEAD-TT.				
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				BEAD-TT.	IGAT.	
S-OFF.			BEAD-TT.			

1.2.23. État-major de défense.

PERSONNEL NOTÉ.		notation.		AVANC	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC.	/	DIRCAB EM défense.	DIRCAB EM défense.	DIRCAB EM défense.	CABMIN TDC.

TR/PN.	NC1 EM défense.	DIRCAB EM défense.		
COL.				
LCL.				
SLT/LTN/CNE/CDT.			NC1 EM défense.	DIRCAB EM défense.
S-OFF.		NC1 EM défense.		

1.2.24. Direction du renseignement et de la sécurité de la défense.

1.2.24.1. Direction.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
Chef de cabinet (LCL).	/	DRSD.	DRSD.	DRSD.	CABMIN TDC.	
Officier communication (LCL).						
Assistant militaire du directeur (CDT).					DRSD.	
S-OFF.		Chef de CAB.	ADJ DRSD.	ADJ DRSD.		

1.2.24.2. Adjoint au directeur.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DRSD.	DRSD.	DRSD.	CABMIN TDC.
COL.		ADJ DRSD	DRSD.		

LCL.				
SLT/LTN/CNE/CDT.			ADJ DRSD	DRSD.
S-OFF.	Chef de centre .	ADJ DRSD		

1.2.24.3. Etat-major.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	DRSD.	DRSD.	DRSD.	CABMIN TDC.	
COL.		CEM.	DRSD.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				CEM.	DRSD.	
S-OFF.			CEM .			

1.2.24.4. Sous-direction de la contre ingérence.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVA	NCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DRSD.	DRSD.	DRSD.	CABMIN TDC.
COL.		SDCI.	DRSD.		
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				SDCI.	DRSD.
S-OFF.		Chef de division .	SDCI.		

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	DRSD.	DRSD.	DRSD.	CABMIN TDC.	
COL.		SDCNE.	DRSD.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				SDCNE.	DRSD.	
S-OFF.		Chef de centre.	SDCNE.			

1.2.24.6. Sous-direction de la stratégie et des ressources.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	DRSD.	DRSD.	DRSD.	CABMIN TDC.	
COL.		SDSR.	DRSD.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				SDSR.	DRSD.	
S-OFF.		Chef de division.	SDSR.			

1.2.24.7. Sous-direction technique.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEN	MENT.	
	NI.	N1.	P-FUS.	FUS.	

TC/TR/PN.	/	DRSD.	DRSD.	DRSD.	CABMIN TDC.
COL.		SD TECHNIQUE.	DRSD.		
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				SD TECHNIQUE.	DRSD.
S-OFF.		Chef de centre.	SD TECHNIQUE.		

1.2.24.8. Direction de la sécurité économique en zone de défense et de sécurité de Paris.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	DRSD.	DRSD.	DRSD.	CABMIN TDC.	
COL.		DSEZP.	DRSD.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				DSEZP.	DRSD.	
S-OFF.			DSEZP.			

1.2.24.9. Direction zonale du renseignement et de sécurité de la défense de Paris, Nord et Est, Sud, Sud-Est, Sud-Ouest, Ouest.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	DRSD.	DRSD.	DRSD.	CABMIN TDC.	
COL.		DIR ZON.	DRSD.			

LCL.				
SLT/LTN/CNE/CDT.			DIR ZON.	DRSD.
S-OFF.	DIR ZON - CDP.	DIR ZON.		

1.2.24.10. Direction zonale du renseignement et de sécurité de la défense hors métropole Poste du renseignement et de la sécurité de la défense auprès des forces françaises à l'étranger - Poste du renseignement et de la sécurité de la défense dans les zones de défense et de sécurité d'outre-mer.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DRSD.	DRSD.	DRSD.	CABMIN TDC.
COL.		DIRZON hors métropole	DRSD.		
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				DIRZON hors métropole.	DRSD.
S-OFF.		DIRZON Hors Métropole-CDP.	DIRZON hors métropole.	·	

1.2.25. Délégué à l'information et à la communication de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/PN.	/	DA DICOD.	D DICOD.	D DICOD.	CABMIN TDC.
Cas particulier : : directeur éditorial et chargé de relations armées directions services.			D DICOD.	D DICOD.	·
COL.		DA DICOD ou CDP DICOD.			

LCL/TR.			
Cas particulier : Chef de cabinet.	DA DICOD.	DA DICOD	D DICOD.
SLT/LTN/CNE/CDT.	DA DICOD ou CDP DICOD	CDP DICOD.	D DICOD.
S-OFF.	CDP DICOD ou CCAB DICOD.	CDP DICOD ou CCAB DICOD.	

1.2.25.1. Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DIR ECPAD.	D DICOD.	D DICOD.	CABMIN TDC.
SLT/LTN/CNE/CDT.		DIR ECPAD.	D DICOD.	DIR ECPAD.	D DICOD.
S-OFF.		Chef service.	DIR ECPAD.		

^{1.2.26.} Direction de la coopération de sécurité et de défense.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	1	DCSD.	DCSD.	DCSD.	CABMIN TDC.
Cas particulier : COL. Chef mission.					
COL.		Chef mission Afrique.	DCSD.		

LCL.	/			Chef mission Afrique.	DCSD.	
SLT/LTN/CNE/CDT.						
Chancelier AlS.	Chef bureau personnel.					
S-OFF.	/	Chef de bureau.	Chef mission Afrique.			

1.2.26.1. Mission de coopération et de défense.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DCSD.	DCSD.	DCSD.	CABMIN TDC.
Cas particulier : COL insérés dans une organisation régionale.	AD.	Chef mission Afrique.	DCSD.		
COL.	/	AD.			
Cas particulier : COL de la protection civile.	ASI.	Chef protection civile DCSD.			
Cas particulier : Autres officiers de la protection civile.				Chef protection civile DCSD.	DCSD.
LCL.	/	AD.		AD.	
SLT/LTN/CNE/CDT.					
S-OFF.		Chef de projet.	AD.		
Cas particulier : S-OFF de la protection civile.	ASI.	Chef protection civile DCSD.	Chef mission Afrique.	Chef mission Afrique.	

1.2.27. Secrétariat permanent aux investissements.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.
-----------------	-----------	-------------

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL.	/	CHEF SPI.	CHEF SPI.	CHEF SPI.	CABMIN TDC.

- 2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION.
- 2.1. Secrétariat général pour l'administration et organismes subordonnés.
- $\it 2.1.1. \ \textbf{Cabinet du secrétariat général pour l'administration.}$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chancelier et chancelier adjoint du SGA.	SDPRHF.	NC1 ADJ SGA.	ADJ SGA AIS.	NC1 ADJ SGA.	ADJ SGA AIS.
COL.	/				ADJ SGA TDC.
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.					ADJ SGA AIS.
S-OFF.		Chef CAB.	Chef CAB.	Chef CAB.	

2.1.2. Sous-direction du pilotage des ressources humaines et financières.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL.		SDPRHF.	ADJ SGA AIS.	NC1 ADJ SGA.	ADJ SGA TDC.	
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				SDPRHF.	ADJ SGA AIS.	
S-OFF.		CDB.	SDPRHF.			

2.1.3. Mission d'aide au pilotage.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANC	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.		MAP.	ADJ SGA AIS.	NC1 ADJ SGA.	ADJ SGA TDC.
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				MAP.	ADJ SGA AIS.
S-OFF.			MAP.		

2.1.4. Mission communication.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATIC	AVANCEMENT.			
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	Autorité d'emploi de proximité.	COM.	ADJ SGA AIS.	NC1 ADJ SGA.	ADJ SGA TDC.
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				COM.	ADJ SGA AIS.

2.1.5. Inspection technique de l'infrastructure de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL.		ITID.	ADJ SGA AIS.	NC1 ADJ SGA.	ADJ SGA TDC.	
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				ITID.	ADJ SGA AIS.	

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCI	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.		DAR.	ADJ SGA AIS.	NC1 ADJ SGA.	ADJ SGA TDC.
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				DAR.	ADJ SGA AIS.

2.1.7. Mission des achats du ministère de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCI	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.		Chef MA.	ADJ SGA AIS.	NC1 ADJ SGA.	ADJ SGA TDC.
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				Chef MA.	ADJ SGA AIS.

2.1.8. Direction des affaires financières.

PERSONNEL NOTÉ.	Ν	AVANCEMENT.			
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR ou PN.	Autorité d'emploi de proximité	NC1 ADJ SGA TC TR.	ADJ SGA TDC.	NC1 ADJ SGA TC TR.	ADJ SGA TDC.
COL.		ADJ DAF.	ADJ SGA AIS.	NC1 ADJ SGA.	
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				ADJ DAF.	ADJ SGA AIS.

S-OFF.	CCAB/CB/CS/SD.	ADJ DAF.	
S-OFF EPFPMA.	CDS ou équivalent		

2.1.9. Direction des affaires juridiques.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCI	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.		ADJ DAJ.	ADJ SGA AIS.	NC1 ADJ SGA.	ADJ SGA TDC.
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				ADJ DAJ.	ADJ SGA AIS.

2.1.10. Service parisien de soutien de l'administration centrale.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCI	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.		SPAC.	ADJ SGA AIS.	NC1 ADJ SGA.	ADJ SGA TDC.
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				SPAC.	ADJ SGA AIS.
S-OFF.		SD ou CDB ou CDP.	SDPO.	SDPO.	

^{2.2.} Direction des ressources humaines du ministère de la défense et organismes subordonnés.

2.2.1. Direction des ressources humaines du ministère de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMEN	NT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

TC/TR ou PN.	/	NC1 ADJ DRHMD TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 ADJ DRHMD TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
Chargé de mission		NC1 ADJ DRH-MD.	ADJ DRH-MD AlS.	NC1 ADJ DRH-MD.	
COL.		SD/CM/DP/CSG.			
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.		SD/CM/DP/CP.		SD/CM/DP/CCAB/CP.	ADJ DRH-MD AIS.
S-OFF.		SD/ADJ SD/ CM/ADJ CM/DP/ADJ DP/CDB/CSG.	CSG.	CSG.	

2.2.2. Centres territoriaux d'action sociale.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR ou PN.	/	NC1 ADJ DRHMD TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 ADJ DRHMD TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	
Directeur CTAS non TC/TR ou PN.		SDAS.	ADJ DRH-MD AIS.	NC1 ADJ DRH-MD.		
COL.		CTAS.				
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				CTAS.	ADJ DRH-MD AIS.	
S-OFF.		CS.	CTAS.			

2.2.3. Centres d'action sociale d'outre-mer et échelons sociaux interarmées à l'étranger.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

TC/TR ou PN.	/	NC1 ADJ DRHMD TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 ADJ DRHMD TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
Chef ESIA ou Directeur de CASOM non TC/TR ou PN.	COMSUP.	SDAS.	ADJ DRH-MD AIS.	NC1 ADJ DRH-MD.	
S-OFF.	/	CDB ou équivalent.	ESIA/CASOM.	ESIA/CASOM.	ADJ DRH- MD AIS.

2.2.4. Centre de formation au management de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCE	AVANCEMENT.		
	NI. N1.		N2.	P-FUS.	FUS.		
COL.	/ CFMD.		ADJ DRH-MD AIS.	NC1 ADJ DRH-MD.	ADJ SGA TDC.		
LCL.							
SLT/LTN/CNE/CDT.				CFMD.	ADJ DRH-MD AIS.		
S-OFF.			CFMD.				

$2.2.5. \ \textbf{Service minist\'eriel des syst\`emes d'information de fonctionnement-ressources humaines}.$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION		AVANCEMEN	IT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR ou PN.	/	NC1 ADJ DRHMD TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 ADJ DRHMD TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
COL.		SMSIF-RH.	ADJ DRH-MD AIS.	NC1 ADJ DRH-MD.	
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				SMSIF-RH.	ADJ DRH-MD AIS.

|--|

2.3. Service des ressources humaines civiles.

2.3.1. Sous-direction de la gestion du personnel civil.

PERSONNEL NOTE.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
S-OFF.	/	CDB ou équivalent	SDGPC.	SDGPC.	ADJ DRH-MD AIS.	

^{2.4.} Agence de reconversion de la défense et organismes subordonnés.

2.4.1. Agence de reconversion de la défense.

2.4.1.1. Sous-direction de la reconversion.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL.	/	NC1 ADJ ARD.	ARD AIS.	NC1 ARD.	ADJ SGA TDC.	
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				NC1 ADJ ARD.	ARD AIS.	
S-OFF.		ADJ SD.	NC1 ADJ ARD.			

2.4.1.2. Département des études générales.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATIO	N.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
LCL.	/	CDPT EG.	ARD AIS.	NC1 ARD.	ADJ SGA TDC.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				CDPT EG.	ARD AIS.	

|--|

2.4.2. Pôles défense mobilité et antennes subordonnées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR ou PN.	/	NC1 ARD TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 ARD TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
LCL.		CPDM.	ARD AIS.	NC1 ARD.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				CPDM.	ARD AIS.
S-OFF.			NC1 ADJ ARD.	NC1 ADJ ARD.	

2.4.3. Centre militaire de formation professionnelle.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEM	ENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR ou PN.	/	NC1 ARD TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 ARD TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
LCL.		CFA CMFP.	ARD AIS.	NC1 ARD.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				CFA CMFP.	ARD AIS.
S-OFF.		CDU.	CFA CMFP.		

2.4.4. Centre de traitement de l'indemnisation du chômage.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEM	ENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
S-OFF.	/	CTIC.	NC1 ADJ ARD.	NC1 ADJ ARD.	ARD AIS.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANG	CEMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
S-OFF.	/	CNOI.	CNOI.	CNOI.	ARD AIS.

2.4.6. Mission de reconversion des officiers.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
LCL.	/	MRO.	ARD AIS.	NC1 ARD.	ADJ SGA TDC.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				MRO.	ARD AIS.	

- 2.5. Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives et organismes rattachés.
- $2.5.1. \ \textbf{Direction des patrimoines, de la m\'emoire et des archives et bureaux r\'egionaux du logement.}$

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL.		ADJ DPMA.	DPMA AIS.	NC1 DPMA.	ADJ SGA TDC.	
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				ADJ DPMA.	DPMA AIS.	
S-OFF.		CDB.	ADJ DPMA.			

2.5.2. Service historique de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANO	CEMENT.
	NI.	N1.	P-FUS.	FUS.	
COL.		SHD.	DPMA AIS.	NC1 DPMA.	ADJ SGA TDC.

LCL.				
SLT/LTN/CNE/CDT.			SHD.	DPMA AIS.
S-OFF.	Chef DPT ou équivalent.	SHD.		

- $2.6. \ \textbf{Direction du service national et de la jeunesse et organismes rattach\'es.}$
- 2.6.1. Direction du service national et de la jeunesse/administration centrale.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR ou PN.	/	NC1 DSNJ TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 DSNJ TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
LCL chef de cabinet.		NC1 DSNJ.	DSNJ AIS.	NC1 DSNJ.	ADJ SGA TDC.
COL.		NC1 DSNJ DPJ/NC1 DSNJ PRP/ NC1 DSNJ SG CAJ/NC1 CFA DSNJ AC.	DSNJ AIS.	NC1 DSNJ.	ADJ SGA TDC.
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.		NC1 CFA DSNJ AC.		NC1 CFA DSNJ AC.	DSNJ AIS.
S-OFF DSNJ/AC.		SD ou équivalent.	NC1 CFA DSNJ AC.		
S-OFF SG CAJ.		SD ou équivalent.	NC1 DSNJ SG CAJ	NC1 DSNJ SG CAJ.	

$2.6.2. \ \textit{\'etablissements du service national, y compris centres du service national subordonn\'es.}$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMI	ENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR ou PN.	/	NC1 DSNJ TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 DSNJ TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
LCL.		ESN.	DSNJ AIS.	NC1 DSNJ.	

SLT/LTN/CNE/CDT.			ESN.	DSNJ AIS.
S-OFF.	CC/ADJ ESN/ CDB ou équivalent.	ESN.		

2.6.3. Centres du service national outre-mer.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR ou PN.	COMSUP.	NC1 DSNJ TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 DSNJ TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
Chef CSN non TC/TR ou PN.		NC1 DSNJ.	DSNJ AIS.	NC1 DSNJ.	
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	CSN.		CSN.	DSNJ AIS.
S-OFF.		CDB ou équivalent.	CSN.		

2.7. Service militaire volontaire.

2.7.1. Echelon central « commandement du service militaire volontaire ».

PERSONNEL NOTE		NOTATION		AVANCEMENT		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	NC1 COM SMV TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 COM SVM TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	
COL/LCL.		CEM SMV.	COM SMV.	COM SMV.	·	
SLT/LTN/CNE/CDT.				CEM SMV.	COM SMV AIS.	
S-OFF.		CDU ou équivalent.	CEM SMV.			

2.7.2. Echelons locaux « centres du service militaire volontaire ».

PERSONNEL NOTE.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	NC1 COM SMV TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 COM SMV TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
COL/LCL.		Chef de centre.	COM SMV.	COM SMV.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				Chef de centre.	COM SMV AIS.
S-OFF.		CDU ou équivalent.	Chef de centre.		

2.8. Service d'infrastructure de la défense.

2.8.1. Direction centrale du service d'infrastructure de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR ou PN.	/	NC1 DCA SID TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 DCA SID TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
Officiers directement subordonnés au DCA SID.		NC1 DCA SID.	DCA SID AIS.	NC1 DCA SID.	
COL.		SD/RAN/NC1 Chef CNP/Chef DSI/Chef BAR/Chef EMO-SID/Chef DPT.			
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				SD/RAN/CNP/Chef DSI/Chef BAR/Chef EMO-SID/Chef DPT.	DCA SID AIS.
S-OFF.		SD/CDB ou équivalent.	Chef réalisation.	Chef réalisation.	

2.8.2. Établissements du service d'infrastructure de la défense (incluant les unités de soutien de l'infrastructure de la défense subordonnées et service achat infra et bureaux isolés).

PERSONNEL NOTÉ.		AVANCEMENT.			
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

Directeur D'ESID.	1	NC1 DCA SID TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 DCA SID TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
TC/TR ou PN.	COM BDD (pour chef d'USID).				
COL.	/	Chefs de DIV, DA, DO.	DCA SID AIS.	NC1 DCA SID.	
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				Chefs de DIV, DA, DO.	DCA SID AIS.
S-OFF.		CDD/CDB/CDU ou équivalent.	DIR ADJ ESID.	DIR ADJ ESID.	

$2.8.3. \ \textit{Directions d'infrastructure de la défense outre-mer et \'etranger.}$

PERSONNEL NOTÉ.	NC	ITATION.		AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR OU PN.	COMIA, COMSUP, COMFOR ou COMELEF (pour directeur).	NC1 DCA SID TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 DCA SID TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	
Directeur non TC/TR ou PN.	COMIA, COMSUP, COMFOR ou COMELEF.	NC1 DCA SID.	DCA SID AIS.	NC1 DCA SID.		
COL.	1	DID.				
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				DID.	DCA SID AIS.	
SLT/LTN/CNE/CDT du DETSID EAU.	Adjoint interarmées des FFEAU	DID Djibouti.		DID Djibouti.		
S-OFF.	/	CDD, CDB ou équivalent.	DID.	DID.		

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	١.	AVANCEMENT.		
	NI.	NI. N1. N2.		P-FUS.	FUS.	
LCL.	/	DA ENSIM.	DCA SID AIS.	NC1 DCA SID.	ADJ SGA TDC.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				DA ENSIM.	DCA SID AIS.	
S-OFF.		DE ENSIM	DA ENSIM.			

2.8.5. Centre d'expertise technique d'infrastructure de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR ou PN.	/	NC1 DCA SID TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 DCA SID TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
COL.		CETID.	DCA SID AIS.	NC1 DCA SID.	
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.				CETID.	DCA SID AIS.
S-OFF.		CDB ou équivalent.	CETID.		

- 3. ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES.
- 3.1. État-major des armées et organismes rattachés.
- 3.1.1. État-major des armées Relations internationales militaires.
- 3.1.1.1. Bureau cohérence synthèse.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.	
			OGRIM.		CPT EMA.	

S-OFF secrétaires.	CDB.		CDB.	
-----------------------	------	--	------	--

3.1.1.2. Division euratlantique.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION		AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL Collège de défense de l'OTAN Rome.		CDD.	OGRIM.	OGRIM.	MGA
LCL <i>Nato School</i> Oberammergau.	/				CPT EMA.
CDT Nato School Oberammergau.					
COL.					MGA.
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				CDD.	
S-OFF <i>Nato School</i> Oberammergau.		SNR Nato School.	SNR Nato School.	SNR Nato School.	
S-OFF.		ADJ CDD.	CDD.	CDD.	

3.1.1.3. Division coopération bilatérale Sud.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

COL.	/	CDD.	OGRIM.	OGRIM.	MGA.
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				CDD.	

3.1.1.4. Postes permanents à l'étranger hors ambassades.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
	/			OGRIM.	MGA.
COL OLIA Bonn - Hambourg - Suffolk - Toronto.		AD.	OGRIM.		
COL OLIA USCENTCOM Tampa.		Chef MML Tampa.			
COL OE Berlin - Bonn.		AD.			MGA.
LCL OE Londres.					CPT EMA.
LCL au NFIU Tallin.					
CDT OLIA C-IED au COE Oyo de Manzanares (Espagne).				AD.	
CDT OE au JFHQ Northwood					
CDT OE au JFLOG Northwood.					

3.1.2. État-major des armées - opérations.

3.1.2.1. Bureau cohérence-synthèse.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL.	/	ADJ SCEM OPS.	SCEM OPS.	SCEM OPS.	MGA.

3.1.2.2. Centre de planification et de conduite des opérations.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL OLIA Madrid - Postdam - Rome.	AD.	Chef du CPCO.	SCEM OPS.	SCEM OPS.	MGA.
COL OLIA Stuttgart.	AD Washington.				
COL.	1				
LCL.					CPT EMA.
LCL officier de liaison auprès de l'AFD.	AFD				
LCL OLIA Washington.	AD.				
SLT/LTN/CNE/CDT.	/			Chef du CPCO.	
S-OFF.		ADJ terre.	Chef du CPCO.		

3.1.2.3. Division emploi des forces.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL.	/	CDD.	SCEM OPS.	SCEM OPS.	MGA.

LCL.				CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.			CDD.	
S-OFF.	ADJ CDD ou CDS.	CDD.		

3.1.2.4. Division forces nucléaires.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.	
S-OFF.	/	ADJ CDD.	CDD.	CDD.	CPT EMA.	

3.1.3. État-major des armées - plans.

3.1.3.1. Bureau cohérence synthèse / Secrétariat comité des capacités.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
S-OFF secrétaire SCEM.	/	SCEM PLANS.	SCEM PLANS.	SCEM PLANS.	CPT EMA.	

3.1.3.2. Coopération et planification interalliée.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.		ADJ SCEM PLANS.	SCEM PLANS.	SCEM PLANS.	MGA.

3.1.3.3. Division plans, programmes, évaluation.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN	/	ADJ SCEM PLANS.	SCEM PLANS.	SCEM PLANS.	MGA.
COL.		CDD.	SCEM PLANS.		
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				CDD.	
S-OFF.		CDS ou ADJ CDD.	CDD.		

3.1.3.4. Division cohérence capacitaire.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			MENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	CDD.	SCEM PLANS.	SCEM PLANS	MGA.

3.1.3.5. Comité ministériel d'investissement. Etude en cours

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCE	MENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL.	/	Chef du SP CMI.	SCEM PLANS.	SCEM PLANS.	CPT EMA.

3.1.3.6. Division maîtrises des armements.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			MENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

COL CIA NRBC Saumur (PN).	Cdt EMS.	ADJ SCEM PLANS.	SCEM PLANS.	SCEM PLANS.	MGA.
COL CNCMFE Aix- en-Provence (PN).	/				
COL COE NRBC Vijskov.		CDD.	SCEM PLANS.		
COL.					
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				CDD.	
S-OFF.		CDS ou ADJ CDD.	CDD.		

3.1.3.7. Unité française de vérification.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	ADJ SCEM PLANS.	SCEM PLANS.	SCEM PLANS.	MGA.
COL.		CFA.	SCEM PLANS.		
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				CFA.	
S-OFF.		CDS.	CFA.		

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCE	MENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL.	/	Directeur.	SCEM PLANS.	Directeur.	CPT EMA.
S-OFF.			Directeur.		

3.1.4. État-major des armées - performance.

3.1.4.1. Adjoint sous-chef d'état-major performance.

PERSONNEL NOTÉ (Bureaux CS-PILSTRAT).		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL.	/	ADJ SCEM PERF.	SCEM PERF.	SCEM PERF.	MGA.
S-OFF secrétaires.		CDB.	ADJ SCEM PERF.	ADJ SCEM PERF.	CPT EMA.

3.1.4.2. Division soutien activité.

PERSONNEL NOTÉ (Bureaux MCO-PSO-SPMAé).		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	ADJ SCEM PERF.	SCEM PERF.	SCEM PERF.	MGA.
COL.		CDD.	SCEM PERF.		
LCL.					CPT EMA.
LCL NSPA Capellen.					
CDT MCCE Eindhoven.		CDD		CDD.	
				CDD.	

SLT/LTN/CNE/CDT.	CDD.			
S-OFF NSPA Capellen.	CDM.	CDM.	CDM.	

3.1.4.3. Division organisation et modèles ressources humaines.

PERSONNEL NOTÉ (Bureaux ORG-REG-CPF).	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL.	/	CDD.	SCEM PERF.	SCEM PERF.	MGA.	
LCL.					СРТ ЕМА.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				CDD.		
S-OFF.		CDB.	CDD.	CDD.		

3.1.4.4. Division soutien de l'homme.

PERSONNEL NOTÉ (Bureaux PSC- BOPSF-INFRA-		NOTATION		AVANCE	EMENT.
PMRIE).	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL.	/	CDD.	SCEM PERF.	SCEM PERF.	MGA.
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				CDD.	
S-OFF.		CDB.	CDD.		

3.1.4.5. Division interarmées aux réserves.

PERSONNEL NOTÉ (Bureaux PIAR-CIAR).	NOTATION.			. AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	P-FUS.	FUS.	

COL.	/	DIAR.	SCEM PERF.	SCEM PERF.	MGA.
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				DIAR.	
S-OFF.		CDB.	DIAR.		

3.1.4.6. Centre d'identification des matériels de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL.		CFA.	SCEM PERF.	SCEM PERF.	CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				CFA.	
S-OFF.		CDS.	CFA.		

3.1.4.7. Commissariat général aux transports.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	ADJ SCEM PERF.	SCEM PERF.	SCEM PERF.	MGA.
COL.		COMIGETRA.	SCEM PERF.		
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				COMIGETRA.	
S-OFF.			COMIGETRA.		

3.1.5. État-major des armées - cabinet.

3.1.5.1. Cabinet.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCI	EMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL.	/	CHEF CAB.	CHEF CAB.	CHEF CAB.	MGA.
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.					
S-OFF.		AMT CHEF CAB.			

3.1.5.2. Cellule communication du cabinet.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	CHEF CAB.	CHEF CAB	CHEF CAB.	MGA.
COL.		CONSCOM.	CHEF CAB.		
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				CONSCOM.	

3.1.6. État-major des armées - officier adjoint major général des armées.

3.1.6.1. Pôle prospective et stratégie militaire.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATIO	AVANCE	MENT.	
	NI.	N1.	P-FUS.	FUS.	
COL.	/	CDP.	ADJ MGA.	ADJ MGA.	MGA.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	CDP.	ADJ MGA.	ADJ MGA.	MGA.
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				CDP.	
S-OFF.		CDB.	CDP.		

3.1.6.3. Division études synthèse management général.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
LCL Off Sécu CEMA.	/	ADJ MGA.	ADJ MGA.	ADJ MGA.	CPT EMA.
CDT OSA.					
CDT officier de liaison MEDEF.					
S-OFF adjoint OSA.		OSA.			
S-OFF conseiller S- OFF MGA.		ADJ MGA.			
S-OFF BPP.		CDB.			

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
LCL CDB (PN)	/	ADJ MGA.	ADJ MGA.	ADJ MGA.	MGA.
SLT/LTN/CNE/CDT.		CDB.	ADJ MGA.	CDB.	CPT EMA.
S-OFF.					

3.1.6.5. Commandement militaire de Balard.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCE	MENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.		COMILI.	ADJ MGA.	ADJ MGA.	MGA.
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				COMILI.	
S-OFF.		CDP.	COMILI.		

3.1.7. État-major des armées – Division contrôle et audit des armées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANC	EMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	CDD.	CDD.	CDD.	MGA.
COL.		ADJ CDD.	CDD.		

LCL.			CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.		ADJ CDD.	

3.1.8. État-major des armées - commandement cyberdéfense.

3.1.8.1. Commandement cyberdéfense.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATIO	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL OLIA cyber à Tampa.		CEM.	COMCYBER.	COMCYBER.	CPT EMA
COL.					MGA.
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				CEM.	
S-OFF.		CDS.	CEM.		

3.1.8.2. Centre des réserves et de la préparation opérationnelle de cyberdéfense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL ®.	/	CEM COMCYBER.	COMCYBER.	/	/	
LCL.		CHEF CRPOC.		COMCYBER.	CPT EMA.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				CHEF CRPOC.		
S-OFF.		CDS.	CHEF CRPOC.			

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN		COMCYBER.	COMCYBER.	COMCYBER.	MGA.	
COL ®.	/	COMCYBER.	COMCYBER.	1	/	
LCL.		CHEF CALID.		COMCYBER.	CPT EMA.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				CHEF CALID.		
S-OFF.		CDS.	CHEF CALID.			

3.1.8.4. Centre d'audits de la sécurité des systèmes d'information.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL ®.	/	COMCYBER.	COMCYBER.	/	/	
LCL.		CHEF CASSI.		COMCYBER.	CPT EMA.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				CHEF CASSI.		
S-OFF.		CDS.	CHEF CASSI.			

3.1.9. État-major des armées – Division en charge du numérique et de la cohérence des programmes interarmées.

3.1.9.1. Division en charge du numérique et de la cohérence des programmes interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.		ADJ CDD.	CDD.	CDD.	MGA.
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT				ADJ CDD.	
S-OFF.		CDS.	ADJ CDD.		

3.1.9.2. Commandement des programmes interarmées et de cybersécurité.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
Chef CPIC TC/TR/PN.	/	CDD NCPI.	CDD NCPI	CDD NCPI.	MGA.
COL.		Chef CPIC.	CDD NCPI.		
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				Chef CPIC.	
S-OFF.		CDT en second CPIC ou chef CRCI ou chef CIADIOS ou chef CHPI.	Chef CPIC.		

3.2. Organismes interarmées relevant de l'état-major des armées, accrédités comme autorité immédiatement supérieure.

3.2.1. Inspection des armées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
	/			IDA.	MGA.

COL.	CEM.	IDA.		
LCL.				CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.			CEM.	IDA.
S-OFF.			IDA.	

3.2.2. Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	Directeur adjoint.	Directeur	Directeur.	MGA.	
COL.		Directeur adjoint.	Directeur.			
LCL.					CPT EMA.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				Directeur adjoint.	Directeur.	
S-OFF.		Directeur adjoint.		Directeur.		

3.2.3. Commandement des opérations spéciales.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	ADJ COS.	COS.	COS.	MGA.	
LCL OLIA Fort Bragg		CEM.	COS.		CPT EMA.	

LCL Chef bureau régional de liaison du COS Amman - Abidjan				
LCL OLIA forces spéciales à Stuttgart.				
LCL OLIA Canberra.				
CNE OLIA Abu Dhabi.			CEM.	COS.
COL.			COS.	MGA.
LCL.				CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.			CEM.	COS.
S-OFF.	CDS.	CEM.		

3.2.4. Commandement pour les opérations interarmées et organismes rattachés.

3.2.4.1. Commandement pour les opérations interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANC	AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	ADJ COM CPOIA.	COM	COM CPOIA.	MGA.	
COL adjoint emploi.			CPOIA.			
COL.		CEM CPOIA.				
LCL.					CPT EMA.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				CEM CPOIA.	COM CPOIA.	
S-OFF.		CDB.	CEM CPOIA.			

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	ADJ COM CPOIA.	COM CPOIA.	COM CPOIA.	MGA.
SLT/LTN/CNE/CDT.		Chef CIDSA.		Chef CIDSA.	COM CPOIA.
S-OFF.		CDB.	Chef CIDSA.		

3.2.4.3. Établissement géographique interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	1	ADJ COM CPOIA.	COM CPOIA.	COM CPOIA.	MGA.
LCL.		CDT EGI.			CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				CDT EGI.	COM CPOIA.
S-OFF.		CDB.	CDT EGI.		

3.2.4.4. Pôle interarmées de traitement du danger des munitions et explosifs.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	ADJ COM CPOIA.	COM CPOIA.	COM CPOIA.	MGA.

COL.	Chef PIAM.			
LCL.				CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.			Chef PIAM.	COM CPOIA.
S-OFF.	CDB.	Chef PIAM.		

3.2.4.5. Centre interarmées de soutien météorologique et océanographique des forces.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	Cdt CISMF.	COM CPOIA.	Cdt CISMF.	COM CPOIA.
S-OFF.		CDS.	Cdt CISMF.		

3.2.4.6. Centre technico-opérationnel - interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	ADJ COM CPOIA.	СОМ	COM CPOIA.	MGA.
LCL.		CHEFCTO-IA.	CPOIA.		CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				CHEFCTO- IA.	COM CPOIA.
S-OFF.		CDB.	CHEFCTO- IA.		

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	CDT EN SECOND	COM CSOA.	COM CSOA.	MGA.
COL Cdt en second.		COM CSOA.			
COL.		CEM.			
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				CEM.	COM CSOA.
S-OFF.		CDS ou CDD.	CEM.		

3.2.6. Centre national des sports de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	COM CNSD.	COM CNSD .	COM CNSD.	MGA.	
			COM CNSD.		CPT EMA.	
LCL.		COLAD/CEM ou DGAS ou CDT EIS ou CDT EME				
SLT/LTN/CNE/CDT.				COLAD/CEM.	COM CNSD.	
S-OFF.		CDS/CDU.	COLAD/CEM.			
S-OFF inséré au CISM à Bruxelles.		COM CNSD	COM CNSD	COM CNSD		

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	DSAE.	DSAE	DSAE.	MGA.	
COL.		/DIRCAM.	DSAE.			
LCL.		DIRNAV/DIRCAM.			CPT EMA.	
SLT/LTN/CNE/CDT.		DIRNAV/DIRCAM/Chef CDPGE/Chef BEAS/Chef SCE.		DIRNAV/DIRCAM/chef CDPGE/Chef BEAS/Chef SCE.	DSAE.	
S-OFF.		Chef CAB/chef CDPGE/chef DIA/SD CN/Chef UCN/Chef SCE.		DSAE.		

3.2.8. État-major interarmées outre-mer et à l'étranger - forces françaises à Djibouti.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	COMFOR.	COMFOR	COMFOR.	MGA.	
Chancelier COMFOR.			COMFOR.		COMFOR.	
LCL.		CEMIA ou AIA.			CPT EMA.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				CEMIA ou AIA.	COMFOR.	
S-OFF.		CDS.	CEMIA ou COMFOR.	CEMIA ou COMFOR.		

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN (COL AIA).	/	COMFOR.	COMFOR.	COMFOR.	MGA.
LCL.		CEMIA.			CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				CEMIA.	COMFOR.
S-OFF.		CDS.	CEMIA.		

3.2.10. État-major interarmées outre-mer et à l'étranger - forces françaises au Gabon.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT Chef CAB	/	COMELEF.	COMELEF.	COMELEF.	COMELEF
LCL.		AIA.			CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				AIA.	COMELEF.
S-OFF.		CDB ou équivalent.	AIA.		

3.2.11. Éléments français au Sénégal (unité de commandement et de coopération opérationnelle - groupement de coopération opérationnelle).

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	COMELEF.	COMELEF.	COMELEF.	MGA.

SLT/LTN/CNE/CDT Chef de CAB.				COMELEF.
LCL.	Cdt U2CO-GCO.			CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.			Cdt U2CO-GCO.	COMELEF.
S-OFF.	CDU ou équivalent.	Cdt U2CO-GCO.		

3.2.12. État-major interarmées outre-mer et à l'étranger - forces armées dans la zone Sud de l'Océan Indien.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	COMSUP.	COMSUP.	COMSUP.	MGA.	
SLT/LTN/CNE/CDT Chef de cabinet et chancelier.			COMSOI .		COMSUP.	
SLT/LTN/CNE/CDT Chef du BEG.		AIA.		AIA.	COMSUP.	
LCL.		CEMIA.		COMSUP	CPT EMA.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				CEMIA.	COMSUP.	
S-OFF.		CDS.	CEMIA.			

3.2.13. Commandement supérieur des forces armées en Guyane.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	COMSUP.	COMSUP.	COMSUP.	MGA.	

SLT/LTN/CNE/CDT Chef de cabinet Conseiller COM.				COMSUP.
SLT/LTN/CNE/CDT OSSIZ LEGAD OFF Garnison.	AIA.		AIA.	
LCL.	CEMIA.		COMSUP.	CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.			CEMIA.	COMSUP.
S-OFF.	CDB.	CEMIA.		

3.2.14. Commandement supérieur des forces armées aux Antilles.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	COMSUP.		COMSUP.	MGA.	
Chef de cabinet SLT/LTN/CNE/CDT.	-		COMSUP.		COMSUP.	
COL EMIA	_	CEMIA.			MGA	
LCL EMIA.					CPT EMA.	
COL APM-OSSIZ-BEGP- OFF GARNISON- BRHPC		AIA.			MGA	
LCL APM-OSSIZ-BEGP- OFF GARNISON- BRHPC					CPT EMA	

SLT/LTN/CNE/CDT			AIA.	COMSUP.
APM-OSSIZ-BEGP- OFF GARNISON- BRHPC.				
SLT/LTN/CNE/CDT EMIA.	CEMIA.		CEMIA.	
S-OFF.	CDS.	CEMIA.		

3.2.15. Commandement supérieur des forces armées en Nouvelle-Calédonie.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL Chef CAB.	/	COMSUP.	COMSUP.	COMSUP.	CPT EMA
LCLChef CHANC.					
SLT/LTN/CNE/CDT. Conseiller COM.					COMSUP.
SLT/LTN/CNE/CDT Expert incendie Chef BCS.		AIA.		AIA.	
LCL.		CEMIA.		COMSUP.	CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				CEMIA.	COMSUP.
S-OFF Chef SG et chef BAG.			CEMIA.		
S-OFF.		CDB.			

3.2.16. Commandement supérieur des forces armées en Polynésie française.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	COMSUP.	COMSUP.	COMSUP.	MGA.
COL.		CEMIA.	COMSUP.		
LCL.		CEMIA/AIA.			CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				CEMIA/AIA.	COMSUP.
S-OFF.		CDB.	CEMIA/AIA.	CEMIA.	

3.2.17. État-major interarmées outre-mer et à l'étranger - forces françaises en Côte d'Ivoire.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANC	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL COMFOR.	/	SCEM OPS.	SCEM OPS.	SCEM OPS.	MGA.
TC/TR/PN.		COMFOR.	COMFOR.	COMFOR.	
CNE Chef de Cabinet.					COMFOR
LCL.		CEMIA.			CPT EMA.
LCLOSSG CIP.	AIA.				
				CEMIA.	COMFOR.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/				
S-OFF.		CDB ou équivalent.	CEMIA.		

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMEN	NT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN Chef de cabinet Conseiller communication.	/	GA ou GAE ou OGZDS.	OGZDS.	OGZDS.	MGA.
COL CONSCOM, Chef de Cab, officier garnison (si non PN/TR).				OGZDS.	
LCL CONSCOM, Chef de Cab officier garnison (si non PN/TR).					CPT EMA.
CDT Chef de cabinet.		OGZDS Nord.	OGZDS Nord.	OGZDS Nord.	OGZDS Nord.
CNE/CDT Assistant militaire et aide de camp des OGZDS Sud-Ouest et Sud-Est.		OGZDS Sud-Ouest et Sud- Est.	OGZDS Sud- Ouest et Sud- Est.	OGZDS Sud-Ouest et Sud- Est.	OGZDS Sud- Ouest et Sud- Est.
COL.		OGZDS ou GA ou GAE ou CONSCOM ou CDS.	OGZDS.	OGZDS.	MGA.
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				OGZDS ou GA ou GAE ou CONSCOM ou CDS.	OGZDS.
S-OFF.		CDS ou équivalent.	CEM EMZD ou CEMIA/ZDS.	CEM EMZD ou CEMIA/ZDS.	
S-OFF cabinet du GMP.		CDB ou équivalent.	Chef de cabinet.	Chef de cabinet.	CEM EMZD Paris.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANC	EMENT.		
	NI.	N1.	N2.		P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	COMZT SO (pour le CEM EMZD Bordeaux).	GA ou GAE ou OGZDS.	OGZDS.		OGZDS.	MGA.
Officiers GI NEDEX n° 7.	Chef Gl.	CEM EMZD Paris.	OGZDS Pa	ris.	CEM EMZD Paris.	OGZDS Paris.
Officiers sous les ordres du chef de la CABAT.	/					
CNE/CDT Chancelier	COMZT SO (pour le chancelier et le chef div. Terre de l'EMZD	OGZDS ou CEM EMZD (pour Metz).	OGZDS.	OGZDS ou CEM EMZD (pour Metz).		OGZDS.
COL.	Bordeaux).	CEM EMZD.			OGZDS.	MGA.
LCL.	/					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.		CEM EMZD.	OGZDS.		CEM EMZD.	OGZDS.
S-OFF EMZD Paris.		CDD, CDB ou équivalent.	COL ADJ a CEM EMZ Paris.		COL ADJ au CEM EMZD Paris.	CEM EMZD Paris.
S-OFF GI NEDEX n° 7.		Chef GI NEDEX n° 7.				
S-OFF sous les ordres du chef de la CABAT.		Chef de la CABAT.	Chef de cab	inet.	Chef de cabinet.	
S-OFF.		CDD, CDB ou équivalent.	CEM EMZ	D.	CEM EMZD.	OGZDS.

3.2.18.3. Etat-major interarmées de zone de défense et de sécurité de Lille.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	GAE.	OGZDS	OGZDS.	MGA.
COL Conseiller réserve – Correspondant régional jeunesse et citoyenneté		OGZDS.	OGZDS.		
COL.		CEMIA/ZDS.			
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				CEMIA/ZDS.	OGZDS
S-OFF.		CDD, CDB ou équivalent.	CEMIA/ZDS.		

3.2.18.4. Délégations militaires départementales.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION		AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
DMD double fonction.	OGZDS ou GA.	Chaîne fonctionnelle.	Chaîne fonctionnelle.	Chaîne fonctionnelle.	Chaîne fonctionnelle.	
DMD mono fonction PN.	DMD 02 pour son DMDA.	GA ou GAE ou OGZDS.	OGZDS .	OGZDS.	MGA.	
LCL DMD Adjoint à l'OGZDS Sud.	/	OGZDS Sud.	OGZDS Sud.	OGZDS Sud.	СРТ ЕМА.	
LCL DMD adjoint au DMD 35.		OGZDS ou GA.	OGZDS Ouest.	OGZDS Ouest.		

COL de la DMD 35.				MGA.
LCL de la DMD 35.				CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT de la DMD 35.			CEM EMZD Rennes.	OGZDS Ouest.
COL dont DMD adjoint.	DMD.	OGZDS.	OGZDS.	MGA.
LCL dont DMD adjoint.				CPT EMA.
Officier garnison DMD 59	OGZDS Nord.			OGZDS Nord.
SLT/LTN/CNE/CDT.	DMD.		CEM EMZD ouDMD .	OGZDS.
S-OFF des DMD ZONE IDF.		COL ADJ au CEM EMZD Paris.	COL ADJ au CEM EMZD Paris.	CEM EMZD Paris.
S-OFF subordonnés DMD mono fonction ZDS Ouest, Sud-Est Sud-Ouest et Sud.		CEM EMZD.	CEM EMZD.	OGZDS.
S-OFF subordonnés DMD double fonction ZDS Ouest, Sud-Est Sud-Ouest et Sud.	DMD Adjoint.			
S-OFF.	DMD.	CEM EMZD ou CEMIA/ZDS.	CEM EMZD ou CEMIA/ZDS.	

3.2.18.5. Entité particulière de la zone de défense et de sécurité Ouest.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

COL du COMIAZDS Ouest affecté CDF Brest.	DMD 29.	CEM EMZD Rennes.	OGZDS Ouest	OGZDS Ouest.	MGA.
LCL du COMIAZDS Ouest affecté CDF Brest.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT du COMIAZDS Ouest affecté CDF Brest.				CEM EMZD Rennes.	OGZDS Ouest.
S-OFF du COMIAZDS Ouest affecté CDF Brest.	/	DMD 29.	CEM EMZD Rennes.		

^{3.2.19.} Organisation du traité de l'Atlantique nord - allied command transformation.

3.2.19.1. Allied command transformation - Norfolk.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL NLR.	/	OGRIM.	OGRIM.	OGRIM.	MGA.
TC/TR/PN.		NLR.	NLR.	NLR.	
COL (ACT à Mons)		CEM FMR Mons.			
LCL (ACT à Mons).					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT (ACT à Mons).				CEM FMR Mons.	NLR.
S-OFF inséré à Mons.		АТР		АТР	NLR
LCL (PSS à Norfolk).		CEM Norfolk.		NLR.	CPT EMA.
COL.		NLR.			MGA.

LCL Chef NSE.			CPT EMA.
LCL.	CEM Norfolk.		CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.			NLR.
S-OFF (RMD OTAN à Bruxelles).	CEM RMD OTAN.		
S-OFF insérés.	CEM Norfolk.		
S-OFF non insérés.	Chef NSE Norfolk.		

3.2.19.2. Joint warfare centre - Stavanger.

PERSONNEL NOTÉ.		notation.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	NLR.	NLR.	NLR.	MGA.
COL.		SNR Stavanger.	NLR.		
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				SNR Stavanger.	NLR.
S-OFF insérés.			SNR Stavanger.		
S-OFF non insérés.		SNR Stavanger.			

3.2.19.3. Joint force training centre - Bydgoszcz.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	NLR.	NLR.	NLR.	MGA.
LCL.		SNR Bydgoszcz.	NLR.		CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				SNR Bydgoszcz.	NLR.
S-OFF chef NSE.			SNR Bydgoszcz.		
S-OFF insérés.					

 $3.2.19.4.\ National\ support\ element-Lisbonne-\ Nato\ communication\ and\ information\ systems\ services\ agency-Lisbonne.$

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEM	ENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL.		SNR Monsanto.	NLR.	NLR.	CPT EMA.
S-OFF chef ESN.	/		SNR Monsanto.	SNR Monsanto.	NLR.
S-OFF.					

3.2.20. Organisation du traité de l'Atlantique nord - allied command operations.

3.2.20.1. Supreme headquarters allied powers Europe - Mons.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	CEM FMR Mons.	NMR.	NMR.	NMR.	MGA.
COL.	/	CEM FMR Mons.	NMR.	NMR.	MGA.

LCL.			CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT insérés.		CEM FMR Mons.	NMR.
SLT/LTN/CNE/CDT non insérés.			
S-OFF insérés.	FMR – ADJ terre.	NMR.	
S-OFF non insérés NSE.	Chef NSE Mons.		
S-OFF non insérés FMR.	CEM FMR Mons.		

3.2.20.2. Joint force command - Naples / Nato communication and information systems services agency - Latina et Naples / Nato signal battalion 2 - Grazzanise / Nato ground surveillance force - Sigonella.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	SNR Naples.	NMR.	NMR.	NMR.	MGA.
COL.	/	SNR Naples.	NMR.		
LCL chef ESN non PN.		NMR.	OGRIM	OGRIM	CPT EMA.
LCL.		SNR Naples.	NMR.	NMR.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				SNR Naples.	NMR.
S-OFF insérés.		Référent terre Naples.	SNR Naples.		
S-OFF non insérés.		Chef NSE Naples.	SNR Naples.	SNR Naples.	

 $3.2.20.3. \textit{ Joint force command - Brunssum / Nato communication and information systems services agency - Brunssum, \textit{La Haye et Uedem / Nato signal battalion 1 - Wesel.} \\$

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	SNR Brunssum.	NMR.	NMR .	NMR.	MGA.
COL.	/	SNR Brunssum.	NMR.		
LCL.					СРТ ЕМА.
CDT chef ESN non PN.		CEM FMR Mons.		CEM FMR Mons.	NMR.
SLT/LTN/CNE/CDT.		SNR Brunssum.		SNR Brunssum.	
S-OFF insérés.		Référent terre Brunssum.	SNR Brunssum.		
S-OFF non insérés.		Chef NSE Brunssum.			

3.2.20.4. Intelligence fusion centre - Molesworth / Nato communication and information systems services agency - Northwood / Allied maritime component command - Northwood / Joint electronic warfare core staff - Yeolvilton.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL.	/	SNR Northwood.	NMR.	NMR.	СРТ ЕМА.
SLT/LTN/CNE/CDT.				SNR Northwood.	NMR.
S-OFF insérés.		Autorité de proximité.	SNR Northwood.		
S-OFF non insérés.		Chef NSE Northwood.	SNR Northwood.		

3.2.20.5. Allied land component command headquarters - Izmir.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMI	ENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

TC/TR/PN.	SNR Izmir.	NMR.	NMR.	NMR.	MGA.
CDT Chef ESN non PN.	/	CEM FMR Mons.	NMR.	CEM FMR Mons.	NMR.
COL.		SNR Izmir.		NMR.	MGA.
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				SNR Izmir.	NMR.
S-OFF insérés.		Référent terre lzmir.	SNR Izmir.		
S-OFF non insérés.		Chef NSE Izmir.			

3.2.20.7. Nato signal battalion 3 - Bydgoszcz.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
S-OFF insérés.	/	SNR Bydgoszcz.	SNR Bydgoszcz.	SNR Bydgoszcz.	NMR.

3.2.20.8. Air command - Ramstein.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
S-OFF insérés.	/	SNR Ramstein.	SNR Ramstein.	SNR Ramstein.	NMR.

3.2.20.9. Combined air operations centre - Torrejon.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.						MENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.		

S-OFF insérés.	/	SNR Torrejon.	SNR Torrejon.	SNR Torrejon.	NMR.
-------------------	---	------------------	------------------	------------------	------

3.2.21. Organisation du traité de l'Atlantique nord et union européenne.

3.2.21.1. Organisation du traité de l'Atlantique nord - hors représentation militaire et de la défense auprès de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord - Bruxelles.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	ADJ RMD OTAN.	Chef RMD OTAN – RMD UE	Chef RMD OTAN – RMD UE.	MGA.	
COL.		ADJ RMD OTAN.	Chef RMD OTAN – RMD UE.			
LCL.					CPT EMA.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				ADJ RMD OTAN.	Chef RMD OTAN – RMD UE.	
S-OFF.		CEM RMD OTAN.	ADJ RMD OTAN.			

3.2.21.2. Union européenne - hors représentation militaire et de la défense auprès de l'union européenne - Bruxelles.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	– ADJ RMD UE.	Chef RMD OTAN – RMD UE	Chef RMD OTAN – RMD UE.	MGA.	
COL.		ADJ RMD UE.	Chef RMD OTAN – RMD UE.			
LCL.					CPT EMA.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				ADJ RMD UE.	Chef RMD OTAN – RMD UE.	
S-OFF.		CEM RMD UE.	ADJ RMD UE.			

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DIR SIMu AIS.	DIR SIMu AIS .	DIR SIMu AIS.	MGA.
COL.		NC1 DIR SIMu	DIR SIMu AIS.		
LCL chef de division.				NC1 DIR SIMu	CPT EMA.
LCL.		CFA EC SIMu.			
SLT/LTN/CNE/CDT.				CFA EC SIMu.	DIR SIMu.
S-OFF.		SDIR ou équivalent.	CFA EC SIMu.		

3.2.22.2. Dépôts outre-mer et étranger.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
LCL.	/	COMSUP ou COMFOR.	DIR SIMu AIS.	NC1 DIR SIMu.	CPT EMA.	
SLT/LTN/CNE/CDT.		COMSUP ou COMFOR.		CFA EC SIMu.	DIR SIMu AIS.	
S-OFF.		DL.	CFA EC SIMu.			

3.2.22.3. Établissements principaux des munitions.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN (directeur d'établissement).	/	DIR SIMu AIS.	DIR SIMu AIS .	DIR SIMu AIS.	MGA.
LCL.		DIRET.	DIR SIMu AlS.	NC1 DIR SIMu	СРТ ЕМА.
SLT/LTN/CNE/CDT.				DIRET.	DIR SIMu AIS.
S-OFF.		CDS, CGMu ou équivalent.	DIRET.		

^{3.2.23.} Centre interarmées de coordination du soutien et formations rattachés.

3.2.23.1. Centre interarmées de coordination du soutien - portion centrale Balard.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	COM CICOS.	COM CICOS ·	COM CICOS.	MGA.
COL CEM.			COM CICOS.		
COL.		C2 CICOS.			
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				C2 CICOS.	COM CICOS.
S-OFF.		CDB.	C2 CICOS.		
S-OFF Chancelier.		COM CICOS.	COM CICOS.	COM CICOS.	

3.2.23.2. Centre interarmées de coordination du soutien - bases de défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN (COM BdD).	/	COM CICOS.	COM CICOS	COM CICOS.	MGA.
COM BdD (Double fonction).	COM CICOS.	Chaîne f	onctionnelle.		
COL.	/	COM BdD.	COM CICOS.	COM CICOS.	MGA.
LCL.					CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				COM BdD.	COM CICOS.
S-OFF.		Chef de service ou bureau ou niveau équivalent.	COM BdD.		

3.2.24. Direction de la maintenance aéronautique.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	A rédiger le cas échéant	Adjoint Directrice DMAé.	Directrice DMAé .	Directrice DMAé.	MGA.
COL.		Sous- directeurs ou	Directrice DMAé.		
LCL.		équivalent.			CPT EMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				Sous- directeurs ou	Directrice DMAé.
S-OFF.		Chef de département ou équivalent.	Sous- directeurs ou équivalent.	équivalent.	

^{4.} DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE SUPÉRIEUR.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL/COL.	/	OGA.	D EMS.	D EMS.	D EMS.
C CRH		D EMS.		OGA.	
SLT/LTN/CNE/CDT.		OGA.			
S-OFF.		OAOGA/CDB/DAG.	OGA.		

 $4.2.\ Direction\ de\ l'enseignement\ militaire\ supérieur\ - participation\ terre.$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	١.	AVANC	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	OGA.	D EMS.	OGA.	D EMS.

4.3. Centre des hautes études militaires.

4.3.1. **Cadres.**

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	D EMS.	D EMS.	D EMS.	D EMS.
COL.		D CHEM.		D CHEM.	
SLT/LTN/CNE/CDT.		OA D CHEM.	D CHEM.		
S-OFF.					

4.3.2. Auditeurs.

4.3.2.1. Auditeurs en France.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCE	MENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	D CHEM.	D EMS.	D CHEM.	D EMS.

4.3.2.2. Auditeurs à l'étranger.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCE	MENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	OLI/AD/ADA.	D EMS.	D CHEM.	D EMS.

4.4. École de guerre.

4.4.1. **Cadres.**

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
DA.	/	D EDG.	D EMS	D EDG.	D EMS.	
TC/TR/PN. COL.		DA.	D EDG.			
LCL.		DA/CDB.				
SLT/LTN/CNE/CDT.		CDB.		DA.	D EDG.	
S-OFF.		CDB.	C GPT.	C GPT.		

4.4.2. Stagiaires.

4.4.2.1. Stagiaires en France.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	١.	AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

LCL.	/	PDG.	D EDG.	C GPT.	D EDG.
SLT/LTN/CNE/CDT.					

4.4.2.2. Stagiaires à l'étranger.

PERSONNEL NOTÉ.	Ν	NOTATION.	AVANC	EMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL.	OLI/AD/ADA.	C GPT.	D EDG.	C GPT.	D EDG.
SLT/LTN/CNE/CDT.					

4.5. Institut des hautes études de défense nationale.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION		AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CCAB. COL.	/	D EMS.	D EMS.	D EMS.	D EMS.
LCL.		CDB.			
SLT/LTN/CNE/CDT.				OGA.	
S-OFF.			OGA.		

5. DIRECTION DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE.

5.1. Direction.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
OFF GX.	/	DRM NC1.	DRM.	DRM AIS.	DRM.

Cas particuliers. Assistant militaire du directeur	CDB BR.	CEM DRM.	DRM AIS.
TC/TR.	S-DIR EXPLOITATION DRM.	S-DIR EXPLOITATION DRM.	DRM
	S-DIR APPUI DRM.	S-DIR APPUI DRM.	
	S-DIR RECHERCHE DRM.	S-DIR RECHERCHE DRM.	
	CEM DRM.	CEM DRM.	
COL.	CDP INTEL CAMPUS.	CDP INTEL CAMPUS.	
	S-DIR EXPLOITATION DRM.	S-DIR EXPLOITATION DRM.	
	S-DIR APPUI DRM.	S-DIR APPUI DRM.	
	S-DIR RECHERCHE DRM.	S-DIR RECHERCHE DRM.	
	DRM CHEF J2.	DRM CHEF J2.	
	CEM DRM.	CEM DRM.	

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	i.	AVANCEMENT.			
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.		
LCL.	/	CDB AFRIQUE.	S-DIR EXPLOITATION DRM AIS.	S-DIR EXPLOITATION DRM.	DRM.		
		CDB EURASPAC.					
		CDB PMO.					
		CDB B2AS.					

ADJ SDE.		
OFF COORD SDE.	_	
CHEF C2TIM.		
CPOLE TECH.	S-DIR APPUI DRM AIS.	S-DIR APPUI DRM.
CDB BPES.	S-DIR RECHERCHE DRM AIS.	S-DIR RECHERCHE DRM.
ADJ S-DIR RECHERCHE.		
CDS AFRIQUE.	DRM CHEF J2 AIS.	DRM CHEF J2.
CDS LEVANT.		
CDS RLS.		
CEM DRM.	CEM DRM AIS.	CEM DRM.
CDB ETUDES.		
CDB PLANS.		
CDB EMPLOI.		
CDB QG.		
CDP INTEL CAMPUS	CDP INTEL CAMPUS AIS.	CDP INTEL CAMPUS

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	

_						
	CDT/CNE/LTN/SLT/ ASP.		CDP INTEL CAMPUS	CDP INTEL CAMPUS AIS	CDP INTEL CAMPUS	DRM AIS.
		/	CDB AFRIQUE.	S-DIR EXPLOITATION DRM AIS .	S-DIR EXPLOITATION DRM.	
			CDB B2AS.			
			CDB EURASPAC.			
			CDB PAE.			
			CDB PMO.			
			CDB SEPT.			
			OFF COORD SDE.			
			CHEF C2TIM.			
			ADJ SDE.			
			.ADJ PRH.	S-DIR APPUI DRM AIS.	S-DIR APPUI DRM.	DRM AIS.
			CPOLE. TECH.			
			CDB BFB.			
			CDB BAC.			
			CDB BPES.	S-DIR RECHERCHE DRM AIS.	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM AIS.
			ADJ S-DIR RECHERCHE.			
			CDB BCSI.			

ADJ C2ARM			
CDB BCA.			
CDS AFRIQUE.	DRM CHEF J2 AIS.	DRM CHEF J2.	DRM AIS.
ADJ SITUATION J2.			
CDS SITMONDE			
CDS LEVANT.			
ADJ RER.	CEM DRM AIS.	CEM DRM.	DRM AIS.
CDB QG.			
ADJ PDS.			
CDB PLANS.			
CDB EMPLOI.			
CDB ETUDES			

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

S-O.FF.	/	CDIV, CDB, CDS, CPOLE, CHEF CAB, CD CENTRE, CEM.	CEM DRM.	CEM DRM.	ADJ DRM AIS.
		CENTRE, CENT.	DRM CHEF J2.	DRM CHEF J2.	7113.
			S-DIR EXPLOITATION DRM.	S-DIR EXPLOITATION DRM.	
			S-DIR RECHERCHE DRM.	S-DIR RECHERCHE DRM.	
			S-DIR APPUI DRM.	S-DIR APPUI DRM.	

5.2. Centres.

5.2.1. Centre de formation et d'emploi relatif aux émissions électromagnétiques.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TCUE.		CDT CFEEE	DRM AIS.	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM AIS.	
LCL.		CDT CFEEE	S-DIR RECHERCHE DRM AIS.		DRM	
CDT/CNE/LTN/SLT.	1	CDT CFEEE.	S-DIR RECHERCHE DRM AIS.		DRM AIS.	
S-OFF.		CDIV, CDB, CDS.	CDT CFEEE.	CDT CFEEE.	ADJ DRM AIS.	

5.2.2. Centre de formation et d'interprétation interarmées de l'imagerie.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC.TR.	/	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM.	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM.	
LCL.		CDT CFIII.	S-DIR RECHERCHE DRM AIS.	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM.	

CDT/CNE/LTN/SLT.	CDT CFIII.	S-DIR RECHERCHE DRM AIS.	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM AIS
S-OFF.	CDIV, CDB, CDS.	CDT CFIII.	CDT CFIII.	ADJ DRM AIS.

5.2.3. Centre interarmées de recherche et de recueil du renseignement humain.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC.TR.	/	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM.	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM.	
LCL.		CDT CI3RH.	S-DIR RECHERCHE DRM AIS.	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM.	
CDT/CNE/LTN/SLT		CDT CI3RH.	S-DIR RECHERCHE DRM AIS.	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM AIS.	
S-OFF.		CDIV,CDB, CDS.	CDT CI3RH.	CDT CI3RH.	ADJ DRM AIS.	

5.2.4. Centre de recherche et d'analyse du cyberespace.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATIO	AVANCEMENT.		
	NI. N1.		N2.	P-FUS.	FUS.
TC.TR.		S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM.	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM.
LCL.	/	CDT CRAC.	S-DIR RECHERCHE DRM AIS.	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM.
CDT/CNE/LTN/SLT.		CDT CRAC.	S-DIR RECHERCHE DRM AIS.	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM AIS.
S-OFF.		CDIV, CDB, CDS.	CDT CRAC.	CDT CRAC.	ADJ DRM AIS.

5.2.5. Centre de renseignement géospatial interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N1. N2.		FUS.
TC.TR.	/	S-DIR EXPLOITATION DRM.	DRM.	S-DIR EXPLOITATION DRM.	DRM.
LCL BVT.		S-DIR EXPLOITATION DRM	S-DIR EXPLOITATION DRM AIS	S-DIR EXPLOITATION DRM	DRM
LCL.		CDT CRGI.	S-DIR EXPLOITATION DRM AIS.	S-DIR EXPLOITATION DRM.	DRM.
CDT/CNE/LTN/SLT.		CDT CRGI.	S-DIR EXPLOITATION DRM. AIS	S-DIR EXPLOITATION DRM.	DRM AIS.
S-OFF.		CDIV, CDB, CDS, CPOLE, ADJ CDT CRGI.	CDT CRGI.	CDT CRGI.	ADJ DRM AIS.

5.2.6. Centre de formation interarmées au renseignement.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC.TR.	/	S-DIR APPUI DRM.	DRM.	S-DIR APPUI DRM.	DRM.
LCL		CDT CFIAR.	S-DIR APPUI DRM AIS.	S-DIR APPUI DRM.	DRM.
CDT/CNE/LTN/SLT		CDT CFIAR.	S-DIR APPUI DRM AIS.	S-DIR APPUI DRM.	DRM AIS.
S-OFF.		CDIV, CDB, CDS, CDT CFIAR.	CDT CFIAR.	CDT CFIAR.	ADJ DRM AIS.

5.3. Détachements avancés des transmissions.

5.3.1. Détachement avancé des transmissions en métropole.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC.TR/CHEF DAT.	/	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM.	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM.
S-OFF.		CHEF DAT, ADJ DAT, CD Centre, CDIV, CDS.	CHEF DAT GIENS.	CHEF DAT GIENS.	ADJ DRM AIS.

5.3.2. Détachements avancés des transmissions hors métropole.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC.TR/CHEF DAT.	COMFOR COMSUP.	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM.	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM.
S-OFF.		CHEF DAT, ADJ DAT, CD Centre, CDIV,CDS.	S-DIR RECHERCHE DRM	S-DIR RECHERCHE DRM	ADJ DRM AIS.

5.4. Officiers de liaison à l'étranger.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL.	AD.	CEM DRM.	DRM.	CEM DRM.	DRM.	
LCL.			CEM DRM AIS.		DRM.	
CDT, CNE.			CEM DRM AIS.		DRM AIS.	

5.5. Autres organismes.

5.5.1. Centre militaire d'observation par satellites.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
S-OFF.		CDB, CDIV, CDS, CD Centre.	CHEF CENT MIL OBS SAT.	CHEF CENT MIL OBS SAT.	ADJ DRM AIS.

5.5.2. Centre national de ciblage.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTA	ATION.	AVANCEMENT.		
	NI. N1.		N1. N2.		FUS.	
TCUE.		CHEF CNC.	DRM AIS.	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM AIS.	
LCL.	/	CHEF CNC.	S-DIR RECHERCHE DRM AIS.	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM.	
CDT/CNE/LTN/SLT.		CHEF CNC.	S-DIR RECHERCHE DRM AIS.	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM AIS.	
S-OFF.		CDB, CDIV, CDS, CD Centre.	CHEF CNC.	CHEF CNC.	ADJ DRM AIS.	

5.5.3. Base aérienne 118 - escadron de chasse Lorraine.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
S-OFF.	1	CDU.	CFA BA 118.	CFA BA 118.	ADJ DRM AIS.

5.5.4. Base aérienne 123 - escadron électronique sol.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
S-OFF.	/	CDU.	CFA BA 123.	CFA BA 123.	ADJ DRM AIS.	

5.5.5. Base aérienne 105 - escadron électronique aéroporté.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
S-OFF.	/	CDU.	CFA BA 105.	CFA BA 105.	ADJ DRM AIS.	

5.5.6. Centre de renseignement et de guerre électronique de la marine - Brest.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
S-OFF.	/	CDIV/CDS.	CHEF CRGE.	CHEF CRGE.	ADJ DRM AIS.	

^{6.} DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE LA DÉFENSE.

6.1. Direction centrale.

6.1.1. Direction.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
OGX.	/	DC DIRISI.	DC DIRISI.	DC DIRISI.	DC DIRISI.
DL DIRISI COL.					
COL chargé de mission.		DCA DIRISI.		DCA DIRISI.	
Conseiller réserves.					
Chef de bureau CHANC TDC IA.					
S-OFF CHANC TDC IA.		Chef de bureau CHANC TDC IA.	DCA DIRISI.		DCA DIRISI.

6.1.2. Quartier général.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DCA DIRISI.	DC DIRISI.	DCA DIRISI.	DC DIRISI.
LCL.		Adjoint au chef du quartier général.	DCA DIRISI.		
SLT/LTN/CNE/CDT.				Adjoint au chef du quartier général.	DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité.	Adjoint au chef du quartier général.		

6.1.3. Sous-direction ressources management.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	NI. N1. N2.		P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	DCA DIRISI.	DC DIRISI.	DCA DIRISI.	DC DIRISI.	
COL.		SDRM.	DCA DIRISI.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.	
S-OFF.			Adjoint au chef du quartier général.	Adjoint au chef du quartier général.		

6.1.4. Sous-direction sécurité des systèmes d'information.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	DCA DIRISI.	DC DIRISI.	DCA DIRISI.	DC DIRISI.	
COL.		SDSSI.	DCA DIRISI.			

LCL.				
SLT/LTN/CNE/CDT.				DCA DIRISI.
S-OFF.		Adjoint au chef du quartier général.	Adjoint au chef du quartier général.	

6.1.5. Sous-direction clients.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	DA OPS DIRISI.	DC DIRISI.	DA OPS DIRISI.	DC DIRISI.	
COL.		SDC.	DA OPS DIRISI.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.	
S-OFF.			Adjoint au chef du quartier général.	Adjoint au chef du quartier général.		

6.1.6. **Sous-direction stratégie.**

PERSONNEL NOTÉ.		N	IOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	DA CAPA DIRISI.	DC DIRISI.	DA CAPA DIRISI.	DC DIRISI.	
COL.		SDS.	DA CAPA DIRISI.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.	

S-OFF. Adjoint au chef du quartier Adjoint au chef du quartier général. général.	
--	--

6.1.7. Sous-direction achat finances.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	DA PLANS DIRISI.	DC DIRISI.	DA PLANS DIRISI.	DC DIRISI.	
COL.		SDAF.	DA PLANS DIRISI.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.	
S-OFF.			Adjoint au chef du quartier général.	Adjoint au chef du quartier général.		

6.1.8. Direction des opérations.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCE	MENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL.	/	DA OPS DIRISI.	DCA DIRISI.	DCA DIRISI.	DC DIRISI.

6.2. Service de conduite opérations-exploitation.

	NOTATION.	AVANCEMENT.		
NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
/	DA OPS DIRISI.	DC DIRISI.	DA OPS DIRISI.	DC DIRISI.
	DIR SCOE.	DA OPS DIRISI.		
		NI. N1. / DA OPS DIRISI.	NI. N1. N2. / DA OPS DIRISI. DC DIRISI.	NI. N1. N2. P-FUS. / DA OPS DIRISI. DC DIRISI. DA OPS DIRISI.

LCL.				
SLT/LTN/CNE/CDT.				DCA DIRISI.
S-OFF.	Chef de division.	DIR SCOE.	DIR SCOE.	

6.3. Service ingénierie conception opérateur.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
	/	DA CAPA DIRISI.	DC DIRISI.	DA CAPA DIRISI.	DC DIRISI.
TC/TR/PN.					
COL.		DIR SICO.	DA CAPA DIRISI.		
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef de division ou adjoint pour UM SNUM.	DIR SICO.	DIR SICO.	

6.4. Pôle opérationnel « développement ».

6.4.1 Commandement.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TR/TC/PN.	/	DA CAPA DIRISI.	DC DIRISI.	DA CAPA DIRISI.	DC DIRISI.
COL.		DIR POD.	DA CAPA DIRISI.		
LCL.					

SLT/LTN/CNE/CDT.				DCA DIRISI.
S-OFF.	Chef de bureau.	DIR POD.	DIR POD.	

6.4.2 Centres de développement des applications de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DA CAPA DIRISI.	DC DIRISI.	DA CAPA DIRISI.	DC DIRISI.
LCL.		DIR POD.	DA CAPA DIRISI		
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef de centre.	DIR POD.	DIR POD.	

6.5. Pôle opérationnel « hébergement ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TR/TC/PN.	/	DA OPS DIRISI.	DC DIRISI.	DA OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.		DIR POH.	DA OPS DIRISI.		
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef de division.	DIR POH.	DIR POH.	

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCE	MENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TR/TC/PN.	/	DA OPS DIRISI.	DC DIRISI.	DA OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.		DIR POSA.	DA OPS DIRISI.		
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef de division.	DIR POSA.	DIR POSA.	

6.7. Pôle opérationnel « espace numérique de travail ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TR/TC/PN.	/	DA OPS DIRISI.	DC DIRISI.	DA OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.		DIR POENT.	DA OPS DIRISI.		
LCL.					
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef de division.	DIR POENT.	DIR POENT.	

6.8. Pôle opérationnel « réseaux transport et desserte ».

. N2.	P-FUS.	FUS.
DIRISI. DC DIRISI.	DA OPS DIRISI.	DC DIRISI.

COL.	DIR PORTD.	DA OPS DIRISI.		
LCL.				
SLT/LTN/CNE/CDT.				DCA DIRISI.
S-OFF.	Chef de division.	DIR PORTD.	DIR PORTD.	

^{6.9.} Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Île-de-France / 8e régiment de transmissions.

6.9.1. Commandement (commandant des systèmes d'information et de communication Balard, Directeur adjoint et chef de corps).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
DL DIRISI.	/	DC DIRISI.	DC DIRISI.	DC DIRISI.	DC DIRISI.
COL.		DL DIRISI/8 ^e RT.		DL DIRISI/8 ^e RT.	
LCL.			DL DIRISI/8 ^e RT.		
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.

6.9.2. État-major de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Île-de-France/8e régiment de transmissions Suresnes et bureau site Maisons-Laffitte.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCE	EMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	SDSSI.	DL DIRISI/8 ^e RT.	DC DIRISI.	DL DIRISI/8 ^e RT.	DC DIRISI.
LCL.	/	CFA DIRISI/8 ^e RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.		
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.
CHANC.				CFA DIRISI/8 ^e RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.

6.9.3. Centres interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DL DIRISI/8 ^e RT.	DC DIRISI.	DL DIRISI/8 ^e RT.	DC DIRISI.
LCL.		CFA DIRISI/8 ^e RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.		
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité.	CFA DIRISI/8°RT.	CFA DIRISI/8°RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.

6.9.4. Centres d'appui des systèmes d'information de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	1	DL DIRISI/8 ^e RT.	DC DIRISI.	DL DIRISI/8 ^e RT.	DC DIRISI.
Chef d'entité.	DG NUM.				
COL.	/				
LCL.		CFA DIRISI/8 ^e RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.		
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité.	CFA DIRISI/8°RT.	CFA DIRISI/8°RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.

6.9.5. Centres de mise en œuvre.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.	

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	DIR SCOE pour CNMO TS R et TIN. DIR POH pour CNMO SI.	DL DIRISI/8e RT.	DC DIRISI.	DL DIRISI/8e RT.	DC DIRISI.
Chef d'entité.	SDSSI pour CNMO C.	CFA DIRISI/8 ^e RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.	
LCL.	1				
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité.	CFA DIRISI/8 ^e RT.	CFA DIRISI/8 ^e RT.	DL DIRISI/8° RT.

$6.9.6. \ \textbf{Centre d'opérations de la direction interarm\'ees des r\'eseaux d'infrastructure et des syst\`emes d'information.}$

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chef d'entité.	DIR SCOE.	CFA DIRISI/8 ^e RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.	DC DIRISI.
LCL.	/				
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité.	CFA DIRISI/8°RT.	CFA DIRISI/8°RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.

6.9.7. Centre national de configuration de l'informatique.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chef d'entité.	DIR SCOE.	CFA DIRISI/8 ^e RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.	DC DIRISI.
LCL.	/				

SLT/LTN/CNE/CDT.				DCA DIRISI.
S-OFF.	Chef d'entité.	CFA DIRISI/8°RT.	CFA DIRISI/8°RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.

 $6.9.8. \ \textbf{Centre op\'erationnel de la s\'ecurit\'e de la direction interarm\'ees des r\'eseaux d'infrastructure et des syst\`emes d'information Maisons-Laffitte.}$

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chef d'entité.	DIR SCOE.	CFA DIRISI/8 ^e RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.	DC DIRISI.
LCL.	/				
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité.	CFA DIRISI/8°RT.	CFA DIRISI/8 ^e RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.

6.9.9. Centre national d'appui à distance.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chef d'entité.	DIR SCOE	CFA DIRISI/8 ^e RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.	DC DIRISI.
LCL.	/				
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité.	CFA DIRISI/8°RT.	CFA DIRISI/8°RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.

6.9.10. Centre national de gestion fréquences Maisons-Laffitte.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

Chef d'entité.	DIR SCOE.	CFA DIRISI/8°RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.	DC DIRISI.
LCL.	/				
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité.	CFA DIRISI/8°RT.	CFA DIRISI/8°RT.	DL DIRISI/8 ^e RT.

 $^{6.10.\, \}text{Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Bordeaux.}$

6.10.1. Commandement.

PERSONNEL NOTÉ.		notation.		AVANCI	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
DL DIRISI.	/	DC DIRISI.	DC DIRISI.	DC DIRISI.	DC DIRISI.
TC/TR/PN.		DL DIRISI BDX.		DL DIRISI BDX.	
LCL.			DL DIRISI BDX.		
SLT/LTN/CNE/CDT.		DA DIRISI BDX.			DCA DIRISI.
CHANC.				DA DIRISI BDX.	DL DIRISI BDX.
S-OFF.		Chef d'entité.	DA DIRISI BDX.		

6.10.2. Centres interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCI	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DL DIRISI BDX.	DC DIRISI.	DL DIRISI BDX.	DC DIRISI.
Chef CIRISI.	COMBdD.		DL DIRISI BDX.		DCA DIRISI.

SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DA DIRISI BDX.			
S-OFF.		Chef d'entité.	DA DIRISI BDX.	DA DIRISI BDX.	DL DIRISI BDX.

6.10.3. Centre national de mise en oeuvre des systèmes d'information.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	DIR POH.	DL DIRISI BDX.	DC DIRISI.		DC DIRISI.
Chef de Centre.			DL DIRISI BDX.		DCA DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DA DIRISI BDX.			
S-OFF.		Chef d'entité.	DA DIRISI BDX.	DA DIRISI BDX.	DL DIRISI BDX.

 $6.11. \, \textbf{Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Brest.}$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION		AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
LCL.	/	DL DIRISI Brest.	DL DIRISI Brest.	DL DIRISI Brest.	DC DIRISI.	
SLT/LTN/CNE/CDT.		DA DIRISI Brest.			DCA DIRISI.	
S-OFF.		Chef d'entité.	DA DIRISI Brest.	DA DIRISI Brest.	DL DIRISI Brest.	

 $6.12. \, \textbf{Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Lyon.}$

6.12.1. Commandement.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCI	EMENT.
	NI. N1. N2.			P-FUS.	FUS.

DL DIRISI.	/	DC DIRISI.	DC DIRISI.	DC DIRISI.	DC DIRISI.
TC/TR/PN.		DL DIRISI Lyon.		DL DIRISI Lyon.	
LCL.			DL DIRISI Lyon.		
SLT/LTN/CNE/CDT.		DA DIRISI Lyon.			DCA DIRISI
CHANC.				DA DIRISI Lyon.	DL DIRISI Lyon.
S-OFF.		Chef d'entité.	DA DIRISI Lyon.		

6.12.2. Centres interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCI	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DL DIRISI Lyon.	DC DIRISI.	DL DIRISI Lyon.	DC DIRISI.
Chef CIRISI.	COMBdD.		DL DIRISI Lyon.		DCA DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DA DIRISI Lyon.			
S-OFF.		Chef d'entité.	DA DIRISI Lyon.	DA DIRISI Lyon.	DL DIRISI Lyon.

^{6.13.} Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Metz.

6.13.1. Commandement.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
DL DIRISI.	/	DC DIRISI.	DC DIRISI.	DC DIRISI.	DC DIRISI.
TC/TR/PN.		DL DIRISI Metz.		DL DIRISI Metz.	

LCL.		DL DIRISI Metz.		
SLT/LTN/CNE/CDT.	DA DIRISI Metz.			DCA DIRISI.
CHANC.			DA DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.
S-OFF.	Chef d'entité.	DA DIRISI Metz.		

6.13.2. Centre de mise en œuvre des réseaux de desserte.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
LCL.	/	DL DIRISI Metz.	DC DIRISI.	DL DIRISI Metz.	DC DIRISI.	
SLT/LTN/CNE/CDT.		DA DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.		DCA DIRISI.	
S-OFF.		Chef d'entité.	DA DIRISI Metz.	DA DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.	

6.13.3. Centre national d'appui à distance des systèmes d'information et de communication – Metz.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chef d'entité CNE	DIR SCOE	DL DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.	DCA DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DA DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.	
S-OFF.		Chef d'entité.	DA DIRISI Metz.	DA DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.

6.13.4. Centres interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			EMENT.
	NI.	NI. N1.		P-FUS.	FUS.

TC/TR/PN.	/	DL DIRISI Metz.	DC DIRISI.	DL DIRISI Metz.	DC DIRISI.
Chef CIRISI LCL.	COMBdD.		DL DIRISI Metz.		
Chef CIRISI.					DCA DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DA DIRISI Metz.			
S-OFF.		Chef d'entité.	DA DIRISI Metz.	DA DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.

^{6.14.} Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Rennes.

6.14.1. Commandement.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCI	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
DL DIRISI.	/	DC DIRISI.	DC DIRISI.	DC DIRISI.	DC DIRISI.
TC/TR/PN.		DL DIRISI Rennes.		DL DIRISI Rennes.	
LCL.			DL DIRISI Rennes.		
SLT/LTN/CNE/CDT.		DA DIRISI Rennes.			DCA DIRISI.
CHANC.				DA DIRISI Rennes.	DL DIRISI Rennes.
S-OFF.		Chef d'entité.	DA DIRISI Rennes.		

6.14.2. Centre national de mise en oeuvre (des Intranets de Rennes - des systèmes d'Information de Rennes - des télécoms spatiales et radio de Favières).

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	DIR SCOE	DL DIRISI Rennes.	DC DIRISI.	DL DIRISI Rennes.	DC DIRISI.

Chef d'entité.		DA DIRISI Rennes.	DL DIRISI Rennes.		
LCL.	/				
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité.	DA DIRISI Rennes.	DA DIRISI Rennes.	DL DIRISI Rennes.

$6.14.3.\ \textbf{Centre national d'appui à distance des systèmes d'information et de communication - Rennes.}$

PERSONNEL NOTÉ.		notation.		AVANCI	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DL DIRISI Rennes.	DC DIRISI.	DL DIRISI Rennes.	DC DIRISI.
LCL.		DA DIRISI Rennes.	DL DIRISI Rennes.		
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité.	DA DIRISI Rennes.	DA DIRISI Rennes.	DL DIRISI Rennes.

6.14.4. Centres interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	COMBdD.	DL DIRISI Rennes.	DC DIRISI.	DL DIRISI Rennes.	DC DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DA DIRISI Rennes.	DL DIRISI Rennes.		DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité.	DA DIRISI Rennes.	DA DIRISI Rennes.	DL DIRISI Rennes.

6.15. Centre national de soutien opérationnel.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	DIR SCOE.	DL DIRISI Rennes.	DC DIRISI.	DL DIRISI Rennes.	DC DIRISI.
LCL.	/	CFA CNSO.	DL DIRISI Rennes.		
SLT/LTN/CNE/CDT.					DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité.	CFA CNSO.	CFA CNSO.	DL DIRISI Rennes.

 $^{6.16. \} Direction\ interarmées\ des\ réseaux\ d'infrastructure\ et\ des\ systèmes\ d'information\ -\ Toulon.$

6.16.1. Commandement.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	COMBdD.	DL DIRISI Toulon.	DC DIRISI.	DL DIRISI Toulon.	DC DIRISI.
LCL.	1		DL DIRISI Toulon.		
SLT/LTN/CNE/CDT.		DA DIRISI Toulon.			DCA DIRISI.
CHANC.				DA DIRISI Toulon.	DL DIRISI Toulon.
S-OFF.		Chef d'entité.	DA DIRISI Toulon.		

6.16.2. Centres interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	COMBdD.	DL DIRISI Toulon.	DC DIRISI.	DL DIRISI Toulon.	DC DIRISI.	
Chef CIRISI LCL.			DL DIRISI Toulon.			

Chef CIRISI.					DCA DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DA DIRISI Toulon.			
S-OFF.		Chef d'entité.	DA DIRISI Toulon.	DA DIRISI Toulon.	DL DIRISI Toulon.

 $6.16.3. \ \textbf{Centre national d'appui à distance des systèmes d'information et de communication - Toulon.}$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.		
TC/TR/PN.	DIR SCOE.	DL DIRISI Toulon.	DC DIRISI.	DL DIRISI Toulon.	DC DIRISI.		
LCL.	/		DL DIRISI Toulon.				
SLT/LTN/CNE/CDT.	,	DA DIRISI Toulon.			DCA DIRISI.		
S-OFF.		Chef d'entité.	DA DIRISI Toulon.	DA DIRISI Toulon.	DL DIRISI Toulon.		

6.16.4. Centres nationaux de mise en oeuvre des systèmes d'information, des intranets « messagerie universelle sécurisée », des réseaux et des réseaux de desserte - Toulon.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
S-OFF.	/	Chef d'entité.	DA DIRISI Toulon.	DA DIRISI Toulon.	DL DIRISI Toulon.	

6.17. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Abu Dhabi.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	COMFOR FFEAU ALINDIEN.	DC DIRISI.	COMFOR FFEAU ALINDIEN.	DC DIRISI.	

LCL.	DL DIRISI Abu Dhabi.	DCA DIRISI.	DCA DIRISI.	
SLT/LTN/CNE/CDT.			DL DIRISI Abu Dhabi.	DCA DIRISI.
S-OFF.	DA DIRISI Abu Dhabi.	DL DIRISI Abu Dhabi.		

$6.18.\, \textbf{Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Fort-de-France.}$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	COMSUP FAA.	DC DIRISI.	COMSUP FAA.	DC DIRISI.	
LCL.		DL DIRISI Fort-de-France.	DCA DIRISI.	DCA DIRISI.		
SLT/LTN/CNE/CDT.				DL DIRISI Fort-de- France.	DCA DIRISI.	
S-OFF.		Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Fort-de-France.	DL DIRISI Fort-de- France.			

$6.19.\, \textbf{Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Djibouti.}$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	COMFOR FFDJ.	DC DIRISI.	COMFOR FFDJ.	DC DIRISI.	
LCL.		DL DIRISI Djibouti.	DCA DIRISI.	DCA DIRISI.		
SLT/LTN/CNE/CDT.				DL DIRISI Djibouti.	DCA DIRISI.	
S-OFF.		Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Djibouti.	DL DIRISI Djibouti.			

 $6.20. \ Direction\ interarm\'ees\ des\ r\'eseaux\ d'infrastructure\ et\ des\ syst\`emes\ d'information\ -\ Libreville.$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	COMELEF EFG.	DC DIRISI.	COMELEF EFG.	DC DIRISI.	
LCL.		DL DIRISI Libreville.	DCA DIRISI.	DCA DIRISI.		
SLT/LTN/CNE/CDT.				DL DIRISI Libreville.	DCA DIRISI.	
S-OFF.		Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Libreville.	DL DIRISI Libreville.			

6.21. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Cayenne.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	COMSUP FAG.	DC DIRISI.	COMSUP FAG.	DC DIRISI.
LCL.		DL DIRISI Cayenne.	DCA DIRISI.	DCA DIRISI.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				DL DIRISI Cayenne.	DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Cayenne.	DL DIRISI Cayenne.		

$6.22.\ Direction\ interarmées\ des\ réseaux\ d'infrastructure\ et\ des\ systèmes\ d'information\ -\ Nouméa.$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	COMSUP FANC.	DC DIRISI.	COMSUP FANC.	DC DIRISI.
LCL.		DL DIRISI Nouméa.	DCA DIRISI.	DCA DIRISI.	

SLT/LTN/CNE/CDT.			DL DIRISI Nouméa.	DCA DIRISI.
S-OFF.	Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Nouméa.	DL DIRISI Nouméa.		

6.23. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Papeete.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1. N2.		P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	COMSUP FAPF.	DC DIRISI.	COMSUP FAPF.	DC DIRISI.
LCL.		DL DIRISI Papeete.	DCA DIRISI.	DCA DIRISI.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				DL DIRISI Papeete.	DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA Papeete.	DL DIRISI Papeete.		

$6.24.\ Direction\ interarmées\ des\ réseaux\ d'infrastructure\ et\ des\ syst\`emes\ d'information\ -\ Saint-Denis-de-la-Réunion.$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	COMSUP FAZSOI.	DC DIRISI.	COMSUP FAZSOI.	DC DIRISI.
LCL.		DL DIRISI St-Denis-de-la-Réunion.	DCA DIRISI.	DCA DIRISI.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				DL DIRISI St-Denis- de-la-Réunion.	DCA DIRISI.
CHANC.			DL DIRISI St-Denis- de-la-Réunion.		
S-OFF.		Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI St-Denis-de-la-Réunion.			

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	COMELEF EFS.	DC DIRISI.	COMELEF EFS.	DC DIRISI.
LCL.		DL DIRISI Dakar.	DCA DIRISI.	DCA DIRISI.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				DL DIRISI Dakar.	DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Dakar.	DL DIRISI Dakar.		

6.26. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Port-Bouët.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	COMFOR FFCI.	COMFOR FFCI.	DC DIRISI.	
LCL.		DL DIRISI Port-Bouët.	DCA DIRISI.	DCA DIRISI.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				DL DIRISI Port- Bouët.	DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Port-Bouët.	DL DIRISI Port- Bouët.		

^{7.} SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES.

7.1. Direction centrale.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION. AVANCEMENT.			MENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

Chancellerie.	ADJ RH AU DC.	DCA SCA.	ADJ RH AU DC.	DCA SCA.
			DCA SCA.	DC SCA.
LCL.	SD/chef EMO/chef DGC/C.DIVEX.			
SLT/LTN/CNE/CDT.	SD/chef EMO/chef DGC/C.DIVEX./CHEF CAB.			DCA SCA.
S-OFF.	SD/chef DGC/CDB/chef EMO/C.DIVEX/conseiller officiers DC SCA/CHEF CAB.	DC SCA CFA.		

^{7.2.} Organismes rattachés.

7.2.1. Centre interarmées du soutien solde et déplacements professionnels.

$7.2.1.1. \ \textbf{Centre interarm\'ees du soutien solde et d\'eplacements professionnels}$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL.		DIR ADJ CISDP.	DIR CISDP.	DIR CISDP.	DC SCA.
SLT/LTN/CNE/CDT.		DIR ADJ CISDP.	DIR CISDP.	DIR ADJ CISDP.	DIR CISDP.
S-OFF.		CDB/C.DIV.	DIR ADJ CISDP.		

7.2.1.2. Centre d'administration ministériel des indemnités de déplacement.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
SLT/LTN/CNE/CDT.		DIR CAMID.	DIR CISDP.	DIR CAMID.	DIR CISDP.	
S-OFF.		CDB/Chef DIV.	DIR CAMID.			

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.		DIR SESU.	DIR CISDP.	DIR SESU.	DIR CISDP.
S-OFF.		CDB/Chef DIV.	DIR SESU.		

7.2.1.4. Centre interarmées de la solde.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.		DIR CIAS.	DIR CISDP.	DIR CIAS.	DIR CISDP.
S-OFF.		CHEF DIV.	DIR CIAS.		

7.2.2. Centre interarmées du soutien métier et contrôle interne.

7.2.2.1. Centre interarmées du soutien métier et contrôle interne.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT		DIR ADJ CIMCI.	DIR. CIMCI.	DIR ADJ CIMCI.	DIR. CIMCI.
S-OFF.		CHEF DIV/CDB.	DIR ADJ CIMCI.		

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCI	EMENT.	
	NI.	N1.	P-FUS.	FUS.	
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DIR ELOCA.	DIR. CIMCI.	DIR ELOCA.	DIR. CIMCI.
S-OFF.		ADJ DIR/CDS.	DIR ELOCA.		

7.2.2.3. Plate-formes commissariat.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	AVANO	CEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.		DIR PFC.	DIR CIMCI.	DIR PFC.	DIR. CIMCI.
S-OFF.		CDB.	DIR PFC.		

7.2.2.4. Plate-forme affrètement et transport et détachement de Denain.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
S-OFF.		DIR ADJ/chef de dét/CDB/Chef DIV.	DIR PFAT.	DIR PFAT.	DIR. CIMCI.

7.2.3. . Centre interarmées du soutien juridique.

7.2.3.1. Centre interarmées du soutien juridique

PERSONNEL NOTÉ.			NOTATION.			
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.	

SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DIR CIJ.	DCA SCA.	DIR CIJ.	DCA SCA.
S-OFF.		ADJ DIR.	DIR CIJ.		

7.2.3.2. Services locaux du contentieux

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANO	CEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DIR SLC.	DIR CIJ.	DIR CIJ.	DCA SCA.
S-OFF.					

7.2.4.1. Centre interarmées du soutien multiservices.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVAN	ICEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
	/			DIR ADJ	DIR CIM.
SLT/LTN/CNE/CDT.		DIR ADJ CIM.	DIR.CIM.	CIM.	
S-OFF.		CDB.	DIR ADJ CIM.		

7.2.4.2. Établissement de diffusion, d'impression et d'archivage du commissariat des armée

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	AVANCE	MENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DIR EDIACA.	DIR EDIACA.	DIR CIM.	

S-OFF.	CDB.	DIR EDIACA.		

7.2.5. Centre interarmées du soutien équipements commissariat.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCI	EMENT.	
	NI.	NI. N1.		P-FUS.	FUS.
COL LCL		DIR CIEC.		DCA SCA.	DC SCA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				DIR CIEC.	DCA SCA.
S-OFF.		ADJ DIR/CHEF DIV.	DIR CIEC.		

7.2.6. . Centre interarmées du soutien restauration et loisirs.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL.		DIR CIRL.	DCA SCA.	DCA SCA.	DC SCA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				DIR CIRL.	DCA SCA.
S-OFF.		Chef DIV.	DIR CIRL.		

$7.2.7. \ . \ \textbf{Centre interarm\'ees du soutien administration des op\'erations.}$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCI	EMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.		DIR CIAO.	DCA SCA.	DIR CIAO.	DCA SCA.
S-OFF.		ADJ DIR/CDB.	DIR CIAO.		

7.2.8. Groupement de soutien de base de défense en métropole.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chef GSBdD.	COM BdD OGZDS(1).	C.DIVEX.	DCA SCA.	C.DIVEX.	DC SCA.
COL/LCL.	/	Chef GSBdD.		DCA SCA.	DC SCA.
SLT/LTN/CNE/CDT.			COM ZT.	Chef GSBdD.	COM ZT.
S-OFF.		Chef de division ou chef de pôle.	Chef GSBdD.		COM ZT ou ADJ.

(1) Chef GSBdD qui assume les fonctions de DMD

7.2.9. Groupement de soutien du personnel isolé.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
LCL.		Chef du GSPI.	DCA SCA.	DCA SCA.	DC SCA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				Chef du GSPI.	DCA SCA.
S-OFF.		Chef de service ou bureau ou niveau équivalent.	Chef du GSPI.		

^{7.2.10.} Inspection du commissariat des armées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT	/	DIR ECA.	ICA.	DIR ECA.	ICA.
S-OFF.		CDB/CHEF DIV/CHEF CENT.	DIR ECA.	DIR ECA.	ICA.

7.2.10.2. École des fourriers de Querqueville.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
LCL.	/	DIR EFQ.	ICA.	ICA.	DC SCA.
SLT/LTN/CNE/CDT.				DIR EFQ.	ICA.
S-OFF.		DIR ADJ/DIR ENS/ADJ DIR ENS.	DIR EFQ.	DIR EFQ.	ICA.

7.2.11. Outre-mer et étranger.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION		AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
Chef DICOM et de groupement de soutien.	/	COMSUP ou COMFOR ou COMELEF.	DCA SCA.	COMSUP ou COMFOR ou COMELEF.	DC SCA.	
COL/LCL.		Chef DICOM et du GS.	COMSUP ou COMFOR ou COMELEF.			
SLT/LTN/CNE/CDT.				Chef DICOM et du GS.	COMSUP ou COMFOR ou COMELEF.	

S-OFF.	Adj chef GS /chef de service.	Chef DICOM et du GS.	

- 8. ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE.
- 8.1. État-major de l'armée de terre et organismes rattachés.
- 8.1.1. Cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre.
- 8.1.1.1. Cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre et personnel en mobilité externe.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chef de cabinet et secrétaire général du CFMT.	/	CEMAT AC.	CEMAT AC.	CEMAT AC.	MGAT AC.
Rédacteur particulier du CEMAT et aide de camp.		Chef CAB AC.			ADJ MGAT AC
COL et TC/TR/PN.			MGAT AC.	Chef CAB AC.	MGAT AC
Aide de camp.			CEMAT AC.	CEMAT AC.	ADJ MGAT AC.
CDT/LCL.		Chef ADJ CAB AC.	Chef CAB AC.	Chef CAB AC.	
SLT/LTN/CNE.				Chef ADJ CAB AC.	Chef CAB AC.
S-OFF.		CDU ou équivalent.	Chef ADJ CAB AC.		SCEM PS.

8.1.1.2. Service d'information et de relations publiques de l'armée de terre.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCE	MENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chef du SIRPAT.	/	CEMAT AC.	CEMAT AC.	CEMAT AC.	MGAT AC.
COL et TC/TR/PN.		Chef CAB AC.	MGAT AC.	Chef CAB AC.	

CDT/LCL.	Chef SIRPAT AC.	Chef CAB AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.			Chef SIRPAT AC.	Chef CAB AC.
S-OFF du SIRPAT.	CDU ou équivalent.	Chef SIRPAT AC.		SCEM PS.
S-OFF des cellules de production d'images terre.		CPIT AC.	CPIT AC.	

8.1.1.3. Commandement des musiques de l'armée de terre.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTAT	AVANCEMENT.			
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	Le CFA ou équivalent pour les chefs de musique.	Chef CAB AC.	MGAT AC.	Chef CAB AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.		COMMAT AC.	Chef CAB AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.				COMMAT AC.	Chef CAB AC.
Sous-chefs de musique.	/	CDU ou équivalent AC.	COMMAT AC.		
S-OFF servant au sein des formations musicales.					SCEM PS.

8.1.2. Major général de l'armée de terre.

8.1.2.1. Officier supérieur adjoint auprès du major général de l'armée de terre et bureau d'appui au commandement.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	MGAT AC.	MGAT AC.	MGAT AC.	MGAT AC.

Rédacteur particulier du MGAT et chancelier.				ADJ MGAT AC.
CDT/LCL.	OSA MGAT AC.			
SLT/LTN/CNE.			OSA MGAT AC.	MGAT AC.
S-OFF.	Autorité d'emploi AC/CDU ou équivalent AC.	OSA MGAT AC.	OSA MGAT AC.	SCEM PS.

8.1.3. Sous-chef d'état-major « performance - synthèse ».

8.1.3.1. Sous-chefferie « performance - synthèse ».

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	SCEM PS AC.	MGAT AC.	SCEM PS AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.		CDB ou équivalent AC.	SCEM PS AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.				CDB ou équivalent AC.	SCEM PS AC.
S-OFF.		Autorité d'emploi AC/CDU ou équivalent AC.	OSA MGAT AC.	OSA MGAT AC.	SCEM PS.

8.1.3.2. Musée de l'armée.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCE	MENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	SCEM PS AC.	MGAT AC.	SCEM PS AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.		DIR. musée AC.	SCEM PS AC.		ADJ MGAT AC.

SLT/LTN/CNE.			DIR. musée AC.	SCEM PS AC.
S-OFF.	CDU ou équivalent AC.	DIR. musée AC.		SCEM PS.

8.1.3.3. Délégation au patrimoine de l'armée de terre.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	SCEM PS AC.	MGAT AC.	SCEM PS AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.		DELPAT AC.	SCEM PS AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.				DELPAT AC.	SCEM PS AC.
S-OFF.		CDU ou équivalent AC.	OSA MGAT AC.	OSA MGAT AC.	SCEM PS.

8.1.3.4. Personnel détaché au sein de la direction générale de la gendarmerie nationale et du commandement de la gendarmerie prévôtale.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL/COL.	/	Autorité d'emploi.	SCEM PS.	SCEM PS.	MGAT.
SLT/LTN/CNE/CDT.				Autorité d'emploi.	SCEM PS.

8.1.3.5. Personnel détaché au sein du service de l'information stratégique et de la sécurité économiques.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			MENT.
	NI.	NI. N1. N2.			FUS.
LCL/COL.	/	Autorité d'emploi.	SCEM PS.	SCEM PS.	MGAT.

8.1.3.6. Personnel détaché au sein de la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			NOTATION. AVANCEMENT.	
	NI. N1.		N2.	P-FUS.	FUS.	
LCL/COL.	/	Autorité d'emploi.	SCEM PS.	SCEM PS.	MGAT.	

 $\it 8.1.4. \ Sous-chef \ d'\'etat-major \ \textit{``etat-major'} \ \textit{``plans-programmes''}.$

8.1.4.1. Sous-chefferie « plans - programmes ».

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	SCEM PP AC.	MGAT AC.	SCEM PP AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.		CDB ou équivalent AC.	SCEM PP AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.				CDB ou équivalent AC.	SCEM PP AC.
S-OFF.		Autorité d'emploi AC/CDU ou équivalent AC.	OSA MGAT AC.	OSA MGAT AC.	SCEM PS.

8.1.4.2. Service industriel de l'aéronautique.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	SCEM PP.	MGAT.	SCEM PP.	MGAT.	
LCL/COL.		DIR AIA CFD.	SCEM PP.			
SLT/LTN/CNE/CDT.				DIR AIA CFD.	SCEM PP.	
S-OFF.		CDU ou équivalent.	DIR AIA CFD.		SCEM PS.	

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEME	NT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	SCEM PP.	MGAT.	SCEM PP.	MGAT.
LCL/COL.		Autorité d'emploi.	SCEM PP.		
SLT/LTN/CNE/CDT.				Autorité d'emploi.	SCEM PP.
S-OFF.		CDU ou équivalent.	Autorité d'emploi.		SCEM PS.

8.1.5. Officier général, chef du pôle « relations internationales ».

8.1.5.1. Chargé de mission et bureau relations internationales .

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	OG RI AC.	MGAT AC.	OG RI AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.		CDB BRI AC.	OG RI AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.				CDB BRI AC.	OG RI AC.
S-OFF.		Autorité d'emploi AC/CDU ou équivalent AC.	OSA MGAT AC.	OSA MGAT AC.	SCEM PS.

8.1.5.2. Officiers de liaison terre (Espagne, Australie, Canada, Italie, Allemagne, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Pays-Bas), officiers insérés dans les postes de commandement « high readiness forces » en Italie, en Grèce, en Turquie, en Pologne et en Roumanie, et stagiaires français à l'étranger.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	OGRI.	MGAT.	OG RI.	MGAT.
LCL/COL.		Attaché de défense, attaché de force terrestre, chef de détachement ⁽¹⁾ .	OG RI.		

SLT/LTN/CNE/CDT.			Attaché de défense, attaché de force terrestre, chef de détachement ⁽¹⁾ (2).	OG RI.
S-OFF.	CDU ou équivalent.	Attaché de défense, attaché de force terrestre, chef de détachement ⁽¹⁾ (²⁾ .		SCEM PS.

[👊] Pour les OLT Espagne, tous les OLT seront notés en 1^{er} ressort et pré-fusionnés (SLT à CDT) par l'OLT en TR.

8.1.5.3. Officiers insérés au sein de l'allied rapid reaction corps en Grande-Bretagne et dans les postes de commandement « high readiness forces » en Espagne.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION		AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	OG RI.	MGAT.	OG RI.	MGAT.	
LCL/COL.		French senior national representative.	OG RI.			
SLT/LTN/CNE/CDT.				French senior national representative.	OG RI.	
S-OFF.		CDU ou équivalent.	French senior national representative.		SCEM PS.	

8.1.5.4. Officiers insérés dans le poste de commandement « high readiness forces » à Münster.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION. AVANCE			CEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	OG RI.	MGAT.	OG RI.	MGAT.	
LCL/COL.		SCEM « ressources » du 1 ^{er} corps germano- néerlandais.	OG RI.			
SLT/LTN/CNE/CDT.				SCEM « ressources » du 1 ^{er} corps germano- néerlandais.	OG RI.	
S-OFF.		CDU ou équivalent.	SCEM « ressources » du 1 ^{er} corps germano- néerlandais.		SCEM PS.	

⁽²⁾ Pour les S-OFF STAG Grande-Bretagne, tous les S-OFF seront notés en premier et dernier ressort, et pré-fusionnés par l'attaché de force terrestre.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCI	EMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.		PREMAR ATLANTIQUE.	MGAT.	OG RI.	MGAT.
LCL.		OFF TERRE COMDEF FIN.	OG RI.	OGRI.	

8.1.5.6. École des fusiliers marins, préfecture maritime de Cherbourg, centre d'expertise du groupe aérien embarqué de Landivisiau, service hydrographique et océanographique de la marine.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.		OG RI.	MGAT.	OG RI.	MGAT.
LCL/COL.		Autorité d'emploi.	OG RI.		
SLT/LTN/CNE/CDT.				Autorité d'emploi.	OG RI.
S-OFF.		CDU ou équivalent.	Autorité d'emploi.		SCEM PS.

8.1.5.7. Compagnie française d'assistance spécialisée.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	OG RI.	MGAT.	OG RI.	MGAT.
LCL/COL.		DIR COFRAS.	OG RI.		
SLT/LTN/CNE/CDT.				DIR COFRAS.	OG RI.

S-OFF.	CDU ou équivalent.	DIR COFRAS.	SCEM PS.

8.1.6. Sous-chef d'état-major « opérations aéroterrestres ».

8.1.6.1. Sous-chefferie « opérations aéroterrestres ».

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION. AVANCEMENT.			NT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	SCEM OAT AC.	MGAT AC.	SCEM OAT AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.		CDB ou équivalent AC.	SCEM OAT AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.				CDB ou équivalent AC.	SCEM OAT AC.
S-OFF.		Autorité d'emploi AC/CDU ou équivalent AC.	OSA MGAT AC.	OSA MGAT AC.	SCEM PS.

- $8.1.7.\ \textbf{Officier général, chef du pôle « numérique et coordination de l'innovation ».}$
- 8.1.7.1. Pôle numérique et coordination de l'innovation.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			NT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
OG NUM.	/	MGAT AC.	MGAT AC.	MGAT AC.	MGAT AC.
COL et TC/TR/PN.		OG NUM AC.		OG NUM AC.	
CDT/LCL.		CDB ou équivalent AC.	OG NUM AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.				CDB ou équivalent AC.	OG NUM AC.
S-OFF.		Autorité d'emploi AC/CDU ou équivalent AC.	OSA MGAT AC.	OSA MGAT AC.	SCEM PS.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	OG NUM AC.	MGAT AC.	OG NUM AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.		DIR CCIAT AC.	OG NUM AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.				DIR CCIAT AC.	OG NUM AC.
S-OFF.		CDU ou équivalent AC.	DIR CCIAT AC.		SCEM PS.

8.2. Section technique de l'armée de terre.

8.2.1. Section technique de l'armée de terre - portion centrale et les renforts individuels.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	DIR STAT AC.	MGAT AC.	DIR STAT AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.		SDIR AC, CDG AC ou chef SIMU-NEB AC.	DIR STAT AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.				SDIR AC, CDG AC ou chef SIMU- NEB AC.	DIR STAT AC.
S-OFF.		DA, SDIR EP, CDG, chef SIMU-NEB ou CDS AC.	SDIR OR AC.	SDIR OR AC.	

$8.2.2. \ {\it Groupement aéromobile de la section technique de l'armée de terre.}$

NOTATION.			AVANCI	EMENT.
NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
/	DIR STAT AC.	MGAT AC.	DIR STAT AC.	MGAT AC.
	NI.	NI. N1.	NI. N1. N2.	NI. N1. N2. P-FUS.

CDT/LCL.	GAM STAT AC.	DIR STAT AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.			GAM STAT AC.	DIR STAT AC.
S-OFF.	CDU ou équivalent AC.	GAM STAT AC.		

8.3. École polytechnique.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	DG ECO POLY.	MGAT.	DG ECO POLY.	MGAT.	
COL/LCL.		CDC ECO POLY.	DG ECO POLY.			
SLT/LTN/CNE/CDT.				CDC ECO POLY.	DG ECO POLY.	
S-OFF.		CDU ou équivalent.	CDC ECO POLY.			

^{8.4.} Centre d'instruction des réservistes parachutistes, centre parachutiste d'entraînement spécialisé, centre parachutiste d'instruction spécialisée, centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL et TC/TR/PN.	/	CDT CIRP AC.	MGAT AC.	CDT CIRP AC.	MGAT AC.	
CDT/LCL.		CFA ou équivalent AC.	CDT CIRP AC.		ADJ MGAT AC.	
SLT/LTN/CNE.				CFA ou équivalent AC.	CDT CIRP AC.	
S-OFF.		CDU ou équivalent AC.	CFA ou équivalent AC.			

^{8.5.} Formations du génie de l'air.

8.5.1. Brigade aérienne d'appui à la manoeuvre aérienne.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	CDT BAAMA.	MGAT.	CDT BAAMA.	MGAT.
LCL/COL.		S/C INFRA BAAMA.	CDT BAAMA.		
SLT/LTN/CNE/CDT.				S/C INFRA BAAMA.	CDT BAAMA.
Chancelier AIS.		CDT BAAMA.	S/C INFRA BAAMA.		
S-OFF.		CDU ou équivalent.			

8.5.2. **25e régiment du génie de l'air.**

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	GCFA.	MGAA.	CDT BAAMA.	MGAT.
COL/LCL.		CDC 25 ^e RGA.	CDT BAAMA.		
SLT/LTN/CNE/CDT.				CDC 25 ^e RGA.	CDT BAAMA.
S-OFF.		CDU ou équivalent.	CDC 25 ^e RGA.		

8.6. État-major du commandement de la légion étrangère, 1er et 4e régiments étrangers et groupement de recrutement de la légion étrangère.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEME	NT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	COMLE AC.	MGAT AC.	COMLE AC.	MGAT AC.

Chef de cabinet / Chancelier.			COMLE AC.		COMLE AC.
CDT/LCL.		CFA ou équivalent AC.			ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.				CFA ou équivalent AC.	COMLE AC.
Officiers TE.					
Élèves OFF TE ou élèves TE.	X (1).				
S-OFF.	/	CDU ou équivalent AC	CFA ou équivalent AC.		
S-OFF TE.	X (2)				

Nota:

- un Les militaires servant à titre étranger (MTE) admis en scolarité d'officier dans une école d'armes auront une notation intermédiaire établie par l'école.
- [2] Pour les sous-officiers servant à titre étranger « mis pour emploi » au SCA, au SID, au SSA ou à l'ARD (poste en renfort au REO).
- (3) Pour les unités n'ayant pas de CDU, une note d'organisation interne devra fixer l'officier ayant le niveau équivalent.

8.7. Centre de doctrine et de l'enseignement du commandement.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	DIR CDEC AC.	MGAT AC.	DIR CDEC AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.		CFA ou équivalent AC.	DIR CDEC AC.		ADJ MGAT AC.
CDT/LCL stagiaires.		COM EDG-T STAG AC/COM EMSST STAG AC.	DIR CDEC STAG AC.	DIR CDEC STAG AC.	ADJ MGAT STAG AC.
Chef de cabinet / chargé de mission.		DIR CDEC AC.	DIR CDEC AC.	DIR CDEC AC.	ADJ MGAT AC.

SLT/LTN/CNE.	CFA ou équivalent AC.		CFA ou équivalent AC.	DIR CDEC AC.
SLT/LTN/CNE stagiaires.	COM EDG-T STAG AC/COM EMSST STAG AC.	DIR CDEC STAG AC.	COM EDG-T STAG AC/COM EMSST STAG AC.	DIR CDEC STAG AC.
S-OFF.	COM DIV, COM écoles ou COM PÔLE AC.	CFA ou équivalent AC.	CFA ou équivalent AC.	DIR CDEC AC.

$8.8. \, \textbf{Commandement terre pour le territoire national.}$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	COM TN AC.	MGAT AC.	COM TN AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.		CEM COM TN AC.	COM TN AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.				CEM COM TN AC.	COM TN AC.
S-OFF.		CDIV ou équivalent AC.	CEM COM TN AC.		

8.9. Direction générale de l'armement.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1. N2.		P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	DGA SDGS.	MGAT.	DGA SDGS.	MGAT.	
LCL/COL.	CFA ou équivalent.		DGA SDGS.			
SLT/LTN/CNE/CDT.				CFA ou équivalent.	DGA SDGS.	
S-OFF.		CDU ou équivalent.	CFA ou équivalent.			

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DCA SSA.	MGAT.	DCA SSA.	MGAT.
LCL/COL.		CFA ou équivalent.	DCA SSA.		
SLT/LTN/CNE/CDT.				CFA ou équivalent.	DCA SSA.
S-OFF.		CDU ou équivalent.	CFA ou équivalent.		

^{8.11.} Service des essences des armées.

8.11.1. Direction centrale et organismes rattachés (direction de l'exploitation et de la logistique pétrolières interarmées, centre d'expertise pétrolière interarmées).

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DC SEA.	MGAT.	DC SEA.	MGAT.
COL/LCL.	CFA ou équivalent.		DC SEA.		
SLT/LTN/CNE/CDT.				CFA ou équivalent.	DC SEA.
S-OFF.		CDU ou équivalent.	CFA ou équivalent.		

8.11.2. Base pétrolière interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DIR BPIA.	DC SEA.	DIR BPIA.	DC SEA.
S-OFF.		CDU ou équivalent.	DIR BPIA.		

8.11.3. École nationale supérieure du pétrole et des moteurs.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	DIR ENSPM.	DIR BPIA.	DC SEA.	DIR BPIA.	DC SEA.

^{8.12.} Commandement de l'aviation légère de l'armée de terre.

8.12.1. État-major du commandement de l'aviation légère de l'armée de terre.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL et TC/TR/PN.	/	C2 COMALAT AC.	COMALAT AC.	COMALAT AC.	MGAT AC.	
C2 COMALAT.		COMALAT AC.				
CPSA (COL).						
CPSA (LCL) /Chef de cabinet.				C2 COMALAT AC.	COMALAT AC.	
CDT/LCL.		CEM COMALAT AC.	C2 COMALAT AC.			
Officier communication/ Chancelier.		COMALAT AC.	COMALAT AC.	COMALAT AC.	C2 COMALAT AC.	
SLT/LTN/CNE.		CEM COMALAT AC.	C2 COMALAT AC.	CEM COMALAT AC.		
S-OFF.		CDU ou équivalent.	CEM COMALAT AC.			

8.12.2. Détachement avions de l'armée de terre.

NI. N1. N2. P-FUS. FUS.	PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
		NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	

COL et TC/TR/PN.	/	C2 COMALAT AC.	COMALAT AC.	COMALAT AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.		CDC DAAT AC.	C2 COMALAT AC.	C2 COMALAT AC.	COMALAT AC.
SLT/LTN/CNE.				CDC DAAT AC.	C2 COMALAT AC.
S-OFF.		CDU ou équivalent.	CDC DAAT AC.		

8.12.3. État-major de la 4e brigade d'aérocombat, 1er, 3e et 5e régiment d'hélicoptères de combat et 4e compagnie de commandement et de transmissions.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	COM 4 ^e BAC AC.	COMALAT AC.	COMALAT AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.		CFA ou équivalent.	COM 4 ^e BAC AC	COM 4 ^e BAC AC.	COMALAT AC.
Chef de cabinet.		COM 4 ^e BAC AC.			
Officier communication / Chancelier.					COM 4 ^e BAC AC.
SLT/LTN/CNE.		CFA ou équivalent AC.		CFA ou équivalent AC.	
S-OFF.		CDU ou équivalent AC.	CFA ou équivalent AC.		

8.12.4. École de l'aviation légère de l'armée de terre base école 2ème régiment d'hélicoptères de combat, base école 6ème régiment d'hélicoptères de combat, centre de formation franco-allemand du personnel technico-logistique Tigre.

		AVANCEMENT.		
NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN /	COM EALAT AC.	COMALAT AC.	COMALAT AC.	MGAT AC.

CDT/LCL (dont officiers affectésCDD BOURGES).	ADJ EALAT AC CDC AC	COM EALAT AC.	COM EALAT AC.	COMALAT AC.
Chef de cabinet.	COM EALAT AC.			
Chancelier				COM EALAT AC.
SLT/LTN/CNE.	ADJ EALAT AC / CDC AC		ADJ EALAT AC.CDC AC	
OFF ELV. (après la première année d'école d'application).	CDC AC.		CDC AC	
ELV OFF/OFF ELV. (officier en première année d'école d'application).			1	/
S-OFF (dont les sous-officiers affectés CDD BOURGES	/CDB/CDU/CDS AC.	ADJ EALAT AC. / CDC AC.	ADJ EALAT AC. / CDC AC.	COM EALAT AC.

8.12.5. Bureau enquêtes accidents pour la sécurité de l'aéronautique d'État.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	AVANCI	EMENT.	
	NI.	N1. N2.		P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	COMALAT.	COMALAT. MGAT.		MGAT.
LCL/COL.		DIR BEA-É.	COMALAT.		
SLT/LTN/CNE/CDT.				DIR BEA-É.	COMALAT.
S-OFF.		DA BEA-É.	DIR BEA-É.		

8.12.6. **9e régiment de soutien aéromobile.**

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEM	IENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

COL et TC/TR/PN.	/	C2 COMALAT AC.	COMALAT AC.	COMALAT AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.		CFA ou équivalent AC.	C2 COMALAT AC.	C2 COMALAT AC.	COMALAT AC.
SLT/LTN/CNE.				CFA ou équivalent AC.	C2 COMALAT AC.
S-OFF.		CDU ou équivalent AC.	CFA ou équivalent AC.		

8.12.7. Base aérienne 107 - escadron de soutien technique aéromobile 2.060 « Yvelines ».

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	CDC BA 107.	COMALAT.	CDC BA 107.	COMALAT.
S-OFF.		CDU ou équivalent.	CDC BA 107.		

8.12.8. Base aérienne 120 – escadron d'hélicoptères 01.067 « Pyrénées », centre de formation à la survie et au sauvetage 61.566 et centre de formation des techniciens à la sécurité de l'armée de l'air 00308.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	CDT BA 120.	COMALAT.	CDT BA 120.	COMALAT.
S-OFF.		CDU ou équivalent.	CDT BA 120.		

 $\it 8.12.9. \ \textit{Base aérienne 721 - Escadron de formation à la maintenance aéronautique de la défense.}$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	l.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
LCL/COL.		CDT BA 721.	COMALAT.	COMALAT.	MGAT.	

SLT/LTN/CNE/CDT.	/	CDT BA 721.	COMALAT.	CDT BA 721.	COMALAT.
S-OFF.		CDT l'EFMAD.	CDT BA 721.		

8.13. Commandement des forces spéciales terre.

PERSONNEL NOTÉ.			NOTATION.	AVANCEMENT.		
		NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN		/	ADJ COMFST AC.	COM FST AC.	COM FST AC.	MGAT AC.
Colonel adjoint/chef antenne FST Balard.		<u>(1)</u> .				
Chef de cabinet/chancelier/OFF COM.	CDT/LCL.	/			ADJ COMFST AC.	COM FST AC.
	SLT/LTN/CNE.					
CDT/LCL.		<u>(2)</u> .	CFA ou équivalent AC.	ADJ COMFST AC.		
SLT/LTN/CNE.					CFA ou équivalent AC.	ADJ COMFST AC.
S-OFF.			CDU ou équivalent AC.	CFA ou équivalent AC.		

Nota:

- ${\color{red} {\bf 11}}$ Notation intermédiaire établie par autorité d'emploi pour le chef d'antenne FST Balard.
- (2) Notation intermédiaire établie par autorité d'emploi pour les officiers et sous-officiers appartenant au détachement de liaison.
- 8.14. Brigade de sapeurs-pompiers de Paris.
- 8.14.1. État-major de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	

COL et TC/TR/PN.	/	COM BSPP AC.	MGAT AC.	COM BSPP AC.	MGAT AC.
OFF assistant militaire.		COM BSPP.	COM BSPP.	COM BSPP.	COM BSPP.
Chef de cabinet.					
OFF du BCOM.					
CDT/LCL.		C2 BSPP, CAT, CEM ou les SCEM.		C2 BSPP, CAT, CEM ou les SCEM.	
SLT/LTN/CNE.					
S-OFF.		CDU, CDB et équivalent ⁽¹⁾ ou officier chef de détachement.	CEM BSPP.	CEM BSPP.	
① Officier chef de section non-endivisionnée, chef de cabinet et chef de la SIOP.					

$\it 8.14.2. \ Groupements \ d'incendie \ et \ de \ secours \ de \ la \ brigade \ de \ sapeurs-pompiers \ de \ Paris.$

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL et TC/TR/PN.	/	COM BSPP AC.	MGAT AC.	COM BSPP AC.	MGAT AC.	
CDT/LCL.		CFA.	COM BSPP.	CFA.	COM BSPP.	
SLT/LTN/CNE.						
S-OFF.		CDU.	CFA.			

8.14.3. Groupement de soutiens et de secours et groupement des appuis et de secours de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEI	MENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

COL et TC/TR/PN.	1	COM BSPP AC.	MGAT AC.	COM BSPP AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.		CFA.	COM BSPP.	CFA.	COM BSPP.
SLT/LTN/CNE.					
S-OFF.		CDU, officier chef de détachement ou médecin-chef de centre médical.	CFA.		

 $\it 8.14.4. \ Groupement\ formation\ instruction\ et\ de\ secours\ de\ la\ brigade\ de\ sapeurs-pompiers\ de\ Paris.$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	COM BSPP AC.	MGAT AC.	COM BSPP AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.		CFA.	COM BSPP.	CFA.	COM BSPP.
SLT/LTN/CNE.					
S-OFF.		CDU ou officier chef de centre de formation.	CFA.		

8.15. Service militaire adapté.

8.15.1. État-major du service militaire adapté.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	COMSMA AC.	MGAT AC.	COMSMA AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.		CEM SMA.	COMSMA.	CEM SMA.	COMSMA.
SLT/LTN/CNE.					

|--|

8.15.2. Formations du service militaire adapté.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL et TC/TR/PN.	Ш.	COMSMA AC.	MGAT AC.	COMSMA AC.	MGAT AC.	
CDT/LCL.	/	CFA ou équivalent.	COMSMA.	CFA ou équivalent.	COMSMA.	
SLT/LTN/CNE.						
S-OFF.		CDU ou équivalent.	CFA ou équivalent.			

 $^{{\}color{blue} {\mathfrak m}}$ Notation intermédiaire pour les chefs de corps des formations établie par préfet/haut-commissaire/COMIA.

8.15.3. Détachement du service militaire adapté de Périgueux.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATIO	N.	AVAN		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
Chef du DSMA.	/	CEM SMA.	COMSMA.	CEM SMA.	COMSMA.	
SLT/LTN/CNE/CDT.						
S-OFF.		Chef du DSMA.	CEM SMA.			

^{8.16.} Formations militaires et direction générale de la sécurité civile.

8.16.1. Commandement des formations militaires de la sécurité civile.

PERSONNEL NOTÉ.	NO	DTATION.		AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

COMFORMISC.	Préfet de la DGSCGC.	MGAT AC.	MGAT AC.	MGAT AC.	MGAT AC.

8.16.2. État-major et direction générale.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANC	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	1	COMFORMISC AC.	MGAT AC.	COMFORMISC AC.	MGAT AC.
Chargé de mission planification sécurité nationale.	Chef BPERE.	COMFORMISC.	COMFORMISC.	COMFORMISC.	COMFORMISC.
Inspecteur chef de mission.	Chef IGSC.				
CDT/LCL.	1	CEM COMFORMISC.		CEM COMFORMISC.	
Officiers adjoint au BSLJ.	Chef BSLJ.				
Officier traitant au BSLJ	Chef de la division logistique du BSLJ.				
Chargé de mission.	Chef de la MRI.				
Expert haut niveau sécurité civile.	Chef BAGER.				
SLT/LTN/CNE.	/				
S-OFF.	/	CDU ou équivalent.	CEM COMFORMISC.	CEM COMFORMISC.	

8.16.3. Centre opérationnel de gestion interministériel des crises.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCE	MENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

Chef ou ADJ COGIC. ⁽¹⁾	Chef SPGC ou Chef COGIC. ⁽²⁾	COMFORMISC AC.	MGAT AC.	COMFORMISC AC.	MGAT AC.
CEM zone Antilles.	Préfet de région.	COMFORMISC.	COMFORMISC.	COMFORMISC.	COMFORMISC.
CDT/LCL.	1	Chef ou ADJ COGIC. ⁽¹⁾		Chef ou ADJ COGIC. ⁽¹⁾	
Chef de COZ – ADJ EMIZ.	Chef EMIZ.				
Officiers traitants en EMIZ.	Adjoint EMIZ.				
SLT/LTN/CNE.	1				
S-OFF	/	CDU ou équivalent.	Chef ou ADJ COGIC. ⁽¹⁾	Chef ou ADJ COGIC. ⁽¹⁾	
S-OFF cellule pilotage.	Chef cellule mise en œuvre OPS.	Chef COGIC.			
S-OFF COZ LILLE.	Chef EMIZ.				

 $^{^{(1)}}$ Officier de l'armée de terre placé aux responsabilités de chef COGIC ou d'adjoint au chef du COGIC.

8.16.4. Unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEN	MENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	COMFORMISC AC.	MGAT AC.	COMFORMISC AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.		CFA ou équivalent.	COMFORMISC.	CFA ou équivalent.	COMFORMISC.
SLT/LTN/CNE.					

⁽²⁾ Notation intermédiaire pour l'adjoint au chef du COGIC quand ce dernier est un officier de l'armée de terre.

	CDU ou équivalent.	CFA ou équivalent.		
--	--------------------	--------------------	--	--

- 9. COMMANDEMENT DES FORCES TERRESTRES.
- 9.1. Organismes directement rattachés au commandement des forces terrestres.
- 9.1.1. **État-major.**
- 9.1.1.1. Officiers directement subordonnés au commandant des forces terrestres.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANC	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CE - CONSEILLERS COMFT.	/	COMFT.	COMFT.	COMFT.	COMFT.
CCAB - AC - CDB CHANC TDC.					
CNE/LTN.		CDB.		CDB.	

9.1.1.2. Officiers directement subordonnés au chef d'état-major.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANC	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
СЕМОТ.	SCOAT.	CEM.	COMFT.	CEM.	COMFT.
CACEM - SGEM.	/		CEM.		
Opex 2x6M.	Œ.				
Chargé de mission LTN à LCL.	/	CACEM		CACEM	CEM.
[⚠] NI par COMANFOR pour les Ope	x 2x6 mois.				

9.1.1.3. Autres militaires.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	Chef DIV.	CEM.	CEM.	COMFT.
C. BOPS EMOT.	SCOAT.				
CDT/LCL.	/	Chef DIV - CACEM.		Chef DIV - CACEM.	CEM.
SLT/LTN/CNE.					
S-OFF.		ADJ Chef DIV ou CDB DIV (1) - Chef SMK (2) - Chef CAB (3)	CACEM.	CACEM.	

⁽¹⁾ En cas d'absence de l'ADJ Chef de DIV.

9.1.2. Officiers affectés au commander french maritime force.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEME	NT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	CEM EM ALFAN.	CEM.	CEM.	СЕМ.	COMFT.
CDT/LCL.	/	CEM EM ALFAN.		CEM EM ALFAN.	CEM.

9.1.3. Officiers et sous-officiers affectés et insérés au sein de formations de l'armée de l'air.

	NOTATION		AVANCE	MENT.
NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
/	CFA ⁽¹⁾ .	CEM.	CFA ⁽¹⁾ .	CEM.
		CACEM.		
		NI. N1.	/ CFA (LL). CEM.	NI. N1. N2. P-FUS. / CFA 11. CEM. CFA 11.

⁽²⁾ Pour les S-Off du SMK et les S-Off subordonnés au CEM et au CACEM.

⁽³⁾ Pour les S-Off directement subordonnés au COMFT.

(1) Commandant de base « fictive »

9.1.4. Officiers affectés au commandement de la flotille amphibie.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMEI	NT.
	NI.	N1.	N1. N2. P-FUS.		FUS.
CDT/LCL.	/	COMFLOPHIB.	CEM.	COMFLOPHIB.	CEM.

9.2. Quartier général de corps de réaction rapide - France.

PERSONNEL NOTÉ.		NC	OTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
- CON RSV -	/	COM QG CRR-Fr.	COM QG CRR-Fr.	COM QG CRR-Fr.	COMFT.	
COL + TC/TR/PN.		CEM QG CRR-Fr.				
AM - CONS POL - CONS COM - CCAB.		COM QG CRR-Fr.			COM QG CRR-Fr.	
CHEF DU GROUPE DE SOUTIEN.		CEM QG CRR-Fr.	CEM QG CRR-Fr.	CEM QG CRR-Fr.		
CDT/LCL.		Chef DIV (si Fr) ou ADJ Chef DIV.				
SLT/LTN/CNE.				Chef DIV (si Fr) ou ADJ Chef DIV.	CEM QG CRR-Fr.	
S-OFF.		CDU ou ADJ Chef DIV ou CCAB.	Officier désigné en qualité de dernier notateur des S-OFF.	Officier désigné en qualité de dernier notateur des S-OFF.		

9.3. Corps de réaction rapide européen : état-major, brigade d'aide au commandement, détachement de soutien national Français, bataillon de quartier général.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	NOTATION. AVANCEMENT.			
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	

COL + TC/TR/PN.	/	REPFRANCE CRRE.	COM CRRE.	COM CRRE.	COM FT.
Chef du DSN-Fr et chef du BQG <u>ப</u> ி					
Chef de cabinet du COM CRRE.		COM CRRE.		COM CRRE.	COM CRRE.
CDT/LCL.		DSN-Fr et BQG CRRE ⁽¹⁾ .	REPFRANCE CRRE.	REPFRANCE CRRE.	
Chef de cabinet du REPFRANCE CRRE.		REPFRANCE CRRE.			REPFRANCE CRRE.
SLT/LTN/CNE.		DSN-Fr et BQG CRRE ⁽¹⁾ .		DSN-Fr et BQG CRRE ய	
S-OFF.		CDU ou équivalent.	DSN-Fr et BQG CRRE மு		
Nota : ⁽¹⁾ Lorsqu'il est français.					

9.4. 1re Division.

9.4.1. État-major et 1re compagnie de transmissions divisionnaire.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL directement subordonné - CEM - OAR.	/	COMDIV.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
COL + TC/TR/PN.		CEM.			
CCAB - CDB CHANC - Chargé d'études.		COMDIV.			COMDIV.
LEGAD.		COMSEC.			
CDT/LCL.		CEM.	COMSEC.	COMSEC.	

SLT/LTN/CNE.			CEM.	COMSEC.
S-OFF.	CDIV/CCAB/CDB CHANC/CDU.	CEM.		

9.4.2. Régiments endivisionnés.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL + TC/TR/PN.	/	COMSEC.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.	
CDT/LCL.		CFA.	COMSEC.	COMSEC.	COMDIV.	
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMSEC.	
S-OFF.		CDU.	CFA.			

9.4.3. **7e brigade blindée.**

9.4.3.1. État-major et 7e compagnie de commandement et de transmissions.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CCAB (1) - CDB CHANC - OFF COM.			COMBRIG.	COMBRIG.	COMBRIG.
AMAINT.	COM MF.	CEM.			COMDIV.
CDT/LCL.	/				
SLT/LTN/CNE.				CEM.	COMBRIG.
S-OFF.		CDB/CDU.	CEM.		

9.4.3.2. Centre de formation initiale des militaires du rang 7e BB – 3e RCA.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT CFIM (TCOS).	1	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CDT/LCL.	CDT CFIM.	CEM.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.				CEM.	COMBRIG.
S-OFF.	/	CDU.	CEM.		

9.4.3.3. Régiments.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL + TC/TR/PN.	/	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.	
CDT/LCL.		CFA.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.	
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMBRIG.	
S-OFF.		CDU.	CFA.			

9.4.4. **9e brigade d'infanterie de marine.**

9.4.4.1. État-major et 9e compagnie de commandement et de transmissions.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCI	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.

CCAB (1) - CDB CHANC - OFF COM.			COMBRIG.	COMBRIG.	COMBRIG.
AMAINT.	COM MF.	CEM.			COMDIV.
CDT/LCL.	1				
SLT/LTN/CNE.				CEM.	COMBRIG.
S-OFF.		CDB/CDU.	CEM.		

¹¹⁾ Fusionnement par COMDIV si OFF SUP.

9.4.4.2. Centres de formation initiale des militaires du rang 9e BIMa – 1er RAMa et 22e RIMa.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCE	EM.ENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT CFIM (TCOS).	/	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CDT/LCL.	CDT CFIM.	CEM.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.				CEM.	COMBRIG.
S-OFF.	1	CDU.	CEM.		

9.4.4.3. Régiments.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION		AVANCI	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CDT/LCL.		CFA.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMBRIG.

S-OFF.	CDU.	CFA.	

9.4.5. **27e** brigade d'infanterie de montagne.

9.4.5.1. État-major et compagnie de commandement et de transmissions de montagne.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCI	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CCAB (1) - CDB CHANC - OFF COM Conservateur musée (1).			COMBRIG.	COMBRIG.	COMBRIG.
AMAINT.	COM MF.	CEM.			COMDIV.
CDT/LCL.	/				
SLT/LTN/CNE.				CEM.	COMBRIG.
S-OFF.		CDB/CDU.	CEM.		
☐ Fusionnement par COMDIV si OFF	SUP.				

9.4.5.2. Centre de formation initiale des militaires du rang 27e BIM – 6e BCA.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANC	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT CFIM (TCOS).	1	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CDT/LCL.	CDT CFIM.	CEM.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.				CEM.	COMBRIG.
S-OFF.	/	CDU.	CEM.		

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCI	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT GAM (TCOS).	COMSEC E2CIA.	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CDT/LCL.	1	CEM.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.				CEM.	COMBRIG.
S-OFF.		CDT GAM.	CEM.		

9.4.5.4. Régiments et école militaire de haute montagne.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.		AVANCI	EMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	Œ.	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
SLT/LTN/CNE/CDT/LCL TE.	/	CFA.	COMLE _.	CFA.	COMLE.
CDT/LCL.			COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMBRIG.
S-OFF.		CDU.	CFA.		
S-OFF TE.	CDU GSBdD ou CDS ⁽²⁾ .				COMLE.
Elèves sous-officiers – recrutement direct.	/	CDS.	DGF.	/	/

 $^{{\}color{blue} {\mathfrak w}}$ Notation intermédiaire par le COMLE pour les chefs de corps des régiments étrangers.

 $^{^{(2)}}$ Pour les S-OFF TE mis pour emploi au GSBDD, au SID, au SSA ou à l'ARD.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANC	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COLADJ COMBFA.		COMDIV	COMFT	COMDIV	COMFT
COL + TC/TR/PN.	/	COLADJ.	COMDIV		
CHEF G3.					
C.CAB - OFF COM - OFF JURISTE.			COLADJ	COLADJ.	COLADJ
				COLADJ.	COLAD
AMAINT.	COM MF.				COMDIV.
CDT/LCL.	/	Chef G3.			
SLT/LTN/CNE.				Chef G3.	COLADJ.
S-OFF.		CDB/CDU.	Chef G3.		

9.4.6.2. Régiments français et bataillon de commandement et de soutien de la brigade franco-allemande.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION		AVANC	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	1	COLADJ	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CDT/LCL.		CFA.	COLADJ	COLADJ	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.				CFA	COLADJ
S-OFF.		CDU.	CFA.		

9.5.1. **Etat-major.**

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANC	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Colonel directement subordonné au COMDIV et OAR.	/	COMDIV.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
COL + TC/TR/PN.		СЕМ.			
CCAB - CDB CHANC– ASST MILI - CONS COM.		COMDIV.			COMDIV.
CDT/LCL.		CEM.	COMSEC.	COMSEC.	
SLT/LTN/CNE.				CEM.	COMSEC.
S-OFF.		CDIV/CCAB/CDB CHANC/CDU.	CEM.		

9.5.2. **Régiments endivisionnés.**

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCI	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COMSEC.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CDT/LCL.		CFA.	COMSEC.	COMSEC.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMSEC.
S-OFF.		CDU.	CFA.		

9.5.3. **2e brigade blindée.**

9.5.3.1. État-major et compagnie de commandement et de transmissions.

|--|

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CCAB ⁽¹⁾ - CDB CHANC ⁽¹⁾ - OFF COM ⁽¹⁾ .			COMBRIG.	COMBRIG.	COMBRIG.
AMAINT.	COM MF.	CEM.			COMDIV.
CDT/LCL.	/				
SLT/LTN/CNE.				CEM.	COMBRIG.
S-OFF.		CDB/CDU.	CEM.		
11 Fusionnement par COMDIV s	i OFF SUP.				

9.5.3.2. Centre de formation initiale des militaires du rang 2e BB – 12e RCA.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
CDT CFIM (TCOS).	/	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.	
CDT/LCL.		CEM.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.	
SLT/LTN/CNE.				CEM.	COMBRIG.	
S-OFF.		CDU.	CEM.			

9.5.3.3. Régiments.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.	
	NI.	NI. N1. N2.			FUS.

COL + TC/TR/PN.	/	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CDT/LCL.		CFA.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMBRIG.
S-OFF.		CDU.	CFA.		

9.5.4. **6e brigade légère blindée.**

9.5.4.1. État-major.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CCAB 111 - CDB CHANC 111- OFF COM 111.			COMBRIG.	COMBRIG.	COMBRIG.
AMAINT.	COM MF.	CEM.			COMDIV.
CDT/LCL.	/				
SLT/LTN/CNE.				CEM.	COMBRIG.
S-OFF.		CDB/CDU.	CEM.		
(1) Fusionnement par COMDIV si OFF SUP.					

9.5.4.2. Centre de formation initiale des militaires du rang 6e BLB – 4e RIMa.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION. AV			EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT CFIM (TCOS).	/	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.

CDT/LCL.	CEM.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.			CEM.	COMBRIG.
S-OFF.	CDU.	СЕМ.		

9.5.4.3. Détachement espace d'entraînement rattaché à la 13e demi-brigade de la Légion étrangère.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
CDT DEE.	COMSEC E2CIA.	CFA 13 ^e DBLE.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.	
CDT/LCL.	/					
SLT/LTN/CNE.				CFA 13 ^e DBLE.	COMBRIG.	
S-OFF.		CDU.	CFA 13 ^e DBLE.			

9.5.4.4. Régiments.

PERSONNEL NOTÉ.	NO	AVANCEMENT.			
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	ω.	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
SLT/LTN/CNE/CDT/LCL TE.	1	CFA.	COMLE.	CFA.	COMLE.
CDT/LCL.			COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMBRIG.
S-OFF TE.	CDU GSBdD OU CDS (2).	CDU.	CFA.		COMLE.
S-OFF.	1				COMBRIG.

- ${\color{red} {\rm (1)}}$ Notation intermédiaire par le COMLE pour les chefs de corps des régiments étrangers.
- $\underline{\mbox{(2)}}$ Pour les S-OFF TE mis pour emploi au GSBdD, au SID, au SSA ou à l'ARD.

9.5.5. **11e brigade parachutiste.**

9.5.5.1. État-major et compagnie de commandement et de transmissions.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.				
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.		
COL + TC/TR/PN.	/	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.		
CCAB (1) - CDB CHANC (1)— OFF COM (1).			COMBRIG.	COMBRIG.	COMBRIG.		
AMAINT.	COM MF.	CEM.			COMDIV.		
CDT/LCL.	/						
SLT/LTN/CNE.				CEM.	COMBRIG.		
S-OFF.		CDB/CDU.	CEM.				
11) Fusionnement par COMDIV si OFF SUP.							

9.5.5.2. Régiments, école des troupes aéroportées et centre de formation initiale des militaires du rang 11e BP - 6e RPIMa.

PERSONNEL NOTÉ.	NC	AVANCEMENT.			
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	Ω.	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
SLT/LTN/CNE/CDT/LCL TE.	1	CFA.	COMLE.	CFA.	COMLE.
CDT/LCL.			COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMBRIG.

S-OFF TE.	CDU GSBdD ou CDS (2).	CDU.	CFA.		COMLE.			
S-OFF.	1				COMBRIG.			
11) Notation intermédiaire par le COMLE pour les chefs de corps des régiments étrangers. 22) Pour les S-OFF TE mis pour emploi au GSBdD, au SID, au SSA ou à l'ARD.								

^{9.6.} Commandement du renseignement des forces terrestres.

9.6.1. État-major, centre de formation initiale des militaires du rang du renseignement - 151e RI et 785e compagnie de guerre électronique.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
CAC- CEM.	/	COMRENS.	COMRENS.	COMRENS.	COMFT.	
COL + TC/TR/PN.		CEM.				
CCAB/OFF COM/CDB CHANC.		COMRENS.			COMRENS.	
AMAINT.	COM MF.	СЕМ.	COMSEC.	COMSEC.		
CDT/LCL.	1					
SLT/LTN/CNE.				CEM.	COMSEC.	
SLT/LTN/CNE 785CGE.		CAC		CAC		
S-OFF COMRENS CFIM.		CDB ou CDU.	CEM	CEM		
S-OFF 785CGE.			CAC	CAC		

^{9.6.2.} Régiments, centre du renseignement terre, centre interarmées des actions sur l'environnement (personnel terre) et école du renseignement de l'armée de terre.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COM ERAT - CDC CIAE- CDC CRT.	/	COMRENS.	COMRENS.	COMRENS.	COMFT.
COL + TC/TR/PN.		COMSEC.			
CDT/LCL.		CFA.	COMSEC.	COMSEC.	COMRENS.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMSEC.
S-OFF.		CDB ou CDU.	CFA.		
OFFICIERS EN DIVISION D'APPLICATION.		DGFE ERAT.	COM ERAT.	COM ERAT.	

- $9.7. \ \textbf{Commandement des systèmes d'information et de communication.}$
- 9.7.1. État-major dont division emploi, division opérations et direction générale de la formation.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTAT	TION.	AVANC	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
GAO.		COMSIC.	COMFT.	COMSIC.	COMFT.
CEM - CONS Cyber.	/		COMSIC.		
COL + TC/TR/PN.		CEM.			
CCAB - CDB CHANC - OFF COM.		COMSIC.			COMSIC.
AMAINT.	COM MF.	CEM.	COMSEC/COMETRS.	COMSEC/COMETRS.	
Off liaison CFT	m.				
CDT/LCL.	/				

SLT/LTN/CNE.				CEM.	COMSEC/COMETRS.
S-OFF.	(2).	Chef DIV DGF, SCEM, CDB CHANC ou CCAB.	CEM.		

(1) Officier de liaison CFT : NI par chef DIV CAPA SCORPION CFT.

(2) Conseiller sous-officier : NI par COMSIC.

9.7.2. Division d'application (officiers-élèves et élèves-officiers).

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1. N2.		P-FUS.	FUS.		
OFF ELV.	/	DGF.	COMSEC/COM ETRS.	/	/		

$9.7.3\ \textbf{Centre de formation initiale des militaires du rang des transmissions-18e\ RT..$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCI	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.		COMSEC/COMETRS.	COMSIC.	COMSIC.	COMFT.
CDT/LCL.	/	CFA.	COMSEC/COMETRS.	COMSEC/COMETRS.	COMSIC.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMSEC/COMETRS.
S-OFF.		CDU.	CFA.		

9.7.4. Régiments.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
					<u>'</u>

COL + TC/TR/PN.	<u>m</u> .	GAO.	COMSIC.	COMSIC.	COMFT.			
CDT/LCL.	/	CFA.	GAO.	GAO.	COMSIC.			
SLT/LTN/CNE.				CFA.	GAO.			
S-OFF.		CDU.	CFA.					
(1) Colonel de réserve : NI par CFA.								

9.7.4.1. 807e compagnie de transmissions.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION	AVANCEME	NT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDU.	/	Chef DIV OPS.	GAO.	Chef DIV OPS.	GAO.
SLT/LTN/CNE.					
S-OFF.		CDU.	Chef DIV OPS.		

9.8. Commandement de la logistique des forces.

9.8.1. **État-major.**

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL ADJ - CEM.	/	COMLOG.	COMLOG.	COMLOG.	COMFT.	
COL + TC/TR/PN.		CEM.				
CCAB - CDB CHANC - OFF COM.		COMLOG.			COMLOG.	

AMAINT.	COM MF.	Chef DIV ORG-RESS.	CEM.	CEM.	
CDT/LCL.	/	SCEM / CH. DIV CAT / CH. DIV PROG- ENG / CH. DIV ORG-RESS.			
SLT/LTN/CNE.				SCEM / CH. DIV CAT / CH. DIV PROG-ENG / CH. DIV ORG-RESS.	CEM.
S-OFF.		CDB ou CCAB.	SCEM.	SCEM.	

9.8.2. Poste de commandement de force logistique.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.					
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.			
COL + TC/TR/PN.	/	COM PCFL.	COMLOG.	COMLOG.	COMFT.			
ССАВ.			COM PCFL.	COM PCFL.	COMLOG.			
CDB CHANC.					COM PCFL.			
CDT/LCL.		CEM.			COMLOG.			
SLT/LTN/CNE.				CEM.	COM PCFL.			
S-OFF.		CDB.	CEM.					

9.8.3. Régiments.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL + TC/TR/PN.	/	COM PCFL.	COMLOG.	COMLOG.	COMFT.	
CDT/LCL.		CFA.	COM PCFL.	COM PCFL.	COMLOG.	

SLT/LTN/CNE.			CFA.	COM PCFL.
S-OFF.	CDU.	CFA.		

 $9.8.4. \ {\it Centre des transports et transits de surface et 519e groupe de transit maritime.}$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COM CSOA.	COMLOG.	COMLOG.	COMFT.
CDT/LCL.		CFA.	COM CSOA.	COM CSOA.	COMLOG.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COM CSOA.
S-OFF.		CDU.	CFA.		

9.8.5. Écoles militaires de Bourges.

9.8.5.1. École du train et de la logistique opérationnelle.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.	NCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL + TC/TR/PN.	/	COM ETLO.	COMLOG.	COMLOG.	COMFT.	
CDT/LCL.		COM ETLO / ETLO DEP / ETLO CCPIEC / ETLO DF LOG OPS / ETLO DF MVT RAV.	COM ETLO.	COM ETLO.	COMLOG.	
SLT/LTN/CNE.				COM ETLO / ETLO DEP / ETLO CCPIEC / ETLO DF LOG OPS / ETLO DF MVT RAV.	COM ETLO.	
ETLO / DA élèves officiers et officiers élèves.		ETLO DF MVT RAV.		/	1	
S-OFF.		CDB/CDU/CDS.	CFA EMB.	CFA EMB.	COM ETLO.	

PERSONNEL NO	TÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
		NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT CFIM (TCO	5).	/	COM ETLO.	COMLOG.	COMLOG.	COMFT.
CDT.			DF MR ETLO.	COM ETLO.	COM ETLO.	COMLOG.
SLT/LTN/CNE.					DF MR ETLO.	COM ETLO.
S-OFF.			CDT CFIM ou CDU.	CFA EMB.	CFA EMB.	

 $^{9.9. \, \}textbf{Commandement de la maintenance des forces.}$

9.9.1. État-major.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CCAB - CDS CHANC - OFF COM.	/	COMMF.	COMMF.	COMMF.	COMMF.
CEM.		COMSEC.			COMFT.
COL + TC/TR/PN.		СЕМ.			
CDT/LCL.			COMSEC.	COMSEC.	COMMF.
SLT/LTN/CNE.				CEM.	COMSEC.
S-OFF.		CDB/CDS/CDU.	CEM.		

9.9.2. Centre de formation initiale des militaires du rang. du matériel – 1er RMAT.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

CDT CFIM (TCOS).	/	COMSEC.	COMMF.	COMMF.	COMFT.
SLT/LTN/CNE.		CEM.	COMSEC.	CEM.	COMSEC.
S-OFF.		CDT CFIM ou CDU.	CEM.		

9.9.3. Régiments.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL + TC/TR/PN.	/	COMSEC.	COMMF.	COMMF.	COMFT.	
CDT/LCL.		CFA.	COMSEC.	COMSEC.	COMMF.	
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMSEC.	
S-OFF.		CDU.	CFA.			

9.9.4. Ecoles militaires de Bourges.

9.9.4.1. École du matériel.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL + TC/TR/PN.	1	COM EM.	COMMF.	COMMF.	COMFT.	
CDT/LCL.		COM EM/EM DEP/EM DF MMT.	COM EM.	СОМ ЕМ.	COMMF.	
SLT/LTN/CNE.				COM EM/EM DEP/EM DF MMT.	COM EM.	
DA élèves officiers et officiers élèves.		EM DF MMT.		/	/	

S-OFF.	CDB/CDU/CDS.	CFA EMB.	CFA EMB.	COM EM.

9.9.4.2. Commandement de la formation administrative.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	СОМ ЕМВ.	COMMF.	COMMF.	COMFT.
OCI – CCAB.			COM EMB.	COM EMB.	COM EMB.
Off contrôle interne.					COMMF.
Off contrôle de gestion.					COM EMB.
CDT/LCL.		СҒА ЕМВ.			COMMF.
SLT/LTN/CNE.				CFA EMB.	COM EMB.
CHANC AIS.		СОМ ЕМВ.	CFA EMB.		
S-OFF.		CDB/CDU/CDS			

9.10. Commandement de l'entraînement et des écoles du combat interarmes.

9.10.1 État-major du commandement de l'entraînement et des écoles du combat interarmes.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CEM.		COM E2CIA.	COM E2CIA.	COM E2CIA.	COMFT.

CHEF DE LA FECS.					
COL + TC/TR/PN.		CEM.			
CHEF CAB – CHANC TDC CDT – OFF COM.		COM E2CIA.			COM E2CIA.
AMAINT.	COM MF.	CEM.	COMSEC.	COMSEC.	COM E2CIA.
CDT/LCL.	/				
SLT/LTN/CNE.				СЕМ.	COMSEC.
S-OFF.		CDB ou équivalent.	CEM.	CEM.	COMSEC.

9.10.2. Formations.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL (1) + TC/TR/PN.	(2).	COMSEC.	COM E2CIA.	COM E2CIA.	COMFT.
CDT/LCL.	/	CFA.	COMSEC.	COMSEC.	COM E2CIA.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMSEC.
S-OFF.		CDU ou équivalent.	CFA.		

(1) Sauf COM CIANRBC - voir circuit EMA « division maitrises des armements ».

(2) Pour les TR : NI par le CFA.

9.10.3 Écoles militaires de Saumur.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COM EC.	COM E2CIA.	COM E2CIA.	COMFT.
CHEF CAB – OFF COM.			COM EC.	COM EC.	COM EC.
CHANC AIS.			CFA EMS.	CFA EMS.	COM EC.
CDT/LCL.		DF EC/DEP EC/CFA.	COM EC.	COM EC.	COM E2CIA.
SLT/LTN/CNE.				DF EC/ DEP EC/CFA.	COM EC.
OFF ELV EC.		DF EC.	COM EC.	/	/
S-OFF.		CDB ou équivalent.	CFA EMS.	CFA EMS.	COM EC.

9.10.4. Écoles militaires de Draguignan.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	

COL+ TC/TR/PN.	/	COM EMD et COM EA /COM EI.	COM E2CIA.	COM E2CIA.	COMFT.				
Conservateur du musée ART.		COM EA.	COM EA.	COM EA.	COM E2CIA.				
CHEF CAB – OFF COM.		COM EMD et COM EA.	COM EMD et COM EA.	COM EMD et COM EA.	COM E2CIA.				
CHANC AIS.							COL ADJ EMD et CFA.	COL ADJ EMD et CFA.	COM EMD et COM EA.
CDT/LCL.			COM EMD et COM EA COM EI/ COL ADJ EMD et	COM EMD et COM EA	COM EMD et COM EA /COM EI.	COM E2CIA.			
SLT/LTN/CNE.			CFA/ DEPI/ DFI/ DEPA/ DFA.	EI.	COL ADJ EMD et CFA.	COM EMD et COM EA /COM EI.			
OFF ELV INF/OFF ELV ART.		DFI/DFA.	COM EMD et COM EA /COM EI.	DFI/DFA.	COM EMD et COM EA/COM EI.				
S-OFF.		CDB ou équivalent.	COL ADJ EMD et CFA.	COL ADJ EMD et CFA.	COM EMD et COM EA /COM EI.				

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANC	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COM EG.	COM E2CIA.	COM E2CIA.	COMFT.
CHEF CAB – OFF COM.		COM EG.	COM EG.	COM EG.	COM E2CIA.
CHANC AIS.			COL ADJ EG.	COL ADJ EG.	COM EG.
CDT/LCL.		COL ADJ EG.	COM EG.	COM EG.	COM E2CIA.
SLT/LTN/CNE.				COL ADJ EG.	COM EG.
OFF ELV.		DGF.	COM EG.	/	/
S-OFF.		CDB ou équivalent.	COL ADJ EG.	COL ADJ EG.	COM EG.

9.10.6. Pôle écoles Méditerranée.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
CDT/LCL.	/	COM PEM.	COM EG.	COM EG.	COM E2CIA.
SLT/LTN/CNE.				COM PEM.	COM EG.

S-OFF.	CDU/CDB/CDS.	COM PEM.		
				l

9.10.7 **Cellule de plongée humaine et d'intervention sous la mer.**

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEM	ИENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT/LCL.	/	COM CEPHISMER.	COM EG.	COM EG.	COM E2CIA.
SLT/LTN/CNE.				COM CEPHISMER	COM EG.
S-OFF.		CDU/CDB/CDS	COM CEPHISMER.		

- 9.11. **État-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger.**
- 9.11.1. **Commandement de l'état-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger** et centre du partenariat militaire opérationnel.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEM	IENT.
	NI. N1.		N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
CCAB - CDB CHANC.					COM EMSOME.
CDT/LCL.		CEM ou COM CPMO.			
SLT/LTN/CNE.				CEM ou COM CPMO.	
S-OFF.		COMDIV ou CDB.	CEM ou COM CPMO.		

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCI	EMENT.
	NI.	N1. N2.		P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COMSUP.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
CDT/LCL.		CFA.	COMSUP.	COMSUP.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMSUP.
S-OFF.		CDU.	CFA.		

9.11.3. **9e régiment d'infanterie de marine.**

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANC	EMENT.
	NI.	N1. N2.		P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COMSUP.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
CDT/LCL.		CFA.	COMSUP.	COMSUP.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMSUP.
S-OFF.		CDU.	CFA.		

9.11.4. **2e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.**

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATIO	DN.	AVANCI	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COMSUP.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
CDT/LCL.		CFA.	COMSUP.	COMSUP.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMSUP.

S-OFF.	CDU.	CFA.	

9.11.5. Détachement de la légion étrangère à Mayotte.

PERSONNEL NOTÉ.	1	NOTATION.	AVANC	EMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	ω.	COMSUP.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
SLT/LTN/CNE/CDT/LCL TE.	1	CFA.	COMLE.	CFA.	COMLE.
CDT/LCL.			COMSUP.	COMSUP.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMSUP.
S-OFF TE.	CDU GSBdD ou CDS (2).	CDU LEG.	CFA.		COMLE.
S-OFF.	1	CDU.			COMSUP.

⁽¹⁾ Notation intermédiaire par le COMLE pour les chefs de corps des régiments étrangers.

9.11.6. Régiment d'infanterie de marine du Pacifique - Nouvelle-Calédonie.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANC	EMENT.
	NI.	N1. N2.		P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COMSUP.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
CDT/LCL.		CFA.	COMSUP.	COMSUP.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMSUP.
S-OFF.		CDU.	CFA.		

⁽²⁾ Pour les S-OFF TE mis pour emploi au GSBdD, au SID ou au SSA.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANC	EMENT.
	NI.	N1. N2.		P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COMSUP.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
CDT/LCL.		CFA.	COMSUP.	COMSUP.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMSUP.
S-OFF.		CDU.	CFA.		

9.11.8. **43e bataillon d'infanterie de marine.**

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COMFOR.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
SLT/LTN/CNE/CDT/LCL.		CEMIAFFCI.		CEMIAFFCI.	COM EMSOME.
S-OFF.		Chef du détachement permanent FFCI (1).	CEMIAFFCI.		

[🔟] Par principe, l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé et placé en TCOS au 43^e BIMa/DETALAT.

9.11.9. **5e régiment interarmes d'outre-mer.**

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATIO	DN.	AVANC	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COMFOR.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
CDT/LCL.		CFA.	COMFOR.	COMFOR.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMFOR.

S-OFF.	CDU.	CFA.	

9.11.10. **6e bataillon d'infanterie de marine.**

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATIO	DN.	AVANC	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COMELEF.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
CDT/LCL.		CFA.	COMELEF.	COMELEF.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMELEF.
S-OFF.		CDU.	CFA.		

9.11.11. **3e régiment étranger d'infanterie.**

PERSONNEL NOTÉ.	١	NOTATION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	Ш.	COMSUP.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
SLT/LTN/CNE/CDT/LCL TE.	/	CFA.	COMLE.	CFA.	COMLE.
CDT/LCL.			COMSUP.	COMSUP.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMSUP.
S-OFF TE.	CDU GSBdD ou CDS ⁽²⁾ .	CDU LEG.	CFA.		COMLE.
S-OFF.	/	CDU.			COMSUP.

 ${\color{blue}\mathfrak{w}}_{Notation}$ intermédiaire par le COMLE pour les chefs de corps des régiments étrangers.

(2) Pour les S-OFF TE mis pour emploi au GSBdD, au SID ou au SSA.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANC	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN.	/	COMFOR.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
CDT/LCL.		CFA.	COMFOR.	COMFOR.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.				CFA.	COMFOR.
S-OFF.		CDU.	CFA.		

9.11.13. Cellule de maintenance des matériels terrestres et autorité de maintenance des matériels terrestres en outre-mer et à l'étranger.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
CDT/LCL.	COM MF.	CFA.	COMSUP/COMFOR/ COMELEF/COMIAFFCI.	COMSUP/COMFOR/ COMELEF/COMIAFFCI.	COM EMSOME.	
S-OFF.	/	AMAINT/CEMIA.	CFA.	CFA.	COMSUP/COMFOR/ COMELEF/COMEMSOME.	

10.1. Tableaux relatifs aux circuits.

10.1.1. **Direction.**

10.1.1.1. Officiers et sous-officiers.

/	PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCI	EMENT.
		NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TDC DRHAT.	ASS MILI DRHAT/CM/CFA/CDB CHANC.	/	DRHAT DIR.	DRHAT DIR.	DRHAT DIR.	DRHAT DIR.
	HEM-T.		HEM-T.		HEM-T.	
	OFF. B.CHANC/CFA.		CDB CHANC ou CFA.		CDB CHANC ou CFA.	
TDC CDT SPPT.	COL et TC/TR/PN (SDG, SPPT, SDR, SDEP).		AIS SDIR DRHAT.	DRHAT TDC CDT SPPT.	DRHAT TDC CDT SPPT.	DRHAT DIR.
	CDT/LCL (SDG, SPPT, SDR, SDEP).		Chef de bureau ou équivalent.	AIS SDIR DRHAT.	AIS SDIR DRHAT.	DRHAT TDC CDT SPPT.
	SLT/LTN/CNE (SDG, SPPT, SDR, SDEP).				Chef de bureau ou équivalent.	AIS SDIR DRHAT.
TDC CDT COMFORM.	COL et TC/TR/PN.		DRHAT COMFORM AIS.	DRHAT TDC CDT COMFORM.	DRHAT TDC CDT COMFORM.	DRHAT DIR.
	CM/ASS MILI COMFORM.		DRHAT COMFORM AIS.	DRHAT COMFORM AIS.	DRHAT COMFORM AIS.	DRHAT TDC CDT COMFORM.
	CDT/LCL.		Chef de bureau ou équivalent.	DRHAT COMFORM AIS.	DRHAT COMFORM AIS.	
	SLT/LTN/CNE.				Chef de bureau ou équivalent.	DRHAT COMFORM AIS.

S-OFF. DRHAT.	S-OFF.			CFA.	CFA.	DRHAT CSPPT AIS.
------------------	--------	--	--	------	------	---------------------

10.1.1.2. Officiers et sous-officiers du service administratif du personnel - Personnel isolé terre (non-activité ou détaché).

10.1.1.2.1. Personnel en non-activité (congé de longue durée maladie, congé de longue maladie, congé pour convenances personnelles ou en disponibilité).

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATIO	N.	AVANC	EMENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	SAP PIT GAL AIS.	DRHAT TDC CDT SPPT.	DRHAT TDC CDT SPPT.	DRHAT DIR.
CDT/LCL.		SAP PIT CFA.	SAP PIT GAL AIS.	SAP PIT GAL AIS.	DRHAT TDC CDT SPPT.
SLT/LTN/CNE.				SAP PIT CFA.	GSPI PIT GAL AIS.
S-OFF.		CDU ou équivalent.	SAP PIT CFA.		

10.1.1.2.2. Personnel en détachement (L4139-1, L4139-2, L4139-3).

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATIO	N.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL.	/	SAP PIT GAL AIS.	DRHAT TDC CDT SPPT.	DRHAT TDC CDT SPPT.	DRHAT DIR.	
CDT/LCL.		SAP PIT CFA.	SAP PIT GAL AIS.	SAP PIT GAL AIS.	DRHAT TDC CDT SPPT.	
SLT/LTN/CNE.				SAP PIT CFA.	SAP PIT GAL AIS.	
S-OFF.		CDU ou équivalent.	SAP PIT CFA.			

10.1.1.2.3. Personnel en détachement (L4138-8).

10.1.1.2.3.1. Institut français du cheval et de l'équitation.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Écuyer en chef.	/	DIR IFCE.	DIR IFCE.	DRHAT TDC CDT SPPT.	DRHAT DIR.
CDT/LCL.		Écuyer en chef.		SAP PIT GAL AIS.	DRHAT TDC CDT SPPT.
SLT/LTN/CNE.				SAP PIT CFA.	SAP PIT GAL AIS.
S-OFF.		CDS ou équivalent.	Écuyer en chef.		

10.1.1.2.3.2. Officiers de liaison interarmées détachés au sein de l'Organisation des Nations unies.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL.	/	CHEF RMF ONU.	CHEF RMF ONU.	DRHAT TDC CDT SPPT.	DRHAT DIR.	
CDT/LCL.				SAP PIT GAL AIS.	DRHAT TDC CDT SPPT.	

10.1.1.2.3.3. Autres détachés L4138-8.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL.	/	Autorité d'emploi.	DRHAT TDC CDT SPPT.	DRHAT TDC CDT SPPT.	DRHAT DIR.	
CDT/LCL.		Autorité d'emploi.	SAP PIT GAL AIS.	SAP PIT GAL AIS.	DRHAT TDC CDT SPPT.	
SLT/LTN/CNE.				SAP PIT CFA.	SAP PIT GAL AIS.	
S-OFF.		CDU ou équivalent.	SAP PIT CFA.			

10.1.1.2.4. Personnel isolé en activité - cas particuliers.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.	

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL Préf. Police Paris.	/	Autorité d'emploi.	SAP PIT GAL AIS.	SAP PIT GAL AIS.	DRHAT TDC CDT SPPT.
S-OFF. Domaine national de Chambord.		Chef DN Chambord.	Chef DN Chambord.	Chef DN Chambord.	SAP PIT GAL AIS.

10.1.1.2.5. Commandement de l'espace, (organisme à vocation interarmées Air).

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMEN	т.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	Chef de bureau ou équivalent.	Chef de pilier ou	CDE.	DRHAT DIR.
LCL.			CDE.		SAP PIT GAL AIS.
SLT/LTN/CNE/CDT.					
S-OFF.		Chef de bureau ou équivalent.	GASCC et CEM.	GASCC et CEM.	

10.1.2. Centre expert des ressources humaines et de la solde.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL et TC/TR/PN.	/	DRHAT ADJ DRHAT CSPPT NC1.	DRHAT TDC CDT SPPT.	DRHAT TDC CDT SPPT.	DRHAT DIR.	

CDT/LCL.	CDC CERHS.	DRHAT CSPPT AIS.	DRHAT CSPPT AIS.	DRHAT TDC CDT SPPT.
SLT/LTN/CNE.			CDC CERHS.	DRHAT CSPPT AIS.
S-OFF.	CDS ou équivalent.	CDC CERHS.		

10.1.3. Groupements de recrutement et de sélection.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL et TC/TR/PN.	/	DRHAT SDR AIS.	DRHAT TDC CDT SPPT.	DRHAT TDC CDT SPPT.	DRHAT DIR.	
CDT/LCL.		CDC GRS.	DRHAT SDR AIS.	DRHAT SDR AIS.	DRHAT TDC CDT SPPT.	
SLT/LTN/CNE.				CDC GRS.	DRHAT SDR AIS.	
S-OFF.		Chef DPT.	CDC GRS.			

10.1.4. Secrétariat général du conseil supérieur de la fonction militaire, membres permanents.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTAT	ION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
CDT/LCL.	/	SG CSFM MP.	DRHAT DIR CSFM MP.	SG CSFM MP.	DRHAT DIR CSFM MP.	
LTN/CNE.						
S-OFF.						

10.1.5. Organismes de formation.

10.1.5.1. Écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	COM ESCC.	DRHAT TDC CDT COMFORM.	DRHAT TDC CDT COMFORM.	DRHAT DIR.
·					
TCOS.					
CDT/LCL.		C2- CEM /CFA/DGER/ DFE/DPCF.	COM ESCC.	COM ESCC.	DRHAT TDC CDT COMFORM.
DIRCOM.		COM ESCC.			
Chef de cabinet G1.					
Chancelier AlS.					COM ESCC.
SLT/LTN/CNE.	/	COM ESCC/C2- CEM /CFA/DGER/ DFE/DPCF/DIRCOM.	COM ESCC.	COM ESCC/C2- CEM /CFA/DGER/ DFE/DPCF/DIRCOM.	COM ESCC.
OFF ELEVES. ESM/EMIA/C.GRH.		COM BAT ESM/COM BAT EMIA/COM COURS RH.	DFE ELV ESCC.	/	/
EOFIA.		Chef DET terre ALL (sur proposition du projet allemand).			
OSC/E.		COM BAT 4.			
ELEVES OFF. ESM/EMIA.	/	CDU.	СОМ ВАТ.		
OSC/S - OSC/P.	CDU 4 BAT	CDC - CFA ou équivalent.	COM BRIG ou équivalent.		

S-	OFF.	/	CDS.	C2-CEM.	C2-CEM.	COM ESCC.
----	------	---	------	---------	---------	-----------

10.1.5.2. École nationale des sous-officiers d'active.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTA	TION.	AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL et TC/TR/PN.	/	COM ENSOA.	DRHAT TDC CDT COMFORM.	DRHAT TDC CDT COMFORM.	DRHAT DIR.	
TCOS ET DMA						
CDT/LCL.		COL ADJ.	COM ENSOA.	COM ENSOA.	DRHAT TDC CDT COMFORM.	
SLT/LTN/CNE.				COL ADJ	COM ENSOA.	
Chef de cabinet.		COM ENSOA.		COM ENSOA.	DRHAT TDC CDT COMFORM.	
CHANC AIS.				COL ADJ.	COM ENSOA.	
Conseiller sous- officiers.						
S-OFF.		CDB/COMBAT.	COL ADJ.			
SGT élèves.		CDU.	COM BAT.	COM BAT.	COM ENSOA SGT ÉLÈVES.	

10.1.5.3. Lycées de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	DRHAT COMFORM AIS.	DRHAT TDC CDT COMFORM.	DRHAT TDC CDT COMFORM.	DRHAT DIR.
CDT/LCL.		CDC LM.	DRHAT COMFORM AIS.	DRHAT COMFORM AIS.	DRHAT TDC CDT COMFORM.

SLT/LTN/CNE.			CDC LM.	DRHAT COMFORM AIS.	
S-OFF.	CDB/CDU/CDS.	CDC LM.			

11. STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES.

11.1. Direction centrale.

11.1.1. Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres-directeur central: « cas particulier ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	NC1.	NC2.	PRE FUS.	FUS.	
Chef du bureau de la stratégie et de la modernisation du MCO-T.	/	NC1 AIS DC.	TDC-C DC.	NC1 TDC- C DC.	TDC SIMMT.	
Chef du bureau coordination et méthodes						
Chef du bureau performance						
Officier supérieur chargé de la fonction administrative.						
Sous-directeurs COL proches collaborateurs. Adjoint chef de pôle.						
Assistant militaire. Chef de cabinet.		NC1 DC.	AIS DC.	NC1 AIS DC.	TDC-C DC.	
Chancelier.	Officier chargé de la fonction administrative.	NC1 DA.		NC1 DA.	AIS DC.	

11.1.2. Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres directeur adjoint : « cas général ».

Personnel subordonné à l'officier supérieur chargé de la fonction administrative.

Personnel subordonné au chef de bureau de la stratégie et de la modernisation MCO-T (BSM MCO-T).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	NC1.	NC2.	PRE FUS.	FUS.
CDT/LCL.	/	NC1 PN.	AIS DA.	NC1 AIS DA.	TDC-C DA.
SLT/LTN/CNE.				NC1 PN.	AIS DA.
S-OFF.		CDB ou CDS.	NC1 CFA.	NC1 CFA.	

 $11.1.3. \ Structure\ intégrée\ du\ maintien\ en\ condition\ opérationnelle\ des\ matériels\ terrestres\ -\ chef\ de\ pôle\ opérations\ :\ «\ cas\ général\ ».$

Bureau coordination et méthodes (BCM).

Division des parcs (DP) dont antenne BALARD.

Sous-direction technique et logistique (SDTL).

Sous-direction des contrats (SDC).

Centre opérationnel interarmées et interservices du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres (CO2I).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	NC1.	NC2.	PRE FUS.	FUS.	
TC/TR/PN/COL.	/	NC1 AIS chef PO.	TDC-C DA.	NC1 TDC-C DA.	TDC SIMMT.	
CDT/LCL.		NC1 PN.	AIS chef PO.	NC1 AIS chef PO.	TDC-C DA.	
SLT/LTN/CNE.				NC1 PN.	AIS chef PO.	
S-OFF.		ADJ SDIR OU CDB.	NC1 CFA.	NC1 CFA.		

11.1.3.1. Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres – chef de pôle opérations - sections d'expertise technique du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEN	IENT.	
	NI.	NC1.	NC2.	PRE FUS.	FUS.
CDT.	/	NC1 chef BET.	AIS chef PO.	NC1 AIS chef PO.	TDC-C DA.
SLT/LTN/CNE.				NC1 chef BET.	AIS chef PO.

S-OFF.	Chef SETM ou CDB.	NC1 CFA.	NC1 CFA.	

11.1.4. Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres - chef de pôle affaires financières : « cas général ».

Sous-direction du budget, des finances et de la comptabilité (SDBFC).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEM	IENT.
	NI.	NC1.	NC2.	PRE FUS.	FUS.
TC/TR/PN/COL.	/	NC1 AIS chef PAF.	TDC-C DA.	NC1 TDC-C DA.	TDC SIMMT.
CDT/LCL.		NC1 SDBFC.	AIS chef PAF.	NC1 AIS chef PAF.	TDC-C DA.
SLT/LTN/CNE.				NC1 SDBFC.	AIS chef PAF.
S-OFF.		ADJ S-DIR ou CDB.	NC1 CFA.	NC1 CFA.	

11.1.5. Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres - chef de pôle performance-synthèse: « cas général ».

Sous-direction du pilotage et de la réglementation (SDPR).

Bureau performance (B. PERF).

Sous-direction des systèmes d'information (SDSI).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEM	IENT.
	NI.	NC1.	NC2.	PRE FUS.	FUS.
TC/TR/PN/COL.	/	NC1 AIS chef PPS.	TDC-C DA.	NC1 TDC-C DA.	TDC SIMMT.
CDT/LCL.		NC1 PN.	AIS chef PPS.	NC1 AIS chef PPS.	TDC-C DA.
SLT/LTN/CNE.				NC1 PN.	AIS chef PPS.
S-OFF.		S-DIR ou CDB	NC1 CFA.	NC1 CFA.	

11.1.5.1. Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres – chef de pôle performance-synthèse - mission de contrôle et d'assistance de la maintenance.

	PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.
--	-----------------	-----------	-------------

	NI.	NC1.	NC2.	PRE FUS.	FUS.
CDT/LCL.		NC1 chef MICAM.	AIS chef PPS.	NC1 AIS chef PPS.	TDC-C DA.
SLT/LTN/CNE.				NC1 chef MICAM.	AIS chef PPS.
S-OFF.		chef MICAM.	NC1 CFA.	NC1 CFA.	

11.1.5.2. Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres – chef de pôle performance-synthèse - sections d'assistance et d'expertise.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEN	IENT.
	NI.	NC1.	NC2.	PRE FUS.	FUS.
CDT.	/	NC1 SDSI.	AIS chef PPS.	NC1 AIS chef PPS.	TDC-C DA.
SLT/LTN/CNE.				NC1 SDSI.	AIS chef PPS.
S-OFF.		SDSI.	NC1 CFA.	NC1 CFA.	

^{11.1.6.} Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres – service de la maintenance industrielle terrestre – directeur du service de la maintenance industrielle terrestre.

 $11.1.6.1.\ Et at-major\ du\ service\ de\ la\ maintenance\ industrielle\ terrestre-\ «\ cas\ particuliers\ ».$

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCE	EMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chancelier.	Second adjoint SMITer.	NC1 DA SMITer.	AIS Dir SMITer.	NC1 DA SMITer.	AIS Dir SMITer.

11.1.6.2. Etat-major du service de la maintenance industrielle terrestre « cas général ».

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.		AVANCEMEI	NT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN/COL.	/	NC1 AIS DA SMITer.	TDC-C Dir SMITer.	NC1 TDC-C Dir SMITer.	TDC SIMMT.

CDT/LCL.	NC1 Second adjoint SMITer.	AIS DA SMITer.	NC1 AIS DA SMITer.	TDC-C Dir SMITer.
SLT/LTN/CNE.			NC1 Second adjoint SMITer.	AIS DA SMITer.
S-OFF.	CDU ou équivalent.	NC1 Second adjoint SMITer.		

^{11.1.6.3.} Service de la maintenance industrielle terrestre - base de soutien du matériel.

- 12^e base de soutien du matériel.
- 13^e base de soutien du matériel.
- 14^e base de soutien du matériel.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEN	IENT.
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN/COL.	/	/ NC1 AIS DA SMITer. TDC-C Dir SMITer.		NC1 TDC-C Dir SMITer.	TDC SIMMT.
CDT/LCL.		NC1 CFA.	AIS DA SMITer.	NC1 AIS DA SMITer.	TDC-C Dir SMITer.
SLT/LTN/CNE.				NC1 CFA.	AIS DA SMITer.
S-OFF.		CDU ou équivalent.	NC1 CFA.		

12. INSPECTION DE L'ARMÉE DE TERRE.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL et TC/TR/PN.	/	GIAT (NC1 AIS).	GIAT (TDC- CDT).	GIAT (TDC- CDT).	GIAT (TDC).	
CDT/LCL.		CEM ou Chef de cellule.	GIAT (AIS).	GIAT (AIS).	GIAT (TDC- CDT).	

SLT/LTN/CNE.			CEM ou Chef de cellule.	GIAT (AIS).
SOUS-OFF.	CDU ou équivalent.	CEM.	CEM	

ANNEXE II. TABLEAUX RELATIFS AUX CODES ET NIVEAUX D'ACCRÉDITATION.

1. CABINET DE LA MINISTRE DES ARMÉES.

(Modifiépar la CIRCULAIRE N° 504373/ARM/RH-AT/EP/PRH/LEG du 4 mars 2020, publiée au BOC n°50 du 3 juillet 2020).

AUTORITÉ LIBELLÉ COURT.	AUTORITÉ LIBELLÉ LONG.	ACCRÉDITATION.	CODE AUTORITÉ.
CABMIN TDC.	CHEF DU CABINET MILITAIRE DE LA MINISTRE DES ARMÉES.	TDC.	20.
CABMIN AIS.	CHEF DU CABINET MILITAIRE DE LA MINISTRE DES ARMÉES.	AIS.	Y5.
CABMIN.	CHEF DU CABINET MILITAIRE DE LA MINISTRE DES ARMÉES.	NC1.	MZG.
DIRCAB MINARM.	DIRECTEUR DU CABINET CIVIL ET MILITAIRE DE LA MINISTRE DES ARMÉES	NC1.	мzн.
ADJ terre.	ADJ.T CHEF DU CABINET MILITAIRE DE LA MINISTRE DES ARMÉES.	NC1.	M57.
STRAT.CAPA.	CHEF CELLULE STRATÉGIE CAPACITAIRE	NC1.	MW1.
DÉPL.CÉRÉMONIES MILI.	CHEF DE CELLULE DÉPLACEMENTS ET CÉRÉMONIES MILITAIRES.	NC1.	JBD.
OPS.RI.	CHEF CELLULE OPÉRATIONS ET RELATIONS INTERNATIONALES	NC1.	MW2.

RH.SOCIAL.COND.PERS	CHEF CELLULE RESSOURCES HUMAINES, SOCIAL, CONDITION DU PERSONNEL	NC1.	MW4.
BRES.	CHEF DU BUREAU RÉSERVÉ.	NC1.	MW6.
Chef CABPM.	CHEF DU CABINET MILITAIRE DU PREMIER MINISTRE.	AIS.	YY.
Chef CABPM.	CHEF DU CABINET MILITAIRE DU PREMIER MINISTRE.	NC1.	MZE.
ADJ terre CABPM.	ADJOINT TERRE DU CHEF DU CABINET MILITAIRE DU PREMIER MINISTRE.	NC1.	MZF.
Préfet CNRLT.	COORDONNATEUR NATIONAL DU RENSEIGNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME.	NC1.	MZO.
Conseiller CNRLT.	CONSEILLER MILITAIRE CNRLT.	NC1.	GTN.
CEMP PR AIS.	CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR PARTICULIER DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.	AIS.	MX.
CEMP PR NC1.	CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR PARTICULIER DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.	NC1.	MZC.
ADJ CEMP PR.	ADJOINT AU CHEF DE L'ÉTAT- MAJOR PARTICULIER DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.	NC1.	MZD.
CGA.	CHEF DU CONTRÔLE GÉNÉRAL DES ARMÉES.	NC1.	GTO.
PRB.	CHEF DU GROUPE PRB.	NC1.	GTB.
FSI.	CHEF DU GROUPE FSI.	NC1.	GTC.
IS PE.	PÔLE ENVIRONNEMENT DU GROUPE DES INSPECTIONS SPÉCIALISÉES.	NC1.	GTI.

IS PT.	PÔLE TRAVAIL DU GROUPE DES INSPECTIONS SPÉCIALISÉES.	NC1.	GTH.
MMAI.	CHEF MISSION MINISTÉRIELLE AUDIT INTERNE.	NC1.	GTU.
SG.	SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.	NC1.	GTF.
CHEF BRH	CHEF DU BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES.	NC1.	GTJ.
ADJCGA.	ADJOINT AU CHEF DU CONTRÔLE GÉNÉRAL DES ARMÉES.	NC1.	GTE.
IAN.	INSPECTION DES ARMEMENTS NUCLÉAIRES.	NC1.	MZR.
CEM/IAN.	CHEF D'ÉTAT- MAJOR/INSPECTION DES ARMEMENTS NUCLÉAIRES.	NC1.	GTT.
BOG.	COMMANDANT LES SERVICES DES OFFICIERS GÉNÉRAUX.	NC1.	M58.
MIRVOG.	CHEF DE LA MISSION DE RETOUR À LA VIE CIVILE OGX.	NC1.	M59.
SG CHANC OL.	SG DE LA GRANDE CHANCELLERIE DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION.	NC1.	MZB.
CHANC LH.	GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR.	NC1.	MZA.
GOUV INV.	GOUVERNEUR DES INVALIDES.	NC1.	MZI.
CAB GOUV INV.	CABINET DU GOUVERNEUR DES INVALIDES.	NC1.	ACA.
BD MINOM.	C.M.D AUPRÈS DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT À L'OUTRE-MER.	NC1.	MZ2.

TAAF.	PRÉFET DES TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES.	NC1.	MZQ.
DGNUM ADJ.	D.G.A NUMÉRIQUE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION.	NC1.	M61.
SG CSFM.	S.G DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION MILITAIRE.	NC1.	јтн.
SG CSRM.	SG CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA RÉSERVE MILITAIRE.	NC1.	M120.
нсесм.	S.G DU HAUT COMITÉ D'ÉVALUATION DE LA CONDITION MILITAIRE.	NC1.	јтр.
CRM.	PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES RECOURS DES MILITAIRES.	NC1.	JTV.
DIR CABSEMARM.	DIRECTEUR DE CABINET DE LA SECRÉTAIRE D'ETAT AUPRÈS DE LA MINISTRE DES ARMÉES.	NC1.	M60.
DIRCAB VGE.	DIRECTEUR DE CABINET DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING.	NC1.	MZJ.
CSFRS.	C.S DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE STRATÉGIQUES.	NC1.	MXG.
DGRIS.	DG DE LA DGRIS.	AIS.	2A.
DGRIS.	DG DE LA DGRIS.	NC1.	GTG.
DSPC.	DIRECTEUR DE LA DIRECTION DE STRATÉGIE DE DÉFENSE, PROSPECTIVE ET CONTRE- PROLIFÉRATION.	NC1.	GTK.
SEAM.	CDS EUROPE, AMÉRIQUE DU NORD, ACTIONS MULTILATÉRALES.	NC1.	GTL.
SQR.	CDS QUESTIONS RÉGIONALES.	NC1.	GTM.

SPRI.	CDS PILOTAGE DES RESSOURCES ET DE L'INFLUENCE INTERNATIONALE.	NC1.	GTP.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE.	NC1.	IKB.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE NEW-YORK.	NC1.	IKL.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE WASHINGTON.	NC1.	IKD.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE LONDRES.	NC1.	IKE.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE MOSCOU.	NC1.	IKF.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE RIYAD.	NC1.	IKG.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE BEYROUTH.	NC1.	ІКН.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE PÉKIN.	NC1.	IKI.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE BRASILIA.	NC1.	IKJ.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE KIEV.	NC1.	IKK.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE VARSOVIE.	NC1.	IKC.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE ROME.	NC1.	2AA.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE OTTAWA.	NC1.	2AB.

AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE MADRID.	NC1.	2AC.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE LA HAYE.	NC1.	2AD.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE BANGKOK.	NC1.	2AE.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE TEL AVIV.	NC1.	2AF.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE MEXICO.	NC1.	2AG.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE COPENHAGUE.	NC1.	2AH.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE LIMA.	NC1.	2AJ.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE ANTANANARIVO.	NC1.	2AK.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE BUENOS AIRES.	NC1.	2AL.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE KINSHASA.	NC1.	2AM.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE TOKYO.	NC1.	2AN.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE TRIPOLI.	NC1.	NLL.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE TUNIS.	NC1.	NLP.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE JORDANIE.	NC1	2AO.

AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE ALGÉRIE.	NC1.	2AP.
AD.	DGRIS ATTACHÉ DE DÉFENSE MALI.	NC1.	2AQ.
CHEF RMD ONU.	CHEF DE LA REPRÉSENTATION DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE FRANÇAISE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES.	NC1.	MX1.
CHEF RMD UE.	CHEF DE LA REPRÉSENTATION DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE FRANÇAISE AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE.	NC1.	M9A.
CHEF RMD OTAN.	CHEF DE LA REPRÉSENTATION DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE FRANÇAISE AU SIÈGE DE L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD.	NC1.	M8A.
IRSEM.	DIR INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE DE L'ÉCOLE MILITAIRE.	NC1.	NLG.
SGDSN ADJ.	S.G ADJOINT DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALE.	AIS.	22.
Chef SAG.	CHEF DU SERVICE ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	NC1	OA0
SGDSN.	SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALE.	NC1.	OA1.
CTG.	CHEF DU CENTRE DE TRANSMISSIONS GOUVERNEMENTAL.	NC1.	HEO.
SDC.	SOUS-DIRECTEUR DES CABINETS.	NC1.	NZO.
IGAT.	INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ARMÉES-TERRE.	AIS.	2М.

IGAT NC1.	IGAT-PREMIER NOTATEUR DU CEM ET DU DIRECTEUR BEAD- TT.	NC1.	NKC.
CEM IGAT.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES ARMÉES-TERRE.	NC1.	NKO.
BEAD-TT.	BUREAU ENQUÊTES ACCIDENTS DÉFENSE - TRANSPORT TERRESTRE.	NC1.	NKB.
DIRCAB EM défense.	DIRECTEUR DE CABINET DE L'ÉTAT-MAJOR DÉFENSE.	AIS.	2E.
NC1 EM défense.	NOTATEUR DE L'ÉTAT-MAJOR DE DÉFENSE.	NC1.	KAO.
DIRCAB EM défense.	DIRECTEUR DE CABINET DE L'ÉTAT-MAJOR DÉFENSE.	NC1.	KAA.
DRSD.	DIRECTEUR DU RENSEIGNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE.	AIS.	2D.
DRSD Direction.	DRSD DIRECTION.	NC1.	IA8.
DRSD (NC1).	DIRECTEUR DU RENSEIGNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE.	NC1.	IAA.
ADJ DRSD.	ADJOINT AU DIRECTEUR DU RENSEIGNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE.	NC1.	IAO.
SDCI.	SOUS-DIRECTEUR CONTRE INGÉRENCE.	NC1.	IAJ.
C2VO.	CHEF DU CENTRE DE COMMANDEMENT ET DE VEILLE OPÉRATIONNELLE.	NC1.	IAH.
DIV GOUV.	CHEF DE LA DIVISION DE LA GOUVERNANCE.	NC1.	IAC.

DIV CIE.	CHEF DE LA DIVISION CONTRE INGÉRENCE ÉCONOMIQUE.	NC1.	IAG.
DIV SF.	CHEF DE LA DIVISION SOUTIEN FINANCES.	NC1.	IAD.
DIV RH.	CHEF DE LA DIVISION RESSOURCES HUMAINES.	NC1.	IAE.
CSIC.	CHEF DU CENTRE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION.	NC1.	IAF.
DSEZP.	DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DE PARIS.	NC1.	IAK.
CNHD.	CHEF DU CENTRE NATIONAL D'HABILITATION DÉFENSE.	NC1.	IAL.
DIRZON IDF.	DIRECTEUR ZONAL DU RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE ILE DE FRANCE.	NC1.	IAM.
DIRZON Nord et Est.	DIRECTEUR ZONAL DU RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE NORD ET EST.	NC1.	IAR.
DIRZON Ouest.	DIRECTEUR ZONAL DU RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE OUEST.	NC1.	IAS.
DIRZON Sud-Ouest.	DIRECTEUR ZONAL DU RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE SUD- OUEST.	NC1.	IAU.
DIRZON Sud.	DIRECTEUR ZONAL DU RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE SUD.	NC1.	IAT.
DIRZON Sud-Est.	DIRECTEUR ZONAL DU RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE SUD- EST.	NC1.	IA9.

DIRZON hors métropole.	DIRECTEUR ZONAL DU RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE HORS MÉTROPOLE.	NC1.	IAQ.
SD TECHNIQUE.	SOUS-DIRECTEUR TECHNIQUE.	NC1.	IIA.
сстс.	CHEF DU CENTRE TECHNIQUE ET CYBER.	NC1.	JIA.
CEM.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR	NC1.	KIA.
B. MANAG.INFO.	CHEF BUREAU MANAGEMENT DE l'INFORMATION.	NC1	LIA.
PRSD Antilles.	CHEF DU POSTE DU RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE DES ANTILLES.	NC1.	IAN.
PRSD La Réunion.	CHEF DU POSTE DU RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE DE LA RÉUNION.	NC1.	IAP.
PRSD Cayenne.	CHEF DU POSTE DU RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE DE CAYENNE.	NC1.	IA3.
PRSD Nouméa.	CHEF DU POSTE DU RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE DE NOUMÉA.	NC1.	IA4.
PRSD Papeete.	CHEF DU POSTE DU RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE DE PAPEETE.	NC1.	IA5.
PRSD Djibouti.	CHEF DU POSTE DU RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE DE DJIBOUTI.	NC1.	IA1.

PRSD EAU.	CHEF DU POSTE DU RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE DES ÉMIRATS ARABES UNIS.	NC1.	IA7.
PRSD Libreville.	CHEF DU POSTE DU RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE LIBREVILLE.	NC1.	IA2.
PRSD Dakar.	CHEF DU POSTE DU RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE DE DAKAR.	NC1.	IAZ.
PRSD RCI.	CHEF DU POSTE DU RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE DE PORT BOUET.	NC1.	IAB.
SDSR.	SOUS-DIRECTEUR DE LA STRATÉGIE ET DES RESSOURCES.	NC1.	IAW.
SDCNE.	SOUS- DIRECTEUR DES CENTRES NATIONAUX D'EXPERTISES.	NC1.	IAX.
DIV FI.	CHEF DE LA DIVISION FORMATION ET INSTRUCTION.	NC1.	IAY.
DIV CIF.	CHEF DE LA DIVISION CONTRE INGÉRENCE DES FORCES.	NC1.	IBB.
CMR.	CHEF DU CENTRE DES MOYENS DE RECHERCHE.	NC1.	IBE.
ССРІ.	CHEF DU CENTRE DU CONSEIL, DE LA PRÉVENTION ET DES INSPECTIONS.	NC1.	IBF.
DRSD PLUS 4.	DIRECTION DU RENSEIGNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE - PLUS 4.	NC1.	IAV.
D DICOD.	DELEGUE À L'INFORMATION ET À LA COMMUNICATION DE LA DÉFENSE.	AIS.	21.

CDP 1 DICOD.	CHEF DU PÔLE SUPPORT.	NC1.	ZIA.
CDP 2 DICOD.	CHEF DU. PÔLE INFLUENCE.	NC1.	2IB.
CDP 3 DICOD.	CHEF DU. PÔLE CRÉATIONS.	NC1.	2IC.
CDP 4 DICOD.	CHEF DU. PÔLE ALERTE ANALYSE OPINION.	NC1.	2ID.
CCAB 5 DICOD.	CHEF DE CABINET DE LA DICOD.	NC1.	2IF.
D DICOD.	DÉLÉGUÉE À L'INFORMATION ET À LA COMMUNICATION DE LA DÉFENSE.	NC1.	21Н.
DICOD 7.	D.A À L'INFORMATION ET À LA COMMUNICATION DE LA DÉFENSE.	NC1.	GTQ.
DIR ECPAD.	DIRECTEUR DE L'ECPAD.	NC1.	KM0.
DCSD.	DIRECTEUR COOPÉRATION DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE.	AIS TDC2.	7B.
DCSD.	DIRECTEUR DE LA COOPÉRATION DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE.	NC1.	MWA.
Chef mission Afrique.	CHEF MISSION AFRIQUE.	NC1.	MWD.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE D'ARABIE SAOUDITE.	NC1.	M10.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DU CAMBODGE.	NC1.	M11.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DE DJIBOUTI.	NC1.	M12.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DU GABON.	NC1.	M13.

AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DU BRÉSIL.	NC1.	M137.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DU SÉNÉGAL.	NC1.	M14.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DE CÔTE D'IVOIRE.	NC1.	M15.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DES EMIRATS ARABES UNIS.	NC1.	M16.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DU NIGÉRIA.	NC1.	M17.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE D'ETHIOPIE.	NC1.	M18.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DE JORDANIE.	NC1.	M19.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DE MADAGASCAR.	NC1.	M20.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DU MALI.	NC1.	M21.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DE RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE.	NC1.	M22.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DU LIBAN.	NC1.	M24.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DE RÉPUBLIQUE DU CONGO.	NC1.	M25.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE D'ARGENTINE.	NC1.	M27.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DE GUINÉE.	NC1.	M28.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DU BÉNIN.	NC1.	M29.

AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DU QUATAR.	NC1.	M30.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE D'OUGANDA.	NC1.	M33.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DE RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO.	NC1.	M35.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DU TOGO.	NC1.	M36.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DU TCHAD.	NC1.	M37.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DU KENYA.	NC1.	M38.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DU NIGER.	NC1.	M39.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DE MAURITANIE.	NC1.	M40.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DU BURKINA FASO.	NC1.	M41.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DU MAROC.	NC1.	M43.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DE TUNISIE.	NC1.	M47.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DU CAMEROUN.	NC1.	M50.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE D'AFGHANISTAN.	NC1.	M86.
AD.	ATTACHÉ DE DÉFENSE DU PÉROU.	NC1.	GTO.

Chef protection civile DCSD.	CHEF DE PROTECTION CIVILE DE LA DIRECTION DE COOPÉRATION DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE.	NC1.	GTS.
DPID.	DIRECTEUR DE LA DPID.	NC1.	GTR.
CHEF SPI.	CHEF DU SECRÉTARIAT PERMANENT AUX INVESTISSEMENTS.	NC1.	J36.

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION.

AUTORITÉ LIBELLÉ COURT.	AUTORITÉ LIBELLÉ LONG.	accréditation.	CODE AUTORITÉ.
ADJ SGA TDC.	DIRECTEUR, ADJOINT AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION - TÊTE DE CHAÎNE.	TDC.	39.
ADJ SGA AIS.	DIRECTEUR, ADJOINT AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION - AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE.	AIS.	24.
NC1 ADJ SGA TC TR.	DIRECTEUR, ADJOINT AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION - TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR.	NC1 (AIS - TC TR).	JTY.
NC1 ADJ SGA.	DIRECTEUR, ADJOINT AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION.	NC1.	ЈТІ.
CHEF CAB.	CHEF DE CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION.	NC1.	ЈТТ.
SDPRHF.	SOUS-DIRECTEUR DU PILOTAGE DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES.	NC1.	JTN.
MAP.	CHEF DE LA MISSION D'AIDE AU PILOTAGE.	NC1.	JTM.
сом.	CHEF DE LA MISSION COMMUNICATION.	NC1.	JUC.
ITID.	INSPECTEUR TECHNIQUE DE L'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE.	NC1.	ЈТЈ.
DAR.	DÉLÉGUÉ À L'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL.	NC1.	JTL.

CHEF MA.	CHEF DE LA MISSION DES ACHATS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.	NC1.	ЈТК.
ADJ DAF.	DIRECTEUR ADJOINT DES AFFAIRES FINANCIÈRES.	NC1.	ILO.
ADJ DAJ.	DIRECTRICE ADJOINTE DES AFFAIRES JURIDIQUES.	NC1.	IMO.
SPAC.	CHEF DU SERVICE PARISIEN DE SOUTIEN DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.	NC1.	OB0.
SDPO.	SOUS-DIRECTEUR DU PILOTAGE OPÉRATIONNEL.	NC1.	JTU.
ADJ DRH-MD AIS.	DIRECTRICE, ADJOINTE AU DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE - AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE.	AIS.	2P.
NC1 ADJ DRHMD TC TR PN.	DIRECTRICE, ADJOINTE AU DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE - TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR.	NC1 (AIS - TC TR).	JUA.
NC1 ADJ DRH- MD.	DIRECTRICE, ADJOINTE AU DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.	NC1.	JTR.
PROJET SOURCE- SOLDE.	DIRECTEUR DU PROJET « SOURCE-SOLDE ».	NC1.	JTQ.
DRH-MD NPRM- RETRAITE.	DIRECTEUR DU PROJET « NOUVELLE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES MILITAIRES ET RETRAITE ».	NC1.	EUD.
CHEF SG.	CHEF DES SERVICES GENERAUX DU DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.	NC1.	JTO.
SD FM.	SOUS-DIRECTEUR DE LA FONCTION MILITAIRE.	NC1.	JTA.
SD PRH.	SOUS-DIRECTEUR DU PILOTAGE DES RESSOURCES HUMAINES MILITAIRES ET CIVILES.	NC1.	ЈТВ.
SD PEP.	SOUS-DIRECTEUR DE LA POLITIQUE, DES ÉTUDES ET DE LA PROSPECTIVE.	NC1.	JTD.
SD P.	SOUS-DIRECTEUR DES PENSIONS.	NC1.	JU0.
CERH-PC.	DIRECTEUR DU CENTRE EXPERT DES RESSOURCES HUMAINES DU PERSONNEL CIVIL.	NC1.	CRH.

SD GPC.	SOUS-DIRECTRICE DE LA GESTION DU PERSONNEL CIVIL.	NC1.	EUC.
SMSIF-RH.	CHEF DU SERVICE MINISTÉRIEL DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE FONCTIONNEMENT - RESSOURCES HUMAINES	NC1.	JTW.
SD IPRH.	SOUS-DIRECTEUR DE L'INGÉNIERIE DES PROCESSUS RESSOURCES HUMAINES.	NC1.	ЈТХ.
MISSION TRH.	CHEF DE LA MISSION DE TRANSFORMATION RESSOURCES HUMAINES.	NC1.	JUB.
CFMD.	DIRECTEUR DU CENTRE DE FORMATION AU MANAGEMENT DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.	NC1.	JTZ.
SDAS.	SOUS-DIRECTEUR DE L'ACTION SOCIALE.	NC1.	JTS.
ESIA DJIBOUTI.	CHEF DE L'ÉCHELON SOCIAL INTERARMÉES DJIBOUTI.	NC1.	NYI.
CASOM POLYNESIE.	DIRECTEUR DE CENTRE D'ACTION SOCIALE D'OUTRE-MER POLYNÉSIE.	NC1.	NYK.
CASOM N- CALEDONIE.	DIRECTEUR DE CENTRE D'ACTION SOCIALE D'OUTRE-MER NOUVELLE-CALÉDONIE.	NC1.	NYL.
CASOM GUYANE.	DIRECTEUR DE CENTRE D'ACTION SOCIALE D'OUTRE-MER GUYANE.	NC1.	NYM.
CASOM ANTILLES.	DIRECTEUR DE CENTRE D'ACTION SOCIALE D'OUTRE-MER ANTILLES.	NC1.	NYP.
CTAS - BORDEAUX.	DIRECTEUR DE CENTRE TERRITORIAL D'ACTION SOCIALE - BORDEAUX.	NC1.	EUA.
CTAS - LYON.	DIRECTEUR DE CENTRE TERRITORIAL D'ACTION SOCIALE - LYON.	NC1.	LLV.
CTAS - METZ.	DIRECTEUR DE CENTRE TERRITORIAL D'ACTION SOCIALE - METZ.	NC1.	LJT.
CTAS - IDF.	DIRECTEUR DE CENTRE TERRITORIAL D'ACTION SOCIALE - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.	NC1.	PIA.
ARD AIS.	DIRECTEUR DE L'AGENCE DE RECONVERSION DE LA DÉFENSE - AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE.	AIS.	RD.

NC1 ARD TC TR PN.	DIRECTEUR DE L'AGENCE DE RECONVERSION DE LA DÉFENSE- TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR.	NC1 (AIS - TC TR).	ARA.
NC1 ADJ ARD.	ADJOINT AU DIRECTEUR DE L'AGENCE DE RECONVERSION DE LA DÉFENSE.	NC1.	ARB.
MRO.	CHEF DE LA MISSION DE RECONVERSION DES OFFICIERS.	NC1.	ARC.
NC1 ARD.	DIRECTEUR DE L'AGENCE DE RECONVERSION DE LA DÉFENSE.	NC1.	ARD.
CPDM LYON.	CHEF DE PÔLE DÉFENSE MOBILITÉ DE LYON.	NC1.	ARE.
CPDM MARSEILLE.	CHEF DE PÔLE DÉFENSE MOBILITÉ DE MARSEILLE.	NC1.	ARF.
CPDM METZ.	CHEF DE PÔLE DÉFENSE MOBILITÉ DE METZ.	NC1.	ARG.
CPDM PARIS.	CHEF DE PÔLE DÉFENSE MOBILITÉ DE PARIS.	NC1.	ARH.
CPDM RENNES.	CHEF DE PÔLE DÉFENSE MOBILITÉ DE RENNES.	NC1.	ARJ.
CDPT EG.	CHEF DU DÉPARTEMENT DES ÉTUDES GÉNÉRALES.	NC1.	ARK.
CPDM BORDEAUX.	CHEF DE PÔLE DÉFENSE MOBILITÉ DE BORDEAUX.	NC1.	ARM.
CFA CMFP.	COMMANDANT DU CENTRE MILITAIRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE.	NC1.	GU0.
CNOI.	CHEF DE BUREAU DE LA COMMISSION NATIONALE D'ORIENTATION ET D'INTÉGRATION.	NC1.	MZ5.
DPMA AIS.	DIRECTEUR DES PATRIMOINES, DE LA MÉMOIRE ET DES ARCHIVES - AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE.	AlS.	25.
NC1 DPMA TC TR PN.	DIRECTEUR DES PATRIMOINES, DE LA MÉMOIRE ET DES ARCHIVES - TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR.	NC1 (AIS - TC TR).	HZA.
DPMA.	DIRECTEUR DES PATRIMOINES, DE LA MÉMOIRE ET DES ARCHIVES.	NC1.	НΖВ.
ADJ DPMA.	ADJOINT AU DIRECTEUR DES PATRIMOINES, DE LA MÉMOIRE ET DES ARCHIVES.	NC1.	HZO.

SHD.	CHEF DU SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE.	NC1.	OG0.
DSNJ AIS.	DIRECTEUR DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE - AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE.	AIS.	3R.
NC1 DSNJ TC TR PN.	DIRECTEUR DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE - TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR.	NC1 (AIS - TC TR).	JWA.
NC1 DSNJ.	DIRECTEUR DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE.	NC1.	JW0.
NC1 CFA DSNJ AC.	COMMANDANT DE LA DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE AC.	NC1.	JWB.
ESN IDF.	DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL ÎLE-DE-FRANCE.	NC1.	JNO.
ESN NE.	DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL NORD-EST.	NC1.	ЈМ0.
ESN NO.	DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL NORD-OUEST.	NC1.	JO0.
ESN SE.	DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL SUD-EST.	NC1.	JLO.
ESN SO.	DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL SUD-OUEST.	NC1.	JKO.
CSN MARTINIQUE.	DIRECTEUR DU CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE LA MARTINIQUE.	NC1.	EEE.
CSN LA REUNION.	DIRECTEUR DU CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE LA RÉUNION.	NC1.	BLD.
CSN GUADELOUPE.	DIRECTEUR DU CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE LA GUADELOUPE.	NC1.	EJA.
CSN GUYANE.	DIRECTEUR DU CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE LA GUYANE.	NC1.	DCD.
CSN POLYNESIE.	DIRECTEUR DU CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE POLYNÉSIE FRANÇAISE.	NC1.	NYF.
CSN NELLE- CALEDONIE.	DIRECTEUR DU CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE NOUVELLE-CALÉDONIE.	NC1.	NXE.

NC1 DSNJ CAJ.	SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMISSION ARMÉES JEUNESSE	NC1.	JTO.
NC1 DSNJ DPJ.	CHEF DU DÉPARTEMENT DES POLITIQUES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE.	NC1.	EPB.
NC1 DSNJ PRP.	CHEF DU PÔLE RAYONNEMENT PARIS.	NC1.	EPC.
COM SMV AIS.	COMMANDANT LE SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE - AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE	AIS.	QR.
COM SMV TC TR PN.	COMMANDANT LE SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE - TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR.	NC1.	QRA.
CEM SMV.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DU SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE.	NC1.	QRB.
COM SMV.	COMMANDEMENT DU SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE.	NC1.	MZ7.
Chef CSMV IDF.	CHEF DU CENTRE DU SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE D'ILE DE FRANCE.	NC1.	ЕРМ.
Chef CSMV POITOU-C.	CHEF DU CENTRE DU SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE DE POITOU-CHARENTES.	NC1.	EPN.
Chef CSMV CHALONS-C.	CHEF DU CENTRE DU SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE.	NC1.	EPP.
Chef CSMV AMBERIEU.	CHEF DU CENTRE DU SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE D'AMBÉRIEU-EN-BUGEY.	NC1.	EPQ.
Chef CSMV BREST.	CHEF DU CENTRE DU SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE DE BREST.	NC1.	EPR.
Chef CSMV LOR.	CHEF DU CENTRE DU SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE DE LORRAINE.	NC1.	MZ8.
DCA SID AIS.	DIRECTEUR CENTRAL ADJOINT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE - AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE.	AIS.	93.
NC1 DCA SID.	DIRECTEUR CENTRAL ADJOINT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE.	NC1.	IF1.

NC1 DCA SID TC TR PN.	DIRECTEUR CENTRAL ADJOINT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE - TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR.	NC1 (AIS - TC TR).	IF2.
CHEF DU BAR.	CHEF DU BUREAU DES AFFAIRES RÉSERVÉES.	NC1.	IFP.
CHEF EMO- SID.	CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR OPÉRATIONNEL DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE.	NC1.	IFQ.
CHEF STRATEGIE.	CHEF DU SERVICE STRATÉGIE.	NC1.	IFR.
CHEF CNP.	CHEF DU CENTRE NATIONAL DE PRODUCTION.	NC1.	EPO.
RAN	RESPONSABLE DES AFFAIRES NUCLÉAIRES.	NC1.	EUB.
CHEF REALISATION.	CHEF DU SERVICE RÉALISATION.	NC1.	IFS.
SD PRH.	SOUS-DIRECTEUR PILOTAGE DES RESSOURCES HUMAINES.	NC1.	EPD.
CHEF DPT PRF.	CHEF DU DÉPARTEMENT PILOTAGE DES RESSOURCES FINANCIÈRES.	NC1.	EPE.
SD PSI.	SOUS-DIRECTEUR STRATÉGIE INFRASTRUCTURE.	NC1.	EPF.
SD AI.	SOUS-DIRECTEUR DES ACHATS D'INFRASTRUCTURE.	NC1.	EPG.
SD PROJETS.	SOUS-DIRECTEUR DES PROJETS.	NC1.	EPH.
CHEF DSI.	CHEF DE LA DIVISION DES SYSTÈMES D'INFORMATION.	NC1.	EPT.
SD MGP.	SOUS-DIRECTEUR MAINTIEN EN CONDITION & GESTION DU PATRIMOINE.	NC1.	EPJ.
DID ABIDJAN.	DIRECTEUR D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE D'ABIDJAN (RCI).	NC1.	EPK.
DA ENSIM.	DIRECTEUR ADJOINT DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES INGENIEURS DE L'INFRASTRUCTURE MILITAIRE.	NC1.	EPI

DE ENSIM.	DIRECTEUR DES ÉTUDES DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES INGÉNIEURS DE L'INFRASTRUCTURE MILITAIRE.	NC1.	EPL.
CETID.	CENTRE D'EXPERTISE DES TECHNIQUES DE L'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE.	NC1.	OC1.
DID CAYENNE.	DIRECTEUR D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE CAYENNE (GUYANE).	NC1.	OZ1.
DID DAKAR.	DIRECTEUR D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE DAKAR (SÉNÉGAL).	NC1.	DX1.
DID DJIBOUTI.	DIRECTEUR D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE DJIBOUTI.	NC1.	DX2.
DID FORT-DE- FRANCE.	DIRECTEUR D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE- ANTILLES).	NC1.	0Y1.
DID NOUMEA.	DIRECTEUR D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE NOUMÉA (NOUVELLE-CALÉDONIE).	NC1.	PP2.
DID PAPEETE.	DIRECTEUR D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE PAPEETE (TAHITI).	NC1.	PP3.
DID SAINT- DENIS.	DIRECTEUR D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE SAINT-DENIS DE LA RÉUNION.	NC1.	PP4.
DID LIBREVILLE.	DIRECTEUR D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE LIBREVILLE (GABON).	NC1.	PP5.
ESID METZ.	DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE METZ.	NC1.	PP6.
DIR ADJ ESID METZ.	DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE METZ.	NC1.	PP7.
DO METZ.	DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE METZ.	NC1.	PP8.
CHEF DIV GP.	CHEF DE DIVISION GESTION PATRIMOINE DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE METZ.	NC1.	PP9.
CHEF DIV INV.	CHEF DE DIVISION INVESTISSEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE METZ.	NC1.	PR1.

CHEF DIV PLANS.	CHEF DE DIVISION PLANS DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE METZ.	NC1.	PR2.
ESID BORDEAUX.	DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE BORDEAUX.	NC1.	PR3.
DIR ADJ ESID BX.	DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE BORDEAUX.	NC1.	PR4.
DO BORDEAUX.	DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE BORDEAUX.	NC1.	PR5.
CHEF DIV GP.	CHEF DE DIVISION GESTION PATRIMOINE DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE BORDEAUX.	NC1.	PR6.
CHEF DIV INV.	CHEF DE DIVISION INVESTISSEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE BORDEAUX.	NC1.	PR7.
CHEF DIV PLANS.	CHEF DE DIVISION PLANS DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE BORDEAUX.	NC1.	PR8.
ESID RENNES.	DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE RENNES.	NC1.	PR9.
DIR ADJ ESID RENNES.	DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE RENNES.	NC1.	PS1.
DO RENNES.	DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE RENNES.	NC1.	PS2.
CHEF DIV GP.	CHEF DE DIVISION GESTION PATRIMOINE DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE RENNES.	NC1.	PS3.
CHEF DIV INV.	CHEF DE DIVISION INVESTISSEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE RENNES.	NC1.	PS4.
CHEF DIV PLANS.	CHEF DE DIVISION PLANS DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE RENNES.	NC1.	PS5.
ESID IDF.	DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE D'ÎLE- DE-FRANCE.	NC1.	PS6.

DIR ADJ ESID IDF.	DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE D'ÎLE-DE-FRANCE.	NC1.	PS7.
DO IDF.	DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE D'ÎLE-DE-FRANCE.	NC1.	PS8.
CHEF DIV GP.	CHEF DE DIVISION GESTION PATRIMOINE DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE D'ÎLE-DE-FRANCE.	NC1.	PS9.
CHEF DIV INV.	CHEF DE DIVISION INVESTISSEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE D'ÎLE-DE-FRANCE.	NC1.	PT1.
CHEF DIV PLANS.	CHEF DE DIVISION PLANS DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE D'ÎLE-DE-FRANCE.	NC1.	PT2.
ESID LYON.	DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE LYON.	NC1.	PT3.
DIR ADJ ESID LYON.	DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE LYON.	NC1.	PT4.
DO LYON.	DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE LYON.	NC1.	PT5.
CHEF DIV GP.	CHEF DE DIVISION GESTION PATRIMOINE DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE LYON.	NC1.	PT6.
CHEF DIV INV.	CHEF DE DIVISION INVESTISSEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE LYON.	NC1.	РТ7.
CHEF DIV PLANS.	CHEF DE DIVISION PLANS DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE LYON.	NC1.	PT8.
ESID BREST.	DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE BREST.	NC1.	PT9.
DIR ADJ ESID BREST.	DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE BREST.	NC1.	PU1.
DO BREST.	DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE BREST.	NC1.	PU2.

CHEF DIV GP.	CHEF DE DIVISION GESTION PATRIMOINE DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE BREST.	NC1.	PU3.
CHEF DIV INV.	CHEF DE DIVISION INVESTISSEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE BREST.	NC1.	PU4.
CHEF DIV PLANS.	CHEF DE DIVISION PLANS DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE BREST.	NC1.	PU5.
DIV ILO.	CHEF DE DIVISION INVESTISSEMENT ET MAINTIEN EN CONDITION ÎLE LONGUE DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE BREST.	NC1.	PU6.
ESID TOULON.	DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE TOULON.	NC1.	PU7.
DIR ADJ ESID TOULON.	DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE TOULON.	NC1.	PU8.
DO TOULON.	DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE TOULON.	NC1.	PU9.
CHEF DIV GMP.	CHEF DE DIVISION GESTION ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE TOULON.	NC1.	PV1.
CHEF DIV INV.	CHEF DE DIVISION INVESTISSEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE TOULON.	NC1.	PV2.
CHEF DIV PLANS.	CHEF DE DIVISION PLANS DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE TOULON.	NC1.	PV3.
DIV MPI.	CHEF DE DIVISION MARITIME, PORTUAIRE ET INDUSTRIEL DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE DE TOULON.	NC1.	PV4.
DIV PSM.	CHEF DE DIVISION PROGRAMME SOUS-MARINS DE L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE TOULON.	NC1.	PV5.
NC1 SGA INSP CIVIL.	CODE NOTATEUR PREMIER NIVEAU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION INSPECTEURS CIVILS.	NC1.	EPA.

3. ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES.

AUTORITÉ LIBELLÉ AUTORITÉ LIBELLÉ LONG. ACCRÉDITATION. COURT.	CODE AUTORITÉ.
---	-------------------

MGA.	MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES.	AIS/TDC.	54.
MGA.	MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES.	AIS.	YC.
MGA.	MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES.	NC1.	JYA.
CPT EMA.	CHEF DE PARTICIPATION TERRE DE L'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES.	AIS/TDC 2.	55.
CPT EMA.	CHEF DE PARTICIPATION TERRE DE L'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES.	NC1.	J28.
OGRIM.	OFFICIER GÉNÉRAL RELATIONS INTERNATIONALES MILITAIRES.	AIS.	50.
OGRIM.	OFFICIER GÉNÉRAL RELATIONS INTERNATIONALES MILITAIRES.	NC1.	JYD.
Chef DIV EA.	CHEF DE LA DIVISION EURATLANTIQUE.	NC1.	JYP.
SNR Nato School.	SENIOR NATIONAL REPRESENTATIVE DE LA NATO SCHOOL À OBERARMMERGAU.	NC1.	M96.
Chef DIV CBS.	CHEF DE LA DIVISION COOPÉRATION BILATÉRALE SUD.	NC1.	JYN.
AD Berlin.	ATTACHÉ DE DÉFENSE À BERLIN.	NC1.	JY4.
AD Helsinki.	ATTACHÉ DE DÉFENSE À HELSINKI.	NC1.	JXI.
AD Londres.	ATTACHÉ DE DÉFENSE À LONDRES.	NC1.	J21.
AD Madrid.	ATTACHÉ DE DÉFENSE À MADRID.	NC1.	JY18.
AD Ottawa.	ATTACHÉ DE DÉFENSE À OTTAWA.	NC1.	JY20.
AD Washington.	ATTACHÉ DE DÉFENSE À WASHINGTON.	NC1.	J18.
Chef MML Tampa.	CHEF DE LA MISSION MILITAIRE DE LIAISON À TAMPA.	NC1.	FCG.
SCEM OPS.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR OPÉRATIONS.	AIS.	51.

SCEM OPS.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR OPÉRATIONS.	NC1.	JYC.
ADJT SCEM OPS.	ADJOINT SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR OPÉRATIONS.	NC1.	ЈХК
Chef CPCO.	CHEF DU CENTRE DE PLANIFICATION ET DE CONDUITE DES OPÉRATIONS.	NC1.	JY1.
Chef DIV EMPLOI DES FORCES.	CHEF DE LA DIVISION EMPLOI DES FORCES.	NC1.	JYU.
Chef DIV FN.	CHEF DE LA DIVISION FORCES NUCLÉAIRES.	NC1.	J12.
SCEM PLANS.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR PLANIFICATION.	AIS.	53.
SCEM PLANS.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR PLANIFICATION.	NC1.	JY11.
ADJT SCEM PLANS.	ADJOINT AU SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR PLANIFICATION.	NC1.	J13.
Chef DIV PPE.	CHEF DE LA DIVISION PLANS, PROGRAMMES, ÉVALUATION.	NC1.	JYV.
Chef DIV COCA.	CHEF DE LA DIVISION COHÉRENCE CAPACITAIRE.	NC1.	JY13.
Chef SP CMI.	CHEF DU SECRÉTARIAT PERMANENT DU COMITÉ MINISTÉRIEL D'INVESTISSEMENT.	NC1.	J36.
Chef DIV MA.	CHEF DE LA DIVISION MAÎTRISE DES ARMEMENTS.	NC1.	JYQ.
Chef UFV.	CHEF DE L'UNITÉ FRANÇAISE DE VÉRIFICATION.	NC1.	ОК0.
Directeur SEEAD.	DIRECTEUR DU SERVICE DES ESSAIS ET EXPÉRIMENTATIONS AÉRONAUTIQUES DE LA DÉFENSE.	NC1.	J37.
SCEM PERF.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR PERFORMANCE.	AIS.	52.
SCEM PERF.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR PERFORMANCE.	NC1.	JYB.
ADJ SCEM PERF.	ADJOINT AU SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR PERFORMANCE.	NC1.	M132.

Chef DIV SA.	CHEF DE LA DIVISION SOUTIEN ACTIVITÉ.	NC1.	JXM
Chef DIV OMRH.	CHEF DE LA DIVISION ORGANISATION ET MODÈLE RESSOURCES HUMAINES.	NC1.	JXN
Chef DIV SH.	CHEF DE LA DIVISION SOUTIEN DE L'HOMME.	NC1.	JXO
DIAR.	DÉLÉGUÉ INTERARMÉES AUX RÉSERVES.	NC1.	KAW.
Chef CIMD.	CHEF DU CENTRE D'IDENTIFICATION DES MATÉRIELS DE LA DÉFENSE.	NC1.	J14.
COMIGETRA.	COMMISSAIRE GÉNÉRAL AUX TRANSPORTS.	NC1.	J16.
CHEF MMF NSPA.	CHEF DE LA MISSION MILITAIRE FRANÇAISE AUPRÈS DE LA NSPA.	NC1.	M109.
Chef de CAB.	CHEF DE CABINET DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES.	AIS.	56.
Chef de CAB.	CHEF DE CABINET DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES.	NC1.	JYH.
CONSCOM.	CONSEILLER COMMUNICATION DU CEMA.	NC1.	JYJ.
ADJ MGA.	OFFICIER ADJOINT AU MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES.	AIS.	57.
ADJ MGA.	OFFICIER ADJOINT AU MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES.	NC1.	JYF.
Chef PPSM.	CHEF DU PÔLE PROSPECTIVE ET STRATÉGIE MILITAIRE.	NC1.	J29.
CHEF POLE MG.	CHEF DU PÔLE MANAGEMENT GENERAL.	NC1.	J52.
CHEF BUR CHANC.	CHEF DU BUREAU CHANCELLERIE.	NC1.	J50.
COMILI.	COMMANDANT MILITAIRE DE L'ILÔT BALARD.	NC1.	FCM.
Chef DIV C2A.	CHEF DE LA DIVISION CONTRÔLE ET AUDIT DES ARMÉES.	AIS.	CC.
Chef DIV C2A.	CHEF DE LA DIVISION CONTRÔLE ET AUDIT DES ARMÉES.	NC1.	JY25.
-	-		

Adjoint CHEF DIV C2A.	ADJOINT AU CHEF DE LA DIVISION CONTRÔLE ET AUDIT DES ARMÉES.	NC1.	JY57.
COMCYBER.	COMMANDANT DE LA CYBERDÉFENSE.	AIS.	66.
COMCYBER.	COMMANDANT DE LA CYBERDÉFENSE.	NC1.	J30.
CEM COMCYBER.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DU COMMANDEMENT DE LA CYBERDÉFENSE.	NC1.	JXL.
Chef du CRPOC.	CHEF DU CENTRE DES RÉSERVES ET DE LA PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE DE CYBERDÉFENSE.	NC1.	66A.
Chef du CALID.	CHEF DU CENTRE D'ANALYSE EN LUTTE INFORMATIQUE DEFENSIVE.	NC1.	PSA
Chef du CASSI.	CHEF DU CENTRE D'AUDITS DE LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION.	NC1.	PSB
Chef DIV NCPI.	CHEF DE LA DIVISION EN CHARGE DU NUMÉRIQUE ET DE LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES INTERARMÉES.	AIS.	62.
Chef DIV NCPI.	CHEF DE LA DIVISION EN CHARGE DU NUMÉRIQUE ET DE LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES INTERARMÉES.	NC1.	JYT.
Adjoint chef DIV NCPI.	ADJOINT AU CHEF DE LA DIVISION EN CHARGE DU NUMÉRIQUE ET DE LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES INTERARMÉES.	NC1.	JZ4.
Chef CPIC.	CHEF DU COMMANDEMENT DES PROGRAMMES INTERARMÉES ET DE CYBERSÉCURITÉ.	NC1.	FCH.
IDA.	INSPECTEUR DES ARMÉES.	AIS.	W8.
IDA.	INSPECTEUR DES ARMÉES.	NC1.	J31.
CEM IDA.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'INSPECTION DES ARMÉES.	NC1.	J32.
Directeur CICDE.	DIRECTEUR DU CENTRE INTERARMÉES DE CONCEPTS, DE DOCTRINES ET D'EXPÉRIMENTATIONS.	AIS.	W9.
Directeur CICDE.	DIRECTEUR DU CENTRE INTERARMÉES DE CONCEPTS, DE DOCTRINES ET D'EXPÉRIMENTATIONS.	NC1.	J33.

Directeur adjoint CICDE	DIRECTEUR ADJOINT DU CENTRE INTERARMÉES DE CONCEPTS, DE DOCTRINES ET D'EXPÉRIMENTATIONS .	NC1.	J34.
COS.	COMMANDANT DES OPÉRATIONS SPÉCIALES.	AIS.	W5.
COS.	COMMANDANT DES OPÉRATIONS SPÉCIALES.	NC1.	LHA.
ADJ COS.	ADJOINT AU COMMANDANT DES OPERATIONS SPECIALES.	NC1.	LH1
CEM COS.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DU COMMANDEMENT DES OPÉRATIONS SPÉCIALES.	NC1.	LHO.
COM CPOIA.	COMMANDANT DU COMMANDEMENT POUR LES OPÉRATIONS INTERARMÉES.	AIS.	W7.
COM CPOIA.	COMMANDANT DU COMMANDEMENT POUR LES OPÉRATIONS INTERARMÉES.	NC1.	LUA.
ADJ COM CPOIA.	ADJOINT AU COMMANDANT DU COMMANDEMENT POUR LES OPERATIONS INTERARMEES.	NC1.	W71
CEM CPOIA.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DU COMMANDEMENT POUR LES OPÉRATIONS INTERARMÉES.	NC1.	LUO.
CHEF CIDSA.	CHEF DE LA CELLULE INTERARMÉES DE DÉFENSE SURFACE-AIR.	NC1.	EH2.
CDT EGI.	COMMANDANT L'ÉTABLISSEMENT GÉOGRAPHIQUE INTERARMÉES.	NC1.	J11.
CHEF PIAM.	CHEF DU PÔLE INTERARMÉES DE TRAITEMENT DU DANGER DES MUNITIONS ET EXPLOSIFS.	NC1.	QAD.
CHEF CISMF.	CHEF DU CENTRE INTERARMÉES DE SOUTIEN MÉTÉOROLOGIQUE ET OCÉANOGRAPHIQUE DES FORCES.	NC1.	NLK.
CHEF CTO-IA.	CHEF DU CENTRE TECHNICO OPERATIONNEL - INTERARMEES.	NC1.	YUT.
CDT CSOA.	COMMANDANT LE CENTRE DU SOUTIEN DES OPÉRATIONS ET DES ACHEMINEMENTS.	AIS.	YT.
CDT CSOA.	COMMANDANT LE CENTRE DU SOUTIEN DES OPÉRATIONS ET DES ACHEMINEMENTS.	NC1.	BNB.

CDT EN SECOND CSOA.	COMMANDANT EN SECOND DU CENTRE DU SOUTIEN DES OPÉRATIONS ET DES ACHEMINEMENTS.	NC1.	CSD
CEM CSOA.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DU CENTRE DU SOUTIEN DES OPÉRATIONS ET DES ACHEMINEMENTS.	NC1.	JY27.
CDT CNSD.	COMMANDANT DU CENTRE NATIONAL DES SPORTS DE LA DÉFENSE.	AIS.	W6.
CDT CNSD.	COMMANDANT DU CENTRE NATIONAL DES SPORTS DE LA DÉFENSE.	NC1.	нав.
COLAD/CEM.	COLONEL ADJOINT CHEF D'ÉTAT-MAJOR DU CENTRE NATIONAL DES SPORTS DE LA DÉFENSE.	NC1.	FCN.
DGAS.	DIRECTEUR GENERAL ADMINISTRATION ET SOUTIEN.	NC1.	HAC
CDT EIS.	COMMANDANT L'ECOLE INTERARMEES DES SPORTS.	NC1.	НАА
CDT EME.	COMMANDANT L'ECOLE MILITAIRE D'EQUITATION.	NC1	HB0
DSAÉ.	DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ AÉRONAUTIQUE D'ÉTAT.	AIS.	SO.
DSAÉ.	DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ AÉRONAUTIQUE D'ÉTAT.	NC1.	J55.
DIRCAM.	DIRECTEUR DE LA CIRCULATION AÉRIENNE MILITAIRE.	NC1.	J58.
Chef CDPGE/DIRCAM.	CHEF DU CENTRE DE DÉFENSE DE PROGRAMMATION ET DE GESTION DE L'ESPACE.	NC1.	J92.
DIRNAV.	DIRECTEUR DE LA NAVIGABILITÉ.	NC1.	J93.
Chef BEAS.	CHEF DU BUREAU ÉTUDES ET AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ.	NC1.	J95.
Chef SCE.	CHEF SECTEUR DE CONTROLE EST.	NC1.	J59
COMFOR FDJ.	COMMANDANT LES FORCES FRANÇAISES À DJIBOUTI.	AIS.	75.
COMFOR FDJ.	COMMANDANT LES FORCES FRANÇAISES À DJIBOUTI.	NC1.	QAM.

CEMIA FFDJ.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES DES FORCES FRANÇAISES À DJIBOUTI.	NC1.	QAN.
AIA FFDJ.	ADJOINT INTERARMÉES DES FORCES FRANÇAISES À DJIBOUTI.	NC1.	QAJ.
COMFOR FEAU.	COMMANDANT LES FORCES FRANÇAISES AUX ÉMIRATS ARABES UNIS.	AIS.	AU.
COMFOR FEAU/TDC EMA.	COMMANDANT LES FORCES FRANÇAISES AUX ÉMIRATS ARABES UNIS/TÊTE DE CHAÎNE EMA.	NC1.	JY62.
CEMIA FFEAU.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES DES FORCES FRANÇAISES AUX ÉMIRATS ARABES UNIS.	NC1.	J97.
COMELEF Gabon.	COMMANDANT DES ÉLÉMENTS FRANÇAIS AU GABON.	AIS.	78.
COMELEF Gabon.	COMMANDANT DES ÉLÉMENTS FRANÇAIS AU GABON.	NC1.	CMF.
AIA EFG.	ADJOINT INTERARMÉES DES ÉLÉMENTS FRANÇAIS AU GABON.	NC1.	СМВ.
COMELEF Sénégal.	COMMANDANT LES ÉLÉMENTS FRANÇAIS AU SÉNÉGAL.	AIS.	YZ.
COMELEF Sénégal.	COMMANDANT LES ÉLÉMENTS FRANÇAIS AU SÉNÉGAL.	NC1.	QAF.
CDT U2CO-GCO.	CHEF DU GROUPEMENT DE COOPÉRATION OPÉRATIONNELLE ET COMMANDANT L'UNITÉ DE COMMANDEMENT ET DE COOPÉRATION OPÉRATIONNELLE.	NC1.	QAH.
COMSUP FAZSOI.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES DANS LA ZONE SUD DE L'OCÉAN INDIEN.	AIS.	72.
COMSUP FAZSOI.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES DANS LA ZONE SUD DE L'OCÉAN INDIEN.	NC1.	BLA.
AIA FAZSOI.	ADJOINT INTERARMÉES DES FORCES ARMÉES DANS LA ZONE SUD DE L'OCÉAN INDIEN.	NC1.	BLE.
EMIA FAZSOI.	ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES DES FORCES ARMÉES DANS LA ZONE SUD DE L'OCÉAN INDIEN.	NC1.	BLB.
COMSUP FAG.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES EN GUYANE.	AIS.	7Y.

COMSUP FAG.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES EN GUYANE.	NC1.	JXD
CEMIA FAG.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES DES FORCES ARMÉES EN GUYANE.	NC1.	DCA.
AIA FAG.	ADJOINT INTERARMÉES DES FORCES ARMÉES EN GUYANE.	NC1.	QAK.
COMSUP FAA.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES AUX ANTILLES.	AIS.	73.
COMSUP FAA.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES AUX ANTILLES.	NC1.	EEA.
AIA FAA.	ADJOINT INTERARMÉES DES FORCES ARMÉES AUX ANTILLES.	NC1.	ЕЕН.
CEMIA FAA.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES DES FORCES ARMÉES AUX ANTILLES.	NC1.	EEB.
COMSUP FANC.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES DE LA NOUVELLE- CALÉDONIE.	AIS.	74.
COMSUP FANC.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES DE LA NOUVELLE- CALÉDONIE.	NC1.	JXE
CEMIA FANC.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES DES FORCES ARMÉES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE.	NC1.	NXB.
AIA FANC.	ADJOINT INTERARMÉES DES FORCES ARMÉES DE LA NOUVELLE- CALÉDONIE.	NC1.	QAL.
COMSUP FAPF.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE.	AIS.	76.
COMSUP FAPF.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE.	NC1.	NYA.
CEMIA FAPF.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES DES FORCES ARMÉES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE.	NC1.	NYB.
AIA FAPF.	ADJOINT INTERARMÉES DES FORCES ARMÉES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE.	NC1.	NYO.

COMFOR FFCI.	COMMANDANT DES FORCES FRANÇAISES EN CÔTE D'IVOIRE.	AIS.	JY
COMFOR FFCI.	COMMANDANT DES FORCES FRANÇAISES EN CÔTE D'IVOIRE.	NC1.	JXB
CEMIA FFCI.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES DES FORCES FRANÇAISES EN CÔTE D'IVOIRE.	NC1.	JXC
OGZDS Paris.	OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DE PARIS.	AIS.	0Z.
CEM EMZD Paris.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ÉTAT-MAJOR DE ZONE DE DÉFENSE DE PARIS.	AIS.	4J.
OGZDS Paris.	OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DE PARIS.	NC1.	LIC.
GAE.	GÉNÉRAL ADJOINT ENGAGEMENTS.	NC1.	LIV.
CEM EMZD Paris.	CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ÉTAT-MAJOR DE ZONE DE DÉFENSE DE PARIS.	NC1.	QD0.
Chef CAB GMP.	CHEF DE CABINET DU GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS.	NC1.	LIB.
CONSCOM.	CONSEILLER COMMUNICATION DU GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS.	NC1.	LIG.
ADJ CEM EMZD Paris.	COLONEL ADJOINT AU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ÉTAT-MAJOR DE ZONE DE DÉFENSE DE PARIS.	NC1.	FCO.
DMD 75.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE PARIS.	NC1.	D75.
DMD 77.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA SEINE-ET-MARNE.	NC1.	D77.
DMD 78.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DES YVELINES.	NC1.	D78.
DMD 91.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE.	NC1.	D91.
DMD 92.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE.	NC1.	D92.
DMD 93.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS.	NC1.	D93.

DMD 94.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE.	NC1.	D94.
DMD 95.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE.	NC1.	D95.
OGZDS SE.	OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-EST.	AIS.	5Z.
OGZDS SE.	OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-EST.	NC1.	QHA.
OGZDS SE.	OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-EST.	NC1 PRE-FUS.	QIF.
GAE OGZDS SE.	GENERAL ADJOINT ENGAGEMENTS A L' OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-EST.	NC1.	QHB
CEM EMZD Lyon.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ÉTAT-MAJOR DE ZONE DE DÉFENSE DE LYON.	NC1.	QH0.
CONSCOM OGZDS SE.	CONSEILLER COMMUNICATION DE L'OFFICIER GÉNÉRAL DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-EST.	NC1.	QHD.
DMD 01.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'AIN.	NC1.	D01.
DMD 03.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'ALLIER.	NC1.	D03.
DMD 07.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'ARDÈCHE.	NC1.	D07.
DMD 15.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU CANTAL.	NC1.	D15.
DMD 26.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA DRÔME.	NC1.	D26.
DMD 38.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'ISÈRE.	NC1.	D38.
DMD 42.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA LOIRE.	NC1.	D42.
DMD 43.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE LOIRE.	NC1.	D43.
DMD 63.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME.	NC1.	D63.

DMD 69.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU RHÔNE.	NC1.	D69.
DMD 73.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA SAVOIE.	NC1.	D73.
DMD 74.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE SAVOIE.	NC1.	D74.
OGZDS N.	OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD.	AIS.	6V.
OGZDS N.	OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD.	NC1.	QFA.
GAE OGZDS N.	GENERAL ADJOINT ENGAGEMENTS A L' OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD.	NC1.	QFI
CEMIA/ZDS N.	CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD.	NC1.	QF0.
DMD 02.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'AISNE.	NC1.	QFF.
DMD 59.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU NORD.	NC1.	QFE.
DMD 62.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS.	NC1.	QFD.
DMD 60.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'OISE.	NC1.	QFC.
DMD 80.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME.	NC1.	QFB.
OGZDS S.	OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD.	AIS.	5V.
OGZDS S.	OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD.	NC1.	QJA.
GAE OGZDS S.	GENERAL ADJOINT ENGAGEMENTS A L' OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD.	NC1.	QJB
CEM EMZD Marseille.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ÉTAT-MAJOR DE ZONE DE DÉFENSE DE MARSEILLE.	NC1.	QJO.
DMD 04.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE- PROVENCE.	NC1.	D04.

DMD 05.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DES HAUTES-ALPES.	NC1.	D05.
DMD 06.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES.	NC1.	D06.
DMD 09.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'ARIÈGE.	NC1.	D09.
DMD 11.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'AUDE.	NC1.	D11.
DMD 12.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'AVEYRON.	NC1.	D12.
DMD 13.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHÔNE.	NC1.	D13.
DMD 30.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU GARD.	NC1.	D30.
DMD 31.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE.	NC1.	D31.
DMD 32.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU GERS.	NC1.	D32.
DMD 34.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'HÉRAULT.	NC1.	D34.
DMD 46.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU LOT.	NC1.	D46.
DMD 48.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LOZÈRE.	NC1.	D48.
DMD 65.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DES HAUTES-PYRÉNÉES.	NC1.	D65.
DMD 66.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES ORIENTALES.	NC1.	D66.
DMD 81.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU TARN.	NC1.	D81.
DMD 82.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU TARN-ET-GARONNE.	NC1.	D82.
DMD 83.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU VAR.	NC1.	D83.
DMD 84.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU VAUCLUSE.	NC1.	D84.

DMD 2A.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA CORSE-DU-SUD.	NC1.	D2A.
DMD 2B.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-CORSE.	NC1.	D2B.
OGZDS SO.	OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD- OUEST.	AIS.	4Z.
OGZDS SO.	OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD- OUEST.	NC1.	QIA.
OGZDS SO.	OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD- OUEST.	NC1 PRE-FUS.	QIE.
GAE OGZDS SO.	GÉNÉRAL ADJOINT ENGAGEMENTS À L'OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-OUEST.	NC1.	QID.
CEM EMZD Bordeaux.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ÉTAT-MAJOR DE ZONE DE DÉFENSE DE BORDEAUX.	NC1.	Q10.
CONSCOM OGZDS SO.	CONSEILLER COMMUNICATION DE L'OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-OUEST.	NC1.	LMG.
DMD 16.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE.	NC1.	D16.
DMD 17.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME.	NC1.	D17.
DMD 19.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA CORRÈZE.	NC1.	D19.
DMD 23.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE.	NC1.	D23.
DMD 24.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE.	NC1.	D24.
DMD 33.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE.	NC1.	D33.
DMD 40.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DES LANDES.	NC1.	D40.
DMD 47.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU LOT-ET-GARONNE.	NC1.	D47.

DMD 64.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES.	NC1.	D64.
DMD 79.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DES DEUX-SÈVRES.	NC1.	D79.
DMD 86.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA VIENNE.	NC1.	D86.
DMD 87.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE.	NC1.	D87.
OGZDS Est.	OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST.	AIS.	6Z.
OGZDS Est.	OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST.	NC1.	ЦВ.
GA ZDS Est.	GÉNÉRAL ADJOINT DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST.	NC1.	IJS.
CEM EMZD Metz.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ÉTAT-MAJOR DE ZONE DE DÉFENSE DE METZ.	NC1.	IJС.
CONSCOM Est.	CONSEILLER COMMUNICATION DE L'OFFICIER GÉNÉRAL DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST.	NC1.	ун.
DMD 08.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES.	NC1.	D08.
DMD 10.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'AUBE.	NC1.	D10.
DMD 21.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA CÔTE D'OR.	NC1.	D21.
DMD 25.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU DOUBS.	NC1.	D25.
DMD 39.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU JURA.	NC1.	D39.
DMD 51.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE.	NC1.	D51.
DMD 52.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE.	NC1.	D52.
DMD 54.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA MEURTHE-ET- MOSELLE.	NC1.	D54.

DMD 55.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA MEUSE.	NC1.	D55.
DMD ADJOINT 57.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL ADJOINT DE LA MOSELLE.	NC1.	D57.
DMD 58.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE.	NC1.	D58.
DMD 67.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN.	NC1.	D67.
DMD 68.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN.	NC1.	D68.
DMD 70.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAÔNE.	NC1.	D70.
DMD 71.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA SAÔNE-ET-LOIRE.	NC1.	D71.
DMD 88.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DES VOSGES.	NC1.	D88.
DMD 89.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE.	NC1.	D89.
DMD 90.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU TERRITOIRE DE BELFORT.	NC1.	D90.
OGZDS Ouest.	OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ OUEST.	AIS.	2Z.
OGZDS Ouest.	OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ OUEST.	NC1.	QGA.
GA ZDS Ouest.	GÉNÉRAL ADJOINT DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ OUEST.	NC1.	QGD.
CEM EMZD Rennes.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ÉTAT-MAJOR DE ZONE DE DÉFENSE DE RENNES.	NC1.	QG0.
DMD 14.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU CALVADOS.	NC1.	DTA.
DMD 18.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU CHER.	NC1.	MAE.
DMD 22.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DES CÔTES D'ARMOR.	NC1.	D22.

DMD 27.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'EURE.	NC1.	D27.
DMD 28.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'EURE-ET-LOIR.	NC1.	D28.
DMD 29.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE.	NC1.	D29.
DMD 35.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'ILLE-ET-VILAINE.	NC1.	D35.
DMD 36.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'INDRE.	NC1.	FMA.
DMD 37.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'INDRE-ET-LOIRE.	NC1.	D37.
DMD 41.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU LOIR-ET-CHER.	NC1.	D41.
DMD 44.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA LOIRE-ATLANTIQUE.	NC1.	LPH.
DMD 45.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU LOIRET.	NC1.	D45.
DMD 49.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU MAINE-ET-LOIRE.	NC1.	LZC.
DMD 50.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE.	NC1.	D50.
DMD 53.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE.	NC1.	ELA.
DMD 56.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DU MORBIHAN.	NC1.	BUA.
DMD 61.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE.	NC1.	D61.
DMD 72.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE.	NC1.	ВЈА.
DMD 76.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA SEINE-MARITIME.	NC1.	D76.
DMD 85.	DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA VENDÉE.	NC1.	GUA.
NLR.	NATIONAL LIAISON REPRESENTATIVE.	AIS.	7A.

NLR.	NATIONAL LIAISON REPRESENTATIVE.	NC1.	M110.
CEM NLR Norfolk.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DU <i>NATIONAL LIAISON REPRESENTATIVE DE</i> NORFOLK.	NC1.	M139.
CEM FMR Mons.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA <i>FRENCH MILITARY REPRESENTATION</i> DE MONS.	NC1.	JXF
SNR Stavanger.	SENIOR NATIONAL REPRESENTATIVE DE STAVANGER.	NC1.	M106.
SNR Bydgoszcz.	SENIOR NATIONAL REPRESENTATIVE DE BYDGOSZCZ.	NC1.	M105.
SNR Monsanto.	SENIOR NATIONAL REPRESENTATIVE DE MONSANTO.	NC1.	MWH.
NMR.	NATIONAL MILITARY REPRESENTATIVE.	AIS.	7M.
NMR.	NATIONAL MILITARY REPRESENTATIVE.	NC1.	MWJ.
CEM FMR Mons.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA <i>FRENCH MILITARY REPRESENTATION</i> DE MONS.	NC1.	M102.
SNR Naples.	SENIOR NATIONAL REPRESENTATIVE DE NAPLES.	NC1.	M94.
SNR Brunssum.	SENIOR NATIONAL REPRESENTATIVE DE BRUNSSUM.	NC1.	M107.
SNR Northwood.	SENIOR <i>NATIONAL REPRESENTATIVE</i> DE NORTHWOOD.	NC1.	MWM.
SNR Izmir.	SENIOR NATIONAL REPRESENTATIVE DE IZMIR.	NC1.	M108.
SNR Bydgoszcz.	SENIOR NATIONAL REPRESENTATIVE DE BYDGOSZCZ.	NC1.	ЈХН
SNR Ramstein.	SENIOR NATIONAL REPRESENTATIVE DE RAMSTEIN.	NC1.	MWV.
SNR Torrejon.	SENIOR NATIONAL REPRESENTATIVE DE TORREJON.	NC1.	JXP.

Chef RMD OTAN - RMD UE.	CHEF DE LA REPRÉSENTATION MILITAIRE ET DE LA DÉFENSE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD ET DE L'UNION EUROPÉENNE.	AIS.	7Н.
Chef RMD OTAN - RMD UE.	CHEF DE LA REPRÉSENTATION MILITAIRE ET DE LA DÉFENSE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD ET DE L'UNION EUROPÉENNE.	NC1.	M100.
Adjoint RMD OTAN.	ADJOINT AU CHEF DE LA REPRÉSENTATION MILITAIRE ET DE LA DÉFENSE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD.	NC1.	M98.
Adjoint RMD UE.	ADJOINT CHEF DE LA REPRÉSENTATION MILITAIRE ET DE LA DÉFENSE AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE.	NC1.	M90.
Directeur SIMu.	DIRECTEUR DU SERVICE INTERARMÉES DES MUNITIONS.	AIS.	YU.
Directeur SIMu.	DIRECTEUR DU SERVICE INTERARMÉES DES MUNITIONS.	NC1.	YU0.
CFA EC SIMu.	COMMANDANT DE FORMATION ADMINISTRATIVE DE L'ECHELON CENTRAL DU SERVICE INTERARMÉES DES MUNITIONS.	NC1.	YUA.
COMFOR Djibouti/DL SIMu.	COMMANDANT LES FORCES FRANÇAISES À DJIBOUTI/DÉTACHEMENT LOCAL DU SERVICE INTERARMÉES DES MUNITIONS	NC1.	YUN.
COMSUP NC/DL SIMu.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES EN NOUVELLE- CALÉDONIE/DÉTACHEMENT LOCAL DU SERVICE INTERARMÉES DES MUNITIONS.	NC1.	YUP.
COMSUP Guyane/DL SIMu.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES EN GUYANE/DÉTACHEMENT LOCAL DU SERVICE INTERARMÉES DES MUNITIONS.	NC1.	YUQ.
COMFOR RCI/DL SIMu.	COMMANDEMENT LES FORCES FRANÇAISES STATIONNÉES EN CÔTE D'IVOIRE/DÉTACHEMENT LOCAL DU SERVICE INTERARMÉES DES MUNITIONS.	NC1.	YUR.
COMFOR EAU/DL SIMu.	COMMANDEMENT LES FORCES FRANÇAISES STATIONNÉES AUX EAU/DÉTACHEMENT LOCAL DU SERVICE INTERARMÉES DES MUNITIONS.	NC1.	J9A
COMSUP La Réunion/DL SIMu.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES A LA REUNION/DÉTACHEMENT LOCAL DU SERVICE INTERARMÉES DES MUNITIONS.	NC1.	J9B

DIR EPM Champagne- Lorraine.	DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL DES MUNITIONS CHAMPAGNE-LORRAINE.	NC1.	YUH.
DIR EPM Centre- Aquitaine.	DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL DES MUNITIONS CENTRE-AQUITAINE.	NC1.	YUI.
DIR EPM Provence- Méditerranée.	DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL DES MUNITIONS PROVENCE-MÉDITERRANÉE.	NC1.	YUL.
DIR EPM Bretagne.	DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL DES MUNITIONS BRETAGNE.	NC1.	YUM.
COM CICOS.	COMMANDEMENT DU CENTRE INTERARMÉES DE COORDINATION DU SOUTIEN.	AIS.	60.
COM CICOS.	COMMANDEMENT DU CENTRE INTERARMÉES DE COORDINATION DU SOUTIEN.	NC1.	JY16.
C2 COM CICOS.	COMMANDEMENT EN SECOND DU CENTRE INTERARMÉES DE COORDINATION DU SOUTIEN.	NC1.	JY17.
COMBDD Angers-Le Mans- Saumur.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE D'ANGERS-LE MANS-SAUMUR.	NC1.	N10.
COMBDD Angoulême.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE D'ANGOULÊME.	NC1.	N11.
COMBDD Bourges-Avord.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE BOURGES-AVORD.	NC1.	N13.
COMBDD Belfort.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE BELFORT.	NC1.	N14.
COMBDD Besançon.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE BESANÇON.	NC1.	N15.
COMBDD Bordeaux-Mérignac- Agen.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE BORDEAUX-MÉRIGNAC- AGEN.	NC1.	N16.
COMBDD Brest-Lorient.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE BREST-LORIENT.	NC1.	N17.

COMBDD Brive.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE BRIVE.	NC1.	N18.
COMBDD Calvi.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE CALVI.	NC1.	N19.
COMBDD Carcassonne.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE CARCASSONNE.	NC1.	N20.
COMBDD Cazaux.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE CAZAUX.	NC1.	N21.
COMBDD Charleville-Mézières.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES.	NC1.	N22.
COMBDD Cherbourg.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE CHERBOURG.	NC1.	N23.
COMBDD Clermont-Ferrand.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE CLERMONT-FERRAND.	NC1.	N24.
COMBDD Creil.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE CREIL.	NC1.	N27.
COMBDD Draguignan.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE DRAGUIGNAN.	NC1.	N30.
COMBDD Evreux.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE D'ÉVREUX.	NC1.	N32.
COMBDD Gap.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE GAP.	NC1.	N34.
COMBDD Grenoble-Annecy- Chambéry.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE GRENOBLE-ANNECY- CHAMBÉRY.	NC1.	N35.
COMBDD Istres-Orange-Salon-de- Provence.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE D'ISTRES-ORANGE-SALON-DE- PROVENCE.	NC1.	N37.
COMBDD Lille.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE LILLE.	NC1.	N40.

COMBDD Épinal-Luxeuil.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE D'ÉPINAL-LUXEUIL.	NC1.	N41.
COMBDD Lyon- Valence- La Valbonne.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE LYONVALENCE-LA VALBONNE.	NC1.	N42.
COMBDD Marseille-Aubagne.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE MARSEILLE-AUBAGNE.	NC1.	N43.
COMBDD Montauban.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE MONTAUBAN.	NC1.	N44.
COMBDD Metz.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE METZ.	NC1.	N45.
COMBDD Mont-de-Marsan.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE MONT-DE-MARSAN.	NC1.	N46.
COMBDD Mourmelon-Mailly.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE MOURMELON-MAILLY.	NC1.	N48.
COMBDD Nancy.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE NANCY.	NC1.	N49.
COMBDD Nîmes-Laudun-Larzac.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE NÎMES-LAUDUN-LARZAC.	NC1.	N50.
COMBDD Orléans-Bricy.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE D'ORLÉANS-BRICY.	NC1.	N52.
COMBDD Pau-Bayonne.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE PAU-BAYONNE.	NC1.	N53.
COMBDD Phalsbourg.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE PHALSBOURG.	NC1.	N54.
COMBDD Rennes-Vannes- Coëtquidan.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE RENNES-VANNES- COËTQUIDAN.	NC1.	N56.
COMBDD Rochefort-Cognac.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE ROCHEFORT-COGNAC.	NC1.	N57.

COMBDD Saint-Dizier-Chaumont.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE SAINT-DIZIER-CHAUMONT.	NC1.	N58.
COMBDD Poitiers-Saint-Maixent.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE POITIERS-SAINT-MAIXENT.	NC1.	N59.
COMBDD Ventiseri-Solenzara.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE VENTISERI-SOLENZARA.	NC1.	N61.
COMBDD Saint-Christol.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE SAINT-CHRISTOL.	NC1.	N62.
COMBDD Strasbourg-Haguenau- Colmar.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE STRASBOURG-HAGUENAU- COLMAR.	NC1.	N63.
COMBDD Toulon.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE TOULON.	NC1.	N64.
COMBDD Toulouse-Tarbes- Castres.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE TOULOUSE-TARBES- CASTRES.	NC1.	N65.
COMBDD Tours.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE TOURS.	NC1.	N66.
COMBDD Verdun.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE DE VERDUN.	NC1.	N68.
COMBDD Île-de-France.	COMMANDANT LA BASE DE DÉFENSE D'ÎLE-DE-FRANCE.	NC1.	N69.
DMAé.	DIRECTRICE DE LA MAINTENANCE AÉRONAUTIQUE.	AIS.	63.
DMAé.	DIRECTRICE DE LA MAINTENANCE AÉRONAUTIQUE.	NC1.	JYW.
DMAé/SDSB.	SOUS-DIRECTEUR STRATÉGIE ET COHÉRENCE PHYSICO-FINANCIÈRE.	NC1.	JYX.
DMAé/SDT.	SOUS-DIRECTEUR SYSTÈMES ET TECHNIQUES DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE AÉRONAUTIQUE.	NC1.	JYY.
DMAé/SDO.	SOUS-DIRECTEUR OPÉRATIONS.	NC1.	JYZ.

DMAé/SDPF.	SOUS-DIRECTEUR PERFORMANCE, SYNTHÈSE ET RELATIONS FORCES.	NC1.	JZO.
DMAé/ADM.	CHEF DE LA DIVISION ADMINISTRATION/APPUI.	NC1.	JZ1.
DMAé/SDA.	SOUS-DIRECTEUR ACHATS.	NC1.	JYS

4. DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE SUPÉRIEUR.

AUTORITÉ LIBELLÉ COURT.	AUTORITÉ LIBELLÉ LONG.	ACCRÉDITATION.	CODE AUTORITÉ.
D EMS.	DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE SUPÉRIEUR.	TDC.	30.
D EMS.	DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE SUPÉRIEUR.	AIS.	Y9.
D EMS.	DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE SUPÉRIEUR.	NC1.	NLA.
D EMS.	DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE SUPÉRIEUR - AUDITEURS DU CENTRE DES HAUTES ÉTUDES MILITAIRES.	TDC.	НА.
OGA.	OFFICIER GÉNÉRAL ADJOINT AU DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE SUPÉRIEUR - CADRES DE L'ÉCHELON DE DIRECTION.	NC1.	NLH.
OGA.	OFFICIER GÉNÉRAL ADJOINT AU DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE SUPÉRIEUR - CADRES DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE LA DÉFENSE NATIONALE - PAR TER.	NC1.	HE5.
CDB SEM.	CHEF DU BUREAU DES SÉMINAIRES - CADRES DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE LA DÉFENSE NATIONALE - PAR TER.	NC1	LGC.
OGA.	OFFICIER GÉNÉRAL ADJOINT AU DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE SUPÉRIEUR - PARTICIPATION TERRE.	NC1.	NLN.
D EDG.	DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE GUERRE - CADRES.	AIS.	34.
D EDG.	DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE GUERRE - CADRES.	NC1.	НМА.
D EDG.	DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE GUERRE - STAGIAIRES (PRÉ-FUSIONNEUR).	AIS/TDC2.	LC.

D EDG.	DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE GUERRE - STAGIAIRES (FUSIONNEUR).	AIS/TDC2.	4T.
DA EDG.	DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE DE GUERRE.	NC1.	НМВ.
C GPT.	CHEF DU GROUPEMENT TERRE - CADRES.	NC1.	НМС.
C GPT.	CHEF DU GROUPEMENT TERRE - STAGIAIRES.	NC1.	LGA.
C DPT EF.	CHEF DU DÉPARTEMENT EMPLOI DES FORCES.	NC1.	34A.
C DPT	CHEF DU DÉPARTEMENT DES CAPACITÉS MILITAIRES.	NC1.	34B.
C DPT HGS.	CHEF DU DÉPARTEMENT HISTOIRE, GÉOPOLITIQUE ET STRATÉGIE.	NC1.	34C.
C DPT MTA.	CHEF DU DÉPARTEMENT MÉTHODES ET TECHNIQUES D'ACTION.	NC1.	34D.
DEMS - CDB COOR.	CHEF DU BUREAU COORDINATION.	NC1.	34E.
PDG1.	PROFESSEUR DE GROUPE 1.	NC1.	HA1.
PDG2.	PROFESSEUR DE GROUPE 2.	NC1.	HA2.
PDG3.	PROFESSEUR DE GROUPE 3.	NC1.	НАЗ.
PDG4.	PROFESSEUR DE GROUPE 4.	NC1.	HA4.
PDG5.	PROFESSEUR DE GROUPE 5.	NC1.	HB1.
PDG6.	PROFESSEUR DE GROUPE 6.	NC1.	HB2.
PDG7.	PROFESSEUR DE GROUPE 7.	NC1.	НВЗ.
PDG8.	PROFESSEUR DE GROUPE 8.	NC1.	НВ4.

PDG9.	PROFESSEUR DE GROUPE 9.	NC1.	HC1.
PDG10.	PROFESSEUR DE GROUPE 10.	NC1.	HC2.
PDG11.	PROFESSEUR DE GROUPE 11.	NC1.	НСЗ.
PDG12.	PROFESSEUR DE GROUPE 12.	NC1.	HC4.
PDG13.	PROFESSEUR DE GROUPE 13.	NC1.	HD1.
PDG14.	PROFESSEUR DE GROUPE 14.	NC1.	HD2.
PDG15.	PROFESSEUR DE GROUPE 15.	NC1.	HD3.
PDG16.	PROFESSEUR DE GROUPE 16.	NC1.	HD4.
CDB AI.	CHEF DU BUREAU AFFAIRES INTERNATIONALES - CADRES.	NC1.	НМО.
CDB AI.	CHEF DU BUREAU AFFAIRES INTERNATIONALES - ALLEMAGNE.	NC1.	HD6.
CDB AI.	CHEF DU BUREAU AFFAIRES INTERNATIONALES - ROYAUME-UNI.	NC1.	HD7.
CDB AI.	CHEF DU BUREAU AFFAIRES INTERNATIONALES - ITALIE.	NC1.	HD8.
CDB AI.	CHEF DU BUREAU AFFAIRES INTERNATIONALES - ESPAGNE.	NC1.	HD9.
CDB AI.	CHEF DU BUREAU AFFAIRES INTERNATIONALES - BELGIQUE.	NC1.	HE1.
CDB AI.	CHEF DU BUREAU AFFAIRES INTERNATIONALES - ÉTATS-UNIS - QUANTICO.	NC1.	HE2.
CDB AI.	CHEF DU BUREAU AFFAIRES INTERNATIONALES - ÉTATS-UNIS - FORT LEAVENWORTH.	NC1.	HE3.
CDB AI.	CHEF DU BUREAU AFFAIRES INTERNATIONALES - MAROC.	NC1.	HE6.
CDB AI.	CHEF DU BUREAU AFFAIRES INTERNATIONALES - CANADA.	NC1.	HE7.

CDB AI.	CHEF DU BUREAU AFFAIRES INTERNATIONALES - TUNISIE.	NC1.	KBR.
CDB AI.	CHEF DU BUREAU AFFAIRES INTERNATIONALES - CAMEROUN.	NC1.	HDA.
CDB AI.	CHEF DE BUREAU AFFAIRES INTERNATIONALES - INDE.	NC1.	HDB.
CDB AI.	CHEF DE BUREAU AFFAIRES INTERNATIONALES - AUTRICHE.	NC1.	HDC.
D CHEM.	DIRECTEUR DU CENTRE DES HAUTES ÉTUDES MILITAIRES - CADRES.	NC1.	NLF.
D CHEM.	DIRECTEUR DU CENTRE DES HAUTES ÉTUDES MILITAIRES - CADRES (PRÉ-FUSIONNEUR).	AIS.	LG.
OA D CHEMS.	OFFICIER ADJOINT AU DIRECTEUR DU CENTRE DES HAUTES ÉTUDES MILITAIRES - CADRES.	NC1.	LGB.
D CHEM.	DIRECTEUR DU CENTRE DES HAUTES ÉTUDES MILITAIRES - AUDITEURS (PRÉ- FUSIONNEUR).	AIS.	НВ.
D CHEM.	DIRECTEUR DU CENTRE DES HAUTES ÉTUDES MILITAIRES - AUDITEURS.	NC1.	HE4.

5. DIRECTION DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE.

AUTORITÉ LIBELLÉ COURT.	AUTORITÉ LIBELLÉ LONG.	ACCRÉDITATION.	CODE AUTORITÉ.
DRM.	DIRECTEUR DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE.	TDC.	33.
DRM AIS.	DIRECTEUR DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE - AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE.	AIS.	YB.
ADJ DRM AIS.	ADJOINT AU DIRECTEUR DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE - AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE.	AIS.	RY.
CEM DRM AIS.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA DIRECTION DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE- AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE.	AIS.	XN.
S-DIR APPUI DRM AIS.	SOUS-DIRECTEUR APPUI DE LA DIRECTION DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE- AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE.	AIS.	XK.

S-DIR EXPLOITATION DRM AIS.	SOUS-DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION DE LA DIRECTION DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE-AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE.	AIS.	XL.
S-DIR RECHERCHE DRM AIS.	SOUS-DIRECTEUR DE LA RECHERCHE DE LA DIRECTION DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE-AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE.	AIS.	XM.
DRM CHEF J2 AIS.	DIRECTION DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE CHEF DU BUREAU J2-AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE.	AIS.	XP.
DRM NC1.	DIRECTEUR DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE-PREMIER NIVEAU.	NC1.	JVA.
ADJ DRM-NC1.	ADJOINT AU DIRECTEUR DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE - PREMIER NIVEAU.	NC1.	JVB.
CEM DRM.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA DIRECTION DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE.	NC1.	JVC.
S-DIR APPUI DRM.	SOUS-DIRECTEUR APPUI DE LA DIRECTION DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE.	NC1.	JV9.
S-DIR EXPLOITATION DRM.	SOUS-DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION DE LA DIRECTION DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE.	NC1.	JVK.
S-DIR RECHERCHE DRM.	SOUS-DIRECTEUR DE LA RECHERCHE DE LA DIRECTION DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE.	NC1.	JVL.
DRM CHEF J2.	DIRECTION DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE CHEF DU BUREAU J2.	NC1.	JVJ.
ADJ S-DIR APPUI.	ADJOINT AU SOUS-DIRECTEUR APPUI.	NC1.	YBM.
ADJ S-DIR RECHERCHE.	ADJOINT AU SOUS-DIRECTEUR DE LA RECHERCHE.	NC1.	JVH.
ADJ SITUATION J2.	ADJOINT SITUATION DU BUREAU J2.	NC1.	JVI.
CDS RLS	CHEF DE SECTION RECHERCHE LARGE SPECTRE	NC1.	YBA.
CDB BR.	CHEF DU BUREAU DES AFFAIRES RESERVEES.	NC1.	JVG.
ADJ RER.	ADJOINT AUX RELATIONS EXTÉRIEURES RENSEIGNEMENT.	NC1.	JVM.

OFF COORD SDE.	OFFICIER DE COORDINATION DE LA SOUS-DIRECTION DE L'EXPLOITATION.	NC1.	YBP.
CDT CFEEE.	COMMANDANT DU CENTRE DE FORMATION ET D'EMPLOI RELATIF AUX ÉMISSIONS ÉLECTROMAGNÉTIQUES.	NC1.	JVP.
CDT CFIII.	COMMANDANT DU CENTRE DE FORMATION ET D'INTERPRÉTATION INTERARMÉES DE L'IMAGERIE.	NC1.	JVQ.
CDT CFIAR.	COMMANDANT DU CENTRE DE FORMATION INTERARMÉES AU RENSEIGNEMENT.	NC1.	нко.
CDT CI3RH.	COMMANDANT DU CENTRE INTERARMÉES DE RECHERCHE ET DE RECUEIL DU RENSEIGNEMENT HUMAIN.	NC1.	JVO.
CDT CRAC.	COMMANDANT DU CENTRE DE RECHERCHE ET D'ANALYSE DU CYBERESPACE.	NC1.	JV6.
CDT CRGI.	COMMANDANT DU CENTRE DE RENSEIGNEMENT GÉOASPATIAL INTERARMÉES.	NC1.	JV8.
CHEF CNC.	CHEF DU CENTRE NATIONAL DU CIBLAGE.	NC1.	JVR.
CHEF CRGE.	CHEF DU CENTRE DE RENSEIGNEMENT ET DE GUERRE ÉLECTRONIQUE DE LA MARINE.	NC1.	QFG.
CHEF CENT MIL OBS SAT.	CHEF DU CENTRE MILITAIRE D'OBSERVATION PAR SATELLITES.	NC1.	JVS.
CHEF C2TIM.	CHEF DU CENTRE DE CONTRE-TERRORISME D'INTÉRÊT MILITAIRE.	NC1.	YBK.
CHEF DAT GIENS.	CHEF DU DÉTACHEMENT AVANCÉ DES TRANSMISSIONS DE GIENS.	NC1.	JVT.
CHEF DAT SENEGAL.	CHEF DU DÉTACHEMENT AVANCÉ DES TRANSMISSIONS DU SÉNÉGAL.	NC1.	JVU.
CHEF DAT REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE.	CHEF DU DÉTACHEMENT AVANCÉ DES TRANSMISSIONS DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D' IVOIRE.	NC1.	JVV.
CHEF DAT GABON.	CHEF DU DÉTACHEMENT AVANCÉ DES TRANSMISSIONS DU GABON.	NC1.	JVW.
CHEF DAT DJIBOUTI.	CHEF DU DÉTACHEMENT AVANCÉ DES TRANSMISSIONS DE DJIBOUTI.	NC1.	JVX.

CHEF DAT MAYOTTE.	CHEF DU DÉTACHEMENT AVANCÉ DES TRANSMISSIONS DE MAYOTTE. NC1.		JVZ.
CHEF DAT NOUVELLE CALEDONIE.	CHEF DU DÉTACHEMENT AVANCÉ DES TRANSMISSIONS DE NOUVELLE- CALÉDONIE.	NC1.	JV1.
CHEF DAT POLYNESIE.	CHEF DU DÉTACHEMENT AVANCÉ DES TRANSMISSIONS DE POLYNÉSIE.	NC1.	JV2.
CHEF DAT GUADELOUPE.	CHEF DU DÉTACHEMENT AVANCÉ DES TRANSMISSIONS DE GUADELOUPE.	NC1.	JV3.
CFA BA 118.	COMMANDANT DE FORMATION ADMINISTRATIVE AIR DE LA BASE AÉRIENNE 118.	NC1.	ҮВТ.
CFA BA 123.	COMMANDANT DE FORMATION ADMINISTRATIVE AIR DE LA BASE AÉRIENNE 123.	NC1.	YBU.
CFA BA 105.	COMMANDANT DE FORMATION ADMINISTRATIVE AIR DE LA BASE AÉRIENNE 105.	NC1.	YBV.
CDP INTEL CAMPUS.	CHEF DE PROJET INTELLIGENCE CAMPUS.	NC1.	HDB.
ADJ PDS.	ADJOINT POLE DEFENSE SECURITE.	NC1.	JVE.
ADJ SDE.	ADJOINT SOUS-DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION.	NC1.	JVF.
ADJ C2ARM.	ADJOINT CENTRE D'ANALYSE ET D'ANIMATION DE LA RECHERCHE MULTICAPTEURS.	NC1.	JV4.
CDS SITMONDE.	CHEF DE SECTION SITUATION MONDE.	NC1.	JV5.
ADJ PRH.	ADJOINT CHEF DU PÔLE RESSOURCES HUMAINES.	NC1.	YBQ.
CPOLE TECH.	CHEF DU PÔLE TECHNIQUE.	NC1.	YBR.
CDB EMPLOI.	CHEF DU BUREAU EMPLOI.	NC1.	YBS.
CDB QG.	CHEF DU BUREAU QUARTIER GÉNÉRAL.	NC1.	HDC.

CDB ETUDES.	CHEF DU BUREAU ÉTUDES.	NC1.	JV7.
CDB PLANS.	CHEF DU BUREAU PLANS	NC1.	JVD.
CDB AFRIQUE.	CHEF DU BUREAU AFRIQUE.	NC1.	JVN.
CDB B2AS.	CHEF DU BUREAU ANTICIPATION ET ANALYSE SYSTÉMIQUE.	NC1.	YBB.
CDB BCSI.	CHEF DU BUREAU COORDINATION SATELLITAIRE INTERARMÉES.	NC1.	YBC.
CDB BFB.	CHEF DU BUREAU FINANCES ET BUDGET.	NC1.	YBD.
CDB BPES.	CHEF DU BUREAU PERFORMANCES ETUDES SYNTHESES.	NC1.	YBE.
CDB EURASPAC.	CHEF DU BUREAU EUROPE, ASIE, PACIFIQUE.	NC1.	YBF.
CDB PAE.	CHEF DU BUREAU PLATEFORMES, ARMEMENTS, ÉQUIPEMENTS.	NC1.	YBG.
CDB PMO.	CHEF DU BUREAU PROCHE ET MOYEN-ORIENT.	NC1.	ҮВН.
CDBSEPT.	CHEF DU BUREAU SPATIAL-ENERGIE-PROLIFERATION-TRAFICS.	NC1.	ҮВЈ.
CDS AFRIQUE.	CHEF DE SECTION AFRIQUE.	NC1.	YBL.
CDS LEVANT.	CHEF DE SECTION LEVANT.	NC1.	YBN.
CDB BCA.	CHEF DU BUREAU COORDINATION ET APPUIS.	NC1.	YBW
CDB BAC.	CHEF DU BUREAU APPUI COMMUN.	NC1.	YBX
CDP INTEL CAMPUS AIS.	CHEF DE PROJET INTELLIGENCE CAMPUS- AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE.	AIS.	WA

NC1 DRM ADJ RECH J2	NC1 DRM ADJ RECHERCHE CHEF J2	NC1	YBZ	

6. DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE LA DÉFENSE.

AUTORITÉ LIBELLÉ COURT.	AUTORITÉ LIBELLÉ LONG.	ACCRÉDITATION.	CODE AUTORITÉ.
DC DIRISI.	DIRECTEUR CENTRAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION.	TDC.	WD.
DC DIRISI.	DIRECTEUR CENTRAL- DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION.	NC1.	MJA.
DCA DIRISI.	DIRECTEUR CENTRAL ADJOINT - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION.	AIS.	XR.
DCA DIRISI.	DIRECTEUR CENTRAL ADJOINT - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION.	NC1.	МЈВ.
DA OPS DIRISI.	DIRECTEUR ADJOINT OPÉRATIONS - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION.	NC1.	МЈІ.
DA CAPA DIRISI.	DIRECTEUR ADJOINT CAPACITÉ - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION.	NC1.	MJL.
DA PLANS DIRISI	DIRECTEUR ADJOINT PLANS - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION.	NC1.	MJR.
DA PERF DIRISI.	DIRECTEUR ADJOINT PERFORMANCE - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION.	NC1.	МЈК
Adjoint au chef du quartier général DC DIRISI.	ADJOINT AU CHEF DU QUARTIER GENERA - DIRECTION CENTRALE DE LA DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION.	NC1.	MJC.
Directeur SCOE.	DIRECTEUR SERVICE DE CONDUITE OPÉRATIONS EXPLOITATION.	NC1.	МЈН.
Directeur SICO.	SERVICE INGÉNIERIE CONCEPTION OPÉRATION.	NC1.	MJG.
Directeur POD.	DIRECTEUR DU POLE OPERATIONNEL « DEVELOPPEMENT ».	NC1.	JDF.

Directeur POH.	DIRECTEUR DU POLE OPERATIONNEL « HEBERGEMENT ».	NC1.	JCB
Directeur POSA.	DIRECTEUR DU POLE OPERATIONNEL « ADMINISTRATION ET SECURITE ».	NC1.	JG1
Directeur POENT.	DIRECTEUR DU POLE OPERATIONNEL « ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL ».	NC1.	JF1
Directeur PORTD.	DIRECTEUR DU POLE OPERATIONNEL « RESEAUX TRANSPORT ET DESSERTE ».	NC1.	JDE
SDAF.	SOUS-DIRECTEUR ACHATS FINANCES.	NC1.	MJJ.
SDSSI.	SOUS-DIRECTEUR SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION.	NC1.	MJF.
SDC.	SOUS-DIRECTEUR CLIENTS.	NC1.	MJE.
SDS.	SOUS-DIRECTEUR STRATÉGIE.	NC1.	МЈМ.
SDRM.	SOUS-DIRECTEUR RESSOURCES MANAGEMENT.	NC1.	MJD.
DL DIRISI/8 ^e RT.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION ÎLE-DE-FRANCE/8 ^E RÉGIMENT DE TRANSMISSIONS.	AIS.	TA.
DL DIRISI/8 ^e RT.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION ÎLE-DE-FRANCE/8 ^E RÉGIMENT DE TRANSMISSIONS.	NC1.	JDA.
CFA DIRISI/8 ^e RT.	COMMANDANT DE FORMATION ADMINISTRATIVE - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION ÎLE-DE-FRANCE/8 ^E RÉGIMENT DE TRANSMISSIONS.	NC1.	JDB.
DL DIRISI BDX.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - BORDEAUX.	AIS.	TD.
DL DIRISI BDX.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - BORDEAUX.	NC1.	JCA.
DA DIRISI BDX.	DIRECTEUR ADJOINT - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - BORDEAUX.	NC1.	JC0.
DL DIRISI Brest.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - BREST.	AIS.	TL.

DL DIRISI Brest.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - BREST.	NC1.	TLA.
DA DIRISI Brest.	DIRECTEUR ADJOINT - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - BREST.	NC1.	TLB.
DL DIRISI Lyon.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - LYON.	AIS.	TE.
DL DIRISI Lyon.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - LYON.	NC1.	JEA.
DA DIRISI Lyon.	DIRECTEUR ADJOINT - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - LYON.	NC1.	JEO.
DL DIRISI Metz.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - METZ.	AIS.	TH.
DL DIRISI Metz.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - METZ.	NC1.	JFA.
DA DIRISI Metz.	DIRECTEUR ADJOINT - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - METZ.	NC1.	JF0.
DL DIRISI Rennes.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - RENNES.	AIS.	ТВ.
DL DIRISI Rennes.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - RENNES.	NC1.	JGA.
DA DIRISI Rennes.	DIRECTEUR ADJOINT - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - RENNES.	NC1.	JG0.
CFA CNSO.	COMMANDANT DE FORMATION ADMINISTRATIVE DU CENTRE NATIONAL DE SOUTIEN OPÉRATIONNEL - ORLÉANS.	NC1.	ENO.
DL DIRISI Toulon.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - TOULON.	AIS.	TR.
DL DIRISI Toulon.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - TOULON.	NC1.	TRB.

DA DIRISI Toulon.	DIRECTEUR ADJOINT - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - TOULON.	NC1.	TRC.
DL DIRISI Abu Dhabi.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - ABU DHABI.	NC1.	J99.
DL DIRISI Cayenne.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - CAYENNE.	NC1.	DCB.
DL DIRISI Dakar.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - DAKAR.	NC1.	DXD.
DL DIRISI Djibouti.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - DJIBOUTI.	NC1.	GPB.
DL DIRISI Fort-de- France.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - ANTILLES.	NC1.	EED.
DL DIRISI Libreville.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - LIBREVILLE.	NC1.	CMA.
DL DIRISI Nouméa.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION – NOUMÉA.	NC1.	NXC.
DL DIRISI Papeete.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION – PAPEETE.	NC1.	NYD.
DL DIRISI Saint- Denis-de-la- Réunion.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION - SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION.	NC1.	BLC.
DL DIRISI Port Bouët.	DIRECTEUR LOCAL - DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION – PORT BOUET.	NC1.	EMA.
DIRISI-COMFOR FFEAU ALINDIEN.	DIRISI-COMMANDANT DES FORCES FRANÇAISES AUX ÉMIRATS ARABES UNIS.	NC1.	J96.
DIRISI -COMELEF EFG.	DIRISI-COMMANDANT DES ÉLÉMENTS FRANÇAIS AU GABON.	NC1.	CMD.
DIRISI-COMSUP FAG.	DIRISI-COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES EN GUYANE.	NC1.	JXR.

DIRISI-COMFOR FFCI.	DIRISI-COMMANDANT DES ÉLÉMENTS FRANÇAIS EN CÔTE D'IVOIRE.	NC1.	GPF.
DIRISI-COMELEF EFS.	DIRISI-COMMANDANT DES ÉLÉMENTS FRANÇAIS AU SÉNÉGAL.	NC1.	GPL.
DIRISI-COMSUP FAA.	DIRISI-COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES AUX ANTILLES.	NC1.	GPH.
DIRISI-COMFOR FFDJ.	DIRISI-COMMANDANT LES FORCES FRANÇAISES STATIONNÉES À DJIBOUTI.	NC1.	GPK.
DIRISI-COMSUP FANC.	DIRISI-COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES DE NOUVELLE-CALÉDONIE.	NC1.	GPJ.
DIRISI-COMSUP FAPF.	DIRISI-COMMANDANT INTERARMÉES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE.	NC1.	GPI.

7. SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES.

AUTORITÉ LIBELLÉ COURT.	AUTORITÉ LIBELLÉ LONG.	accréditation.	CODE AUTORITÉ.
DC SCA.	DIRECTEUR CENTRAL DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES.	TDC.	31.
DIR CENT ADJ SCA.	DIRECTEUR CENTRAL ADJOINT DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES.	AIS.	IY.
COM ZT IDF.	COMMANDANT DE LA ZONE TERRE IDF.	AIS.	05.
ADJ COM ZT IDF.	ADJOINT AU COMMANDANT DE LA ZONE TERRE IDF.	AIS.	OU.
COM ZTSE.	COMMANDANT DE LA ZONE TERRE SUD EST	AIS.	15.

GAE/COMZTSO.	GÉNÉRAL ADJOINT ENGAGEMENTS À L'OFFICIER GÉNÉRAL DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-OUEST ET COMMANDANT DE ZONE TERRE SUD-OUEST.	AIS.	14.
COM ZT SUD.	COMMANDANT DE LA ZONE TERRE SUD.	AIS	2Q.
COM ZTNE.	COMMANDANT DE LA ZONE TERRE NORD-EST.	AIS.	6S.
COM ZTNO.	COMMANDANT DE LA ZONE TERRE NORD-OUEST.	AIS.	2U.
DIR CISDP	DIRECTEUR DU CENTRE DU SOUTIEN SOLDE ET DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS.	AIS.	PA
DIR CIMCI	DIRECTEUR DU CENTRE INTERARMEES DU SOUTIEN METIER ET CONTROLE INTERNE.	AIS.	CI
DIR CIM	DIRECTEUR DU CENTRE INTERARMEES DU SOUTIEN MULTISERVICES.	AIS.	OE
ICA	INSPECTEUR DU COMMISSARIAT DES ARMEES.	AIS.	ID
ICA	INSPECTEUR DU COMMISSARIAT DES ARMEES.	NC1.	IDB
DCSCA CDC.	DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES - CHEF DE CORPS.	NC1.	IDA.
DCSCA DIVEX.	DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES - DIVISION EXPLOITATION.	NC1.	IYA.

DCSCA DGC	DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES - DIVISION GESTION DES CORPS.	NC1.	IDY.
DCSCA SD filières.	DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES - DIVISION FILIÈRES.	NC1.	IDW.
DCSCA SD PERF SYNTH.	DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES - SOUS- DIRECTEUR PERFORMANCE SYNTHÈSE.	NC1.	IDS.
DCSCA SD métiers.	DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES - SOUS- DIRECTEUR MÉTIERS.	NC1.	IDU.
DCSCA SD DIEJ.	DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES - SOUS- DIRECTEUR. DROITS INDIVIDUELS ET ETUDES JURIDIQUES	NC1.	IDV.
DCSCA ADJ RH.	DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES - ADJOINT RESSOURCES HUMAINES	NC1.	IDZ.
DCSCA chef EMO.	DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES - CHEF ÉTAT- MAJOR OPÉRATIONNEL.	NC1.	ONO.
DCSCA SD NUMERIQUE	DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMEES – SOUS- DIRECTEUR NUMERIQUE	NC1.	IDX
DCSCA CHEF CAB.	DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES - CHEF DE CABINET.	NC1	DGE.
DCSCA CONS OFF.	DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES - CONSEILLER OFFICIERS.	NC1.	SGC.

DIR CIDSP.	DIRECTEUR DU CENTRE DU SOUTIEN SOLDE ET DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS.	NC1.	IDD.
ADJ DIR CISDP	ADJOINT DIRECTEUR DU CENTRE DU SOUTIEN SOLDE ET DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS.	NC1	PAA
DIR CIMCI.	DIRECTEUR DU CENTRE INTERARMEES DU SOUTIEN METIER ET CONTROLE INTERNE	NC1.	IDJ.
ADJ DIR CIMCI	ADJOINT DIRECTEUR DU CENTRE INTERARMEES DU SOUTIEN METIER ET CONTROLE INTERNE	NC1	CIA
DIR CIM	DIRECTEUR DU CENTRE INTERARMEES DU SOUTIEN MULTISERVICES.	NC1	OEM
ADJ DIR CIM	ADJOINT DIRECTEUR DU CENTRE INTERARMEES DU SOUTIEN MULTISERVICES.	NC1	OEA
DIR ECA.	DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES COMMISSAIRES DES ARMÉES.	NC1.	ECB.
DIR EFQ.	DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES FOURRIERS DE QUERQUEVILLE.	NC1.	PW0.
CHEF GSPI.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DU PERSONNEL ISOLÉ.	NC1.	MW0.
DIR CIAS.	DIRECTEUR DU CENTRE INTERARMÉES DE LA SOLDE.	NC1.	INC.
DIR EDIACA.	DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT DE DIFFUSION, D'IMPRESSION ET D'ARCHIVAGE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES SAINT-ÉTIENNE.	NC1.	LLS.

DIR CAMID.	DIRECTEUR DU CENTRE D'ADMINISTRATION MINISTÉRIEL DES INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT.	NC1.	IDC.
DIR PFC CE Lyon.	DIRECTEUR DE LA PLATEFORME COMMISSARIAT CENTRE- EST LYON.	NC1.	QB0.
DIR PFC CO Rennes.	DIRECTEUR DE LA PLATEFORME COMMISSARIAT CENTRE- OUEST RENNES.	NC1.	IOO.
DIR PFC NE Metz.	DIRECTEUR DE LA PLATEFORME COMMISSARIAT NORD-EST METZ.	NC1.	INO.
DIR PFC SO Bordeaux.	DIRECTEUR DE LA PLATEFORME COMMISSARIATSUD-OUEST BORDEAUX.	NC1.	IPA.
DIR PFC O Brest.	DIRECTEUR DE LA PLATEFORME COMMISSARIAT OUEST BREST.	NC1.	IPC.
DIR PFC IDF Paris.	DIRECTEUR DE LA PLATEFORME COMMISSARIAT ILE DE FRANCE PARIS.	NC1.	QCO.
DIR PFC Rambouillet.	DIRECTEUR DE LA PLATEFORME COMMISSARIAT RAMBOUILLET.	NC1.	DGF.
DIR PFC SE Toulon.	DIRECTEUR DE LA PLATEFORME S COMMISSARIAT UD-EST TOULON.	NC1.	INE.
DIR CIJ.	DIRECTEUR DU CENTRE INTERARMEES DU SOUTIEN JURIDIQUE.	NC1.	JTF.

DIR PFAT.	DIRECTEUR DE LA PLATE- FORME AFFRETEMENT ET TRANSPORT.	NC1.	OED.
DIR SESU.	DIRECTEUR DU SERVICE EXÉCUTANT DE LA SOLDE UNIQUE.	NC1.	FPB.
DIR CIAO.	DIRECTEUR INTERARMÉES DU SOUTIEN ADMINISTRATION DES OPÉRATIONS.	NC1.	OEJ.
ELOCA Angers.	ÉTABLISSEMENT LOGISTIQUE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES ANGERS.	NC1.	PFO.
ELOCA Châtres.	ÉTABLISSEMENT LOGISTIQUE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES CHÂTRES.	NC1.	INB.
ELOCA Mourmelon.	ÉTABLISSEMENT LOGISTIQUE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES MOURMELON.	NC1.	PCO.
ELOCA Roanne.	ÉTABLISSEMENT LOGISTIQUE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES ROANNE.	NC1.	MCO.
ELOCA Bretigny.	ÉTABLISSEMENT LOGISTIQUE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES BRETIGNY.	NC1.	OEE.
ELOCA Marseille.	ÉTABLISSEMENT LOGISTIQUE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES MARSEILLE.	NC1.	OEF.
DIRCIEC.	DIRECTEUR DU CENTRE. INTERARMEES DU SOUTIEN EQUIPEMENTS COMMISSARIAT	NC1.	IDF.
DIR CIRL .	DIRECTEUR DU CENTRE INTERARMEES DU SOUTIEN RESTAURATION ET LOISIRS.	NC1.	IDT

GSBFF Côte d'Ivoire.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE LA BASE DES FORCES FRANÇAISES EN CÔTE D'IVOIRE.	NC1.	P3A.
COMFOR FCI.	COMMANDANT LES FORCES FRANÇAISES EN CÔTE D'IVOIRE.	NC1.	CJA.
COMFOR FCI.	COMMANDANT LES FORCES FRANÇAISES EN CÔTE D'IVOIRE.	AIS.	CJ.
COMSUP GUYANE.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES EN GUYANE SCA.	NC1.	92A.
COMSUP GUYANE.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES EN GUYANE SCA.	AIS.	92.
COMSUP NOUV CAL.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES DE NOUVELLE-CALÉDONIE SCA.	NC1.	87A.
COMSUP NOUV CAL.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES DE NOUVELLE-CALÉDONIE SCA.	AIS.	87.
COMSUP ANTILLES.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES AUX ANTILLES SCA.	NC1.	83A.
COMSUP ANTILLES.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES AUX ANTILLES SCA.	AIS.	83.
COMSUP POLYNESIE.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE SCA.	NC1.	90A.
COMSUP POLYNESIE.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE SCA.	AIS.	90.
COMSUP FAZSOI.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES OCÉAN INDIEN SCA.	NC1.	71A.

COMSUP FAZSOI.	COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES OCÉAN INDIEN SCA.	AIS.	2L.
COMELEF COTE D'IVOIRE	COMMANDANT LES ÉLÉMENTS FRANÇAIS EN COTE D'IVOIRE SCA.	AIS.	CJ
COMELEF COTE D'IVOIRE	COMMANDANT LES ÉLÉMENTS FRANÇAIS EN COTE D'IVOIRE SCA.	NC1.	CJA
COMELEF GABON.	COMMANDANT LES ÉLÉMENTS FRANÇAIS AU GABON SCA.	NC1.	91A.
COMELEF GABON.	COMMANDANT LES ÉLÉMENTS FRANÇAIS AU GABON SCA.	AIS.	91.
COMELEF SENEGAL.	COMMANDANT LES ÉLÉMENTS FRANÇAIS AU SÉNÉGAL SCA.	NC1.	3WA.
COMELEF SENEGAL.	COMMANDANT LES ÉLÉMENTS FRANÇAIS AU SÉNÉGAL SCA.	AIS.	3W.
COMFOR DJIBOUTI.	COMMANDANT LES FORCES FRANÇAISE DE DJIBOUTI SCA.	NC1.	88A.
COMFOR DJIBOUTI.	COMMANDANT LES FORCES FRANÇAISE DE DJIBOUTI SCA.	AIS.	88.
COMFOR EAU.	COMMANDANT LES FORCES FRANÇAISE AUX EMIRATS ARABES UNIS SCA.	NC1.	ЗТА.
COMFOR EAU.	COMMANDANT LES FORCES FRANÇAISE AUX EMIRATS ARABES UNIS SCA.	AIS.	ЗТ.
GSBdD Villacoublay.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE VILLACOUBLAY.	NC1.	P10.

GSBdD Paris- École militaire.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE L'ÉCOLE MILITAIRE.	NC1.	P11.
GSBdD Vincennes.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE VINCENNES.	NC1.	P12.
GSBdD Versailles.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE VERSAILLES.	NC1.	P13.
GSBdD Saint- Germain-En- Laye.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE SAINT- GERMAIN-EN-LAYE.	NC1.	P14.
GSBdD Angers- Le Mans- Saumur.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE D'ANGERS-LE MANS-SAUMUR.	NC1.	P15.
GSBdD Angoulême.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE D'ANGOULÊME.	NC1.	P16.
DICOM et GSBdD Antilles.	CHEF DE LA DIRECTION DU COMMISSARIAT OUTRE- MER ET CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DES ANTILLES.	NC1.	P17.
GSBdD Bourges- Avord.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE BOURGES- AVORD.	NC1.	P18.
GSBdD Belfort.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE BELFORT.	NC1.	P19.
GSBdD Besançon.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE BESANÇON.	NC1.	СТО.
GSBdD Bordeaux- Mérignac.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE BORDEAUX- MÉRIGNAC.	NC1.	P20.

GSBdD Brest- Lorient.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE BREST- LORIENT.	NC1.	P21.
GSBdD Brive- La-Gaillarde.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE BRIVE-LA- GAILLARDE.	NC1.	P22.
GSBdD Calvi.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE CALVI.	NC1.	P23.
GSBdD Carcassonne.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE CARCASSONNE.	NC1.	P24.
GSBdD Cazaux.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE CAZAUX.	NC1.	P25.
GSBdD Charleville- Mézières.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE CHARLEVILLE- MÉZIÈRES.	NC1.	P26.
GSBdD Cherbourg.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE CHERBOURG.	NC1.	P27.
GSBdD Clermont- Ferrand.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE CLERMONT- FERRAND.	NC1.	FDA.
GSBdD Vannes- Coëtquidan.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE VANNES- COÉTQUIDAN.	NC1.	P28.
GSBdD Colmar.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE COLMAR.	NC1.	P29.
GSBdD Creil.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE CREIL.	NC1.	LUC.

DICOM et GSBDFF Côte- d'Ivoire	CHEF DE LA DIRECTION DU COMMISSARIAT OUTRE- MER ET CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE LA BASE DES FORCES FRANÇAISES DE COTE D'IVOIRE.	NC1.	РЗА
GSBdD Dijon.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE DIJON.	NC1.	P30.
DICOM et GSBDFF Djibouti.	CHEF DE LA DIRECTION DU COMMISSARIAT OUTRE- MER ET CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE LA BASE DES FORCES FRANÇAISES DE DJIBOUTI.	NC1.	P31.
GSBdD Draguignan.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE DRAGUIGNAN.	NC1.	P32.
DICOM et GSBDFF EAU.	CHEF DE LA DIRECTION DU COMMISSARIAT OUTRE- MER ET CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE LA BASE DES FORCES FRANÇAISES DES ÉMIRATS ARABES UNIS.	NC1.	P33.
GSBdD Évreux.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE D'ÉVREUX.	NC1.	P34.
DICOM et GSBDEFG Gabon.	CHEF DE LA DIRECTION DU COMMISSARIAT OUTRE- MER ET CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE LA BASE DES ELEMENTS FRANÇAIS AU GABON.	NC1.	P35.
GSBdD Gap.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE GAP.	NC1.	P36.
GSBdD Grenoble- Annecy- Chambéry.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE GRENOBLE- ANNECY-CHAMBÉRY.	NC1.	P37.

DICOM et GSBdD Guyane.	CHEF DE LA DIRECTION DU COMMISSARIAT OUTRE- MER ET CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE GUYANE.	NC1.	P38.
GSBdD lstres- Salon-de- Provence.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE D'ISTRES-SALON- DE-PROVENCE.	NC1.	P39.
DICOM et GSBdD La Réunion- Mayotte.	CHEF DE LA DIRECTION DU COMMISSARIAT OUTRE- MER ET CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE LA RÉUNION-MAYOTTE.	NC1.	P40.
GSBdD La Valbonne.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE LA VALBONNE.	NC1.	EXA.
GSBdD Lille.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE LILLE.	NC1.	P41.
GSBdD Épinal- Luxeuil.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE D'ÉPINAL- LUXEUIL.	NC1.	P42.
GSBdD Lyon- Mont-Verdun.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE LYON-MONT- VERDUN.	NC1.	P43.
GSBdD Marseille- Aubagne.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE MARSEILLE- AUBAGNE.	NC1.	EYO.
GSBdD Montauban	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE MONTAUBAN	NC1.	P44.
GSBdD Metz.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE METZ.	NC1.	P45.

GSBdD Mont- de-Marsan.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE MONT-DE- MARSAN.	NC1.	P46.
GSBdD Montlhéry.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE MONTLHÉRY.	NC1.	HLD.
GSBdD Mourmelon- Mailly.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE MOURMELON- MAILLY.	NC1.	P47.
GSBdD Nancy.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE NANCY.	NC1.	FLA.
GSBdD Nîmes- Orange- Laudun.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE NÎMES- ORANGE-LAUDUN.	NC1.	P48.
DICOM et GSBdD Nouvelle- Calédonie.	CHEF DE LA DIRECTION DU COMMISSARIAT OUTRE- MER ET CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE NOUVELLE-CALÉDONIE.	NC1.	P49.
GSBdD Orléans-Bricy.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE D'ORLÉANS- BRICY.	NC1.	P50.
GSBdD Pau- Bayonne- Tarbes.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE PAU- BAYONNE-TARBES.	NC1.	P51.
GSBdD Phalsbourg.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE PHALSBOURG.	NC1.	P52.
DICOM et GSBdD Polynésie Française.	CHEF DE LA DIRECTION DU COMMISSARIAT OUTRE- MER ET CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE.	NC1.	P53.

GSBdD Rennes.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE RENNES.	NC1.	DQ0.
GSBdD Rochefort- Cognac.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE ROCHEFORT- COGNAC.	NC1.	P54.
GSBdD Saint- Dizier- Chaumont.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE SAINT-DIZIER- CHAUMONT.	NC1.	P55.
GSBdD Poitiers-Saint- Maixent.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE POITIERS- SAINT-MAIXENT.	NC1.	P56.
DICOM et GSBEFS.	CHEF DE LA DIRECTION DU COMMISSARIAT OUTRE- MER ET CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE LA BASE DES ÉLÉMENTS FRANÇAIS DU SÉNÉGAL.	NC1.	P57.
GSBdD Ventiseri- Solenzara.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE VENTISERI- SOLENZARA.	NC1.	P58.
GSBdD Saint- Christol.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE SAINT- CHRISTOL.	NC1.	P59.
GSBdD Strasbourg- Haguenau.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE STRASBOURG- HAGUENAU.	NC1.	P60.
GSBdD Toulon.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE TOULON.	NC1.	P61.
GSBdD Toulouse- Castres.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE TOULOUSE- CASTRES.	NC1.	P62.

GSBdD Tours.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE TOURS.	NC1.	P63.
GSBdD Valence.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE VALENCE.	NC1.	AWA.
GSBdD Verdun.	CHEF DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE DE VERDUN.	NC1.	P64.
NC1 SG CSFM MP SCA.	CODE NOTATEUR PREMIER NIVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION MILITAIRE MEMBRES PERMANENTS SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES.	NC1.	SFD.

8. ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE.

AUTORITÉ LIBELLÉ COURT.	AUTORITÉ LIBELLÉ LONG.	ACCRÉDITATION.	CODE AUTORITÉ.
MGAT.	MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE DE TERRE.	TDC.	26.
MGAT AC.	MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	TDC.	13.
SCEM PS.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR « PERFORMANCE - SYNTHÈSE » DE L'ÉTAT- MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (ET CODE FUSIONNEUR DES SOUS- OFFICIERS).	AIS.	27.
ADJ MGAT AC.	ADJOINT AU MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	TDC CDT.	FB.
CEMAT AC.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	AIS.	2B.
Chef CAB AC.	CHEF DE CABINET DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE SOUS-CHEF DE MUSIQUE (AU CONTACT).	AIS.	YO.
MGAT AC.	MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	AIS.	5A.
MGAT AC.	MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE DE TERRE (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR) (AU CONTACT).	NC1.	JZJ.

MGAT AC.	MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	JZI.
OSA MGAT AC.	OFFICIER SUPÉRIEUR ADJOINT AUPRÈS DU MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE DE TERRE. (AU CONTACT).	NC1.	JZF.
CHEF CAB AC.	CHEF DE CABINET DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	AIS.	5B.
CHEF CAB AC.	CHEF DE CABINET DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR) (AU CONTACT).	NC1.	JZE.
CHEF CAB AC.	CHEF DE CABINET DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	J91.
CEMAT AC.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	J83.
Chef ADJ CAB AC.	CHEF ADJOINT DE CABINET DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	JZA.
Chef SIRPAT AC.	CHEF DU SERVICE D'INFORMATION ET DE RELATIONS PUBLIQUES DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	JZB.
CPIT AC.	CHEF DE LA CELLULE MANAGEMENT DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE NATIONALE (AU CONTACT).	NC1.	M126.
COMMAT AC.	COMMANDANT LES MUSIQUES DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	M125.
SCEM PS AC.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR « PERFORMANCE - SYNTHÈSE » DE L'ÉTAT- MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	AIS.	FG.
SCEM PS.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR « PERFORMANCE - SYNTHÈSE » DE L'ÉTAT- MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE.	AIS.	5C.
SCEM PS AC.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR « PERFORMANCE - SYNTHÈSE » DE L'ÉTAT- MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR) (AU CONTACT).	NC1.	JZS.
SCEM PS AC.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR « PERFORMANCE - SYNTHÈSE » DE L'ÉTAT- MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	GVC.

SCEM PS.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR « PERFORMANCE - SYNTHÈSE » DE L'ÉTAT- MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	J90.
CDB BPMR AC.	CHEF DU BUREAU « PRÉVENTION ET MAÎTRISE DES RISQUES » DE L'ÉTAT- MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	JZ2.
CDB BPFB AC.	CHEF DU BUREAU « PROGRAMMATION - FINANCES - BUDGET » DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	JZK.
CDB BGPS AC.	CHEF DU BUREAU « GOUVERNANCE PILOTAGE SYNTHÈSE » DE L'ÉTAT- MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	JZL.
CDB BORG AC.	CHEF DU BUREAU « ORGANISATION » DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	JZM.
CDB BES AC.	CHEF DU BUREAU « ÉTUDES ET STRATÉGIE » DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	JZN.
CDB BAJ AC.	CHEF DU BUREAU D'APPUI JURIDIQUE DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	JZP.
CDB BSI AC.	CHEF DU BUREAU « STATIONNEMENT - INFRASTRUCTURE » DE L'ÉTAT- MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	J73.
DELPAT AC.	DÉLÉGUÉ AU PATRIMOINE DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	JZQ.
DIR. musée AC.	DIRECTEUR DU MUSÉE DE L'ARMÉE (AU CONTACT).	NC1.	JZR.
DGGN.	DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA GENDARMERIE NATIONALE - CABINET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA GENDARMERIE NATIONALE.	NC1.	STD.
CDT GEN PREV.	COMMANDANT DE LA GENDARMERIE PRÉVÔTALE.	NC1.	JZ3.
SISSE.	COMMISSAIRE À L'INFORMATION STRATÉGIQUE ET À LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUES.	NC1.	GVD.
DNRED.	DIRECTEUR GÉNÉRAL DU RENSEIGNEMENT ET DES ENQUÊTES DOUANIÈRES.	NC1.	GVE.
SCEM PP AC.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR « PLANS - PROGRAMMES » DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	AIS.	FH.

SCEM PP.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR « PLANS - PROGRAMMES » DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE.	AIS.	5F.
SCEM PP AC.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR « PLANS - PROGRAMMES » DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR) (AU CONTACT).	NC1.	J77.
SCEM PP AC.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR « PLANS - PROGRAMMES » DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	GVA.
SCEM PP.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR « PLANS - PROGRAMMES » DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	J88.
CDB BPSA AC.	CHEF DU BUREAU « PROGRAMMES ET SYSTÈMES D'ARMES » DE L'ÉTAT- MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	J68.
CDB BPLANS AC.	CHEF DU BUREAU « PLANS » DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	J69.
CDB BPSIOC AC.	CHEF DU BUREAU « PROGRAMMES ET SYSTÈMES D'INFORMATION OPERATIONNELS ET DE COMMUNICATION » DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	J71.
CDB BMCO AC.	CHEF DU BUREAU « MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE » DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	J72.
CDB BSL AC.	CHEF DU BUREAU « SOUTIEN - LOGISTIQUE » DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	JZZ.
OCCAR Bonn.	AUTORITÉ D'EMPLOI - ORGANISMES CONJOINTS DE COOPÉRATION EN MATIÈRE D'ARMEMENT - BONN.	NC1.	M82.
OCCAR Paris.	AUTORITÉ D'EMPLOI - ORGANISMES CONJOINTS DE COOPÉRATION EN MATIÈRE D'ARMEMENT - PARIS.	NC1.	KAL.
NAHEMA.	AUTORITÉ D'EMPLOI - <i>NATO HELICOPTER MANAGEMENT AGENCY</i> .	NC1.	QFH.
DIR AIA CFD.	DIRECTEUR DE L'ATELIER INDUSTRIEL DE L'AÉRONAUTIQUE DE CLERMONT-FERRAND.	NC1.	J78.
DIR CCIAT AC.	DIRECTEUR DU CENTRE DE CONDUITE INFORMATIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	J76.

OG RI AC.	OFFICIER GÉNÉRAL CHEF DU PÔLE « RELATIONS INTERNATIONALES » (AU CONTACT).	AlS.	FP.
OG RI.	OFFICIER GÉNÉRAL CHEF DU PÔLE « RELATIONS INTERNATIONALES ».	AIS.	Y4.
OG RI AC.	OFFICIER GÉNÉRAL CHEF DU PÔLE « RELATIONS INTERNATIONALES » (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR) (AU CONTACT).	NC1.	M127.
OG RI AC.	OFFICIER GÉNÉRAL CHEF DU PÔLE « RELATIONS INTERNATIONALES » (AU CONTACT).	NC1.	GVB.
OG RI.	OFFICIER GÉNÉRAL CHEF DU PÔLE « RELATIONS INTERNATIONALES ».	NC1.	M128.
CDB BRI AC.	CHEF DU BUREAU RELATIONS INTERNATIONALES (AU CONTACT).	NC1.	J86.
OLT Espagne.	CHEF DU DÉTACHEMENT OLT ESPAGNE.	NC1.	STG.
OLT Australie.	ATTACHÉ DE DÉFENSE AUSTRALIE.	NC1.	IJ.
OLT Canada.	ATTACHÉ DE DÉFENSE CANADA.	NC1.	IJR.
OLT Italie.	ATTACHÉ DE DÉFENSE ITALIE.	NC1.	J60.
OLT Allemagne.	CHEF DU DÉTACHEMENT OLT ALLEMAGNE.	NC1.	JZ5.
OLT/STAG Grande- Bretagne.	ATTACHÉ DE FORCE TERRESTRE GRANDE-BRETAGNE.	NC1.	JZ6.
OLT/STAG USA.	ATTACHÉ DE FORCE TERRESTRE ÉTATS-UNIS.	NC1.	JZ7.
OLT Pays-Bas.	ATTACHÉ DE DÉFENSE PAYS-BAS.	NC1.	IJM.
PC HRF Italie.	FRENCH SENIOR NATIONAL REPRESENTATIVE NRDC ITALIE.	NC1.	J82.
PC HRF Grèce.	ATTACHÉ DE DÉFENSE GRÈCE.	NC1.	J62.
PC HRF Turquie.	ATTACHÉ DE DÉFENSE TURQUIE.	NC1.	JZ8.

PC HRF Pologne.	ATTACHÉ DE DÉFENSE POLOGNE.	NC1.	IJS.
PC HRF Roumanie.	ATTACHÉ DE DÉFENSE ROUMANIE.	NC1.	IKA.
ARRC GB.	FRENCH SENIOR NATIONAL REPRESENTATIVE ARRC INNSWORTH.	NC1.	M124.
PC HRF Espagne.	FRENCH SENIOR NATIONAL REPRESENTATIVE PC HRF ESPAGNE.	NC1.	J61.
PC HRF Münster.	SOUS-CHEF « RESSOURCES » DU 1 ^{ER} CORPS GERMANO-NÉERLANDAIS DE MÜNSTER.	NC1.	JZ9.
ECO FUS Lorient.	COMMANDANT DE L'ÉCOLE DES FUSILIERS MARINS - LORIENT.	NC1.	MZX.
PREFMAR Cherbourg.	AUTORITÉ D'EMPLOI - PRÉFECTURE MARITIME DE CHERBOURG.	NC1.	MZ6.
CENTEX GAé Landivisiau.	CHEF DU CENTRE D'EXPERTISE DU GROUPE AÉRIEN EMBARQUÉ DE LANDIVISIAU.	NC1.	GY0.
PREMAR ATLANTIQUE.	PRÉFET MARITIME DE L'ATLANTIQUE	NC1.	MZS.
OFF TERRE COMDEF FIN.	OFFICIER TERRE PREMIER NOTATEUR DU COMMANDEMENT DE LA DÉFENSE « FINISTÈRE ».	NC1	MZW.
SHOM BREST.	DIRECTEUR DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE ET OCÉANOGRAPHIQUE DE LA MARINE.	NC1.	M113.
DIR COFRAS.	DIRECTEUR DE LA COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSISTANCE SPÉCIALISÉE.	NC1.	MWF.
SCEM OAT AC.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR « OPÉRATIONS AÉROTERRESTRES » DE L'ÉTAT- MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	AIS.	BV.
SCEM OAT AC.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR « OPÉRATIONS AÉROTERRESTRES » DE L'ÉTAT- MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR) (AU CONTACT).	NC1.	КАР.
SCEM OAT AC.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR « OPÉRATIONS AÉROTERRESTRES » DE L'ÉTAT- MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	KAQ.

ADJ COORD CYBER AC.	ADJOINT AU SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR « OPÉRATIONS AÉROTERRESTRES » DE L'ÉTAT-MAJOR L'ARMÉE DE TERRE, CHARGÉ DE LA COORDINATION CYBER (AU CONTACT)	NC1.	66B.
CDB BEMPL AC.	CHEF DU BUREAU « EMPLOI » DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	JZY.
CDB BDS AC.	CHEF DU BUREAU « DEFENSE-SÉCURITÉ » DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	KAK.
OG NUM AC.	OFFICIER GÉNÉRAL CHEF DU PÔLE « NUMÉRIQUE ET COORDINATION DE L'INNOVATION » (AU CONTACT).	AIS.	GT
OG NUM AC.	OFFICIER GÉNÉRAL CHEF DU PÔLE « NUMÉRIQUE ET COORDINATION DE L'INNOVATION » (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR) (AU CONTACT).	NC1.	GT1
OG NUM AC.	OFFICIER GÉNÉRAL CHEF DU « PÔLE NUMÉRIQUE ET COORDINATION DE L'INNOVATION » (AU CONTACT).	NC1.	GT2
ADJ DONNÉES AC.	ADJOINT CHARGÉ DES DONNÉES (AU CONTACT).	NC1.	GT3
CDB BNUM AC.	CHEF DU BUREAU CHARGÉ DU NUMÉRIQUE (AU CONTACT).	NC1.	GT4
DIR STAT AC.	DIRECTEUR DE LA SECTION TECHNIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	AIS.	W1.
DIR STAT AC.	DIRECTEUR DE LA SECTION TECHNIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR) (AU CONTACT).	NC1.	OI0.
DIR STAT AC.	DIRECTEUR DE LA SECTION TECHNIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	OIA.
GAM STAT AC.	CHEF DU GROUPEMENT AÉROMOBILE DE LA SECTION TECHNIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	ОН0.
SDIR OR AC.	SOUS-DIRECTEUR « ORGANISATION - RESSOURCES » (AU CONTACT).	NC1.	ОНА.
SDIR EP AC.	SOUS-DIRECTEUR « ENVIRONNEMENT DES PROGRAMMES » (AU CONTACT).	NC1.	ОНВ.

CDG AMFH AC.	CHEF DU GROUPEMENT « ARMES DE MÊLÉE ET FACTEURS HUMAINS » (AU CONTACT).	NC1.	OHD.
CDG ART AC.	CHEF DU GROUPEMENT « ARTILLERIE » (AU CONTACT).	NC1.	OHE.
CDG MA AC.	CHEF DU GROUPEMENT « MOB/AGESTER » (AU CONTACT).	NC1.	OHF.
CDG RENS AC.	CHEF DU GROUPEMENT « RENSEIGNEMENT » (AU CONTACT).	NC1.	OHG.
CDG SCMI AC.	CHEF DU GROUPEMENT « SYSTÈMES DE COMMUNICATION ET MAÎTRISE DE L'INFORMATION » (AU CONTACT).	NC1.	ОНН.
CDG AERO AC.	CHEF DU GROUPEMENT « AÉROPORTÉ » (AU CONTACT).	NC1.	онј.
Chef SIMU-NEB AC.	CHEF DU GROUPEMENT SIMULATION ET APPUI A LA NUMERISATION DE L'ESPACE DE BATAILLE (AU CONTACT).	NC1.	STF.
DG ECO POLY.	DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.	AIS.	EX.
DG ECO POLY.	DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.	NC1.	KIC.
CDC ECO POLY.	CHEF DE CORPS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.	NC1.	KI0.
CDT CIRP AC.	COMMANDANT LE CENTRE D'INSTRUCTION DES RÉSERVISTES PARACHUTISTES (AU CONTACT).	AIS.	W2.
CDT CIRP AC.	COMMANDANT LE CENTRE D'INSTRUCTION DES RÉSERVISTES PARACHUTISTES (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR) (AU CONTACT).	NC1.	HWB.
CDT CIRP AC.	COMMANDANT LE CENTRE D'INSTRUCTION DES RÉSERVISTES PARACHUTISTES (AU CONTACT).	NC1.	GRL.
CEM CIRP AC.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DU CENTRE D'INSTRUCTION DES RÉSERVISTES PARACHUTISTES (AU CONTACT).	NC1.	HWA.
CDC CPES AC.	CHEF DE CORPS DU CENTRE PARACHUTISTE D'ENTRAÎNEMENT SPÉCIALISÉ (AU CONTACT).	NC1.	HW0.

CDC CPIS AC.	CHEF DE CORPS DU CENTRE PARACHUTISTE D'INSTRUCTION SPÉCIALISÉE (AU CONTACT).	NC1.	HX0.
CDC CPEOM AC.	CHEF DE CORPS DU CENTRE PARACHUTISTE D'ENTRAÎNEMENT AUX OPÉRATIONS MARITIMES (AU CONTACT).	NC1.	HVO.
MGAA.	MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE DE L'AIR.	TDC.	DY
GCFA.	GÉNÉRAL COMMANDANT LES FORCES AÉRIENNES.	NC1.	DY1
CDT BAAMA.	GÉNÉRAL COMMANDANT LA BRIGADE AÉRIENNE D'APPUI À LA MANŒUVRE AÉRIENNE ET LE GÉNIE DE L'AIR.	AIS.	4A.
CDT BAAMA.	GÉNÉRAL COMMANDANT LA BRIGADE AÉRIENNE D'APPUI À LA MANŒUVRE AÉRIENNE ET LE GÉNIE DE L'AIR.	NC1.	GQB.
S/C INFRA BAAMA.	SOUS-CHEF « INFRASTRUCTURE AÉRONAUTIQUE » DE LA BRIGADE AÉRIENNE D'APPUI À LA MANŒUVRE AÉRIENNE.	NC1.	GQ0.
CDC 25 ^e RGA.	CHEF DE CORPS DU 25 ^E RÉGIMENT DU GÉNIE DE L'AIR.	NC1.	DY0.
COMLE AC.	COMMANDANT LA LÉGION ÉTRANGÈRE (AU CONTACT).	AIS.	L5.
COMLE AC.	COMMANDANT LA LÉGION ÉTRANGÈRE (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR) (AU CONTACT).	NC1.	HUA.
COMLE AC.	COMMANDANT LA LÉGION ÉTRANGÈRE (AU CONTACT).	NC1.	нив.
CEM COMLE AC.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DU COMMANDEMENT DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE (AU CONTACT).	NC1.	HUO.
CDC 1 ^{er} RE AC.	CHEF DE CORPS DU 1 ^{ER} RÉGIMENT ÉTRANGER (AU CONTACT).	NC1.	AKO.
CDC 4 ^e RE AC.	CHEF DE CORPS DU 4 ^E RÉGIMENT ÉTRANGER (AU CONTACT).	NC1.	CD0.
CDC GRLE AC.	CHEF DE CORPS DU GROUPEMENT DE RECRUTEMENT DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE (AU CONTACT).	NC1.	ммо.
ADJ MGAT STAG AC.	ADJOINT AU MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE DE TERRE (STAGIAIRES) AU CONTACT.	TDC CDT.	FF.

DIR CDEC AC.	DIRECTEUR DU CENTRE DE DOCTRINE ET D'ENSEIGNEMENT DU COMMANDEMENT (AU CONTACT).	AIS.	DF.
DIR CDEC STAG AC.	DIRECTEUR DU CENTRE DE DOCTRINE ET D'ENSEIGNEMENT DU COMMANDEMENT (STAGIAIRES) (AU CONTACT).	AIS.	FQ.
DIR CDEC AC.	DIRECTEUR DU CENTRE DE DOCTRINE ET D'ENSEIGNEMENT DU COMMANDEMENT (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR) (AU CONTACT).	NC1.	GRA.
DIR CDEC AC.	DIRECTEUR DU CENTRE DE DOCTRINE ET D'ENSEIGNEMENT DU COMMANDEMENT (AU CONTACT).	NC1.	GRG.
COM DAD CDEC AC.	COMMANDANT LA DIVISION APPUI DOCUMENTATION DU CENTRE DE DOCTRINE ET D'ENSEIGNEMENT DU COMMANDEMENT (AU CONTACT).	NC1.	GRO.
COM DDO CDEC AC.	COMMANDANT LA DIVISION DOCTRINE DU CENTRE DE DOCTRINE ET D'ENSEIGNEMENT DU COMMANDEMENT (AU CONTACT).	NC1.	GRC.
COM EDG-T STAG AC.	COMMANDANT L'ÉCOLE DE GUERRE-TERRE (STAGIAIRES) (AU CONTACT).	NC1.	нна.
COM EMSST STAG AC.	COMMANDANT L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE SUPÉRIEUR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (STAGIAIRES) (AU CONTACT).	NC1.	ннв.
CEM CDEC AC.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DU CENTRE DE DOCTRINE ET D'ENSEIGNEMENT DU COMMANDEMENT (AU CONTACT).	NC1.	GWL.
COM PRAT CDEC AC.	COMMANDANT LE PÔLE RAYONNEMENT DE L'ARMÉE DE TERRE DU CENTRE DE DOCTRINE ET D'ENSEIGNEMENT DU COMMANDEMENT (AU CONTACT).	NC1.	GWM.
COM PEP CDEC AC.	COMMANDANT LE PÔLE ÉTUDES ET PROSPECTIVE DU CENTRE DE DOCTRINE ET D'ENSEIGNEMENT DU COMMANDEMENT (AU CONTACT).	NC1.	GWN.
COM ESORSEM AC.	COMMANDANT L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES OFFICIERS DE RÉSERVE SPÉCIALISTES D'ÉTAT-MAJOR DU CENTRE DE DOCTRINE ET D'ENSEIGNEMENT DU COMMANDEMENT (AU CONTACT).	NC1.	GWP.
COM EDG-T AC.	COMMANDANT L'ÉCOLE DE GUERRE-TERRE (AU CONTACT).	NC1.	GRI.
COM EMSST AC.	COMMANDANT L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE SUPÉRIEUR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (AU CONTACT).	NC1.	GRJ.

DIR CDEC STAG AC.	DIRECTEUR DU CENTRE DE DOCTRINE ET D'ENSEIGNEMENT DU COMMANDEMENT (STAGIAIRES) (AU CONTACT).	NC1.	GRK.
COM EEM AC.	COMMANDANT L'ÉCOLE D'ÉTAT-MAJOR (AU CONTACT).	NC1.	KLX.
COM DEMS-T AC.	COMMANDANT LA DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE SUPÉRIEUR - TERRE (AU CONTACT).	NC1.	нне.
COM TN AC.	COMMANDANT TERRE POUR LE TERRITOIRE NATIONAL (AU CONTACT).	AIS.	FJ.
COM TN AC.	COMMANDANT TERRE POUR LE TERRITOIRE NATIONAL (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR) (AU CONTACT).	NC1.	QRD.
COM TN AC.	COMMANDANT TERRE POUR LE TERRITOIRE NATIONAL (AU CONTACT).	NC1.	QRE.
CEM COM TN AC.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DU COMMANDEMENT TERRE POUR LE TERRITOIRE NATIONAL (AU CONTACT).	NC1.	QRF.
DGA SDGS.	SOUS-DIRECTEUR DE LA GESTION STATUTAIRE ET DE LA RÉGLEMENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT.	AIS.	23.
DIR DGA - DO.	DIRECTEUR DES OPÉRATIONS.	AIS.	2N.
DGA SDGS.	SOUS-DIRECTEUR DE LA GESTION STATUTAIRE ET DE LA RÉGLEMENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT.	NC1.	IJO.
DIR CATOD.	DIRECTEUR DU CENTRE D'ANALYSE TECHNICO-OPÉRATIONNELLE DE DÉFENSE.	NC1.	IJG.
DIR UM HMI.	DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE MANAGEMENT HÉLICOPTÈRES ET MISSILES.	NC1.	IJH.
DIR CND.	DIRECTEUR DU CENTRE DE NORMALISATION DE DÉFENSE.	NC1.	IJК.
Chef SMCO.	CHEF DU SERVICE DE MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE.	NC1.	IJĿ.
DIR DGA - MNRBC.	DIRECTEUR DE DGA MAÎTRISE NRBC.	NC1.	IJN.

DIR DGA - EV/I.	DIRECTEUR DE DGA ESSAIS EN VOL - ISTRES.	NC1.	IJU.
AD DIR DGA – EM ET CHEF DU SITE LANDES.	ADJOINT AU DIRECTEUR DE LA DGA ESSAIS DE MISSILES – BISCARROSSE ET CHEF DU SITE DES LANDES.	NC1.	IJW.
INSP AR - PE.	INSPECTEUR DE L'ARMEMENT POUR LES POUDRES ET EXPLOSIFS.	NC1.	IJX.
DIR S2A.	DIRECTEUR DU SERVICE DES ACHATS D'ARMEMENTS.	NC1.	STB.
Chef BPMA	CHEF DU BUREAU DES PERSONNELS MILITAIRES DES ARMÉES.	NC1.	STC.
DIR DGA - MI.	DIRECTEUR DE DGA MAÎTRISE DE L'INFORMATION.	NC1.	STP.
DIR DGA TT.	DIRECTEUR DE DGA TECHNIQUES TERRESTRES.	NC1.	IJ1.
DIR DGA TA.	DIRECTEUR DE DGA TECHNIQUES AÉRONAUTIQUES.	NC1.	IJ2.
SD GQ.	SOUS-DIRECTEUR DE LA GESTION ET DE LA QUALITÉ.	NC1.	SAB.
DIR DGA - DI.	DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL.	NC1.	SAA.
DIR AID.	DIRECTEUR DE L'AGENCE DE L'INNOVATION DE DÉFENSE.	NC1.	SAC.
DIR EPNER.	DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DU PERSONNEL NAVIGANT D'ESSAIS ET DE RÉCEPTION.	NC1.	SAD
DCA SSA.	DIRECTEUR CENTRAL ADJOINT DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES.	AIS.	35.
DCA SSA.	DIRECTEUR CENTRAL ADJOINT DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES.	NC1.	STJ.
DIR DGRH.	DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	NC1.	J80.
DIR DFRI.	DIRECTEUR DE LA FORMATION, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION.	NC1.	J81.
DIR DHOP.	DIRECTEUR DES HÔPITAUX.	NC1.	J84.

DIR DMF.	DIRECTEUR DE LA MÉDECINE DES FORCES.	NC1.	J87.
DIR PAFS.	DIRECTEUR DE LA PLATEFORME ACHATS-FINANCES SANTÉ.	NC1.	STH.
DIR EMSLB.	DIRECTEUR DES ÉCOLES MILITAIRES DE SANTÉ DE LYON-BRON.	NC1.	STK.
CDT 1 ^{er} CMA.	COMMANDANT DU 1 ^{ER} CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES.	NC1.	HLR.
CDT 2 ^e CMA.	COMMANDANT DU 2 ^E CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES.	NC1.	HLT.
CDT 3 ^e CMA.	COMMANDANT DU 3 ^E CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES.	NC1.	QNP.
CDT 4 ^e CMA.	COMMANDANT DU 4 ^E CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES.	NC1.	QNR.
CDT 5 ^e CMA.	COMMANDANT DU 5 ^E CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES.	NC1.	S13.
CDT 6 ^e CMA.	COMMANDANT DU 6 ^E CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES.	NC1.	QNQ.
CDT 7 ^e CMA.	COMMANDANT DU 7 ^E CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES.	NC1.	RAL.
CDT 8 ^e CMA.	COMMANDANT DU 8 ^E CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES.	NC1.	HLM.
CDT 9 ^e CMA.	COMMANDANT DU 9 ^E CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES.	NC1.	HLS.
CDT 10° CMA.	COMMANDANT DU 10 ^E CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES.	NC1.	RAP.
CDT 11 ^e CMA.	COMMANDANT DU 11 ^E CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES.	NC1.	HLX.
CDT 12° CMA.	COMMANDANT DU 12 ^E CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES.	NC1.	RAA.
CDT 13° CMA.	COMMANDANT DU 13 ^E CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES.	NC1.	RAW.
CDT 14 ^e CMA.	COMMANDANT DU 14 ^E CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES.	NC1.	HLF.
CDT 15° CMA.	COMMANDANT DU 15 ^E CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES.	NC1.	HLW.

CDT 16 ^e CMA.	COMMANDANT DU 16 ^E CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES.	NC1.	QNZ.
CDT CESPA.	COMMANDANT DU CENTRE D'ÉPIDÉMIOLOGIE ET DE SANTÉ PUBLIQUE DES ARMÉES.	NC1.	нос.
IGSSA.	INSPECTEUR GÉNÉRAL DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES.	NC1.	HOU.
ISSA.	INSPECTEUR DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES - PARIS VAL-DE-GRÂCE.	NC1.	HOV.
EPPA élèves.	COMMANDANT ADJOINT DE L'ÉCOLE DU PERSONNEL PARAMÉDICAL DES ARMÉES - ÉLÈVES.	NC1.	LYA.
CDT CSS FAN.	COMMANDANT DE LA CHEFFERIE DU SERVICE DE SANTÉ POUR LA FORCE D'ACTION NAVALE.	NC1.	M7A.
CDT CSS FSM.	COMMANDANT DE LA CHEFFERIE DU SERVICE DE SANTÉ POUR LES FORCES SOUS-MARINES.	NC1.	M7B.
CDT CERHS SSA Toulon.	COMMANDANT DU CENTRE EXPERT DES RESSOURCES HUMAINES SOLDE DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES - TOULON.	NC1.	M7C.
CDT HIA Bégin.	MÉDECIN-CHEF DE L'HÔPITAL D'INSTRUCTION DES ARMÉES - BÉGIN.	NC1.	ND0.
CDT HIA Desgenettes.	MÉDECIN-CHEF DE L'HÔPITAL D'INSTRUCTION DES ARMÉES - DESGENETTES.	NC1.	NEO.
CDT HIA Laveran.	MÉDECIN-CHEF DE L'HÔPITAL D'INSTRUCTION DES ARMÉES - LAVERAN.	NC1.	NFO.
CDT HIA Legouest.	MÉDECIN-CHEF DE L'HÔPITAL D'INSTRUCTION DES ARMÉES - LEGOUEST.	NC1.	NG0.
CDT HIA Percy.	MÉDECIN-CHEF DE L'HÔPITAL D'INSTRUCTION DES ARMÉES - PERCY.	NC1.	NHO.
CDT HIA Robert Picqué.	MÉDECIN-CHEF DE L'HÔPITAL D'INSTRUCTION DES ARMÉES - ROBERT PICQUÉ.	NC1.	NIO.
CDT HIA Clermont Tonnerre.	MÉDECIN-CHEF DE L'HÔPITAL D'INSTRUCTION DES ARMÉES - CLERMONT TONNERRE.	NC1.	SSA.
CDT HIA Sainte-Anne.	MÉDECIN-CHEF DE L'HÔPITAL D'INSTRUCTION DES ARMÉES - SAINTE- ANNE.	NC1.	SSB.

CDT 1ère CSS.	COMMANDANT DE LA 1 ^{ÈRE} CHEFFERIE DU SERVICE DE SANTÉ	NC1.	RAV.
CDT SAMHA.	COMMANDANT DU SERVICE DES ARCHIVES MÉDICALES HOSPITALIÈRES DES ARMÉES - LIMOGES.	NC1.	S11.
CDT CEARHSSA.	COMMANDANT DU CENTRE EXPERT D'ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES - TOULON.	NC1.	S12.
DSIN.	DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE.	NC1.	SS4.
CDT CTSA.	COMMANDANT DU CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE DES ARMÉES.	NC1.	SS5.
CDT SPRA.	COMMANDANT DU SERVICE DE PROTECTION RADIOLOGIQUE DES ARMÉES.	NC1.	SS6.
CFA DCSSA.	COMMANDANT DE LA FORMATION ADMINISTRATIVE DE LA DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES.	NC1.	SS8.
CDT EVDG.	COMMANDANT DE L'ÉCOLE DU VAL-DE-GRÂCE.	NC1.	SS9.
CDT ERSA Marseille.	COMMANDANT DE L'ÉTABLISSEMENT DE RAVITAILLEMENT SANITAIRE DES ARMÉES DE MARSEILLE.	NC1.	SSD.
CDT ERSA Vitry Marolles.	COMMANDANT DE L'ÉTABLISSEMENT DE RAVITAILLEMENT SANITAIRE DES ARMÉES - VITRY MAROLLES.	NC1.	SSE.
CDT ECMSSA Orléans.	COMMANDANT DE L'ÉTABLISSEMENT CENTRAL DES MATÉRIELS DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES - ORLÉANS.	NC1.	SSF.
CDT IRBA.	COMMANDANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHE BIOMÉDICALE DES ARMÉES.	NC1.	SSI.
CDT PCA.	COMMANDANT DE LA PHARMACIE CENTRALE DES ARMÉES.	NC1.	SSJ.
CDT DAPSA Orléans.	COMMANDANT DE LA DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS EN PRODUITS DE SANTÉ DES ARMÉES - ORLÉANS.	NC1.	SSK.
CDT CMIA EFS Dakar.	COMMANDANT DU CENTRE MÉDICAL INTERARMÉES DES ÉLÉMENTS FRANÇAIS AU SÉNÉGAL - DAKAR.	NC1.	HOR.

CMIA EFG.	COMMANDANT DU CENTRE MÉDICAL INTERARMÉES DES ÉLÉMENTS FRANÇAIS AU GABON.	NC1.	нот.
DIASS FAZSOI.	DIRECTEUR INTERARMÉES DU SERVICE DE SANTÉ DES FORCES ARMÉES DANS LA ZONE SUD DE L'OCÉAN INDIEN.	NC1.	SSS.
DIASS FFEAU.	DIRECTEUR INTERARMÉES DU SERVICE DE SANTÉ DES FORCES FRANÇAISES AUX ÉMIRATS ARABES UNIS.	NC1.	HOS.
DIASS FAA.	DIRECTEUR INTERARMÉES DU SERVICE DE SANTÉ DES FORCES ARMEES AUX ANTILLES.	NC1.	S10.
DIASS FFDJ.	DIRECTEUR INTERARMÉES DU SERVICE DE SANTÉ DES FORCES FRANÇAISES STATIONNÉES À DJIBOUTI.	NC1.	SST.
DIASS FANC.	DIRECTEUR INTERARMÉES DU SERVICE DE SANTÉ DES FORCES ARMÉES DE LA NOUVELLE CALÉDONIE.	NC1.	SSU.
DIASS FAPF.	DIRECTEUR INTERARMÉES DU SERVICE DE SANTÉ DES FORCES ARMÉES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE.	NC1.	SSV.
DIASS FAG.	DIRECTEUR INTERARMÉES DU SERVICE DE SANTÉ DES FORCES ARMÉES EN GUYANE.	NC1.	SSX.
DIASS AFCO.	DIRECTEUR INTERARMÉES DU SERVICE DE SANTÉ POUR L'AFRIQUE CENTRALE ET DE L'OUEST.	NC1.	S15.
DC SEA.	DIRECTEUR CENTRAL DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES.	AIS.	VA.
DC SEA.	DIRECTEUR CENTRAL DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES.	NC1.	IEO.
DIR BPIA.	DIRECTEUR DE LA BASE PÉTROLIÈRE INTERARMÉES.	NC1.	FZO.
DIR DELPIA.	DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION ET DE LA LOGISTIQUE PÉTROLIÈRES INTERARMÉES.	NC1.	кно.
DIR CEPIA.	DIRECTEUR DU CENTRE D'EXPERTISE PÉTROLIÈRE INTERARMÉES.	NC1.	NNO.
COMALAT AC.	COMMANDANT L'AVIATION LÉGÈRE DE L'ARMÉE DE TERRE (TÊTE DE CHAÎNE COMMANDEMENT).	AIS/TDC CDT.	FK.

COMALAT AC.	COMMANDANT L'AVIATION LÉGÈRE DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	AIS.	FL.
COMALAT.	COMMANDANT L'AVIATION LÉGÈRE DE L'ARMÉE DE TERRE.	AIS.	W4.
C2 COMALAT AC.	COMMANDANT EN SECOND L'AVIATION LÉGÈRE DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	AIS.	FM.
COM 4 ^e BAC AC.	COMMANDANT LA 4 ^E BRIGADE D'AÉROCOMBAT (AU CONTACT).	AIS.	ЗЈ.
COM EALAT AC.	COMMANDANT L'ÉCOLE DE L'AVIATION LÉGÈRE DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	AIS.	EH.
COMALAT AC.	COMMANDANT L'AVIATION LÉGÈRE DE L'ARMÉE DE TERRE (TÊTE DE CHAÎNE COMMANDEMENT).	NC1/TDC CDT.	GW1.
COMALAT AC.	COMMANDANT L'AVIATION LÉGÈRE DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	GW2.
COMALAT.	COMMANDANT L'AVIATION LÉGÈRE DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	GW0.
C2 COMALAT AC.	COMMANDANT EN SECOND L'AVIATION LÉGÈRE DE L'ARMÉE DE TERRE (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR) (AU CONTACT).	NC1.	FMB.
C2 COMALAT AC.	COMMANDANT EN SECOND L'AVIATION LÉGÈRE DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	FMC.
CEM COMALAT AC.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DU COMMANDEMENT DE L'AVIATION LÉGÈRE DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	GWB.
CDC DAAT AC.	CHEF DE CORPS DU DÉTACHEMENT AVIONS DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	QFJ.
COM 4 ^e BAC AC.	COMMANDANT LA 4 ^E BRIGADE D'AÉROCOMBAT (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR) (AU CONTACT).	NC1.	JBA.
COM 4° BAC AC.	COMMANDANT LA 4 ^E BRIGADE D'AÉROCOMBAT (AU CONTACT).	NC1.	JBB.
CEM 4e BAC AC.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA 4E BRIGADE D'AÉROCOMBAT (AU CONTACT).	NC1.	JBC.

CDC 1 ^{er} RHC AC.	CHEF DE CORPS DU 1 ^{ER} RÉGIMENT D'HÉLICOPTÈRES DE COMBAT (AU CONTACT).	NC1.	AO0.
CDC 3 ^e RHC AC.	CHEF DE CORPS DU 3 ^E RÉGIMENT D'HÉLICOPTÈRES DE COMBAT (AU CONTACT).	NC1.	BTO.
CDC 5° RHC AC.	CHEF DE CORPS DU S ^E RÉGIMENT D'HÉLICOPTÈRES DE COMBAT (AU CONTACT).	NC1.	C10.
COM EALAT AC.	COMMANDANT L'ÉCOLE DE L'AVIATION LÉGÈRE DE L'ARMÉE DE TERRE (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR) (AU CONTACT).	NC1.	GWD.
COM EALAT AC.	COMMANDANT L'ÉCOLE DE L'AVIATION LÉGÈRE DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	KEB.
ADJ EALAT AC.	COLONEL ADJOINT ET CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ÉCOLE DE L'AVIATION LÉGÈRE DE L'ARMÉE DE TERRE (AU CONTACT).	NC1.	KEA.
CDC BE-2RHC AC.	CHEF DE CORPS DE LA BASE ÉCOLE – 2e RÉGIMENT D'HÉLICOPTÈRES DE COMBAT (AU CONTACT).	NC1.	KEO.
CDC BE-6RHC AC.	CHEF DE CORPS DE LA BASE ÉCOLE – 6e RÉGIMENT D'HÉLICOPTÈRES DE COMBAT (AU CONTACT).	NC1.	KD0.
CDT EF CFA-PTL TIGRE AC.	COMMANDANT LES ÉLÉMENTS FRANÇAIS DU CENTRE DE FORMATION FRANCO-ALLEMAND DU PERSONNEL TECHNICO-LOGISTIQUE TIGRE (AU CONTACT).	NC1.	нјо.
DIR BEA-É.	DIRECTEUR DU BUREAU ENQUÊTES ACCIDENTS POUR LA SÉCURITÉ DE L'AÉRONAUTIQUE D'ÉTAT.	NC1.	GWC.
9e RSAM AC.	CHEF DE CORPS DU 9 ^E RÉGIMENT DE SOUTIEN AÉROMOBILE (AU CONTACT).	NC1.	MJQ.
CDC BA 107.	CHEF DE CORPS DE LA BASE AÉRIENNE 107.	NC1.	STI.
CDC BA 120.	COMMANDANT DE LA BASE AÉRIENNE 120.	NC1.	GWH.
CDC BA 721.	COMMANDANT DE LA BASE AÉRIENNE 721.	NC1.	GWG

COM FST AC.	COMMANDEMENT DES FORCES SPÉCIALES TERRE (TÊTE DE CHAÎNE COMMANDEMENT).	TDC CDT.	FS.
COM FST AC.	COMMANDEMENT DES FORCES SPÉCIALES TERRE (AU CONTACT).	AIS.	AI.
ADJ COMFST AC.	GÉNÉRAL ADJOINT DU COMMANDANT DES FORCES SPÉCIALES TERRE (AU CONTACT).	AIS	AJ
COM FST AC.	COMMANDEMENT DES FORCES SPÉCIALES TERRE (TÊTE DE CHAÎNE COMMANDEMENT) (AU CONTACT).	NC1/TDC CDT.	AID.
ADJ COMFST AC.	GÉNÉRAL ADJOINT DU COMMANDANT DES FORCES SPÉCIALES TERRE (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR) (AU CONTACT).	NC1.	AIA.
ADJ COMFST AC.	GÉNÉRAL ADJOINT DU COMMANDANT DES FORCES SPÉCIALES TERRE (AU CONTACT).	NC1.	AIC.
CEM CFST AC.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DU COMMANDEMENT DES FORCES SPÉCIALES TERRE (AU CONTACT).	NC1.	AlB.
CDC 1 ^{er} RPIMA AC.	CHEF DE CORPS DU 1 ^{ER} RÉGIMENT DE PARACHUTISTES D'INFANTERIE DE MARINE (AU CONTACT).	NC1.	AU0.
CDC 13 ^e RDP AC.	CHEF DE CORPS DU 13 ^E RÉGIMENT DE DRAGONS PARACHUTISTES (AU CONTACT).	NC1.	DLO.
CDC 4 ^e RHFS AC.	CHEF DE CORPS DU 4 ^E RÉGIMENT D'HÉLICOPTÈRES DES FORCES SPÉCIALES (AU CONTACT).	NC1.	IBO.
COM BSPP.	GÉNÉRAL COMMANDANT LA BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS.	AIS/TDC2.	SP.
COM BSPP AC.	GÉNÉRAL COMMANDANT LA BSPP (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR) (AU CONTACT).	NC1.	GOI.
COM BSPP.	GÉNÉRAL COMMANDANT LA BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS.	NC1.	G00.
C2 BSPP.	COMMANDANT EN SECOND LA BSPP.	NC1.	GOA.
CEM BSPP.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA BSPP.	NC1.	GOB.

CAT BSPP.	COLONEL ADJOINT TERRITORIAL DE LA BSPP.	NC1.	GOG.
SCEM LOG BSPP.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR LOGISTIQUE DE LA BSPP.	NC1.	GOC.
SCEM EMP BSPP.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR EMPLOI DE LA BSPP.	NC1.	GOD.
SCEM ADM FIN BSPP.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR ADMINISTRATION FINANCES DE LA BSPP.	NC1.	GOE.
SCEM ORH BSPP.	SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR ORH DE LA BSPP.	NC1.	GOF.
CDC 1 GPT BSPP.	CHEF DE CORPS DU 1ER GROUPEMENT INCENDIE DE LA BSPP.	NC1.	PKO.
CDC 2 GPT BSPP.	CHEF DE CORPS DU 2E GROUPEMENT INCENDIE DE LA BSPP.	NC1.	OV0.
CDC 3 GPT BSPP.	CHEF DE CORPS DU 3E GROUPEMENT INCENDIE DE LA BSPP.	NC1.	OW0.
CDC GPT FORM INS BSPP.	CHEF DE CORPS DU GROUPEMENT DE FORMATION ET D'INSTRUCTION DE LA BSPP.	NC1.	OXO.
CDC GPT SOUT BSPP.	CHEF DE CORPS DU GROUPEMENT DES SOUTIENS DE LA BSPP.	NC1.	PLO.
CDC GPT APPUIS BSPP.	CHEF DE CORPS DU GROUPEMENT DES APPUIS DE LA BSPP.	NC1.	GOH.
COMSMA.	GÉNÉRAL COMMANDANT LE SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ.	AIS/TDC2.	2Н.
COMSMA AC.	GÉNÉRAL COMMANDANT LE SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR) (AU CONTACT).	NC1.	MZ4.
CEM SMA.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DU COMSMA.	NC1.	MZ3.
CDC RSMA-MAR.	CHEF DE CORPS DU RSMA DE LA MARTINIQUE.	NC1.	AVO.
CDC RSMA-GUA.	CHEF DE CORPS DU RSMA DE LA GUADELOUPE.	NC1.	вмо.
CDC RSMA-REU.	CHEF DE CORPS DU RSMA DE LA RÉUNION.	NC1.	CFO.

CDC RSMA-GUY.	CHEF DE CORPS DU RSMA DE LA GUYANE.	NC1.	MU0.
CDC RSMA-MAY.	CHEF DE CORPS DU RSMA DE MAYOTTE.	NC1.	MTO.
CDC RSMA-PF.	CHEF DE CORPS DU RSMA DE POLYNÉSIE FRANÇAISE.	NC1.	MIO.
CDC RSMA-NC.	CHEF DE CORPS DU RSMA DE NOUVELLE-CALÉDONIE.	NC1.	мно.
Chef du DSMA.	CHEF DU DÉTACHEMENT DU SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ - PÉRIGUEUX.	NC1.	IG0.
COMFORMISC.	COMMANDANT DES FORMATIONS MILITAIRES DE LA SÉCURITÉ CIVILE.	AIS/TDC2.	GS.
COMFORMISC AC.	COMMANDANT DES FORMATIONS MILITAIRES DE LA SÉCURITÉ CIVILE (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR) (AU CONTACT).	NC1.	нтс.
COMFORMISC.	COMMANDANT DES FORMATIONS MILITAIRES DE LA SÉCURITÉ CIVILE.	NC1.	НТО.
CEM COMFORMISC.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES FORMATIONS MILITAIRES DE LA SÉCURITÉ CIVILE.	NC1.	нтв.
Chef ou ADJ COGIC.	CHEF OU ADJOINT AU CHEF DU CENTRE OPÉRATIONNEL DE GESTION INTERMINISTÉRIELLE DES CRISES.	NC1.	HT2
CDC UIISC 1.	CHEF DE CORPS DE L'UNITÉ D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE NUMÉRO 1.	NC1.	AZO.
CDC UIISC 5.	CHEF DE CORPS DE L'UNITÉ D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE NUMÉRO 5.	NC1.	СКО.
CDC UIISC 7.	CHEF DE CORPS DE L'UNITÉ D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE NUMÉRO 7.	NC1.	CV0.

9. COMMANDEMENT DES FORCES TERRESTRES.

AUTORITÉ LIBELLÉ	AUTORITÉ LIBELLÉ	accréditation.	CODE
COURT.	LONG.		AUTORITÉ.
TDC COMFT.	TDC COMMANDANT DES FORCES TERRESTRES.	TDC.	CA.

TDC/CDT COM CRR-Fr.	TDC/CDT COMMANDANT DU CORPS DE REACTION RAPIDE - FRANCE.	TDC/CDT.	AR.
TDC/CDT COM E2CIA.	TDC/CDT CDT DE L'ENTRAINEMENT ET DES ECOLES DU COMBAT IA.	TDC/CDT.	EB.
TDC/CDT COM MF.	TDC/CDT COMMANDANT DE LA MAINTENANCE DES FORCES TERRESTRES.	TDC/CDT.	MF.
TDC/CDT COM RENS.	TDC/CDT COMMANDANT DU RENSEIGNEMENT.	TDC/CDT.	FA.
TDC/CDT COMDIV1.	TDC/CDT COMMANDANT DE LA 1 ^{RE} DIVISION.	TDC/CDT.	1D.
TDC/CDT COMDIV3.	TDC/CDT COMMANDANT DE LA 3 ^E DIVISION.	TDC/CDT.	3D.
TDC/CDT COMEMSOME.	TDC/CDT CDT DE L'EM SPECIALISE POUR L'OM ET L'ETRANGER.	TDC/CDT.	FI.
TDC/CDT COMLOG.	TDC/CDT COMMANDANT DE LA LOGISTIQUE DES FORCES.	TDC/CDT.	CL.
TDC/CDT COM CRRE.	TDC/CDT COMMANDANT LE CORPS DE REACTION RAPIDE EUROPEEN.	TDC/CDT.	СВ.
TDC/CDT COMSIC.	TDC/CDT CDT LES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION.	TDC/CDT.	SC.

AIS CEM CFT.	AIS CHEF D'ETAT- MAJOR DU GENERAL CDT LES FORCES TERRESTRES.	AIS.	A1.
AIS CEM COM LOG.	AIS CHEF D ETAT- MAJOR DU CDT DE LA LOGISTIQUE DES FORCES.	AIS.	LA.
AIS CEM QG CRR-Fr.	AIS CHEF D'ETAT- MAJOR DU QG DU CRR-FR.	AIS.	AS.
AIS COM 11BP.	AIS COMMANDANT DE LA 11 ^E BRIGADE PARACHUTISTE.	AIS.	BP.
AIS COM 27BIM.	AIS COMMANDANT DE LA 27 ^E BRIGADE D'INFANTERIE DE MONTAGNE.	AIS.	BI.
AIS COM 2BB.	AIS COMMANDANT DE LA 2 ^E BRIGADE BLINDEE.	AIS.	B2.
AIS COM 6BLB.	AIS COMMANDANT DE LA 6 ^E BRIGADE LEGERE BLINDEE.	AIS.	B6.
AIS COM 7BB.	AIS COMMANDANT DE LA 7 ^E BRIGADE BLINDEE.	AIS.	В7.
AIS COM 9BIMA.	AIS COMMANDANT DE LA 9 ^E BRIGADE D'INFANTERIE DE MARINE.	AIS.	В9.
AIS COM EA OFF ELV.	AIS COMMANDANT DE L'ECOLE DE L'ARTILLERIE OFF ELV.	AIS.	Y2.
AIS COM EA.	AIS COMMANDANT DE L'ECOLE D'ARTILLERIE.	AIS.	EJ.

AIS COM EC.	AIS COMMANDANT	AIS.	KC.
	DE L'ECOLE DE CAVALERIE.		
AIS COM EG.	AIS COMMANDANT DE L'ECOLE DU GENIE.	AIS.	EG.
AIS COM EI OFF ELV.	AIS COMMANDANT DE L'ECOLE DE L'INFANTERIE OFF ELV.	AIS.	х7.
AIS COM EI.	AIS COMMANDANT DE L'ECOLE DE L'INFANTERIE.	AIS.	EI.
AIS COM EM.	AIS COMMANDANT DE L'ECOLE DU MATERIEL.	AIS.	MT.
AIS COM EMB.	AIS COMMANDANT LES ECOLES MILITAIRES DE BOURGES.	AIS.	49.
AIS COM EMD - COM EA.	AIS CDT DES EMD ET CDT DE L'EA.	AIS.	ED.
AIS COM ETLO ELV.	AIS CDT ECOLE TRN ET LOG OPELL-ELV OFF ET OFF ELV DIV APPLI.	AIS.	EE.
AIS COM ETLO.	AIS CDT ECOLE DU TRAIN ET DE LA LOGISTIQUE OPERATIONNELLE.	AIS.	EL.
AIS COM PCFL.	AIS COMMANDANT LE PC DE FORCE LOGISTIQUE.	AIS.	L1.
AIS COLADJ BFA.	AIS COLONEL ADJOINT DE LA BRIGADE FRANCO- ALLEMANDE.	AIS.	BF.

AIS COMCSOA - FT.	AIS COMMANDANT LE CSOA - FT.	AIS.	CS.
AIS COMELEF GABON.	AIS COMMANDANT DES ELEMENTS FRANCAIS AU GABON.	AIS.	7G.
AIS COMFOR CVERT TER.	AIS COMMANDANT DES FORCES FRANCAISES DU CAP- VERT TERRE.	AIS.	7V.
AIS COMFOR DJIBOUTI.	AIS COMMANDANT DES FORCES FRANCAISES STATIONNEES A DJIBOUTI.	AIS.	7D.
AIS COMFOR EAU FT.	AIS COMMANDANT DES FORCES FRANCAISES AUX EAU/FT.	AIS.	AY.
AIS COMSEC - COMETRS.	AIS CDT EN SECOND DES SIC - CDT L'ECOLE DES TRANSMISSIONS.	AIS.	ET.
AIS COMSEC COM MF.	AIS COMMANDANT EN SECOND DE LA MAINTENANCE DES FORCES TERRESTRES.	AIS.	MG.
AIS COMSEC COMRENS.	AIS COMMANDANT EN SECOND DU CDT DU RENSEIGNEMENT.	AIS.	BR.
AIS COMSEC DIV1.	AIS COMMANDANT EN SECOND DE LA 1 RE DIVISION.	AIS.	F1.
AIS COMSEC DIV3.	AIS COMMANDANT EN SECOND DE LA 3 ^E DIVISION.	AIS.	F3.
AIS COMSEC E2CIA.	AIS COMMANDANT EN SECOND DE L'E2CIA.	AIS.	H2.

AIS COMSUP FAA.	AIS COMMANDANT SUPERIEUR DES FORCES ARMEES AUX ANTILLES.	AIS.	7S.
AIS COMSUP FAG.	AIS COMMANDANT SUPERIEUR DES FORCES ARMEES EN GUYANE.	AIS.	7Z.
AIS COMSUP FANC.	AIS COMMANDANT SUPERIEUR DES FORCES ARMEES EN NLLE-CALEDONIE.	AIS.	7N.
AIS COMSUP FAPF.	AIS COMMANDANT SUPERIEUR DES FORCES ARMEES EN POLYNESIE FR.	AIS.	7P.
AIS COMSUP FAZSOI.	AIS COMMANDANT SUPERIEUR DES FAZSOI.	AIS.	71.
AIS GAO COM SIC.	AIS GENERAL ADJOINT OPERATIONS DU CDT DES SIC.	AIS.	BT.
AIS REPFRANCE CRRE.	AIS REPRESENTANT FRANÇAIS AUPRES DU GAL CDT LE CRRE.	AIS.	CR.
NC1 CEMIA DJIBOUTI.	NC1 CHEF D'ETAT- MAJOR INTERARMEES DE DJIBOUTI.	NC1.	GPG.
NC1 CEMIA FFDJ.	NC1 CHEF D'ETAT- MAJOR INTERARMEES A DJIBOUTI.	NC1.	GPA.
NC1 28GG.	NC1 28 ^E GROUPE GEOGRAPHIQUE.	NC1.	EBO.
NC1 11RAMA.	NC1 11 ^E REGIMENT D'ARTILLERIE DE MARINE.	NC1.	DFO.

NC1 121RT.	NC1 121 ^E REGIMENT DU TRAIN.	NC1.	FC0.
NC1 126RI.	NC1 126 ^E REGIMENT D'INFANTERIE.	NC1.	FD0.
NC1 12RC.	NC1 12 ^E REGIMENT DE CUIRASSIERS.	NC1.	CLO.
NC1 132RIC.	NC1 132 ^E BATAILLON D'INFANTERIE CYNOTECHNIQUE.	NC1.	FEO.
NC1 13BCA.	NC1 13 ^E BATAILLON DE CHASSEURS ALPINS.	NC1.	DI0.
NC1 13DBLE.	NC1 13 ^E DEMI- BRIGADE DE LA LEGION ETRANGERE.	NC1.	J98.
NC1 13RG.	NC1 13 ^E REGIMENT DU GENIE.	NC1.	DM0.
NC1 14RISLP.	NC1 14 ^E REGIMENT D'INFANTERIE ET DE SOUTIEN LOG PARACHUTISTE.	NC1.	BYA.
NC1 152RI.	NC1 152 ^E REGIMENT D'INFANTERIE.	NC1.	FFO.
NC1 16BCP.	NC1 16 ^E BATAILLON DE CHASSEURS A PIED.	NC1.	DPO.
NC1 17GA.	NC1 17 ^E GROUPE D'ARTILLERIE.	NC1.	DRO.
NC1 17RGP.	NC1 17 ^E REGIMENT DU GENIE PARACHUTISTE.	NC1.	DS0.
NC1 19RG.	NC1 19 ^E REGIMENT DU GENIE.	NC1.	DU0.

NC1 1RA.	NC1 1 ^{ER} REGIMENT D'ARTILLERIE.	NC1.	AG0.
NC1 1RCA.	NC1 1 ^{ER} REGIMENT DE CHASSEURS D'AFRIQUE.	NC1.	AIO.
NC1 1RCH.	NC1 1 ^{ER} REGIMENT DE CHASSEURS.	NC1.	AAO.
NC1 1RCP.	NC1 1 ^{ER} REGIMENT DE CHASSEURS PARACHUTISTES.	NC1.	AJO.
NC1 1REC.	NC1 1 ^{ER} REGIMENT ETRANGER DE CAVALERIE.	NC1.	ALO.
NC1 1REG.	NC1 1 ^{ER} REGIMENT ETRANGER DE GENIE.	NC1.	AMO.
NC1 1RHP.	NC1 1 ^{ER} REGIMENT DE HUSSARDS PARACHUTISTES.	NC1.	APO.
NC1 1RI.	NC1 1 ^{ER} REGIMENT D'INFANTERIE.	NC1.	AQ0.
NC1 1RIMA.	NC1 1 ^{ER} REGIMENT D'INFANTERIE DE MARINE.	NC1.	ARO.
NC1 1RS.	NC1 1 ^{ER} REGIMENT DE SPAHIS.	NC1.	AW0.
NC1 1RTIR.	NC1 1 ^{ER} REGIMENT DE TIRAILLEURS.	NC1.	AXO.
NC1 1RTP.	NC1 1 ^{ER} REGIMENT DU TRAIN PARACHUTISTE.	NC1.	AYO.
NC1 21RIMA.	NC1 21 ^E REGIMENT D'INFANTERIE DE MARINE.	NC1.	DV0.

NC1 27BCA.	NC1 27 ^E BATAILLON DE CHASSEURS ALPINS.	NC1.	DZO.
NC1 28RT.	NC1 28 ^E REGIMENT DE TRANSMISSIONS.	NC1.	ECO.
NC1 2RD - NBC.	NC1 2 ^E REGIMENT DE DRAGONS - NBC.	NC1.	BD0.
NC1 2REG.	NC1 2 ^E REGIMENT ETRANGER DE GENIE.	NC1.	BEO.
NC1 2REI.	NC1 2 ^E REGIMENT ETRANGER D'INFANTERIE.	NC1.	BFO.
NC1 2REP.	NC1 2 ^E REGIMENT ETRANGER DE PARACHUTISTES.	NC1.	BG0.
NC1 2RH.	NC1 2 ^E REGIMENT DE HUSSARDS.	NC1.	ВЮ.
NC1 2RIMA.	NC1 2 ^E REGIMENT D'INFANTERIE DE MARINE.	NC1.	BJO.
NC1 2RMAT.	NC1 2 ^E REGIMENT DU MATERIEL.	NC1.	BKO.
NC1 2RPIMA.	NC1 2 ^E REGIMENT DE PARACHUTISTES D'INFANTERIE DE MARINE.	NC1.	BLO.
NC1 31RG.	NC1 31 ^E REGIMENT DU GENIE.	NC1.	EDO.
NC1 33RIMA.	NC1 33 ^E REGIMENT D'INFANTERIE DE MARINE.	NC1.	GSS.

NC1 35RAP.	NC1 35 ^E REGIMENT D'ARTILLERIE PARACHUTISTE.	NC1.	EFO.
NC1 35RI.	NC1 35 ^E REGIMENT D'INFANTERIE.	NC1.	EGO.
NC1 3RAMA.	NC1 3 ^E REGIMENT D'ARTILLERIE DE MARINE.	NC1.	BPO.
NC1 3REI.	NC1 3 ^E REGIMENT ETRANGER D'INFANTERIE.	NC1.	BQ0.
NC1 3RG.	NC1 3 ^E REGIMENT DU GENIE	NC1.	BRO.
NC1 3RH.	NC1 3 ^E REGIMENTS DE HUSSARDS.	NC1.	BSO.
NC1 3RIMA.	NC1 3 ^E REGIMENT D'INFANTERIE DE MARINE.	NC1.	BUO.
NC1 3RMAT.	NC1 3 ^E REGIMENT DU MATERIEL.	NC1.	BV0.
NC1 3RPIMA.	NC1 3 ^E REGIMENT DE PARACHUTISTES D'INFANTERIE DE MARINE.	NC1.	BXO.
NC1 40RA.	NC1 40 ^E REGIMENT D'ARTILLERIE.	NC1.	EHO.
NC1 40RT.	NC1 40 ^E REGIMENT DE TRANSMISSIONS.	NC1.	EIO.
NC1 41RT.	NC1 41 ^E REGIMENT DE TRANSMISSIONS.	NC1.	EC1.
NC1 43BIMA.	NC1 43 ^E BATAILLON D'INFANTERIE DE MARINE.	NC1.	EMO.

NC1 44RT.	NC1 44 ^F REGIMENT DE TRANSMISSIONS.	NC1.	EPO.
NC1 48RT.	NC1 48 ^E REGIMENT DE TRANSMISSIONS.	NC1.	EQ0.
NC1 4RCH.	NC1 4 ^E REGIMENT DE CHASSEURS.	NC1.	CCO.
NC1 4RMAT.	NC1 4 ^E REGIMENT DU MATERIEL.	NC1.	CEO.
NC1 501RCC.	NC1 501 ^E REGIMENT DE CHARS DE COMBAT.	NC1.	FHO.
NC1 503RT.	NC1 503 ^E REGIMENT DU TRAIN.	NC1.	FIO.
NC1 511RT.	NC1 511 ^E REGIMENT DU TRAIN.	NC1.	FJO.
NC1 515RT.	NC1 515 ^E REGIMENT DU TRAIN.	NC1.	FKO.
NC1 516RT.	NC1 516 ^E REGIMENT DU TRAIN.	NC1.	FLO.
NC1 519GTM.	NC1 519 ^E GROUPE DE TRANSIT MARITIME.	NC1.	JY26.
NC1 53RT.	NC1 53 ^E REGIMENT DE TRANSMISSIONS.	NC1.	ERO.
NC1 54RA.	NC1 54 ^E REGIMENT D'ARTILLERIE.	NC1.	ESO.
NC1 54RT.	NC1 54 ^E REGIMENT DE TRANSMISSIONS.	NC1.	ETO.
NC1 5RC.	NC1 5 ^E REGIMENT DE CUIRASSIERS.	NC1.	AUA.

NC1 5RD.	NC1 5 ^E REGIMENT DE DRAGONS.	NC1.	BDA.
NC1 5RIAOM.	NC1 5 ^E REGIMENT INTERARMES D'OUTRE-MER.	NC1.	CJO.
NC1 61RA.	NC1 61 ^E REGIMENT D'ARTILLERIE.	NC1.	EWO.
NC1 68RAA.	NC1 68 ^E REGIMENT D'ARTILLERIE D'AFRIQUE.	NC1.	EXO.
NC1 6BIMA.	NC1 6 ^E BATAILLON D'INFANTERIE DE MARINE.	NC1.	CM0.
NC1 6RG.	NC1 6 ^E REGIMENT DU GENIE.	NC1.	CPO.
NC1 6RMAT.	NC1 6 ^E REGIMENT DU MATERIEL.	NC1.	CQ0.
NC1 7BCA.	NC1 7 ^E BATAILLON DE CHASSEURS ALPINS.	NC1.	CRO.
NC1 7RMAT.	NC1 7 ^E REGIMENT DU MATERIEL.	NC1.	CU0.
NC1 807CT.	NC1 807 ^E COMPAGNIE DE TRANSMISSIONS.	NC1.	SCA.
NC1 8RMAT.	NC1 8 ^E REGIMENT DU MATERIEL.	NC1.	CX0.
NC1 8RPIMA.	NC1 8 ^E REGIMENT DE PARACHUTISTES D'INFANTERIE DE MARINE.	NC1.	CYO.
NC1 92RI.	NC1 92 ^E REGIMENT D'INFANTERIE.	NC1.	EZO.

NC1 93RAM.	NC1 93 ^E REGIMENT D'ARTILLERIE DE MONTAGNE.	NC1.	FAO.
NC1 9RIMA.	NC1 9 ^E REGIMENT D'INFANTERIE DE MARINE.	NC1.	DCO.
NC1 ADJ CHEF DIV OPS.	NC1 ADJ AU CHEF DE LA DIVISION OPERATIONS DU QG DU CRR-FR.	NC1.	ASB.
NC1 ADJ CHEF DIV SOU.	NC1 ADJOINT AU CHEF DE LA DIVISION SOUTIEN DU QG DU CRR-FR.	NC1.	ASC.
NC1 ADJ COM LOG.	NC1 ADJOINT AU GENERAL COMMANDANT LA LOGISTIQUE DES FORCES.	NC1.	BCO.
NC1 ADJ DOS.	NC1 ADJ AU DIRECTEUR D'ETAT- MAJOR DU QG DU CRR-FR.	NC1.	ASA.
NC1 AIA FAZSOI.	NC1 ADJOINT INTERARMEES FAZSOI.	NC1.	QIG.
NC1 BAT RES IDF-24RI.	NC1 COMMANDANT DU BATAILLON DE RESERVE ILE DE FRANCE-24 ^E RI.	NC1.	MH2.
NC1 BCS BFA.	NC1 BATAILLON DE COMMANDEMENT ET DE SOUTIEN DE LA BFA.	NC1.	FYO.
NC1 CACEM CFT.	NC1 COLONEL ADJOINT AU CHEF D'ETAT-MAJOR DU COMFT.	NC1.	GS0.
NC1 CAMP LA COURTINE.	NC1 CAMP DE LA COURTINE.	NC1.	NCO.

NC1 CASPOA.	NC1 CASPOA COMMANDANT DE BASE AERIENNE	NC1.	ван.
	FICTIVE.		
NC1 CAT COM LOG.	NC1 CHEF DIV - CENTRE DES ACHEMINEMENTS TERRE - COM LOG.	NC1.	LAA.
NC1 CECPC-3RA.	NC1 CENTRE D'ENTRAINEMENT ET DE CONTROLE DES PC-3 ^E RA.	NC1.	ОМ0.
NC1 CEM 11BP.	NC1 CHEF D'ETAT- MAJOR DE LA 11 ^E BRIGADE PARACHUTISTE.	NC1.	DD0.
NC1 CEM 27BIM.	NC1 CEM DE LA 27 ^E BRIGADE D'INFANTERIE DE MONTAGNE.	NC1.	EAO.
NC1 CEM 2BB.	NC1 CEM DE LA 2 ^E BRIGADE BLINDEE.	NC1.	BBO.
NC1 CEM 6BLB.	NC1 CEM DE LA 6 ^E BRIGADE LEGERE BLINDEE.	NC1.	CNO.
NC1 CEM 7BB.	NC1 CHEF D'ETAT- MAJOR DE LA 7 ^E BRIGADE BLINDEE.	NC1.	CSO.
NC1 CEM 9BIMA.	NC1 CHEF D'ETAT- MAJOR DE 9 ^E BRIGADE D'INFANTERIE DE MARINE.	NC1.	DAO.
NC1 CEM CFT OPEX/CM.	NC1 CEM DU GENERAL CDT LES FORCES TERRESTRES - OPEX/CM.	NC1.	GSB.
NC1 CEM CFT TC/TR/PN.	NC1 CEM DU GENERAL CDT LES FORCES TERRESTRES - TC/TR/PN.	NC1.	GSN.

NC1 CEM COM LOG.	NC1 CHEF D'ETAT- MAJOR DU CDT DE LA LOGISTIQUE DES FORCES.	NC1.	PIO.
NC1 CEM COM MF.	NC1 CHEF D'ETAT- MAJOR DU CDT DE LA MAINTENANCE DES FORCES TERRESTRES.	NC1.	MGD.
NC1 CEM COM SIC.	NC1 CHEF D'ETAT- MAJOR DU COMMANDEMENT DES SIC.	NC1.	SCC.
NC1 CEM COMRENS CFIM RENS-151RI.	NC1 CEM DU COMMANDEMENT DU RENSEIGNEMENT CFIM RENS – 151E RI.	NC1.	PTO.
NC1 CEM COMSIC TC/TR.	NC1 CHEF D'ETAT- MAJOR DU CDT DES SIC - COL+TC/TR/PN.	NC1.	MB0.
NC1 CEM DIV1.	NC1 CHEF D'ETAT- MAJOR DE LA 1 ^{RE} DIVISION.	NC1.	LOB.
NC1 CEM DIV3.	NC1 CHEF D'ETAT- MAJOR DE LA 3 ^E DIVISION.	NC1.	LQB.
NC1 CEM E2CIA.	NC1 CEM DE L'ENTRAINEMENT ET DES ECOLES DU COMBAT INTERARMES.	NC1.	HFA.
NC1 CEM EM ALFAN.	NC1 CEM DE L'ETAT- MAJOR ALFAN.	NC1.	MZY.
NC1 CEM PCFL.	NC1 CHEF D'ETAT MAJOR DU PC DE FORCE LOGISTIQUE.	NC1.	ADO.
NC1 CEM QG CRR-Fr.	NC1 CHEF D'ETAT- MAJOR DU QG DU CRR-FR.	NC1.	НҮВ.

NC1 CACCOMRENS785CGE.	NC1 CAC DU COMMANDEMENT DU RENSEIGNEMENT - 785 ^E CGE.	NC1.	GSO.
NC1 CEMIA FFCI - FT.	NC1 CHEF D'ETAT- MAJOR INTERARMEES EN COTE D'IVOIRE - FT.	NC1.	GPE.
NC1 CEMIA NC.	NC1 CHEF D'ETAT- MAJOR INTERARMEES DE NOUVELLE- CALEDONIE.	NC1.	NXF.
NC1 CEMRENS TC/TR/PN.	NC1 CEM DU COMMANDEMENT DU RENSEIGNEMENT - TC/TR/PN.	NC1.	SCG.
NC1 CENTAC-1BCP.	NC1 CENTRE D'ENTRAINEMENT AU COMBAT-1 ^{ER} BCP.	NC1.	HFO.
NC1 CENTIAL-51RI.	NC1 CENTRE D'ENTRAINEMENT IA ET DU SOUTIEN LOGISTIQUE-51 ^E RI.	NC1.	нсо.
NC1 CENZUB-94RI.	NC1 CENTRE D'ENTRAINEMENT AUX ACTIONS EN ZONE URBAINE-94 ^E RI.	NC1.	HG0.
NC1 CEPHISMER.	NC1 COMMANDANT CEPHISMER.	NC1.	EGA.
NC1 CFA EMB.	NC1 CFA DES ECOLES MILITAIRES DE BOURGES.	NC1.	MAB.
NC1 CFA EMS.	NC1 CFA DES ECOLES MILITAIRES DE SAUMUR.	NC1.	KCO.

NC1 CFAA.	NC1 CFAA COMMANDANT DE BASE AERIENNE FICTIVE.	NC1.	BAG.
NC1 CFIM11BP- 6RPIMA.	NC1 COMMANDANT LE CFIM 11E BP – 6E RPIMA.	NC1.	DDC.
NC1 CFIM TRS-18RT.	NC1 CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MDR DES TRANSMISSIONS – 18E REGIMENT DE TRANSMISSIONS.	NC1.	BZO.
NC1 CFIM MONTLHERY.	NC1 COMMANDANT LE CFIM DE MONTLHERY.	NC1.	DDD.
NC1 CHEF CABINET CFT.	NC1 CHEF DE CABINET DU COMFT.	NC1.	CAB.
NC1 CHEF DIV PE.	NC1 CHEF DE LA DIVISION PLAN- ENVIRONNEMENT DU QG DU CRR-FR.	NC1.	ASE.
NC1 CHEF DIV RENS.	NC1 CHEF DE LA DIVISION RENSEIGNEMENT DU QG DU CRR-FR.	NC1.	ASD.
NC1 CHEF DIV SIC.	NC1 CHEF DE LA DIVISION SIC CYBERDEFENSE DU QG DU CRR-FR.	NC1.	ASF.
NC1 CHEF DIVOPS SIC.	NC1 CHEF DE LA DIVISION OPERATIONS DU CDT DES SIC.	NC1.	GB0.
NC1 CHEF G3 EM BFA.	NC1 CHEF G3 DE L'ETAT-MAJOR DE LA BFA.	NC1.	QA0.
NC1 CI3A.	NC1 CI3A COMMANDANT DE BASE AERIENNE FICTIVE.	NC1.	BAF.

NC1 CIAE.	NC1 CDT LE CENTRE IA DES ACTIONS SUR L'ENVIRONNEMENT.	NC1.	MG0.
NC1 CIA-NRBC.	NC1 CENTRE INTERARMEES DE LA DEFENSE NRBC.	NC1.	PXO.
NC1 CNEC-1CHOC.	NC1 CNEC-1 ^{ER} CHOC.	NC1.	HQ0.
NC1 COL ADJ EG.	NC1 COLONEL ADJOINT ECOLE DU GENIE.	NC1.	LZO.
NC1 COL ADJ EMD CFA.	.NC1 COLONEL ADJOINT EMD ET CFA.	NC1.	квн.
NC1 CEM EMSOME.	NC1 CHEF D'ETAT- MAJOR EM SPECIALISE POUR L'OM ET L'ETRANGER.	NC1.	LWO.
NC1 COM 27BIM CAB.	NC1 COMMANDANT LA 27 ^E BRIGADE D'INFANTERIE DE MONTAGNE - CAB.	NC1.	EAA.
NC1 COM 27BIM TC/TR.	NC1 CDT DE LA 27 ^E BRIGADE D'INFANTERIE DE MONTAGNE- TC/TR/PN.	NC1.	EAB.
NC1 COM 2BB CAB.	NC1 COMMANDANT DE LA 2 ^E BRIGADE BLINDEE - CABINET.	NC1.	BBA.
NC1 COM 2BB TC/TR/PN.	NC1 COMMANDANT DE LA 2 ^E BRIGADE BLINDEE - TC/TR/PN/TCOS.	NC1.	BBB.
NC1 COM 6BLB CAB.	NC1 COMMANDANT DE LA 6 ^E BRIGADE LEGERE BLINDEE - CABINET.	NC1.	CNB.

NC1 COM 7BB CAB.	NC1 COMMANDANT DE LA 7 ^E BRIGADE BLINDEE - CABINET.	NC1.	CSB.
NC1 COM 7BB TC/TR/PN.	NC1 COMMANDANT DE LA 7 ^E BRIGADE BLINDEE - TC/TR/PN.	NC1.	CSA.
NC1 COM 9BIMA CAB.	NC1 COMMANDANT DE LA 9 ^E BRIGADE D'INFANTERIE DE MARINE - CAB.	NC1.	DAA.
NC1 COM 9BIMA TC/TR.	NC1 COMMANDANT LA 9 ^E BRIGADE D'INFANTERIE DE MARINE-TC/TR/PN.	NC1.	DAB.
NC1 COM E2CIA PN/TR.	NC1 CDT DE L'ENTRAINEMENT ET DES ECOLES DU COMBAT IA PN/TR.	NC1.	KCA.
NC1 COM EMD EA ETTC/TR/PN.	NC1 CDT EMD - EA ETTC/TR/PN ET GRANDS SUBORDONNES.	NC1.	КВА.
NC1 COM EC TC/TR/PN.	NC1 CDT DE L'EC TC/TR/PN ET GRANDS SUBORDONNES.	NC1.	ксн.
NC1 COM PEM.	NC1 COMMANDANT POLE ECOLE MEDITERANEE.	NC1.	KCJ.
NC1 COM EG TC/TR/PN.	NC1 CDT DE L'ECOLE DU GENIE TC/TR/PN.	NC1.	LZB.
NC1 COM EG TC/TR/PN.	NC1 CDT DE L'ECOLE DU GENIE ET TC/TR/PN .	NC1.	LZA.
NC1 COM EM CADRES.	NC1 COMMANDANT DE L'ECOLE DU MATERIEL - CADRES.	NC1.	MAS.

NC1 COM EM ELV.	NC1 COMMANDANT DE L'ECOLE DU MATERIEL - ELEVES.	NC1.	MAQ.
NC1 COM EMB TC/TR/PN.	NC1 COMMANDANT DES ECOLES MILITAIRES DE BOURGES - TC/TR/PN.	NC1.	MAP.
NC1 COM EMB.	NC1 CDT ECOLES MILITAIRES BOURGES - OCI/CHEF CAB/CHANC AIS/OFF CONTRÔLE INTERNE/OFF CONTRÔLE DE GESTION	NC1.	MAF.
NC1 COMEI ET TC/TR.	NC1 CDT EI ET TC/TR/PN ET GRANDS SUBORDONNES.	NC1.	KBD.
NC1 ETAP.	NC1 COMMANDANT DE L'ECOLE DES TROUPES AEROPORTEES.	NC1.	MF0.
NC1 COM ETLO OFF.	NC1 COMMANDANT DE L'ETLO - OFF CTRL GEST CHEF ET ADJ BCOORD.	NC1.	MAR.
NC1 COM MF.	NC1 COMMANDANT DE LA MAINTENANCE DES FORCES TERRESTRES.	NC1.	MGA.
NC1 COM PCFL.	NC1 COMMANDANT LE PC DE FORCE LOGISTIQUE.	NC1.	ADA.
NC1 COM RENS - CAB.	NC1 COMMANDANT DU RENSEIGNEMENT - CAB.	NC1.	BR1.
NC1 COM RENS GRD SUB.	NC1 COMMANDANT DU RENSEIGNEMENT - GRANDS SUBORDONNES.	NC1.	FAA.

		1	ı
NC1 COM11BP CAB.	NC1 COMMANDANT DE LA 11E BRIGADE PARACHUTISTE - CABINET.	NC1.	DDB.
NC1 COM11BP TC/TR/PN.	NC1 COMMANDANT DE LA 11E BRIGADE PARACHUTISTE - TC/TR/PN.	NC1.	DDA.
NC1 COM6BLB TC/TR/PN.	NC1 COMMANDANT DE LA 6 ^E BRIGADE LEGERE BLINDEE - TC/TR/PN.	NC1.	CNA.
NC1 COLADJ BFA- TC/TR/PN	NC1 COLONEL ADJOINT AU GENERAL COMMANDANT LA BFA- TC/TR/PN	NC1.	GWK.
NC1 COMBFA TC/TR/PN.	NC1 COMMANDANT DE LA BFA - TC/TR/PN.	NC1.	QAA.
NC1 COMCRR-Fr TC/TR.	NC1 COMMANDANT LE QG DU CRR-FR - COL/TC/TR/PN.	NC1.	НҮА.
NC1 COMCSOA - FT.	NC1 COMMANDANT LE CSOA - FT.	NC1.	CSC.
NC1 COMDIV1 CAB.	NC1 COMMANDANT DE LA 1RE DIVISION - CAB.	NC1.	LOG.
NC1 COMDIV1 TC/TR/PN.	NC1 COMMANDANT DE LA 1 ^{RE} DIVISION - COL/TC/TCOS/TR/PN.	NC1.	LOA.
NC1 COMDIV3 TC/TR/PN.	NC1 COMMANDANT DE LA 3 ^E DIVISION - COL/TC/TR/PN/TCOS.	NC1.	LQA.
NC1 COMDIV3 VIP.	NC1 COMMANDANT DE LA 3 ^E DIVISION - VIP.	NC1.	LQC.

NC1 COMELEF GABON TC.	NC1 COMMANDANT DES ELEMENTS FRANCAIS AU GABON - TC/TR/PN.	NC1.	CME.
NC1 COMEMSOME TCTRPN.	NC1 CDT L'EM SPECIALISE POUR L'OM ET L'ETRANGER - TC/TR/PN.	NC1.	LWA.
NC1 COM CPMO.	NC1 CDT DU CENTRE DU PARTENARIAT MILITAIRE OPERATIONNEL.	NC1.	KLH.
NC1 COMETLO TC/TR/PN.	NC1 COMMANDANT DE L'ETLO - TC/TR/PN.	NC1.	MAG.
NC1 COMFLOPHIB.	NC1 COMFLOPHIB CDT.	NC1.	CAC.
NC1 COMFOR CAP VERT.	NC1 COMMANDANT DES FORCES FRANCAISES DU CAP- VERT TERRE.	NC1.	DXA.
NC1 COMFOR EAU-RC.	NC1 COMMANDANT DES FORCES FRANCAISES AUX EAU-5RC.	NC1.	N71.
NC1 COMFOR FDJ.	NC1 COMMANDANT DES FORCES FRANCAISES DE DJIBOUTI.	NC1.	GPD.
NC1 COMFT - CABINET.	NC1 COMMANDANT LES FORCES TERRESTRES - CABINET.	NC1.	GSA.
NC1 COMLOG TC/TR/PN.	NC1 COMMANDANT DE LA LOGISTIQUE DES FORCES - TC/TR/PN.	NC1.	BCA.
NC1 COMLOG.	NC1 COMMANDANT DE LA LOGISTIQUE DES FORCES.	NC1.	BCB.

NC1 COMPCFL TC/TR/PN.	NC1 COMMANDANT LE PC DE FORCE LOGISTIQUE - TC/TR/PN.	NC1.	ADB.
NC1 COMSEC - COMETRS.	NC1 CDT EN SECOND DES SIC - CDT L'ECOLE DES TRANSMISSIONS.	NC1.	MBA.
NC1 COMSEC COM MF TC.	NC1 COMSEC DE LA MAINTENANCE DES FORCES TERRESTRES - TC/TR/PN.	NC1.	MGB.
NC1 COMSEC COM MF.	NC1 COMMANDANT EN SECOND DE LA MAINTENANCE DES FORCES TERRESTRES.	NC1.	MGC.
NC1 COMSEC DIV1.	NC1 COMMANDANT EN SECOND DE LA 1 RE DIVISION.	NC1.	LOO.
NC1 COMSEC DIV3.	NC1 COMMANDANT EN SECOND DE LA 3 ^E DIVISION.	NC1.	LQ0.
NC1 COMSEC E2CIA TC.	NC1 COMSEC E2CIA TC/TR/PN ET GRANDS SUBORDONNES.	NC1.	HFC.
NC1 COM CRRE.	NC1 COMMANDANT LE CORPS DE REACTION RAPIDE EUROPEEN.	NC1.	CBA.
NC1 COMSECRENS TC/TR.	NC1 CDT EN SECOND DU CDT DU RENSEIGNEMENT - COL/TC/TR/PN.	NC1.	PTA.
NC1 COMSIC TC/TR/PN.	NC1 COMMANDANT DES SIC - COL/TC/TR/PN.	NC1.	SCB.
NC1 COMSIC.	NC1 COMMANDANT DES SIC.	NC1.	МВВ.

NC1 COMSUP FAA.	NC1 CDT SUPERIEUR DES FORCES ARMEES AUX ANTILLES.	NC1.	EEG.
NC1 COMSUP FAG TC/TR.	NC1 COMMANDANT SUPERIEUR DES FA EN GUYANE - TC/TR/PN.	NC1.	DCE.
NC1 COMSUP FANC.	NC1 COMMANDANT SUPERIEUR DES FORCES ARMEES EN NLLE-CALEDONIE.	NC1.	NXA.
NC1 COMSUP FAPF TC.	NC1 COMMANDANT SUPERIEUR DES FA EN POLYNESIE FR - TC/TR/PN.	NC1.	PPA.
NC1 COMSUP FAZSOI TC.	NC1 COMMANDANT SUPERIEUR DES FAZSOI - TC/TR/PN.	NC1.	BLF.
NC1 COMSUP POLYNESIE.	NC1 COMMANDANT SUPERIEUR DES FORCES ARMEES EN POLYNESIE FR.	NC1.	NYH.
NC1 CONSCOM CFT.	NC1 CONSEILLER COMMUNICATION DU COMFT.	NC1.	GSU.
NC1 CPIEC ETLO.	NC1 CHEF PIL DE L'INSTRUCTION ELEMENTAIRE DE CONDUITE ETLO.	NC1.	MAO.
NC1 CRR-Fr CAB.	NC1 CORPS DE REACTION RAPIDE - FRANCE - CABINET.	NC1.	нүн.
NC1 CRR-Fr.	NC1 CORPS DE REACTION RAPIDE - FRANCE.	NC1.	HYO.
NC1 CRT.	NC1 CENTRE DU RENSEIGNEMENT TERRE.	NC1.	BRA.

NC1 CTTS.	NC1 CENTRE DES TRANSPORTS ET TRANSITS DE SURFACE.	NC1.	HLC.
NC1 DEP EC.	NC1 DIRECTEUR ETUDES ET PROSPECTIVE ECOLE CAVALERIE.	NC1.	KCE.
NC1 DEP EM.	NC1 DIRECTEUR ETUDES ET PROSPECTIVE ECOLE DU MATERIEL.	NC1.	MAI.
NC1 DEP ETLO.	NC1 DIRECTEUR ETUDES ET PROSPECTIVE ETLO.	NC1.	MAJ.
NC1 DEPA EA.	NC1 DIRECTEUR ETUDES ET PROSPECTIVE ECOLE ARTILLERIE.	NC1.	КВО.
NC1 DEPI EI.	NC1 DIRECTEUR ETUDES ET PROSPECTIVE ECOLE INFANTERIE.	NC1.	KBL.
NC1 DF EC OFF ELV.	NC1 DIRECTEUR DE LA FORMATION CAVALERIE - OFF ELV/ELV OFF.	NC1.	KCD.
NC1 DF EC.	NC1 DIRECTEUR DE LA FORMATION ECOLE CAVALERIE.	NC1.	KCF.
NC1 DF LOG OPS ETLO.	NC1 DIRECTEUR DE LA FORMATION LOG OPERATIONNELLE ETLO.	NC1.	MAT.
NC1 DF MMT EM ELV DA.	NC1 DIRECTEUR FORM MAINT MAT TER ECOLE DU MATERIEL - ELV DA.	NC1.	MAL.

NC1 DF MMT EM.	NC1 DIRECTEUR FORM MAINT MAT TER ECOLE DU MATERIEL.	NC1.	MAK.
NC1 DF MR ETLO CAD.	NC1 DIRECTEUR DE LA FORMATION MR ETLO - CADRES.	NC1.	MAM.
NC1 DF MR ETLO ELV.	NC1 DIRECTEUR DE LA FORMATION MR ETLO - ELV OFF/OFF ELV.	NC1.	MAN.
NC1 DFA EA OFF ELV.	NC1 DIRECTEUR DE LA FORMATION ARTILLERIE OFF ELV/ELV OFF.	NC1.	KBQ.
NC1 DFA EA.	NC1 DIRECTEUR DE LA FORMATION ECOLE ARTILLERIE.	NC1.	КВР.
NC1 DFI EI OFF ELV.	NC1 DIRECTEUR DE LA FORMATION INFANTERIE OFF ELV/ELV OFF.	NC1.	KBN.
NC1 DFI EI.	NC1 DIRECTEUR DE LA FORMATION ECOLE INFANTERIE.	NC1.	КВМ.
NC1 DGF EG.	NC1 DIRECTEUR DE LA FORMATION ECOLE DU GENIE.	NC1.	LZD.
NC1 DGF ELV.	NC1 DIRECTEUR GENERAL DE LA FORMATION - ELV.	NC1.	MBC.
NC1 DGFE ERAT.	NC1 DIRECTEUR GENERAL FORMATION ET ENTRAINEMENT DE L'ERAT.	NC1.	HRG.
NC1 DIV CAP-S CFT.	NC1 DIVISION CAPACITES SCORPION EM CFT.	NC1.	GSG.

NC1 DIV FPE CFT.	NC1 DIVISION FORMATION PREPARATION A L'ENGAGEMENT EM CFT.	NC1.	GSE.
NC1 DIV PERF CFT.	NC1 DIVISION PERFORMANCE EM CFT.	NC1.	GSK.
NC1 DLEM MAYOTTE.	NC1 DETACHEMENT DE LEGION ETRANGERE DE MAYOTTE.	NC1.	JRO.
NC1 EMHM.	NC1 ECOLE MILITAIRE DE HAUTE MONTAGNE.	NC1.	LSO.
NC1 EMIA POLYNESIE.	NC1 ETAT-MAJOR INTERARMEES DE POLYNESIE FRANCAISE.	NC1.	NYJ.
NC1 EMOT CFT.	NC1 ETAT-MAJOR OPERATIONNEL- TERRE EM CFT.	NC1.	GSF.
NC1 ERAT.	NC1 ECOLE DU RENSEIGNEMENT DE L'ARMEE DE TERRE.	NC1.	PYO.
NC1 GAO COM SIC.	NC1 GENERAL ADJOINT OPERATIONS DU CDT DES SIC.	NC1.	GBB.
NC1 GAO SIC TC/TR/PN.	NC1 GENERAL ADJOINT OPERATIONS DU CDT DES SIC - TC/TR/PN.	NC1.	GBA.
NC1 OF EM COM SIC.	NC1 OFFICIER EM COM SIC.	NC1.	SCE.
NC1 ORG-RESS COM LOG.	NC1 CHEF DIV - ORGANISATION- RESSOURCES - COM LOG.	NC1.	LAC.

NC1 PROG-ENG COM LOG.	NC1 CHEF DIV - PROGRAMMATION- ENGAGEMENT - COM LOG.	NC1.	LAB.
NC1 RICM.	NC1 REGIMENT D'INFANTERIE CHARS DE MARINE.	NC1.	NW0.
NC1 RIMAP-NC.	NC1 REGIMENT D'INFANTERIE DE MARINE DU PACIFIQUE-NC.	NC1.	NXO.
NC1 RIMAP-P.	NC1 REGIMENT D'INFANTERIE DE MARINE DU PACIFIQUE - POLYNESIE.	NC1.	GSR.
NC1 RMED.	NC1 REGIMENT MEDICAL.	NC1.	BW0.
NC1 RMT.	NC1 REGIMENT DE MARCHE DU TCHAD.	NC1.	NVO.
NC1 CDC DSN FR.	NC1 DETACHEMENT DE SOUTIEN NATIONAL FRANCAIS.	NC1.	IH0
NC1 REPFRANC CRRE.	NC1 REPRESENTANT FRANCAIS AUPRES DU GAL CDT LE CRRE.	NC1.	IHA.
NC1 CDC BQG CRRE.	NC1 CHEF DE CORPS DU BQG.	NC1.	IHB.
NC1 REPNATFR CRRE.	NC1 REPRESENTANT NATIONAL FRANCAIS DU CRRE.	NC1.	IHE.
NC1 SCEM COM LOG.	NC1 SCEM DU COMMANDEMENT DE LA LOGISTIQUE DES FORCES.	NC1.	FOO.

NC1 SEM EMHM.	NC1 SEM ECOLE	NC1.	LXG.	
	MILITAIRE DE HAUTE			
	MONTAGNE.			

10. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE.

AUTORITÉ LIBELLÉ COURT.	AUTORITÉ LIBELLÉ LONG.	ACCRÉDITATION.	CODE AUTORITÉ.
DRHAT DIR.	DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE.	TDC.	31.
DRHAT DIR.	DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE.	AIS.	YA.
DRHAT DIR.	DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	JSA.
NC1 CFA.	NC1 COMMANDANT DE FORMATION ADMINISTRATIVE.	NC1.	JSO.
NC1 DRHAT B. CHANC.	NC1 DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - CHEF DU BUREAU CHANCELLERIE.	NC1.	JS5.
НЕМ-Т.	HAUT ENCADREMENT MILITAIRE-TERRE.	NC1.	YA1.
DRHAT TDC CDT SPPT.	GÉNÉRAL ADJOINT TÊTE DE CHAÎNE COMMANDEMENT, CHEF DU SERVICE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE ET DE LA TRANSFORMATION.	TDC CDT AIS.	44.
NC1 DRHAT TDC CDT SPPT.	NC1 GÉNÉRAL ADJOINT TÊTE DE CHAÎNE COMMANDEMENT, CHEF DU SERVICE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE ET DE LA TRANSFORMATION.	TDC CDT NC1.	JS11.
DRHAT SDG AIS.	SOUS-DIRECTEUR GESTION DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE.	AIS.	41.
DRHAT SDG NC1.	SOUS-DIRECTEUR GESTION DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	JSC.
DRHAT CDB BCCM SDG.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - BUREAU COORDINATION DES CARRIÈRES ET DE LA MOBILITÉ.	NC1.	JSN.
DRHAT CDB BEM SDG.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - BUREAU ÉTAT-MAJOR.	NC1.	JSM.
DRHAT CDB MDR SDG.	CHEF DU BUREAU MILITAIRES DU RANG DE LA SOUS-DIRECTION GESTION DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	JSX.

CDB DRHAT BLRH SDG.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - BUREAU LOGISTIQUE - RESSOURCES HUMAINES.	NC1.	JSS.
DRHAT CDB BAM SDG.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - BUREAU APPUIS MÊLÉE.	NC1.	JSQ.
DRHAT CDB CDRE SDG.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - BUREAU COMMANDEMENT RENSEIGNEMENT.	NC1.	JSP.
DRHAT CDB RES. SDG.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - BUREAU RÉSERVE.	NC1.	JSJ.
DRHAT CSPPT AIS.	GÉNÉRAL ADJOINT AU DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE, CHEF DU SERVICE PILOTAGE PERFORMANCE ET DE LA TRANSFORMATION DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE.	AIS.	43.
DRHAT ADJ DRHAT CSPPT NC1.	GÉNÉRAL ADJOINT AU DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE, CHEF DU SERVICE PILOTAGE PERFORMANCE ET DE LA TRANSFORMATION DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	JSB.
DRHAT CDB BPS.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - BUREAU PILOTAGE SYNTHÈSE.	NC1.	JSH.
DRHAT CDB BIP.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - BUREAU INGÉNIERIE DES PROCESSUS.	NC1.	JSF.
DRHAT CDB BRHSP.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - BUREAU RESSOURCES HUMAINES SOLDE ET PENSIONS.	NC1.	JS12.
DRHAT CDB MISSION SOSO.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - BUREAU MISSION SOURCE SOLDE.	NC1.	JSI.
DRHAT CDB BEP.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - BUREAU ÉTUDES ET PROSPECTIVE.	NC1.	JSY.
DRHAT CDB CELLULE COM.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE – CELLULE COMMUNICATION.	NC1.	JSR.
DRHAT CDB BMQD.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - BUREAU MISE EN QUALITÉS DES DONNÉES.	NC1.	JST.
NC1 CDC CERHS.	CHEF DE CORPS DU CENTRE EXPERT DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA SOLDE.	NC1.	JS13.

DRHAT SDR AIS.	SOUS-DIRECTEUR RECRUTEMENT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE.	AIS.	42.
DRHAT SDR NC1.	SOUS-DIRECTEUR RECRUTEMENT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	JSD.
DRHAT CDB EE SDR.	CHEF DU BUREAU ÉTUDES-ÉVALUATION DE LA SOUS-DIRECTION RECRUTEMENT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	JSW.
DRHAT CDB MCR SDR.	CHEF DU BUREAU MARKETING ET COMMUNICATION DU RECRUTEMENT DE LA SOUS- DIRECTION RECRUTEMENT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	JSV.
DRHAT CDB REC SDR.	CHEF DU BUREAU RECRUTEMENT DE LA SOUS-DIRECTION RECRUTEMENT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	JSU.
DRHAT CDB CONC SDR.	CHEF DU BUREAU CONCOURS DE LA SOUS-DIRECTION RECRUTEMENT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	JS4.
CDC GRS IDF et OM– 8e BCP.	CHEF DE CORPS DU GROUPEMENT DE RECRUTEMENT ET DE SÉLECTION ÎLE-DE- FRANCE ET D'OUTRE-MER- 8e BATAILLON DE CHASSEURS A PIED.	NC1.	MNO.
CDC GRS NO- 41e RI.	CHEF DE CORPS DU GROUPEMENT DE RECRUTEMENT ET DE SÉLECTION NORD- OUEST- 41e REGIMENT D'INFANTERIE.	NC1.	МРО.
CDC GRS SO- 7e RIMA.	CHEF DE CORPS DU GROUPEMENT DE RECRUTEMENT ET DE SÉLECTION SUD- OUEST- 7e REGIMENT D'INFANTERIE DE MARINE.	NC1.	MQ0.
CDC GRS NE- 8e RA.	CHEF DE CORPS DU GROUPEMENT DE RECRUTEMENT ET DE SÉLECTION NORD-EST- 8e REGIMENT D'ARTILLERIE.	NC1.	MO0.
CDC GRS SE – 99° RI.	CHEF DE CORPS DU GROUPEMENT DE RECRUTEMENT ET DE SÉLECTION SUD-EST- 99e REGIMENT D'INFANTERIE.	NC1.	РЈО.
DRHAT SDEP AIS.	SOUS-DIRECTEUR ÉTUDES ET POLITIQUE DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE.	AIS.	46.
DRHAT SDEP NC1.	SOUS-DIRECTEUR ÉTUDES ET POLITIQUE DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	JSE.
DRHAT CDB BPRH.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - BUREAU POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES.	NC1.	JS6.

DRHAT CDB BPEMS.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - BUREAU PILOTAGE DES EFFECTIFS ET DE LA MASSE SALARIALE.	NC1.	JS1.
DRHAT CDB BPMFA.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - BUREAU POLITIQUE DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS ASSOCIÉES.	NC1.	JS3.
DRHAT CDB BCPEH.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - BUREAU CONDITION DU PERSONNEL ET ENVIRONNEMENT HUMAIN.	NC1.	JS2.
DRHAT CDB BPC.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - BUREAU PERSONNEL CIVIL.	NC1.	JSL.
SAP PIT GAL AIS.	SERVICE ADMINISTRATIF DU PERSONNEL - PERSONNEL ISOLÉ TERRE - GÉNÉRAL AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE.	AIS.	YK.
SAP PIT GAL NC1.	SERVICE ADMINISTRATIF DU PERSONNEL- PERSONNEL ISOLÉ TERRE - GÉNÉRAL NC1.	NC1.	MX0.
SAP PIT CFA.	SERVICE ADMINISTRATIF DU PERSONNEL - PERSONNEL ISOLÉ TERRE - COMMANDANT DE FORMATION ADMINISTRATIVE.	NC1.	MXP.
DIRECTEUR IFCE.	DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'ÉQUITATION.	NC1.	KLY.
ÉCUYER EN CHEF IFCE.	ÉCUYER EN CHEF DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'ÉQUITATION.	NC1.	KLZ.
CHEF DN CHAMBORD.	CHEF DU DOMAINE NATIONAL DE CHAMBORD.	NC1.	J4A.
PREF. POLICE PARIS.	AUTORITÉ D'EMPLOI PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS.	NC1.	J4C.
CDE	Commandant de l'espace	NC1	LKL
GASCC et CEM	GENERAL ADJOINT STRATEGIE - COOPERATIONS - CAPACITES DU COMMANDEMENT DE L'ESPACE	NC1.	MKL
DRHAT TDC CDT COMFORM.	GÉNÉRAL ADJOINT TÊTE DE CHAÎNE COMMANDEMENT, COMMANDANT LA FORMATION DE L'ARMÉE DE TERRE.	TDC CDT AIS.	45.
NC1 DRHAT TDC CDT COMFORM.	NC1 GÉNÉRAL ADJOINT TÊTE DE CHAÎNE COMMANDEMENT, COMMANDANT LA FORMATION DE L'ARMÉE DE TERRE.	TDC CDT NC1.	JS14.

DRHAT COMFORM AIS.	GÉNÉRAL ADJOINT AU DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE, COMMANDANT LA FORMATION DE L'ARMÉE DE TERRE.	AIS.	47.
DRHAT COMFORM NC1.	GÉNÉRAL ADJOINT AU DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE, COMMANDANT LA FORMATION DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	JSK.
DRHAT CDB BCF.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE – BUREAU CONTINUUM DE LA FORMATION.	NC1.	JSZ.
DRHAT CDB BLDAF.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - BUREAU LYCÉES DE LA DÉFENSE ET APPUI À LA FORMATION.	NC1.	JS7.
DRHAT CDB BNEF.	CHEF DE BUREAU - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE - BUREAU NUMÉRISATION DE L'ESPACE DE FORMATION.	NC1.	JS8.
CDC PNM.	CHEF DE CORPS DU PRYTANÉE NATIONAL MILITAIRE.	NC1.	NU0.
CDC LM ST CYR.	CHEF DE CORPS DU LYCÉE MILITAIRE DE SAINT-CYR.	NC1.	NRO.
CDC LM AIX.	CHEF DE CORPS DU LYCÉE MILITAIRE D'AIX-EN-PROVENCE.	NC1.	NPO.
CDC LM AUTUN.	CHEF DE CORPS DU LYCÉE MILITAIRE D'AUTUN.	NC1.	NQ0.
ESCC.	GÉNÉRAL COMMANDANT LES ÉCOLES DE SAINT-CYR-COËTQUIDAN.	AIS.	ES.
COM ESCC.	GÉNÉRAL COMMANDANT LES ÉCOLES DE SAINT-CYR-COËTQUIDAN (COLONELS ET OFFICIERS EN TEMPS DE COMMANDEMENT/TEMPS DE RESPONSABILITÉ OU PREMIER NOTATEUR).	NC1.	KLE.
COM ESCC.	GÉNÉRAL COMMANDANT LES ÉCOLES DE SAINT-CYR-COËTQUIDAN.	NC1.	KLA.
DFE AIS.	DIRECTEUR DE LA FORMATION DES ÉLÈVES - AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE DES ÉLÈVES OFFICIERS D'ACTIVE ET DES ÉLÈVES OFFICIERS EN FORMATION INITIALE EN ALLEMAGNE.	AIS.	YR.
DFE NC1.	DIRECTEUR DE LA FORMATIONS DES ÉLÈVES - NC1 CADRES.	NC1.	KLD.
DGER.	DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE.	NC1.	KLB.
C2 CEM.	COMMANDANT EN SECOND ET CHEF D'ETAT-MAJOR.	NC1.	KLC.

CFA ESCC.	COMMANDANT DE FORMATION ADMINISTRATIVE ET DES APPUIS.	NC1.	KLO.
DPCF.	DIRECTEUR DE LA PROSPECTIVE ET DE LA COORDINATION DE LA FORMATION.	NC1.	KLU.
DIRCOM.	DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION.	NC1.	KLJ.
DFM.	DIRECTEUR DE LA FORMATION MILITAIRE.	NC1.	KLF
CDU.	COMMANDANT D'UNITE 4e BATAILLON.	NC1.	KLK.
COM BAT ESM1.	COMMANDANT DU 1 ^{ER} BATAILLON DE L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT CYR - NC1 POUR LES ÉLÈVES OFFICIERS D'ACTIVE.	NC1.	KLM.
COM BAT ESM2.	COMMANDANT DU 2 ^E BATAILLON DE L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT CYR - NC1 POUR LES ÉLÈVES OFFICIERS D'ACTIVE.	NC1.	KLN.
COM BAT ESM3.	COMMANDANT DU 3 ^E BATAILLON DE L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT CYR - NC1 POUR LES ÉLÈVES OFFICIERS D'ACTIVE.	NC1.	KLO.
COM BAT ESM4.	COMMANDANT DU 4 ^E BATAILLON DE L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT CYR - NC1 POUR LES ÉLÈVES OFFICIERS D'ACTIVE.	NC1.	KLP.
COM BAT EMIA.	COMMANDANT DE BATAILLON DE L'ÉCOLE MILITAIRE INTERARMES - NC1 POUR LES ÉLÈVES OFFICIERS D'ACTIVE.	NC1.	KLQ.
COM COURS RH.	COMMANDANT DU COURS RESSOURCES HUMAINES NC1 POUR LES ÉLÈVES DU CORPS TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF/COURS RESSOURCES HUMAINES 2 ^E ANNÉE.	NC1.	KLT.
Chef DET terre ALL.	CHEF DE DÉTACHEMENT DE LIAISON TERRE FRANÇAIS BASÉ EN ALLEMAGNE - NC1 POUR LES ÉLÈVES OFFICIERS EN FORMATION INITIALE EN ALLEMAGNE.	NC1.	KLS.
COMENSOA AIS.	COMMANDANT L'ÉCOLE NATIONALE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE.	AIS.	EV.
COMENSOA SGT ÉLÈVES.	COMMANDANT L'ÉCOLE NATIONALE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE – SERGENTS ÉLÈVES.	AIS.	LX
COMENSOA.	COMMANDANT L'ÉCOLE NATIONALE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE.	NC1.	LXA.
COL ADJ ENSOA.	COLONEL ADJOINT.	NC1.	LXB.

СОМ ВАТ.	COMMANDANT DE BATAILLON DE SERGENTS ÉLÈVES.	NC1.	LX0.
DRHAT DIR CSFM MP.	DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE CSFM MEMBRES PERMANENTS.	AIS.	SF.
SG CSFM MP.	SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION MILITAIRE MEMBRES PERMANENTS.	NC1.	SFA.

11. STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES.

AUTORITÉ LIBELLÉ COURT.	AUTORITÉ LIBELLÉ LONG.	accréditation.	CODE AUTORITÉ.
DC SIMMT.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES- DIRECTEUR CENTRAL.	TDC.	MC.
DC SIMMT.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES- DIRECTEUR CENTRAL.	TDC-C.	MA.
DC SIMMT.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES- DIRECTEUR CENTRAL.	NC1 TDC-C.	IQ2.
DC SIMMT.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES- DIRECTEUR CENTRAL.	AIS.	YQ.
DC SIMMT.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES- DIRECTEUR CENTRAL.	NC1 AIS.	IQZ.

DC SIMMT.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES- DIRECTEUR CENTRAL.	NC1.	IQX.
DA SIMMT.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES- DIRECTEUR ADJOINT.	TDC-C.	МВ.
DA SIMMT.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES- DIRECTEUR ADJOINT.	NC1 TDC-C.	MBD.
DA SIMMT.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES- DIRECTEUR ADJOINT.	AIS.	M2.
DA SIMMT.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES- DIRECTEUR ADJOINT.	NC1 AIS.	IQO.
DA SIMMT.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES- DIRECTEUR ADJOINT.	NC1.	IQY.
CHEF BSM MCOT.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES - CHEF BUREAU STRATÉGIE ET MODERNISATION DU MCO-T.	NC1.	IQU.

			_
OFFICIER CHARGE DE LA FONCTION ADMINISTRATIVE (CFA).	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES - OFFICIER CHARGÉ DE LA FONCTION ADMINISTRATIVE.	NC1.	IQE.
CHEF PÔLE OPERATIONS.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES - CHEF PÔLE OPÉRATION.	AIS.	MD.
CHEF PÔLE OPERATIONS.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES - CHEF PÔLE OPÉRATION.	NC1 AIS.	IQ4.
CHEF BCM.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES - CHEF DU BUREAU COORDINATION ET MÉTHODES.	NC1.	IQK.
CHEF DIV PARCS.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES - CHEF DE LA DIVISION DES PARCS.	NC1.	IQG.
SDTL.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES - SOUS-DIRECTEUR TECHNIQUE ET LOGISTIQUE.	NC1.	IQT.
SDC.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES- SOUS-DIRECTEUR DES CONTRATS.	NC1.	IQD.

CHEF CO2I.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES - CHEF DU CENTRE OPÉRATIONNEL INTERARMÉES ET INTERSERVICES DU MCO- T.	NC1.	INP.
CHEF BET.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES - CHEF DU BUREAU EXPERTISE TECHNIQUE.	NC1.	IQP.
CHEF DE PÔLE AFFAIRES FINANCIERES.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES - CHEF PÔLE AFFAIRES FINANCIÈRES.	AIS.	ME.
CHEF DE PÔLE AFFAIRES FINANCIERES.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES - CHEF PÔLE AFFAIRES FINANCIÈRES.	NC1 AIS.	JHO.
SDBFC.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES - SOUS-DIRECTEUR DU BUDGET, DES FINANCES ET DE LA COMPTABILITÉ.	NC1.	IQF.
CHEF DE PÔLE PERFORMANCE SYNTHESE.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES - CHEF PÔLE PERFORMANCE SYNTHÈSE.	AIS.	MH.

CHEF DE PÔLE PERFORMANCE SYNTHESE.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES - CHEF PÔLE PERFORMANCE SYNTHÈSE.	NC1 AIS.	ло.
CHEF DE PÔLE PERFORMANCE SYNTHESE.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES - CHEF PÔLE PERFORMANCE SYNTHÈSE.	NC1.	<u></u> јјо.
SDPR.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES - SOUS-DIRECTEUR DU PILOTAGE ET DE LA RÈGLEMENTATION.	NC1.	IQH.
CHEF B.PERF	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES - CHEF DU BUREAU PERFORMANCE.	NC1.	JJP
SDSI.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES- SOUS-DIRECTEUR SYSTÈMES D'INFORMATION.	NC1.	IQJ.
CHEF MICAM.	STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS – CHEF DE LA MISSION DE CONTRÔLE ET D'ASSISTANCE DE LA MAINTENANCE.	NC1.	IQ5.
DIR SMITER.	SERVICE DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE TERRESTRE – DIRECTEUR.	TDC C.	IR.

	1		
DIR SMITER.	SERVICE DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE TERRESTRE – DIRECTEUR.	NC1 TDC C.	IQ1.
DIR SMITER.	SERVICE DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE TERRESTRE – DIRECTEUR.	AIS.	IQ.
DIR SMITER.	SERVICE DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE TERRESTRE – DIRECTEUR.	NC1 AIS.	IQC.
DA SMITER.	SERVICE DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE TERRESTRE – DIRECTEUR ADJOINT.	AIS.	MZ.
DA SMITER.	SERVICE DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE TERRESTRE – DIRECTEUR ADJOINT.	NC1 AIS.	IQQ.
DA SMITER.	SERVICE DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE TERRESTRE – DIRECTEUR ADJOINT.	NC1.	IQR.
SECOND ADJ SMITER.	SERVICE DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE TERRESTRE – SECOND ADJOINT.	NC1.	IQV.
12º BASE DE SOUTIEN DU MATERIEL.	SERVICE DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE TERRESTRE – CHEF DE CORPS DE LA 12 ^E BSMAT.	NC1.	DG0.
13° BASE DE SOUTIEN DU MATERIEL.	SERVICE DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE TERRESTRE - CHEF DE CORPS DE LA 13 ^E BSMAT.	NC1.	DJ0.

14 ^e BASE DE	SERVICE DE LA	NC1.	CG0.
SOUTIEN DU	MAINTENANCE		
MATERIEL.	INDUSTRIELLE		
	TERRESTRE – CHEF DE		
	CORPS DE LA 14 ^E BSMAT.		

12. INSPECTION DE L'ARMÉE DE TERRE.

AUTORITÉ LIBELLÉ COURT.	AUTORITÉ LIBELLÉ LONG.	ACCRÉDITATION.	CODE.
GIAT.	GÉNÉRAL INSPECTEUR DE L'ARMÉE DE TERRE.	TDC.	28.
GIAT.	GÉNÉRAL INSPECTEUR DE L'ARMÉE DE TERRE.	TDC-CDT.	40
GIAT.	GÉNÉRAL INSPECTEUR DE L'ARMÉE DE TERRE.	AIS.	Y8.
GIAT.	GÉNÉRAL INSPECTEUR DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1 AIS.	NMA.
CEM.	CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'INSPECTION DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	NMB.
Chef CRH.	CHEF DE LA CELLULE RESSOURCES HUMAINES DE L'INSPECTION DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	NMH.
Chef CET.	CHEF CELLULE ÉTUDES TRANSVERSES DE L'INSPECTION DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	NMN.
Chef CPB.	CHEF CELLULE PERFORMANCE BUDGÉTAIRE DE L'INSPECTION DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	NMJ.
Chef G.OPS.	CHEF DU GROUPE OPÉRATIONNEL DE L'INSPECTION DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	NMQ
CDM. Chef CEVAP	CHARGÉ DE MISSION DE L'INSPECTION DE L'ARMÉE DE TERRE. CHEF DE LA CELLULE DE VEILLE ANALYSE ET PLANIFICATION	NC1.	NMP
Chef MUNEX	CHEF DE LA CELLULE MUNEX DE L'INSPECTION DE L'ARMÉE DE TERRE.	NC1.	NMR

13. AUTRES.

AUTORITÉ LIBELLÉ COURT.	AUTORITÉ LIBELLÉ LONG.	ACCRÉDITATION.	CODE AUTORITÉ.

CDIV SLM Toulon.	NC1 CHEF DE DIVISION AU SERVICE LOGISTIQUE MARINE TOULON.	NC1.	РТВ.
DIR SLM Toulon.	NC1 DIRECTEUR DU SERVICE LOGISTIQUE MARINE TOULON.	NC1.	PTC.
NC1 DIR SSF Toulon.	NC1 DIRECTEUR DU SERVICE SOUTIEN DE LA FLOTTE TOULON.	NC1.	PTD.
NC1 SDIR LOG SSF.	NC1 SOUS-DIRECTEUR LOGISTIQUE SERVICE SOUTIEN DE LA FLOTTE.	NC1.	PTE.

ANNEXE III. GLOSSAIRE.

Afin de faciliter la compréhension des tableaux exposés dans la circulaire, ce glossaire présente la signification exacte des différents sigles et abréviations utilisés.

11 ^e RAMa	:	11 ^e régiment d'artillerie de marine.
121° RT	:	121 ^e régiment du train.
122° RI	:	122 ^e régiment d'infanterie.
126° RI	:	126 ^e régiment d'infanterie.
12 ^e RC	:	12 ^e régiment de cuirassiers.
132° RIC	:	132e régiment d'infanterie cynotechnique.
13 ^e BCA	:	13 ^e bataillon de chasseurs alpins.
13 ^e DBLE	:	13 ^e demi-brigade de la Légion étrangère.
13 ^e RDP	:	13 ^e régiment de dragons parachutistes.
13 ^e RG	:	13 ^e régiment du génie.
14 ^e RISLP	:	14 ^e régiment d'infanterie et de soutien logistique parachutiste.
<u> </u>	I	

152 ^e RI	:	152 ^e régiment d'infanterie.
16 ^e BCP	:	16 ^e bataillon de chasseurs à pied.
17 ^e GA	:	17 ^e groupe d'artillerie.
17 ^e RGP	:	17 ^e régiment du génie parachutiste.
19 ^e RG	:	19 ^e régiment du génie.
1 ^{re} DIV	:	1 ^{re} Division.
1 ^{er} GPT	:	1 ^{er} groupement.
1 ^{er} RA	:	1 ^{er} régiment d'artillerie.
1 ^{er} RCA	:	1 ^{er} régiment de chasseurs d'Afrique.
1 ^{er} RCh	:	1 ^{er} régiment de chasseurs.
1 ^{er} RCP	:	1 ^{er} régiment de chasseurs parachutistes.
1 ^{er} RE	:	1 ^{er} régiment étranger.
1 ^{er} REC	:	1 ^{er} régiment étranger de cavalerie.
1 ^{er} REG	:	1 ^{er} régiment étranger de génie.
1 ^{er} RHC	:	1 ^{er} régiment d'hélicoptères de combat.
1 ^{er} RHP	:	1 ^{er} régiment de hussards parachutistes.
1 ^{er} RI	:	1 ^{er} régiment d'infanterie.
1 ^{er} RIMA	:	1 ^{er} régiment d'infanterie de marine.

1 ^{er} RPIMa	:	1 ^{er} régiment de parachutistes d'infanterie de marine.
1 ^{er} RS	:	1 ^{er} régiment de spahis.
1 ^{er} RT	:	1 ^{er} régiment de tirailleurs.
1 ^{er} RTP	:	1 ^{er} régiment du train parachutiste.
21 ^e RIMa	:	21 ^e régiment d'infanterie de marine.
24 ^è RI	:	24 ^e régiment d'infanterie.
25 ^e RGA	:	25 ^e régiment du génie de l'air.
27 ^e BCA	:	27 ^e bataillon de chasseurs alpins.
28 ^e GG	:	28 ^e groupe géographique.
28 ^e RT	:	28 ^e régiment de transmissions.
2º GPT	:	2 ^e groupement.
2° RD-NBC	:	2 ^e régiment de dragons - nucléaire, biologique et chimique.
2 ^e REG	:	2 ^e régiment étranger de génie.
2° REI	:	2 ^e régiment étranger d'infanterie.
2° REP	:	2 ^e régiment étranger de parachutistes.
2° RH	:	2 ^e régiment de hussards.
2º RIMa	:	2 ^e régiment d'infanterie de marine.
2º RMAT	:	2 ^e régiment du matériel

2 ^e RPIMa	:	2 ^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.
2X6 mois	:	2 fois 6 mois en opération extérieure.
31 ^e RG	:	31 ^e régiment du génie.
33 ^e RIMa	:	33 ^e régiment d'infanterie de marine.
35 ^e RAP	:	35 ^e régiment d'artillerie parachutiste.
35° RI	:	35 ^e régiment d'infanterie.
3 ^e DIV	:	3 ^e Division.
3 ^e RA	:	3 ^e régiment d'artillerie.
3 ^e RAMa	:	3 ^e régiment d'artillerie de marine.
3 ^e REI	:	3 ^e régiment étranger d'infanterie.
3 ^e RG	:	3 ^e régiment du génie.
3 ^e RH	:	3 ^e régiment de hussards.
3º RHC	:	3 ^e régiment d'hélicoptères de combat.
3 ^e RIMa	:	3 ^e régiment d'infanterie de marine.
3 ^e RMAT	:	3 ^e régiment du matériel.
3 ^e RPIMa	:	3 ^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.
40° RA	:	40 ^e régiment d'artillerie.
40 ^e RT	:	40 ^e régiment de transmissions.

41 ^e RT	:	41 ^e régiment de transmissions.
43 ^e BIMa	:	43 ^e bataillon d'infanterie de marine.
44° RT	:	44 ^e régiment de transmissions.
48° RT	:	48 ^e régiment de transmissions.
4 ^e RCH	:	4 ^e régiment de chasseurs.
4e RE	:	4e régiment étranger.
4 ^e RHFS	:	4 ^e régiment d'hélicoptères des forces spéciales.
4 ^e RMAT	:	4 ^e régiment du matériel.
501 ^e RCC	:	501 ^e régiment de chars de combat.
503 ^e RT	:	503 ^e régiment du train.
511 ^e RT	:	511 ^e régiment du train.
515° RT	:	515 ^e régiment du train.
516 ^e RT	:	516 ^e régiment du train.
519 ^e GTM	:	519 ^e groupe de transit maritime.
51 ^e RI	:	51 ^e régiment d'infanterie.
53 ^e RT	:	53 ^e régiment de transmissions.
54 ^e RA	:	54 ^e régiment d'artillerie.
54 ^e RT	:	54 ^e régiment de transmissions.

5 ^e BSMAT	:	5 ^e base de soutien du matériel.
5° RC	:	5 ^e régiment de cuirassiers.
5° RD	:	5 ^e régiment de dragons.
5° RHC	:	5 ^e régiment d'hélicoptères de combat.
5° RIAOM	:	5 ^e régiment interarmes d'outre-mer.
61 ^e RA	:	61 ^e régiment d'artillerie.
68 ^e RAA	:	68 ^e régiment d'artillerie d'Afrique.
6 ^e BIMA	:	6 ^e bataillon d'infanterie de marine.
6° RG	:	6 ^e régiment du génie.
6° RMAT	:	6 ^e régiment du matériel.
785 ^e CGE	:	785 ^e compagnie de guerre électronique.
7º BCA	:	7 ^e bataillon de chasseurs alpins.
7° RMAT	:	7 ^e régiment du matériel.
8° RMAT	:	8 ^e régiment du matériel.
8° RPIMa	:	8 ^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.
8° RT	:	8 ^e régiment de transmissions.
92 ^e RI	:	92 ^e régiment d'infanterie.
93 ^e RAM	:	93 ^e régiment d'artillerie de montagne.

94 ^e RI	:	94 ^e régiment d'infanterie.
9 ^e RIMa	:	9 ^e régiment d'infanterie de marine.
9 ^e RSAM	:	9 ^e régiment de soutien aéromobile.
A CREAG	:	adjoint chargé des relations extérieures et affaires générales.
AAD	:	assistant d'attaché de défense.
AC	:	administration centrale.
AC	:	aide de camp.
AC	:	appui au commandement.
AC	:	au contact.
ACE	:	appuis-contact-environnement.
ACSR	:	adjoint communication chef du service d'information et de relations publiques des armées régional.
ACSSI	:	article contrôlé pour la sécurité des systèmes d'information.
ACT	:	allied command transformation.
AD	:	attaché de défense.
ADA	:	attaché de défense adjoint.
ADJ	:	adjoint.
ADJ ACT	:	adjoint activités.

	ADJ CM	:	adjoint au chef de mission.
	ADJ DIR	:	adjoint au directeur.
	ADJ DP	:	adjoint directeur de projet.
ADJI	DRSD	:	adjoint au directeur du renseignement et de la sécurité de la défense.
	ADJ ESN	:	adjoint établissement du service national.
	ADJ J2	:	adjoint au chef du bureau J2.
	ADJ METIERS	:	adjoint métiers.
	ADJ RH	:	adjoint ressources humaines.
	ADJ SD	:	adjoint au sous-directeur d'emploi.
	ADJ SG CSFM	:	adjoint au secrétaire général du conseil supérieur de la fonction militaire.
	ADJCGA	:	adjoint au chef du contrôle général des armées.
ADJ CC	COORD CYBER :	aéroterr	u sous-chef d'état-major « opérations estres » de l'état-major d l'armée de terre, e la coordination cyber.
ADJ	DONNÉES	:	adjoint données.
	ADM	:	administration.
	ADMGENSOUT	:	administration générale et soutien.
	AE	:	adjoint relations extérieures.
	AÉRO	:	aéromobilité.

AFCO	:	Afrique centrale et de l'ouest.
AFD	:	agence française pour le développement.
AFM	:	appui au fonctionnement du ministère.
AFT	:	attaché des forces terrestres.
Al	:	affaires internationales.
AIA	:	adjoint interarmées.
AIA CFD	:	atelier industriel de l'aéronautique de Clermond-Ferrand.
AID	:	agence de l'innovation de défense.
AIS	:	autorité immédiatement supérieure.
AIX	:	Aix-en-Provence.
ALAT	:	aviation légère de l'armée de terre.
ALINDIEN	:	amiral commandant l'océan indien.
AM	:	assistant militaire.
AMAINT	:	autorité de maintenance des matériels terrestres.
AMAINT	:	adjoint maintenance.
AMT	:	assistant militaire terre
ANT VDG	:	antenne du Val-de-Grâce.

APAO	:	antenne pôle « articles contrôlés pour la sécurité des systèmes d'information » d'Orléans.
APM	:	affaires pénales militaires.
ARD	:	agence de reconversion de la défense.
ARD AIS	:	directeur de l'agence de reconversion de la défense - autorité immédiatement supérieure.
ARRC	:	allied rapid reaction corps.
ART	:	artillerie.
AS	:	adjoint sécurité.
ASI	:	attaché de sécurité intérieure
ASS	:	assistant.
ASS MILI	:	assistant militaire.
АТР	:	autorité Terre de proximité
AUM	:	aumônier.
B. COORD	:	bureau coordination.
B2AS.	:	bureau anticipation et analyse systémique.
ВА	:	base aérienne.
BAA	:	bureau d'aide à l'activité.
BAAMA	:	brigade aérienne d'appui à la manœuvre aérienne.

BAC	:	brigade d'aérocombat.
BAC	:	brigade d'aide au commandement.
BAC	:	bureau appui commun.
BAF	:	batterie d'appui à la formation.
BAG	:	bureau affaires générales.
BAGER	:	bureau d'analyse et de gestion des risques.
BAJ	:	bureau d'appui juridique.
BAM	:	bureau appuis mêlée.
BAR	:	bureau des affaires réservées.
BAT	:	bataillon.
BCA	:	bataillon de chasseurs alpins
BCA	:	bureau coordination et appuis.
BCB	:	bureau coopération bilatérale.
ВССМ	:	bureau coordination carrières et mobilité.
BCF	:	bureau continuum de la formation.
BCM	:	bureau coordination méthodes.
BCOM	:	bureau communication.
ВСРЕН	:	bureau condition du personnel et environnement humain.

		BCS	:	bataillon de commandement et de soutien.
		BCS	:	bureau cohérence synthèse.
		BCS	:	bureau coordination synthèse.
		BCSI	÷	bureau coordination satellitaire interarmées.
		BD	:	bureau de défense.
ı		BDX	:	Bordeaux.
	BE-2	RHC	:	base école – 2 ^e régiment d'hélicoptères de combat.
	BE-6	RHC	:	base école – 6 ^e régiment d'hélicoptères de combat.
		BEAD-TT	:	bureau enquêtes accidents défense- transport terrestre.
		BEA-É	:	bureau enquêtes accidents pour la sécurité de l'aéronautique d'État.
		BEAS	:	bureau études et amélioration de la sécurité.
		ВЕСР	÷	bureau enseignement coordination partenariat.
		BEE	:	bureau études évaluations.
		BEG	:	bureau études générales.
		BEGL	:	base école « général Lejay » - Le Cannet des Maures.
		BEGN	:	base école « général Navelet » - Dax.

BEGP	:	bureau études générales – pilotage.
BEM	:	bureau état-major.
BEMPL	:	bureau « emploi ».
BEP SPPT	:	bureau études et prospectives du service pilotage de la performance et de la transformation.
BES	:	bureau « études et stratégie ».
BET	:	bureau expertise technique
BFA	:	brigade franco-allemande.
BFAO	:	bureau formation assistée par ordinateur.
BFB	:	bureau finances et budget
BFEA	:	bureau formation du personnel navigant et exploitation des aéronefs.
BFS	:	bureau formation spécifique.
BGPS	:	bureau gouvernance, pilotage, synthèse.
BIP	:	bureau ingénierie des processus.
BIRP	:	bureau information et relations.
BL	:	commandant la 1 ^{re} brigade logistique.
BLDAF	:	bureau lycées de la défense et appui à la formation.
BLRH	:	bureau logistique ressources humaines.

	BMCR	:	bureau marketing et communication de recrutement.
	BMDR	:	bureau militaires du rang.
	BMF	:	bureau moyen finances.
B.MA	NAG.INFO.	:	bureau management de l'information.
	вмм	:	bureau management de la marque.
	BMQD	:	Bureau mise en qualités des données.
BNUI	M	:	bureau chargé du numérique.
	BOG	:	bureau des officiers généraux.
	BOPSF	:	bureau budget opérationnel de programme soutien des forces.
	BPC	:	bureau personnel civil.
	BPEMS	:	bureau pilotage des effectifs et de la masse salariale.
	BPERE	:	bureau planification, exercice, retour d'expérience.
	BPERF	:	bureau performance
	BPES	:	bureau performances études synthèses.
	BPFB	:	bureau programmation, finances, budget.
	BPIA	:	base pétrolière interarmées.
	BPIL-CI	:	bureau pilotage et contrôle interne.

BPLANS	:	bureau « plans ».
ВРМА	:	bureau des personnels militaires des armées.
ВРМҒА	:	bureau politique des métiers et des formations associées.
BPMR	:	bureau « prévention et maîtrise des risques ».
ВРР	:	bureau principal de protection.
BPRH	:	bureau politique des ressources humaines.
BPS	:	bureau pilotage synthèse.
BPSA	:	bureau « programmes et systèmes d'armes ».
BPSIOC	:	bureau « programmes et systèmes d'information opérationnels et de communication ».
BQG	:	bataillon de quartier général.
BR	:	bataillon de réserve.
BR.	:	bureau des affaires réservées.
BREC	:	bureau recrutement.
BREM	:	bureau formation au renseignement d'état- major.
BRES	:	bureau réservé.
BRH	:	bureau ressources humaines.

BRHPC : bureau ressources humaines du personnel cavil. BRHSP : bureau ressources humaines solde pension. BSTRH : bureau solde et finances des ressources humaines. BSSI : bureau stationnement infrastructure. BSL : bureau « soutien - logistique ». BSSI : bureau du soutien logistique et juridique. BSM : bureau stratégie et modernisation. BSMA : bataillon du service militaire adapté. BSMAM : bataillon du service militaire adapté de Mayotte. BSMAT : base de soutien du matériet. BSPP : brigade de sapeurs-pompiers de Paris. BSSPP : bureau des systèmes sécurité de l'information. BSSS : bureau « défense-sécurité ». BYT : breveté.	BRHPC : bureau des res	
BSFRH : bureau relations internationales. BSFRH : bureau solde et finances des ressources humaines. BSI : bureau stationnement infrastructure. BSL : bureau soutien - logistique «. BSL : bureau du soutien logistique et juridique. BSM : bureau stratégie et modernisation. BSMA : bataillon du service militaire adapté. BSMA : bataillon du service militaire adapté de Moyotte. BSMAT : base de soutien du matériel. BSPP : brigade de sapeurs-pomplers de Paris. BSSI : bureau «défense-sécurité ». BDS : bureau «défense-sécurité ».		
BSI : bureau stationnement infrastructure. BSI : bureau stationnement infrastructure. BSI : bureau « soutien » logistique ». BSI : bureau du soutien logistique et juridique. BSM : bureau stratégie et modernisation. BSMA : bataillon du service militaire adapté. BSMA : bataillon du service militaire adapté de Mayorte. BSMAT : base de soutien du matériel. BSPP : brigade de sapeurs-pomplers de Paris. BSSI : bureau des systèmes sécurité de l'information. BDS : bureau « défense-sécurité ». BVT : breveté.		rces humaines solde
humaines.	BRI : bureau relation	ns internationales.
BSL: bureau « soutien - logistique ». BSU : bureau du soutien logistique et juridique. BSM : bureau stratégie et modernisation. BSMA : bataillon du service militaire adapté. BSMA-M : bataillon du service militaire adapté de Mayotte. BSMAT : base de soutien du matériel. BSPP : brigade de sapeurs-pompiers de Paris. BSSI : bureau des systèmes sécurité de l'information. BDS : bureau « défense-sécurité ». BVT : breveté.		et finances des ressources
BSM : bureau du soutien logistique et juridique. BSM : bureau stratégie et modernisation. BSMA : bataillon du service militaire adapté. BSMA-M : bataillon du service militaire adapté de Mayotte. BSMAT : base de soutien du matériel. BSPP : brigade de sapeurs-pompiers de Paris. BSSI : bureau des systèmes sécurité de l'information. BDS : bureau « défense-sécurité ». BVT : breveté.	BSI : bureau station	nement infrastructure.
BSMA : bataillon du service militaire adapté. BSMA-M : bataillon du service militaire adapté. BSMA-M : bataillon du service militaire adapté de Mayotte. BSMAT : base de soutien du matériel. BSPP : brigade de sapeurs-pompiers de Paris. BSSI : bureau des systèmes sécurité de l'information. BDS : bureau « défense-sécurité ». BVT : breveté.	BSL : bureau « soutie	en - logistique ».
BSMA : bataillon du service militaire adapté. BSMA-M : bataillon du service militaire adapté de Mayotte. BSMAT : base de soutien du matériel. BSPP : brigade de sapeurs-pompiers de Paris. BSSI : bureau des systèmes sécurité de l'information. BDS : bureau « défense-sécurité ». BVT : breveté.	BSLJ : bureau du sout	tien logistique et juridique.
BSMA-M : bataillon du service militaire adapté de Mayotte. BSMAT : base de soutien du matériel. BSPP : brigade de sapeurs-pompiers de Paris. BSSI : bureau des systèmes sécurité de l'information. BDS : bureau « défense-sécurité ». BVT : breveté.	BSM : bureau stratég	gie et modernisation.
BSMAT : base de soutien du matériel. BSPP : brigade de sapeurs-pompiers de Paris. BSSI : bureau des systèmes sécurité de l'information. BDS : bureau « défense-sécurité ». BVT : breveté.	BSMA : bataillon du sei	rvice militaire adapté.
BSPP : brigade de sapeurs-pompiers de Paris. BSSI : bureau des systèmes sécurité de l'information. BDS : bureau « défense-sécurité ». BVT : breveté.		rvice militaire adapté de
BSSI : bureau des systèmes sécurité de l'information. BDS : bureau « défense-sécurité ». BVT : breveté.	BSMAT : base de soutier	n du matériel.
BDS : bureau « défense-sécurité ». BVT : breveté.	BSPP : brigade de sap	eurs-pompiers de Paris.
BVT : breveté.		stèmes sécurité de
	BDS : bureau « défen	nse-sécurité ».
C2 : commandant en second.	BVT : breveté.	
	C2 : commandant e	en second.

C2 DGFM		:	commandant en second et directeur général de la formation militaire.
C2A		:	centre d'audit des armées.
C2A		:	contrôle et audit des armées.
C2ARM		:	centre d'analyse et d'animation de la recherche multicapteurs.
C2TIM		:	centre de contre-terrorisme d'intérêt militaire.
C2VO		:	Chef du centre de commandement et de veille opérationnelle.
C3D		:	compagnie de combat cyber défense.
C4ISR		:	commandement, contrôle, communication, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance.
CAAT		:	commissariat administratif de l'armée de terre.
CAB		:	cabinet.
CAB GOUV	INV	:	cabinet du gouverneur des Invalides.
CABAT		:	cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre.
CABMIN		:	cabinet militaire du ministre de la défense.
CABMIN		:	cabinet militaire de la ministre des armées.
САВРМ		:	cabinet militaire du premier ministre.
CAC	С		colonel adjoint cohérence.

CACEM	:	colonel adjoint au chef d'état-major.
CIMCI	:	centre interarmées du soutien métier et contrôle interne.
CAJ	:	commission armées jeunesse.
CALID	:	centre d'analyse en lutte informatique défensive.
CAMID	:	centre administratif ministériel des indemnités de déplacement.
CAOME	:	colonel adjoint outre-mer et étranger.
САРА	:	capacité.
CASIT	:	centre d'analyse des signaux d'intérêt terre.
CASOM	:	centres d'action sociale d'outre-mer.
CASSI	:	centre d'audits de la sécurité des systèmes d'information.
CAT	:	colonel adjoint territorial.
CAT	:	commissariat de l'armée de terre.
CATOD	:	centre d'analyse technico-opérationnel de défense.
CBS	:	coopérations bilatérales Sud.
СС	:	chef de centre.
CC1	:	chef du cabinet civil.
ССАВ	:	chef de cabinet.

CCF	:	continuum-coordination de la formation.
CCIAT	:	centre de conduite informatique de l'armée de terre.
ССРА	:	centre de cyberprotection des armées.
ССРІ	:	chef du centre du conseil, de la prévention et des inspections.
CCPIEC	:	chef de la cellule de pilotage de l'instruction élémentaire de conduite.
CCPIL	:	chef de la cellule pilotage.
сст	:	compagnie de commandement et de transmissions.
CDAD	:	centre de développement des applications défense.
CDAGAF	:	chef de la division des affaires générales et de l'appui à la formation.
CDB	:	chef du/de bureau.
CDB J5	:	chef du bureau J5.
CDC	:	chef de centre.
CDC	:	chef de corps.
CDC OM CIRFA OM	:	chef de corps de la formation de rattachement pour les centres d'information et de recrutement des forces armées outre-mer.
CDCAB	:	chef de cabinet.
CDCENTRE	:	chef de centre.

CDD		:	centre de développement des didacticiels
	CDD	:	chef de division.
	CDD	:	chef du département.
	CDD 1	:	chef du département services.
	CDD 2	:	chef du département médias.
	CDD 3	:	chef du département rédactions.
	CDD 4	:	chef du département stratégie.
	CDEC	:	centre de doctrine et de l'enseignement du commandement.
	CDF	:	commandement de la défense du Finistère.
	CDG	:	chef de groupe.
	CDG	:	chef du groupement.
	CDG1	:	chef du groupe 1.
	CDG10	:	chef du groupe 10.
	CDG11	:	chef du groupe 11.
	CDG12	:	chef du groupe 12.
	CDG13	:	chef du groupe 13.
	CDG14	:	chef du groupe 14.
	CDG15	:	chef du groupe 15.

CDG16	:	chef du groupe 16.
CDG2	:	chef du groupe 2.
CDG3	:	chef du groupe 3.
CDG4	:	chef du groupe 4.
CDG5	:	chef du groupe 5.
CDG6	:	chef du groupe 6.
CDG7	:	chef du groupe 7.
CDG8	:	chef du groupe 8.
CDG9	:	chef du groupe 9.
CDIV	:	chef de division.
CDIV	:	commandant de division.
CDM	:	chargé de mission.
CDNBC	:	centre de défense nucléaire, biologique et chimique.
CDP	:	chef de pôle.
CDP	:	chef de poste.
CDP	:	chef de projet.
CDPGE	:	centre de défense de programmation et de gestion de l'espace.
CDPT	:	chef du département.

CDPT CAPA MILI	:	chef du département des capacités militaire.
CDPT EF	:	chef du département emploi des forces.
CDPT MTA	:	chef du département méthodes et techniques d'action.
CDPT SHSG	:	chef du département sciences humaines et sociales de la guerre.
CDQG	:	chef du quartier général.
CDRE	:	commandement renseignement.
CDS	:	chef de section.
CDS	:	chef de service.
CDSV	:	chef de service au sein de l'état-major de défense.
CDT	:	commandant.
CDT	:	commandement.
CDU	:	commandant d'unité.
CDUE	:	commandant d'unité élémentaire.
CE	:	chargé.
CE	:	chef d'état-major.
CE	:	chef enseignement.
CE	:	communication-événements.

CE	:	chargé d'études
CEARHSSA	:	centre expert d'administration des ressources humaines du service de santé des armées.
CEM	:	chef d'état-major.
CEM EMZD	:	chef d'état-major de l'état-major de zone de défense.
CEM FORMISC	:	chef d'état-major des formations militaires de la sécurité civile.
CEM SMV.	:	chef d'état-major du service militaire volontaire.
CEMA	:	chef d'état-major des armées.
CEMAT	:	chef d'état-major de l'armée de terre.
CEMIA	:	chef d'état-major interarmées.
CEMIA/ZDS	:	chef de l'état-major interarmées de zone de défense et de sécurité.
CEMP	:	chef de l'état-major particulier.
CEMSMA	:	chef d'état-major du commandement du service militaire adapté.
CENT	:	centre.
CENT MIL OBS SAT	:	centre militaire d'observation par satellites.
CNC	:	centre national de ciblage.
CENTAC – 1 ^{er} BCP	:	chef de corps du centre d'entrainement au combat– 1 ^{er} bataillon de chasseurs à pied.

	T	
CENTEX Gaé	:	centre d'expertise du groupe aérien embarqué de Landivisiau.
CENTIAL	:	centre d'entraînement interarmes et du soutien logistique.
CENZUB	:	centre d'entraînement au combat en zone urbaine.
CECPC	:	centre d'entraînement et de contrôle des postes de commandement.
CEPHISMER	:	cellule de plongée humaine et d'intervention sous la mer.
CEPIA	:	centre d'expertise pétrolière interarmées.
CIRL	:	centre interarmées du soutien restauration loisirs.
CERH-PC	:	centre expert des ressources humaines du personnel civil.
CERHS	:	centre d'expert des ressources humaines et de la solde.
CIEC	:	centre interarmées du soutien équipements commissariat.
CIM	:	centre interarmées du soutien multiservies
CIJ	:	centre interarmées du soutien juridique.
CESPA	:	centre d'épidémiologie et de santé publique des armées.
CETIC	:	centre de traitement de l'indemnisation du chômage.
CET	:	cellule études transverses.

CETID	:	centre d'expertise technique d'infrastructure de la défense.
CETIMA	:	centre de traitement de l'information médicale.
CEVAP	:	cellule de veille, analyse et planification
CFA	:	commandant de la formation administrative
CFA OM	:	commandant de la formation administrative de la formation de rattachement pour les CIRFA outre-mer.
CFA-PTL	:	centre de formation franco-allemand pour le personnel technico-logistique Tigre.
CFEEE	:	centre de formation et d'emploi relatif aux émissions électromagnétiques.
CFIA	:	centre de formation interarmées.
CFIA-NH90	:	centre de formation interarmées - NH90.
CFIAR	:	centre de formation interarmées au renseignement.
CFIII	:	centre de formation et d'interprétation interarmées de l'imagerie.
CFIM	:	centre de formation initiale militaire.
CFMD	:	centre de formation au management du ministère de la défense.
CFSS	:	centre de formation en secours et sécurité.
CFT	:	commandant les forces terrestres.
CGA	:	contrôle général des armées.

CGE	:	compagnie de guerre électronique.
CGIS	:	chef du groupement d'instruction des stagiaires.
CGMu	:	chef de groupement de munitions.
CGPT	:	chef du groupement terre.
CGRH	:	cours gestion des ressources humaines.
CHANC	:	chancelier.
CHANC	:	chancellerie.
CHANC AIS	:	chancelier autorité immédiatement supérieure.
CHANC LH	:	grande chancellerie de la Légion d'honneur.
CHANC TDC	:	chancelier de la tête de chaîne.
CHANC TDC-CDT	:	chancelier de la tête de chaîne – commandement.
Chef BAR	:	chef du bureau affaires réservées.
Chef CAB	:	chef de cabinet.
Chef CO	:	chef de cellule opérationnelle.
Chef CSR	:	chef du service réalisations.
Chef CSS	:	chef du service stratégie.
Chef DET terre ALL	:	chef de détachement de liaison terre français basé en Allemagne.

Chef DPT	:	chef de département ou autorité de niveau équivalent.
Chef du GSPI	:	chef du groupement de soutien du personnel isolé.
Chef SEM	:	chef des sports équestres militaires.
СНЕМ	:	centre des hautes études militaires.
СНРІ	:	centre des homologations principales interarmées.
CI3RH	:	centre interarmées de recherche et de recueil du renseignement humain.
CIADIOS	:	centre interarmées pour l'administration de l'interopérabilité opérationnelle des systèmes d'information et de communication.
CIAE	:	centre interarmées des actions sur l'environnement.
CIANRBC	:	centre interarmées de défense nucléaire radiologique biologique et chimique.
CIAO	:	centre interarmées du soutien'administration des opérations.
CIAS	:	centre interarmées de la solde.
CICDE	:	centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations.
CICOS	:	centre interarmées de coordination du soutien.
CID	:	contre-ingérence défense.
CIDSA	:	cellule interarmées de la défense surface- air.

CIE	:	commandant interarmées de l'espace.
CIE	:	contre-ingérence économique.
C-IED	:	counter - improvised explosive device.
CIMD	:	centre d'identification des matériels de la défense.
CIP	:	coordonnateur interarmées de prévention
CIR	:	coordination interarmées des réserves.
CIRFA	:	centres d'information et de recrutement des forces armées.
CIRFA OM	:	centres d'information et de recrutement des forces armées - Outre-mer.
CIRISI	:	centre interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information.
CIRP	:	centre d'instruction des réservistes parachutistes.
CISDP	:	centre interarmées du soutien solde et déplacements professionnels.
CISM	:	conseil international du sport militaire
CISMF	:	centre interarmées de soutien météorologique et océanographique des forces.
СМ	:	chargé de mission.
СМ	:	chef de mission.

CM DIR	:	chargé de mission auprès du sous- directeur.
CMA	:	centre médical des armées.
CMA NG	:	centre médical des armées nouvelle génération.
CMCIA	:	centre médico-chirurgical interarmées.
СМГР	:	centre militaire de formation professionnelle.
CMIA	:	centre médical interarmées.
CMR	:	centre des moyens de recherche.
CN	:	contrôle de la navigabilité.
CN/DIRNAV	:	contrôle de la navigabilité de la direction de la navigabilité.
CNA	:	cercle national des armées.
CNCMFE	:	centre national civile et militaire de formation et d'entraînement.
CND	:	centre de normalisation de défense.
CNE	:	capitaine.
CNEC	:	centre national d'entraînement commando.
CNEC-1er CHOC	:	centre national d'entraînement commando - 1 ^{er} régiment de Choc.
CNGF	:	centre national de gestion fréquences.

	CNHD	:	centre national d'habilitation défense.
	CNMO	:	centre national de mise en œuvre.
	СММО С	:	centre national de mise en œuvre du chiffre.
	CNMO I	:	centre national de mise en œuvre des intranets.
	CNMO MS	:	centre national de mise en œuvre des moyens satellitaires.
	CNMO R	:	centre national de mise en œuvre des réseaux.
	CNMO SI	:	centre national de mise en œuvre des systèmes d'information.
	CNMO TS	:	centre national de mise en œuvre des télécommunications satellitaires
	CNMO TSR	:	centre national de mise en œuvre des télécoms spatial et radio.
	CNOI	:	commission nationale d'orientation et d'intégration.
CNP		:	centre national de production
	CNPI	:	centre national de production image.
	CNRLT	:	coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme.
	CNSD	:	centre national des sports de la défense.
	CNSO	:	centre national de soutien opérationnel.

CNTC	:	centre national de téléchargement du chiffre.
со	:	cellule opérationnelle.
со	:	centre opérationnel.
COCA	:	cohérence capacitaire.
CO-CYBER	:	centre d'opérations de cyberdéfense.
CODIR	:	coordinateur de direction.
COE	:	center of excellence (centre d'excellence).
COFRAS	:	compagnie française d'assistance spécialisée.
CO2I	:	centre opérationnel interarmées et interservices du MCO-T
COGIC	:	centre opérationnel de gestion interministérielle des crises.
COL	:	colonel.
COL ADJ	:	colonel adjoint.
COL ADJ EEM	:	colonel adjoint et directeur des études de l'école d'état-major.
COL ADJ EMD ET CFA	:	colonel adjoint des écoles militaires de Draguignan et commandant de la formation administrative.
COL ADJ ET CFA	:	colonel adjoint et commandant de la formation administrative de l'école des transmissions.
COLAD/CEM	:	colonel adjoint/chef d'état-major.

СОМ	:	commandant.
СОМ	:	commandement.
СОМ	:	commissaire.
СОМ	:	communication.
COM BAT EMIA	:	commandant le bataillon de l'école militaire interarmes de Saint-Cyr.
COM BAT ESM 1/2/3/4	:	commandant du 1 ^{er} /2 ^e /3 ^e /4 ^e bataillon de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr.
COM CEPHISMER	:	commandant la cellule de plongée humaine et d'intervention sous la mer.
COM CIANRBC	:	commandant le centre interarmées de défense nucléaire radiologique biologique chimique.
COM COURS RH	:	commandant le cours ressources humaines.
COM EA	:	général commandant de l'école d'artillerie.
COM EA - OFF élèves	:	général commandant de l'école d'artillerie - officiers élèves et élèves officiers.
COM EALAT	:	commandant l'école de l'aviation légère de l'armée de terre.
COM EC	:	commandant l'école de cavalerie.
COM E2CIA	:	commandement de l'entrainement et des écoles du combat interarmes.
COM EEM	:	commandant l'école d'état-major.
COM EG	:	commandant l'école du génie.

COM EI	:	général commandant l'école d'infanterie.
COM EI - OFF élèves	:	général commandant de l'école de l'infanterie - officiers élèves et élèves officiers.
COM EM	:	commandant l'école du matériel.
COM EMB	:	commandant les écoles militaires de Bourges.
COM EMD	:	général commandant des écoles militaires de Draguignan.
COM ESCC	:	commandant les écoles de Saint-cyr Coëtquidan.
COM ETLO	:	commandant l'école du train et de la logistique opérationnelle.
COM ETRS	:	commandant l'école des transmissions
COM PEM	:	commandant le pôle écoles Méditerranée.
COM SMV	:	commandant du service militaire volontaire.
COMALAT	:	commandement de l'aviation légère de l'armée de terre.
COMANFOR	:	commandant des forces.
COMBdD	:	commandant de base de défense.
COMBRIG	:	commandant la brigade.
COMCYBER	:	commandant ou commandement de la cyberdéfense.
COMDEF	:	commandement de la défense.

COMDIV	:	commandant la division.
COMELEF	:	commandant les éléments français.
COMEMSOME	:	commandant de l'état-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger.
COMENSOA	:	commandant l'école nationale des sous- officiers d'active.
COMFLOPHIB	:	commandant de la flotille amphibie.
COMFOR	:	commandement (ou commandant) des forces françaises à l'étranger.
COMFOR FDJ	:	commandant les forces françaises à Djibouti.
COMFOR FEAU	:	commandant les forces françaises stationnées aux Émirats arabes unis.
COMFOR FCI	:	commandement des forces françaises en Côte d'Ivoire.
COMFOR RCI	:	commandant les forces françaises stationnées en Côte d'Ivoire.
COMFOR/DJIB	:	commandant les forces françaises stationnées à Djibouti.
COMFORMISC	:	commandant des formations militaires de la sécurité civile.
COMFORM	:	commandant la formation de l'armée de terre.
COMFRMARFOR	:	commandant la « french maritime force ».
COMFT	:	commandant des forces terrestres.

	ı	1
COMIA	:	commandement interarmées.
COMIAFFCI	:	commandant interarmées des forces françaises en Côte d'Ivoire.
COMIGETRA	:	commissaire général aux transports.
COMILI	:	commandant militaire de Balard.
COMLE	:	commandement de la Légion étrangère.
COMLOG	:	commandement (ou commandant) de la logistique des forces.
COMMAT	:	commandement des musiques de l'armée de terre.
COMMF	:	commandement (ou commandant) de la maintenance des forces.
COMRENS	:	commandement (ou commandant) du renseignement.
COMSEC	:	commandant en second.
COMSIC	:	commandant des systèmes d'information et de communication.
COMSIT	:	commandant du site.
COMSMA	:	général commandant le service militaire adapté.
COMSUP	:	commandant supérieur.
COMSUP	:	commandement supérieur dans les collectivités territoriales d'outre-mer.
CONC	:	bureau concours.

:	concours.
:	conseiller.
:	conseiller communication.
:	conseiller juridique.
:	conseiller militaire.
:	coordination.
:	commandant des opérations spéciales.
:	centre opérationnel de zone.
:	chef de pôle.
:	centre de production alimentaire.
:	cellule performance budgétaire.
:	chef du poste de commandement.
:	centre de planification et de conduite des opérations.
:	chef du pôle défense mobilité.
:	cadre professeur enseignement.
:	centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes.
:	centre parachutiste d'entraînement spécialisé.

CPF	:	condition du personnel et formation.
СРІ	:	cohérence des programmes interarmées.
CPIC	:	commandement des programmes interarmées et de cybersécurité.
CPIS	:	centre parachutiste d'instruction spécialisée.
СРІТ	:	cellule de production d'images terre.
СРМО	:	centre du partenariat militaire opérationnel.
СРО	:	chef du pôle opérations.
CPOIA	:	commandement pour les opérations interarmées.
CPOLE	:	chef de pôle.
CPRH	:	chef du pôle ressources humaines.
CPSA	:	conseil permanent de la sécurité aérienne.
CPT EMA	:	chef de participation terre de l'état-major des armées.
CRAC	:	centre de recherche et d'analyse du cyberespace.
CRCI	:	centre de réalisation des capacités interarmées.
CRGE	:	centre de renseignement et de guerre électronique (marine).
CRGI	:	centre de renseignement géospatial interarmées.

CRH	:	cellule ressources humaines
CRM	:	commission des recours des militaires.
CRPOC	:	centre de la réserve et de la préparation opérationnelle de cyberdéfense.
CRR	:	corps de réaction rapide.
CRRE	:	corps de réaction rapide européen.
CRR-Fr	:	corps de réaction rapide France.
CRT	:	centre du renseignement terre.
CS	:	chef de service.
CS	:	chef du soutien.
CS	:	cohérence synthèse.
CSC	:	chef de service central.
CSFA	:	commandement du soutien des forces aériennes.
CSFM	:	conseil supérieur de la fonction militaire.
CSFM MP	:	conseil supérieur de la fonction militaire membres permanents.
CSFRS	:	conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques.
CSG	:	chef des services généraux.
CSGP	:	chef de service de la gestion du personnel.

CSIC	:	centre des systèmes d'information et de communication.
CSMV LOR	:	centre du service militaire volontaire de Lorraine.
CSN	:	centre du service national.
CSO	:	centre de situation des opérations.
CSOA	:	centre du soutien des opérations et des acheminements.
CSPP	:	chef du service pilotage de la performance.
CSR	:	chef du service réalisation.
CSRM	:	conseil supérieur de la réserve militaire.
CSS	:	chef du service stratégie.
CSS	:	chefferie du service de santé.
CSTM	:	chef du service de transit militaire interarmées.
CTAC	:	centre territoriaux d'administration et de comptabilité.
CTAS	:	centre territoriaux d'action sociale.
стб	:	centre de transmissions gouvernemental.
СТІС	:	centre de traitement de l'indemnisation chômage.
CTO-IA	:	centre technico-opérationnel - interarmées

CTSA	:	centre de transfusion sanguine des armées.
СТТЅ	:	centre des transports et transits de surface.
CYBER	:	cyberdéfense.
D	:	directeur. Délégué.
D CHEM	:	directeur du centre des hautes études militaires.
D EDG	:	directeur de l'école de guerre.
D EMS	:	directeur de l'enseignement militaire supérieur.
DA	:	adjoint au directeur.
DA	:	délégué adjoint.
DA	:	directeur adjoint.
DA	:	division application.
DA élèves officiers/officiers élèves	:	division d'application élèves officiers/officiers élèves.
DAAT	:	Détachement avions de l'armée de terre.
DAD	:	division appui documentation.
DAF	:	direction des affaires financières.
DAJ	:	direction des affaires juridiques.
DAG	:	division des affaires générales .

DAN	:	détachement des actions numériques.
DAPSA	:	direction des approvisionnements de produits de santé des armées.
DAR	:	délégué à l'accompagnement des restructurations.
DAR	:	délégué à l'accompagnement régional.
DAT	:	détachement avancé des transmissions.
DC	:	directeur central (ou direction centrale).
DC SCA	÷	direction centrale du service du commissariat des armées.
DCA	:	directeur central adjoint.
DCSD	:	direction de la coopération de sécurité et de défense.
DCSEA	:	direction centrale du service des essences.
DCSID	:	direction centrale du service d'infrastructure de la défense.
DCSSA	:	direction centrale du service de santé des armées.
DDO	:	division doctrine.
DE	:	directeur de l'enseignement.
DEE	:	détachement espace entraînement.
DELPAT	:	délégué au patrimoine de l'armée de terre.

DELPIA	:	directeur de l'exploitation et de la logistique pétrolières interamées.
DEMS-T	:	division de l'enseignement militaire supérieur - terre.
DEP	:	département.
DEP	:	directeur des études et de la prospective.
DEPA	÷	directeur des études et de la prospective artillerie.
DEPI	:	directeur des études et de la prospective infanterie.
DEPT	:	département.
DESTIA	:	direction de l'enseignement supérieur tactique interarmes.
DET	:	détachement.
DETSID	:	détachement du service d'infrastructure de la défense.
DETSPE	:	détachement spécialisé.
DF	:	directeur de la formation.
DF LOG OPS	:	directeur de la formation logistique opérationnelle.
DF MVT RAV	:	directeur de la formation mouvement ravitaillement.
DFA	:	directeur de la formation artillerie.
DFB	:	directeur de la formation blindée.

DFE	:	directeur des formations d'élèves.
DFI	:	directeur de la formation infanterie.
DFRI	÷	direction de la formation, de la recherche et de l'innovation.
DG	:	directeur général.
DGA	:	direction générale pour l'armement.
DGC	:	division gestion des corps.
DGAS	:	directeur général administration et soutien.
DGEA	:	direction générale de l'économat des armées.
DGER	:	directeur général de l'enseignement et de la recherche.
DGF	:	directeur général de la formation.
DGFE	:	directeur général de la formation et de l'entraînement.
DGFM	:	directeur général de la formation militaire.
DGGN	:	direction générale de la gendarmerie nationale.
DGRH	:	département de gestion des ressources humaines.
DGRIS	:	direction générale des relations internationales et de la stratégie.
DGSCGC	:	direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises.

DGNUM	:	direction générale du numérique et de systèmes d'information et de communication.
DHOP	:	direction des hôpitaux.
DI	:	développement international.
DIA	:	division de l'information aéronautique.
DIAR	:	délégué interarmées aux réserves.
DIASS	:	direction interarmées du service de santé des armées.
DICOD	:	délégation à l'information et à la communication de la défense.
DICOM	:	direction du commissariat en outre-mer.
DID	:	directeur d'infrastructure de la défense.
DIR	:	directeur.
DIR ADJ	:	directeur adjoint.
DIR ENE	:	directeur de l'école nationale d'équitation.
DIR IFCE	:	directeur de l'institut français du cheval et de l'équitation.
DIRCAB	:	directeur de cabinet.
DIRCAM	:	directeur de la circulation aérienne militaire.
DIRCOM	:	directeur de la communication.
DIRET	:	directeur d'établissement.

DIRISI	:	direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense.
DIRNAV	:	directeur de la navigabilité.
DIRZON	:	directeur zonal du renseignement et de sécurité de la défense.
DIV	:	division.
DIVEX	:	division exploitation.
DIV FIL	:	division filiéres.
DIV NCPI	:	division en charge du numérique et de la cohérence des programmes interarmées.
DJI/DL	:	Djibouti/détachement.
DL	:	détaché de liaison.
DL	:	directeur local.
DLAS	:	direction locale de l'action sociale.
DLEM	:	détachement de Légion étrangère Mayotte.
DMA	:	directeur des moyens d'appui.
DMAé	:	directrice de la maintenance aéronautique.
DMD	:	délégué militaire départemental.
DMD 01	:	délégué militaire départemental de l'Ain.
DMD 02	:	délégué militaire départemental de l'Aisne.

DMD 03	:	délégué militaire départemental de l'Allier.
DMD 04	:	délégué militaire départemental des Alpes de Hautes provence.
DMD 05	:	délégué militaire départemental des Hautes Alpes.
DMD 06	:	délégué militaire départemental des Alpes maritimes.
DMD 07	:	délégué militaire départemental de l'Ardèche.
DMD 08	:	délégué militaire départemental des Ardennes.
DMD 09	:	délégué militaire départemental de l'Ariège.
DMD 10	:	délégué militaire départemental de l'Aube.
DMD 11	:	délégué militaire départemental de l'Aude.
DMD 12	:	délégué militaire départemental de l'Aveyron.
DMD 13	:	délégué militaire départemental des Bouches du Rhône.
DMD 14	:	délégué militaire départemental du Calvados.
DMD 15	:	délégué militaire départemental du Cantal.
DMD 16	:	délégué militaire départemental de la Charente.
DMD 17	:	délégué militaire départemental de la Charente Maritime.
DMD 18	:	délégué militaire départemental du Cher.

DMD 19	:	délégué militaire départemental de la Corrèze.
DMD 21	:	délégué militaire départemental de la Côte d'Or.
DMD 22	:	délégué militaire départemental des Côtes d'Armor.
DMD 23	:	délégué militaire départemental de la Creuse.
DMD 24	:	délégué militaire départemental de la Dordogne.
DMD 25	:	délégué militaire départemental du Doubs.
DMD 26	:	délégué militaire départemental de la Drome.
DMD 27	:	délégué militaire départemental de l'Eure.
DMD 28	:	délégué militaire départemental de l'Eure- et-Loir.
DMD 29	:	délégué militaire départemental du Finistère.
DMD 2A	:	délégué militaire départemental de la Corse du Sud.
DMD 2B	:	délégué militaire départemental de la Haute Corse.
DMD 30	:	délégué militaire départemental du Gard.
DMD 31	:	délégué militaire départemental de la Haute-Garonne.
DMD 32	:	délégué militaire départemental du Gers.

DMD 33	:	délégué militaire départemental de la Gironde.
DMD 34	:	délégué militaire départemental de l'Hérault.
DMD 35	:	délégué militaire départemental de l'Ille-et- Vilaine.
DMD 36	:	délégué militaire départemental de l'Indre.
DMD 37	:	délégué militaire départemental de l'Indre- et-Loire.
DMD 38	:	délégué militaire départemental de l'Isère.
DMD 39	:	délégué militaire départemental du Jura.
DMD 40	:	délégué militaire départemental des Landes.
DMD 41	:	délégué militaire départemental du Loir-et- Cher.
DMD 42	:	délégué militaire départemental de la Loire.
DMD 43	:	délégué militaire départemental de la Haute Loire.
DMD 44	:	délégué militaire départemental de la Loire- Atlantique.
DMD 45	:	délégué militaire départemental du Loiret.
DMD 46	:	délégué militaire départemental du Lot.
DMD 47	:	délégué militaire départemental du Lot-et- Garonne.
DMD 48	:	délégué militaire départemental de Lozère.

DMD 49	:	délégué militaire départemental du Maine- et-Loire.
DMD 50	:	délégué militaire départemental de la Manche.
DMD 51	:	délégué militaire départemental de la Marne.
DMD 52	:	délégué militaire départemental de la Haute-Marne.
DMD 53	:	délégué militaire départemental de la Mayenne.
DMD 54	:	délégué militaire départemental de la Meurthe-et-Moselle.
DMD 55	:	délégué militaire départemental de la Meuse.
DMD 56	:	délégué militaire départemental du Morbihan.
DMD 57	:	délégué militaire départemental de la Moselle.
DMD 58	:	délégué militaire départemental de la Nièvre.
DMD 59	:	délégué militaire départemental du Nord.
DMD 60	:	délégué militaire départemental de l'Oise.
DMD 61	:	délégué militaire départemental de l'Orne.
DMD 62	:	délégué militaire départemental du Pas de Calais.
DMD 63	:	délégué militaire départemental du Puy-de- Dôme.
	<u> </u>	1

DMD 64	:	délégué militaire départemental des Pyrénées.
DMD 65	:	délégué militaire départemental des Hautes-Pyrénées.
DMD 66	:	délégué militaire départemental des Pyrénées Orientales.
DMD 67	:	délégué militaire départemental du Bas- Rhin.
DMD 68	:	délégué militaire départemental du Haut- Rhin.
DMD 69	:	délégué militaire départemental du Rhône.
DMD 70	:	délégué militaire départemental de la Haute-Saône.
DMD 71	:	délégué militaire départemental de la Saône-et-Loire.
DMD 72	:	délégué militaire départemental de la Sarthe.
DMD 73	:	délégué militaire départemental de la Savoie.
DMD 74	:	délégué militaire départemental de la Haute Savoie.
DMD 75	:	délégué militaire départemental de Paris.
DMD 76	:	délégué militaire départemental de la Seine-Maritime.
DMD 77	:	délégué militaire départemental de la Seine-et-Marne.
DMD 78	:	délégué militaire départemental des Yvelines.

DMD 79	:	délégué militaire départemental des Deux- Sèvres.
DMD 80	:	délégué militaire départemental de la Somme.
DMD 81	:	délégué militaire départemental du Tarn.
DMD 82	:	délégué militaire départemental du Tarn- et-Garonne.
DMD 83	:	délégué militaire départemental du Var.
DMD 84	:	délégué militaire départemental du Vaucluse.
DMD 85	:	délégué militaire départemental de la Vendée.
DMD 86	:	délégué militaire départemental de la Vienne.
DMD 87	:	délégué militaire départemental de la Haute-Vienne.
DMD 88	:	délégué militaire départemental des Vosges.
DMD 89	:	délégué militaire départemental de l'Yonne.
DMD 90	:	délégué militaire départemental du territoire de Belfort.
DMD 91	:	délégué militaire départemental de l'Essonne.
DMD 92	:	délégué militaire départemental des Hauts- de-Seine.
DMD 93	:	délégué militaire départemental de la Seine-Saint-Denis.

DMD 94	:	délégué militaire départemental du Val-de- Marne.
DMD 95	:	délégué militaire départemental du Vald' d'Oise.
DMDA	:	délégué militaire départemental adjoint.
DMF	:	direction de la médecine des forces.
DNRED	÷	direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières.
DO	:	directeur des opérations.
DOC	:	documentation.
DP	:	chef de la division des parcs.
DP	:	directeur de projet.
DPCF	:	directeur de la prospective et de la coordination de la formation.
DPEG	:	division prospectives et études générales.
DPID	:	direction de la protection des installations, moyens et activités de la défense.
DPJ	:	département des politiques en faveur de la jeunesse
DPJJ	:	direction de la protection judiciaire de la jeunesse.
DPMA	:	direction des patrimoines, de la mémoire et des archives.
DPPSN	:	direction de la prospective et de la planification de la sécurité nationale.

DPT	:	département.
DR	:	doctrine et retex.
DRAT	:	délégué aux réserves de l'armée de terre.
DREX	:	division « recherche retour d'expérience ».
DRHAT	:	direction des ressources humaines de l'armée de terre.
DRHAT DIR	:	directeur des ressources humaines de l'armée de terre.
DRH-MD	:	direction des ressources humaines du ministère de la défense.
DRM	:	directeur du renseignement militaire.
DRSD	:	direction du renseignement et de la sécurité de la défense.
DS	:	directeur scientifique.
DSAE	:	direction de la sécurité aéronautique d'État.
DSC	:	département de soutien du contrôle.
DSEZP	÷	direction de la sécurité économique en zone de défense et de sécurité de Paris.
DSI	:	division des systèmes d'information.
DSIN	:	direction des systèmes d'information et du numérique.
DSMA	:	détachement du service militaire adapté.

DSN-Fr	:	détachement de soutien national France.
DSNJ	:	direction du service national et de la jeunesse.
DSNJ AIS	:	directeur du service national et de la jeunesse - autorité immédiatement supérieure.
DSP	:	district de sûreté portuaire.
DT/33e RIMa	:	détachement terre/33 ^e régiment d'infanterie de marine.
Е	:	élèves.
Е	:	enseignement.
EA	:	école d'artillerie.
EA	:	espace aérien.
EA	:	euratlantique.
EAAT	:	escadrille avions de l'armée de terre.
EALAT	:	école de l'aviation légère de l'armée de terre.
EAU	:	Émirats Arabes Unis.
EC	:	école de cavalerie.
EC IFCE	:	écuyer en chef de l'institut français du cheval et de l'équitation.
ECA	:	école des commissaires des armées.
ECIA	:	écoles du combat interarmes.

ECMSSA	:	établissement central des matériels du service de santé des armées.
ECO FUS	:	école des fusiliers marins.
ECO POLY	:	école polytechnique.
ECP	:	enseignement coordination partenariats.
ECPAD	:	établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense.
EDG	:	école de guerre.
EDG-T	:	école de guerre-terre.
EDIACA	:	établissement de diffusion, d'impression et d'archives du commissariat des armées.
EE	:	études-évaluations.
EEM	:	école d'état-major.
EEM	:	études de l'école d'état-major.
EF CFA-PTL	:	éléments français du centre de formation franco-allemand du personnel technico logistique Tigre.
EF EFA	:	éléments français de l'école franco- allemande.
EFA	:	école franco-allemande.
EFG	:	éléments français au Gabon.
EFMAD	:	escadron de formation à la maintenance aéronautique de la défense.

EFQ	:	école des fourriers de Querqueville.
EFS	:	éléments français au Sénégal.
EFSOAA	÷	école de formation des sous-officiers de l'armée de l'air.
EG	:	école du génie.
EG	:	études générales.
EGEN	:	école du génie.
EGI	:	établissement géographique interarmées.
EH Cazaux	:	escadron d'hélicoptères à Cazaux.
EI	:	école de l'infanterie.
EIS	:	école interarmées des sports.
ELOCA	:	établissement logistique du commissariat des armées.
ELV	:	élève(s).
EM	:	école du matériel.
EM	:	essais missiles.
EM	:	état-major.
EM/BFA	:	état-major de la brigade franco-allemande.
EMAI	:	équipements-maintenance.
EMAT	:	état-major de l'armée de terre.

ЕМВ.	:	écoles militaires de Bourges.
EMD	:	écoles militaires de Draguignan.
EME	:	école militaire d'équitation.
ЕМНМ	:	école militaire de haute montagne.
EMIA	:	école militaire interarmes.
EMIA	:	état-major interarmées.
EMIA-FE	:	état-major interarmées de force et d'entraînement.
EMIZ	:	état-major interministériel de zone.
ЕМО	:	état-major opérationnel.
EMO-SID	:	état-major opérationnel du service d'infrastructure de la défense.
ЕМОТ	:	état-major opérationnel terre.
EMP	:	emploi.
EMP	:	état-major particulier.
EMS	:	écoles militaires de Saumur.
EMSD	:	état-major de soutien défense.
EMSLB	:	écoles militaires de santé de Lyon-Bron.
EMSOME	:	école militaire de spécialisation de l'outre- mer et de l'étranger.

EMSOME	:	état-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger.
EMSST	:	enseignement militaire supérieur scientifique et technique.
EMZ	:	état-major de zone.
EMZD	:	état-major de zone de défense.
ENE	:	école nationale d'équitation.
ENS	:	établissement national de la solde.
ENSIETA	:	école nationale supérieure des études et techniques d'armement.
ENSIM	:	école nationale supérieure des ingénieurs d'infrastructure militaire.
ENSOA	:	école nationale des sous-officiers d'active.
ENSPM	:	école nationale supérieure du pétrole et des moteurs.
EO	:	enseignement opérationnel.
EOA	:	élève officier d'active.
EOFIA	:	élèves officiers en formation initiale en Allemagne.
EP	:	environnement des programmes.
EP BAT RES IDF	:	échelon de préfiguration du bataillon de réserve d'Île-de-France.
ЕРГРМА	:	établissement public des fonds de prévoyance militaire et de l'aéronautique.

	ЕРМ	:	établissement principal des munitions.
	EPNER	:	école du personnel navigant d'essais et de réception.
	ЕРРА	:	école du personnel paramédical des armées.
ERAT	Г		école du renseignement de l'armée de terre.
	ERSA	:	établissement central de ravitaillement sanitaire des armées.
	ES2P	:	étude-synthèses-prospective-pilotage.
	ESA	:	école de santé des armées.
	ESCC	:	écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.
	ESIA	:	échelon social interarmées.
	ESID	:	établissement du service d'infrastructure de la défense.
	ESM	:	école spéciale militaire.
	ESN	:	élément de soutien national.
	ESN	:	établissement du service national.
	ESORSEM	:	école supérieure des officiers de réserve spécialistes état-major.
	ETAP	:	école des troupes aéroportées.
	ETLO	:	école du train et de la logistique opérationnelle.

ETRAN	:	commandant l'école des transmissions.
ETRN	:	école du train.
ETRS	:	général commandant l'école des transmissions.
EURASPAC	:	Europe, Asie, Pacifique.
EV/I	:	essais en vol lstres.
EVDG	:	école du Val-de-Grâce.
EXPL	:	exploitation.
EXT	:	extérieures.
FAA	:	forces armées aux Antilles.
FAG	:	forces armées en Guyane.
FAN	:	force d'action navale.
FANC	:	forces armées de la Nouvelle-Calédonie.
FAO	:	formation assistée par ordinateur.
FAPF	:	forces armées en Polynésie française.
FAZSOI	:	forces armées dans la zone sud de l'océan Indien.
FBH	:	french branch head.
FCI	:	françaises en Côte d'Ivoire.

FDJ	:	françaises à Djibouti.
FEAU	:	françaises aux Émirats arabes unis.
FFDJ	:	forces françaises stationnées à Djibouti.
FFEAU	:	forces françaises aux Émirats arabes unis.
FECS	:	force d'expertise du combat SCORPION
FFECSA	:	forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne.
FIN	:	finances.
FM	:	fonction militaire.
FMR	:	french military representation.
FN	:	forces nucléaires.
FORM	:	formation.
FORMISC	:	formations militaires de la sécurité civile.
FOS	:	forces et organismes de soutien.
FR	:	France.
FS	:	formation spécifique.
FSI	:	forces du soutien et des systèmes d'information.
FSM	:	forces sous-marines.
FST	:	forces spéciales terre.

	FT	:	forces terrestres.
	FUS	:	fusionneur.
	GA	:	général adjoint.
	GA	:	groupement d'application.
	GAD	:	général adjoint.
	GAE	:	général adjoint engagements.
	GAL	:	général.
	GAM	:	général adjoint major.
	GAM	:	groupement d'aguerrissement en montagne.
	GAM STAT	:	groupement aéromobilité de la section technique de l'armée de terre.
	GAO	:	général adjoint opérations.
GCFA	\	:	général commandant les forces aériennes.
	GCO	:	groupement de coopération opérationnelle.
	GDA-CE	:	général directeur adjoint et commandant des écoles.
	GEN	:	général.
	GEST	:	gestion des corps.
	GESTPERS	:	gestion du personnel.

GI	:	groupement interarmées.
GIAT	:	général inspecteur de l'armée de terre.
Glla	:	groupement d'instruction interarmées.
GMHM	:	groupe militaire de haute montagne.
GMP	:	gouverneur militaire de Paris.
GMRHC	:	gestion ministérielle des ressources humaines civiles.
GON	:	groupement des actions numériques.
G.OPS	:	groupe opérationnel
GOUV	:	gouvernance.
GOUV	:	gouverneur.
GOUV INV	:	gouverneur des Invalides.
GP	:	gestion patrimoine.
GPT	:	groupement.
GPT AERO	:	groupement aéroporté.
GPT AMFH	:	groupement « armes de mêlée et facteurs humains ».
GPT ART	:	groupement artillerie.
GPT MA	:	groupement « mob/agester ».

GPT RENS	:	groupement « renseignement ».
GPT SCMI	:	groupement « systèmes de communication et maîtrise de l'information ».
GR	:	groupement.
GRH-CDI	:	gestion ressources humaines - contrôle et droit individuel.
GRLE	:	groupement de recrutement de la Légion étrangère.
GRS	÷	groupement de recrutement et de sélection.
GS	:	grands subordonnés.
GS	:	groupement de soutien.
GSBdD	:	groupement de soutien de base de défense.
GSMA	:	groupement du service militaire adapté.
GSPI	:	groupement de soutien du personnel isolé.
GTIFN	:	groupement des transmissions d'infrastructure et forces nucléaires.
GUA	:	Guadeloupe.
GUY	:	Guyane.
Guyane/DL	:	Guyane/détachement.
GX	:	généraux.

HCECM	:	haut comité d'évaluation de la condition militaire.
HEM-T	:	haut encadrement militaire-Terre.
HFDS	:	haut fonctionnaire de sécurité et de défense - conseiller militaire MINEFI.
ніа	:	hôpital d'instruction des armées.
НМС	:	hôpital médico-chirurgical.
HNI	:	hôtel national des Invalides.
IA	:	interarmées.
IAN	:	inspection des armements nucléaires.
IAT	:	inspection de l'armée de terre.
IB	:	industrie - budget.
ICA	:	Inspecteur du commissariat des armées.
IDA	:	inspecteur des armées.
IDA	:	inspection des armées.
IDF	:	Île de France.
IFCE	:	institut français du cheval et de l'équitation.
IGAT	:	inspecteur général des armées-terre.
IGGN	:	inspection générale de la gendarmerie nationale.

IGSC	:	inspection générale de la sécurité civile.
IGSSA	:	inspection générale du service de santé des armées.
IIC	:	inspection des installations classées.
ILO	:	Île Longue.
IMID	:	ingénieur militaire d'infrastructure de la défense.
INES/PN	:	implémentation des nouvelles exigences de sûreté de la propulsion nucléaire.
INF	:	infanterie.
INFO	:	information.
INFRA	:	infrastructure aéronautique.
INFRA	:	infrastructure.
INS	:	instruction.
INS RECH BIOMED	:	institut de recherche biomédicale.
INSP	:	inspecteur.
INSP AR - PE	:	inspecteur de l'armement pour les poudres et explosifs.
INSP GEN SSA	:	inspection générale du service de santé des armées.
INTEL CAMPUS	:	intelligence campus.
INTERN	:	internationale.

		1
INV	:	Invalides.
INV	:	investissement.
IP	:	ingénierie des projets.
IPRH	÷	ingénierie des processus ressources humaines.
IRBA	:	institut de recherche biomédical des armées.
IRSEM	:	institut de recherche stratégique de l'école militaire.
IS PE	:	pôle environnement du groupe des inspections spécialisées.
IS PT	:	pôle travail du groupe des inspections spécialisées.
ISSA	:	inspection du service de santé des armées.
ITA	:	inspecteur du travail dans les armées.
ПІО	÷	inspection technique de l'infrastructure de la défense.
JCE	:	joint chief engineer.
JFC	:	joint force command.
JFHQ	:	joint force headquarters.
JUROPS	:	juridique opérationnelle.
LCL	:	lieutenant-colonel.

LCL CM	:	lieutenant-colonel chargé de mission.
LEGAD	:	legal advisor (conseiller juridique).
LH	:	Légion d'honneur.
LM	:	lycée militaire.
LOG	:	logistique.
LST	:	laboratoire des systèmes d'information et de communication terre.
LTN	:	lieutenant.
MA	:	maîtrise des armements.
MA	:	mission des achats.
МАР	:	mission d'aide au pilotage.
MAR	:	Martinique.
MAT	:	mission d'appui à la transformation.
MAY	:	Mayotte.
MCCE	:	multinational coordination centre Europe.
MCO	:	maintien en condition opérationnelle.
MCOT	:	maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres.
MCR	:	marketing et communication de recrutement.

	MDR	:	militaire du rang.
	MEDEF	:	mouvement des entreprises de France.
	MF	:	moyens et finances.
	MG	:	major général.
	MGA	:	major général des armées.
MGA	A	:	major général de l'armée de l'air.
	MGAT	:	major général de l'armée de terre.
	MI	:	maîtrise de l'information.
	MICAM	:	mission de contrôle et d'assistance de la maintenance.
	MILI	:	militaire.
	MINOM	:	militaire défense auprès du secrétariat d'état à l'outre-mer.
	MISSION SOSO	:	mission source solde.
	MMA	:	maintenance des matériels aéronautiques.
	MML	:	mission militaire de liaison.
	ММТ	:	maintenance des matériels terrestres.
	MNGSG	:	multi national geographic support group.
	MNRBC	:	maîtrise nucléaire, radiologique, biologique, chimique.

MIRVOG	:	mission de retour à la vie civile des officiers généraux.
MMAI	:	mission ministérielle d'audit interne.
MOY	:	moyens.
MRI	:	missions des relations internationales.
MRO	:	chef de la mission de reconversion des officiers.
MUSEE	:	musées de la cavalerie et des blindés.
MVT RAV	:	mouvement ravitaillement.
N	:	Nord.
N1	:	notation en premier ressort.
N2	:	notation en deuxième ressort.
NADEFCOL	:	NATO defense college (collège de défense de l'organisation du traité de l'Atlantique nord).
NAHEMA	:	NATO helicopter management agency.
NAT	:	national.
NATO	:	north atlantic treaty organization.
NC	:	Nouvelle-Calédonie.
NC/DL	:	Nouvelle-Calédonie/détachement.
NC1	:	code notateur premier niveau.

NEDEX :			
NFIU : NATO force integration unit. NI : notation intermédiaire. NLR : national fliaison representative. NMR : national military representative. NMR : national military representative. NO : Nord-Ouest. NPR : notés en premier ressort. NPRM : nouvelle politique de rémunération des militaires et retraite. NRBC : nucléaire, radiologique, biologique, chimique. NRBC : national support element. NRBC : national support element. NRDC : Nato Rapid Deployable Corps . NSPA : North Atlantic Treaty Organization support and procurement agency legence OTAN de soutien et d'a quisition). NUM. ESP. FORM. : bureau numérisation espace formation. OA : officier adjoint. OAMGA : officier adjoint au major général des armées.	NE	:	Nord-Est.
NLR : national liaison representative. NLR : national military representative. NMR : national military representative. NO : Nord-Ouest. NPR : notés en premier ressort. NPRM : nouvelle politique de rémunération des militaires et retraite. NRBC : nucléaire, radiologique, biologique, chimique. NSE : national support element. NRDC : Nato Rapid Deployable Corps . NSPA : North Atlantic Treaty Organization support and procurement agency (agence OTAN de soutien et d'acquisition). NUM, ESP, FORM. : bureau numérisation espace formation. OA : officier adjoint. OAMGA : officier adjoint au major général des armées.	NEDEX	:	
NMR : national liaison representative. NMR : national military representative. NO : Nord-Quest. NPR : notés en premier ressort. NPRM : nouvelle politique de rémunération des militaires et retraite. NRBC : nucléaire, radiologique, biologique, chimique. NRBC : national support element. NRDC : Nato Rapid Deployable Corps . NSPA : North Atlantic Treaty Organization support and procurement agency (agence OTAN de soutien et d'acquisition). NUM. ESP. FORM. : bureau numérisation espace formation. OA : officier adjoint. OAMGA : officier adjoint au major général des armées.	NFIU	:	NATO force integration unit.
NO : Nord-Quest. NPR : notés en premier ressort. NPRM : nouvelle politique de rémunération des militaires et retraite. NRBC : nucléaire, radiologique, biologique, chimique. NRBC : national support element. NRDC : Nato Rapid Deployable Corps . NSPA : North Atlantic Treaty Organization support and procurement agency (agence OTAN de soutien et d'acquisition). NUM. ESP. FORM. : bureau numérisation espace formation. OA : officier adjoint. OAMGA : officier adjoint au major général des armées.	NI	:	notation intermédiaire.
NPR : notés en premier ressort. NPRM : nouvelle politique de rémunération des militaires et retraite. NRBC : nucléaire, radiologique, biologique, chimique. NSE : national support element. NRDC : Nato Rapid Deployable Corps . NSPA : North Atlantic Treaty Organization support and procurement agency (agence OTAN de soutien et d'acquisition). NUM, ESP, FORM. : bureau numérisation espace formation. OA : officier adjoint. OAMGA : officier adjoint au major général des armées.	NLR	:	national liaison representative.
NPRM : notés en premier ressort. NPRM : nouvelle politique de rémunération des militaires et retraite. NRBC : nucléaire, radiologique, biologique, chimique. NSE : national support element. NRDC : Nato Rapid Deployable Corps . NSPA : North Atlantic Treaty Organization support and procurement agency (agence OTAN de soutien et d'acquisition). NUM. ESP. FORM. : bureau numérisation espace formation. OA : officier adjoint. OAMGA : officier adjoint au major général des armées.	NMR	:	national military representative.
NPRM : nouvelle politique de rémunération des militaires et retraite. NRBC : nucléaire, radiologique, biologique, chimique. NSE : national support element. NRDC : Nato Rapid Deployable Corps . NSPA : North Atlantic Treaty Organization support and procurement agency (agence OTAN de soutien et d'acquisition). NUM. ESP. FORM. : bureau numérisation espace formation. OA : officier adjoint. OAMGA : officier adjoint au major général des armées.	NO	:	Nord-Ouest.
NRBC : nucléaire, radiologique, biologique, chimique. NSE : national support element. NRDC : Nato Rapid Deployable Corps . NSPA : North Atlantic Treaty Organization support and procurement agency (agence OTAN de soutien et d'acquisition). NUM. ESP. FORM. : bureau numérisation espace formation. OA : officier adjoint. OAMGA : officier adjoint au major général des armées.	NPR	:	notés en premier ressort.
NSE : national support element. NRDC : Nato Rapid Deployable Corps . NSPA : North Atlantic Treaty Organization support and procurement agency (agence OTAN de soutien et d'acquisition). NUM. ESP. FORM. : bureau numérisation espace formation. OA : officier adjoint. OAMGA : officier adjoint au major général des armées.	NPRM	÷	
NRDC : Nato Rapid Deployable Corps . North Atlantic Treaty Organization support and procurement agency (agence OTAN de soutien et d'acquisition). NUM. ESP. FORM. : bureau numérisation espace formation. OA : officier adjoint. OAMGA : officier adjoint au major général des armées.	NRBC	:	
NSPA : North Atlantic Treaty Organization support and procurement agency (agence OTAN de soutien et d'acquisition). NUM. ESP. FORM. : bureau numérisation espace formation. OA : officier adjoint. OAMGA : officier adjoint au major général des armées.	NSE	:	national support element.
and procurement agency (agence OTAN de soutien et d'acquisition). NUM. ESP. FORM. : bureau numérisation espace formation. OA : officier adjoint. OAMGA : officier adjoint au major général des armées.	NRDC	:	Nato Rapid Deployable Corps .
OA : officier adjoint. OAMGA : officier adjoint au major général des armées.	NSPA	:	and procurement agency (agence OTAN de
OAMGA : officier adjoint au major général des armées.	NUM. ESP. FORM.	:	bureau numérisation espace formation.
armées.	OA	:	officier adjoint.
OAOGA : officier adjoint à l'officier général adjoint.	OAMGA	:	
	OAOGA	:	officier adjoint à l'officier général adjoint.

OAR	:	officier adjoint réserve.
OAT	:	opérations aéroterrestres terre.
OBS	:	observation.
OCCAR	:	organismes conjoints de coopération en matière d'armement.
OCI	:	officier communication information.
ОСОМЕ	:	officier coordination outre-mer.
OE	:	officier d'échange.
OFF	:	officier.
OFF COM	:	officier communication.
OFF ELV	:	officiers élèves.
OFF GX	:	officiers généraux.
OG	:	officier général.
OGA	:	officier général adjoint.
IUM	:	officier général chef du pôle numérique et coordination de l'innovation.
OGP	:	officier général pilotage.
OGRI	:	officier général relations internationales.
OGRIM	:	officier général relations internationales militaires.

OGT	:	officier général transformation.
OGX	:	officiers généraux.
OGZDS	:	officier général de la zone de défense et de sécurité.
OGZS	:	officier général de la zone de soutien.
OL	:	ordre de la libération.
OLI	:	officier de liaison.
OLIA	:	officier de liaison interarmées.
OLT	:	officier de liaison terre.
OLT	:	organe liquidateur temporaire.
ОМ	:	outre-mer.
OM CIRFA OM	:	formation de rattachement pour les centres d'information et de recrutement des forces armées - Outre-mer.
OME	:	outre-mer et étranger.
OPEX	:	opération extérieure.
OPS	:	opérationnelle.
OPS	:	opérations.
OR	:	organisation ressource.
ORA	:	officier référent d'armées.

ORG : organisation. ORH : organisation. OSA : officier supérieur adjoint. OSC/F : officier sous contrat fillère encadrement. OSC/F : officier sous contrat fillère encadrement. OSC/F : officier sous contrat fillère spécialiste. OSC/F : officier sous contrat fillère spécialiste. OSC/S : officier sous contrat fillère encadrement. OSC/S : officier sous contrat fillère encadre			
DRH : organisation. OSA : officier supérieur adjoint. OSC/F : officier sous contrat fillère encadrement. OSC/P : officier sous contrat fillère encadrement. OSC/S : officier sous contrat pilote. OSC/S : officier sous contrat fillère spécialiste. OSCE : organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. OSSG : officier supérieur chargé du service général officier supérieur chargé du service général officier de sécurité des systèmes d'information de zone. OTAN : organisation du traité de l'Atlantique nord. P : pensions. PAE : plateformes, armements, équipements. PAF : plateforme achats-finances santé. PAF : polle affaires financières PARTER : participation terre. PARTER : participation terre.	ORG	:	organique.
OSA : officier supérieur adjoint. OSC/E : officier sous contrat filière encadrement. OSC/P : officier sous contrat filière encadrement. OSC/S : officier sous contrat filière spécialiste. OSCE : officier sous contrat filière spécialiste. OSCE : organisation pour la sécurité et la copération en Europe. OSSG : officier supérieur chargé du service général OSSIZ : officier de sécurité des systèmes d'information de zone. OTAN : organisation du traité de l'Atlantique nord. P : pensions. PAE : plateforme, armements, équipements. PAFS : plateforme achats-finances santé. PAF : pôle affaires financières PARTER : participation terre. PARCS : parcs.	ORG	:	organisation.
OSC/F : officier sous contrat filière encadrement. OSC/F : officier sous contrat filière encadrement. OSC/S : officier sous contrat filière spécialiste. OSCE : officier sous contrat filière spécialiste. OSCE : organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. OSSIG : officier supérieur chargé du service général OSSIZ : officier de sécurité des systèmes d'information de zone. OTAN : organisation du traité de l'Atlantique nord. P : pensions. PAE : plateformes, armements, équipements. PAF : plateforme achats-finances santé. PAF : poble affaires financières PARTER : participation terre. PARCS : parcs.	ORH	:	organisation.
OSC/P : officier sous contrat pilote. OSC/S : officier sous contrat filière spécialiste. OSCE : organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. OSSG : officier supérieur chargé du service général OSSIZ : officier de sécurité des systèmes d'information de zone. OTAN : organisation du traité de l'Atlantique nord. P : pensions. PAE : plateformes, armements, équipements. PAF : pâle affaires financières PARTER : participation terre. PARCS : parcs.	OSA	:	officier supérieur adjoint.
OSC/S : officier sous contrat filière spécialiste. OSCE : organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. OSSG : officier supérieur chargé du service général OSSIZ : officier de sécurité des systèmes d'information de zone. OTAN : organisation du traité de l'Atlantique nord. P : pensions. PAE : plateformes, armements, équipements. PAFS : plateforme achats-finances santé. PAF PAF : pôle affaires financières PARTER : participation terre. PARCS : parcs.	OSC/E	:	officier sous contrat filière encadrement.
OSCE : organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. OSSG : officier supérieur chargé du service général OSSIZ : officier de sécurité des systèmes d'information de zone. OTAN : organisation du traité de l'Atlantique nord. P : pensions. PAE : plateformes, armements, équipements. PAFS : plateforme achats-finances santé. PAF : pôle affaires financières PAR TER : participation terre. PARCS : parcs.	OSC/P	:	officier sous contrat pilote.
COSSG : officier supérieur chargé du service général OSSIZ : officier de sécurité des systèmes d'information de zone. OTAN : organisation du traité de l'Atlantique nord. P : pensions. PAE : plateformes, armements, équipements. PAFS : plateforme achats-finances santé. PAF : pôle affaires financières PAR TER : participation terre. PARCS : parcs.	OSC/S	:	officier sous contrat filière spécialiste.
OSSIZ : officier de sécurité des systèmes d'information de zone. OTAN : organisation du traité de l'Atlantique nord. P : pensions. PAE : plateformes, armements, équipements. PAFS : plateforme achats-finances santé. PAF : pôle affaires financières PAR TER : participation terre. PARCS : parcs.	OSCE	:	
DTAN : organisation du traité de l'Atlantique nord. P : pensions. PAE : plateformes, armements, équipements. PAFS : plateforme achats-finances santé. PAF : pôle affaires financières PARTER : participation terre. PARCS : parcs.	OSSG	:	officier supérieur chargé du service général
PAE : pensions. PAE : plateformes, armements, équipements. PAFS : plateforme achats-finances santé. PAF : pôle affaires financières PAR TER : participation terre. PARCS : parcs.	OSSIZ	:	
PAE : plateformes, armements, équipements. PAFS : plateforme achats-finances santé. PAF : pôle affaires financières PAR TER : participation terre. PARCS : parcs.	OTAN	:	organisation du traité de l'Atlantique nord.
PAFS : plateforme achats-finances santé. PAF : pôle affaires financières PAR TER : participation terre. PARCS : parcs.	Р	:	pensions.
PAF : pôle affaires financières PAR TER : participation terre. PARCS : parcs.	PAE	:	plateformes, armements, équipements.
PAR TER : participation terre. PARCS : parcs.	PAFS	:	plateforme achats-finances santé.
PARCS : parcs.	PAF	:	pôle affaires financières
	PAR TER	:	participation terre.
PC : personnel civil.	PARCS	:	parcs.
	PC	:	personnel civil.

PCA	:	pharmacie centrale des armées.
PCA	:	pôle commandement des armées.
PCFL	:	poste de commandement de force logistique.
PCH RF	:	poste de commandement « high readiness forces ».
PCY	:	pôle cyber.
PDS	:	pôle défense sécurité.
PEIIC	:	pôle environnement du groupe des inspections spécialisées.
PEM	:	pôle écoles Méditerranée
PEP	:	pôle des études et prospective.
PERF	:	performance.
PF	:	Polynésie française.
PFAT	:	plate-forme affrètement et transport.
PFC	:	plates-formes commissariat.
PFC	:	personnel finances capacités.
P-FUS	:	pré-fusionneur.
PIA	:	politiques interarmées.
PIAM	:	pôle interarmées du traitement du danger des munitions et explosifs.

PIAR	:	politique interarmées des réserves.
PIL	:	pilotage.
PIT	:	personnel isolé terre.
рјНО	:	permanent joint headquarters.
PLANS	:	plans.
PLUS 1	:	plus un.
PMF	:	personnel moral formation.
РМО	:	Proche et Moyen Orient.
PMRIE	÷	prévention, maîtrise des risques industriels et environnement.
PN	:	premier notateur.
PNM	:	prytanée national militaire.
РО	:	prospective opérationnelle.
РО	:	pôle opérations
POD	:	pôle opérationnel « développement »
POENT	:	pôle opérationnel « espace numérique de travail ».
РОН	:	pôle opérationnel « hébergement ».
POL	:	politique.
POLE TECH	:	Pôle technique.

PORTD	:	pôle opérationnel « réseaux transport et desserte».
POSA	:	pôle opérationnel « administration et sécurité».
PP	:	plans-programmes.
PPE	:	plans, programmes, évaluation.
PPS	:	pôle performance synthèse
PPSM	:	pôle prospective et stratégie militaire.
PR	:	pilotage des risques.
PR	:	présidence de la République.
PRAT	:	pôle rayonnement de l'armée de terre.
PRB	:	groupe de contrôle du personnel, de la réglementation et du budget.
PREFMAR	:	préfecture maritime.
PREPA	:	préparation.
PRÉPAVENIR	:	cellule préparation de l'avenir.
PREST.PROTOCOLE	:	chef cellule prestations - protocole - interventions.
PRH	:	pilotage des ressources humaines militaires et civiles.
PRH	:	pôle ressources humaines.
PROD	:	production.

PROMOS	:	promotions.
PRP	:	pôle rayonnement Paris.
PRSD	:	poste du renseignement et de sécurité de la défense.
PS	:	performance-synthèse.
PS	:	pilotage stratégique.
PSC	:	politique des soutiens communs
PSO	:	politique de soutien aux opérations.
PSO	:	président des sous-officiers.
PSP	:	performance - synthèse - pilotage.
PSS	:	pôle suivi et synthèse.
PTFRH	:	projets de transformation de la fonction ressources humaines.
РТІТА	:	pôle travail du groupe des inspections spécialisées.
QG	:	quartier général.
RAM	:	régiment d'artillerie de montagne.
RAMa	:	régiment d'artillerie de marine.
RAN	:	responsable des affaires nucléaires
RAPPORT.GAL.	:	Rapporteur général auprès de la commission des recours des militaires.

Г			
	RAV	:	ravitaillement.
RCA			régiment de chasseurs d'Afrique.
	RD	:	régiment de dragons.
	RDC	:	« reard detachment command » (chef de division).
	RE	:	régiment étranger.
	REC	:	recrutement.
-	REG	:	régional.
	REG	:	règlementation.
-	REJ	:	réglementation études juridiques.
	RER	:	relations extérieures renseignement.
-	RMD	:	représentation militaire et de la défense
-	RENS	:	renseignement.
-	REPFRANCE	:	représentant national français.
-	REPMIL	:	représentation militaire.
	RE-RI	:	relations extérieures-relations internationales.
	RES	:	bureau réserve.
	RÉSERVE	:	bureau réserve.
	RFT	:	régiments des forces terrestres.

RGA	:	régiment du génie de l'air.
RH	:	ressources humaines.
RI	:	internationales.
RICM	:	régiment d'infanterie chars de marine.
RIMa	:	régiment d'infanterie de marine.
RIMaP	÷	régiment d'infanterie de marine du Pacifique.
RIMaP PF	:	régiment d'infanterie de marine du pacifique - Polynésie française.
RM	:	réserve militaire.
RMAT	:	régiment du matériel.
RMD	:	représentation militaire et de la défense
RMED	:	régiment médical.
RMF	:	représentant militaire français.
RMT	:	régiment de marche du Tchad.
RPIMa	:	régiment parachutiste d'infanterie de marine.
RSMA	:	régiment du service militaire adapté.
RSMA-G	:	régiment du service militaire adapté de la Guyane.
RSMA-GUA	:	régiment du service militaire adapté de la Guadeloupe.

RSMA-NC : régiment du service militaire adapté de Nouvelle-Calédonie. RSMA-PF : régiment du service militaire adapté de Polynésie française. RSMA-R : régiment du service militaire adapté de la Réunion. RSV : réserve.		RSMA-M	:	régiment du service militaire adapté de la Martinique.
RSMA-R : régiment du service militaire adapté de la Réunion. RSV : réserve.		RSMA-NC	:	1
RSV : réserve.		RSMA-PF	:	
		RSMA-R	:	régiment du service militaire adapté de la Réunion.
RT régiment du train.		RSV	:	réserve.
	RT			régiment du train.
RT régiment de transmissions.	RT			régiment de transmissions.
S : sud.		S	:	sud.
S/C : sous-chef.		S/C	:	sous-chef.
S/CEM : sous-chef d'état-major.		S/CEM	:	sous-chef d'état-major.
S2A : service centralisé des achats d'armement.		S2A	:	service centralisé des achats d'armement.
SA : second adjoint.		SA	:	second adjoint.
SA : surveillance et audit.		SA	:	surveillance et audit.
SAG : service de l'administration générale.		SAG	:	service de l'administration générale.
SAMHA : service des archives médicales hospitalières des armées.		SAMHA	:	
SAP : service d'administration du personnel.		SAP	:	service d'administration du personnel.
SASF : service d'architecture des systèmes de forces.		SASF	:	1

	I	
SAT	:	satellites.
SCA	:	service centralisé des achats.
SCA	:	service du commissariat des armées.
SCE	:	secteur de contrôle Est.
SCEM	:	sous-chef d'état-major.
SCGC	:	service central de la gestion budgétaire et des comptabilités.
SCI	:	service central ingénierie.
SCM	:	service central marchés.
SCOE	:	service central opérations exploitation.
SD	:	sous-directeur.
SD	:	sous-directeur d'emploi.
SDCI	:	sous-direction de la contre ingérence.
SD CN	:	sous-directeur contrôle de la navigabilité.
SDCNE	:	sous-direction des centres nationaux d'expertises.
SD EA	:	sous-directeur « Europe-Amérique du sud ».
SD-SR	:	sous-direction de la stratégie des ressources.
SDA	:	sous-directeur « appui ».

SDA	:	Sous-directeur « achats »
SDAF	:	sous-direction achats finances.
SDAS	:	sous-directeur de l'action sociale.
SDBFC	÷	sous-directeur budget finances comptabilité.
SDC	:	sous-directeur des cabinets
SDC	:	sous-directeur clients.
SDC	:	sous-directeur contrats.
SDC	:	soutien du combattant.
SDE	:	sous-directeur de l'exploitation.
SDEP	:	sous-directeur « environnement des programmes ».
SDEP	:	sous-directeur études et politique.
SDJIEJ	:	sous-dirercteur droits individuels et études juridiques
SDG	:	sous-direction gestion.
SD GPC	:	Sous-directrice de la gestion du personnel civil.
SDGQ	:	sous-directeur de la gestion et de la qualité.
SDGS	:	sous-directeur de la gestion statutaire et de la réglementation.
SDIR	:	sous-directeur.

SDIR 1	:	sous-directeur 1.
S-DIR	:	sous-direction.
SDE	:	sous-direction de l'exploitation
SDIRC	:	sous-directeur clients de la direction centrale.
SDIRR	:	sous-directeur ressources de la direction centrale de la direction interarmées des réseaux d'infrastructures et des systèmes d'information de la défense.
SDIRS	:	sous-directeur stratégie de la direction centrale de la direction interarmées des réseaux d'infrastructures et des systèmes d'information de la défense.
SDIRSSI	:	sous-directeur des systèmes sécurité de l'information de la direction centrale de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense.
SDK	:	centre national d'appui à distance.
SD NUM	:	sous-directeur numérique
SDOR	:	sous-directeur « organisation-ressources ».
SDPEP	:	sous-directeur politique, études et prospective.
SDPERF	:	sous-directeur performances synthéses.
SDPO	:	sous-directeur du pilotage opérationnel.
SDPR	:	sous-directeur pilotage et règlementation.
SDPRHF	:	sous-directeur du pilotage des ressources humaines et financières.
	1	

	SDR	:	sous-directeur de la recherche.
	SDR	:	sous-direction recrutement.
	SDRM	:	sous-direction ressources management.
	SDS	:	sous-directeur stratégie.
	SDSI	:	sous-directeur systèmes d'information.
	SDSSI	:	sous-directeur sécurité des systèmes d'information.
SD T	ECHNIQUE	:	sous-directeur technique.
	SDTL	:	sous-directeur technique et logistique.
	SE	:	sud-est.
	SEA	:	service des essences des armées.
	SEC	:	secrétariat.
	SECT	:	section.
	sécu	:	sécurité.
	SEDACM	:	secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire.
	SEEAD	:	service des essais et expérimentations aéronautiques de la défense.
	SEM	:	section équestre militaire.
	SEMARM	:	secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées.

SERV PROT radio	:	service de protection radiologique.
SEPT	:	spatial-énergie-prolifération-trafics.
SESU	:	service exécutant de la solde unique.
SF	:	soutien, finances.
SG	:	secrétaire général.
SG	:	service général.
SG CHANC OL	:	grande chancellerie de l'ordre de la Libération.
SG CSFM	:	secrétariat général du conseil supérieur de la fonction militaire.
SG CSRM	:	secrétaire général du conseil supérieur de la réserve militaire.
SGA	:	secrétariat général pour l'administration.
SGDSN	:	secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale.
SGEM	:	secrétaire général de l'état-major.
SGP	:	service de gestion du personnel.
SHD	:	service historique de la défense.
SHOM	:	service hydrographique et océanique de la marine.
SI	:	systèmes d'information.
SIC	:	systèmes d'information et de communication.
	I	

	SICO	:	service ingénierie conception opération.
	SID	:	service d'infrastructure de la défense.
	SIMMT	:	structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestre.
	SIMu	:	service interarmées des munitions.
SIMU	J-NEB	:	groupement simulation et appui à la numérisation de l'espace de bataille.
	SIOP	:	section information opérationnelle et prévisionnelle.
	SIRH	:	système d'information des ressources humaines.
	SIRPAT	:	service d'information et de relations publiques de l'armée de terre.
	SISSE	:	service de l'information stratégique et de la sécurité économiques.
	SITMONDE	:	situation monde.
	SJM	:	Saint-Jean du Maroni.
	SLC	:	service local du contentieux.
	SLT	:	sous-lieutenant.
	SMA	:	service militaire adapté.
	SMCO	:	service de maintien en condition opérationnelle.
	SMFN	:	section nationale de mise en formation nationale.

	SMITer	:		service de la maintenance industrielle terrestre.
	SMSIF	:		service ministériel des systèmes d'information de fonctionnement.
	SMSIF-RH	:		service ministériel des systèmes d'information de fonctionnement - ressources humaines.
	SMV	:		service militaire volontaire.
	SNR	:		senior national representative.
	SO	:		sud-ouest.
	SO chancellerie lA	:		sous-officier chancellerie interarmées.
	SOC	:		sous-officier de carrière.
	S-OFF	:		sous-officier.
	SOUS DIR	:		sous-directeur.
	SOUT	:		soutien.
	SOUTEX	:		soutien aux exportations.
	SP	:		secrétariat permanent.
	SPAC	:		service parisien de soutien de l'administration centrale.
	SPCMI	:		secrétariat permanent du comité ministériel d'investissement.
SPI.	SPI.		:	secrétariat permanent aux investissements.
				<u> </u>

SPMAé	:	synthèse performance du maintien en condition opérationnelle aéronautique.
SPPT	:	service pilotage performance et de la transformation.
SPRA	:	service de protection radiologique des armées.
SSA	:	service de santé des armées.
ST CYR	:	Saint-Cyr.
STAG	:	stagiaires français à l'étranger.
STAG	:	stagiaires français de l'école de guerre en scolarité.
STAT	:	section technique de l'armée de terre.
STBFT	:	service technique des bâtiments, fortifications et travaux.
STMI	:	service du transit militaire interarmées.
SUPPL	:	suppléant.
SYNTH	:	synthèse.
TA	:	techniques aéronautiques.
TAAF	:	terres australes et antarctiques françaises.
TACT	:	tactique.
тс	:	temps de commandement.
TCOS	:	temps de commandement d'officier supérieur.

TCUE	:	temps de commandement d'unité élémentaire.
TDC	:	tête de chaine.
TDC 1	:	tête de chaîne n° 1.
TDC 2	:	tête de chaîne n° 2.
TDC CDT	:	tête de chaîne commandement.
TDC CDT COMFORM	:	général adjoint tête de chaine commandement, commandant la formation de l'armée de terre.
TDC CDT SPPT	:	général adjoint tête de chaine commandement, chef du service pilotage de la performance et de la transformation.
TDC-CDT	:	tête de chaîne commandement.
TE	:	titre étranger.
TIN	:	transmissions infrastructure nucléaire.
TN	:	territoire national.
TR	:	temps de responsabilité.
TRAIT	:	officier traitant.
TRS	:	transmissions.
π	:	techniques terrestres.
π	:	transport(s) terrestre(s).

U2CO	:	unité de commandement et de coopération opérationnelle.
UAF	:	unité d'appui à la formation.
UCN	:	unité de contrôle de la navigabilité.
UE	:	Nations unies.
UE	:	Union européenne.
UFV	:	chef de l'unité française de vérification.
UIISC	:	unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile.
UIISC 1	:	unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n° 1.
UIISC 5	:	unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n° 5.
UIISC 7	:	unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n° 7.
UM HMI	:	unité de management hélicoptères et missiles.
UM SNUM	:	unité de management socle numérique.
USCENTCOM	:	united states central command.
USID	:	unité de soutien de l'infrastructure de la défense.
USJFCOM	:	united states joint forces command.
USSOCOM	:	united states special operations command.

VGE	:	Valéry Giscard d'Estaing.
ZDS	:	zone de défense et de sécurité.
ZON	:	zonale.
ZT	:	zone terre.
ZTIDF	:	zone terre Île-de-France.
ZTNE	:	zone terre Nord-Est.
ZTNO	:	zone terre Nord-Ouest.
ZTSE	:	zone terre Sud-Est.
ztso	:	zone terre Sud-Ouest.
ZTS	:	zone terre Sud.